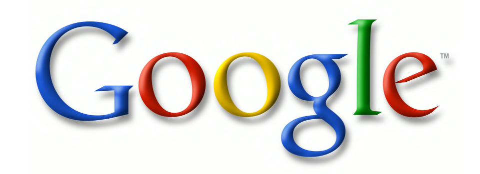
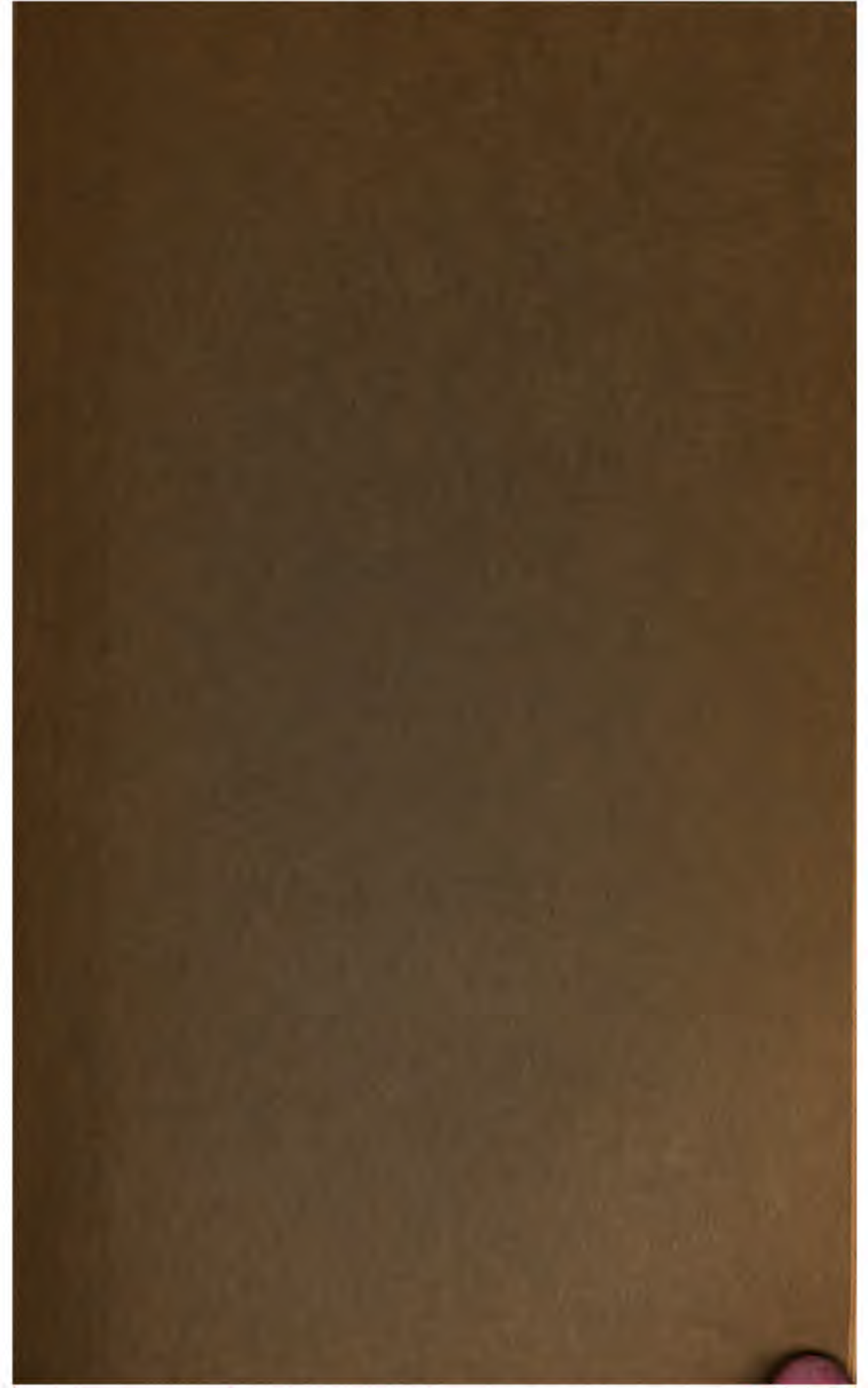



ALTE · VOLARE · VOLO



ENÉ PÉTIET

Gustave IV Adolphe

et la

Révolution Française

Relations diplomatiques de la France et de la Suède
de 1792 à 1810
d'après des documents d'archives inédits



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION, 5, QUAI MALAQUAIS
1914

Gustave IV Adolphe

et la

Révolution Française

Relations diplomatiques de la France et de la Suède

de 1792 à 1810

d'après des documents d'archives inédits

Il a été tiré de cet ouvrage dix exemplaires sur papier de hollande au prix de 20 francs, numérotés a la main et signés.

Exemplaire N° [redacted]

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Contribution à l'Histoire de Saint-Lazare de Jérusalem en France. In-8, 463 p. Champion. Prix . . 10 fr.

Le Foyer stable ou bien de famille insaisissable.
In-8, Paris, 1902. Champion.
Prix. . . . . 5 fr.

Armorial Poitevin.
In-8, *Paris*, H.Champion et *Niort*, G.Clouzot, 1911.
Prix . . . . 5 fr.

Les Sainte-Hermine, cousins de Mme de Maintenon.
Plaquette in-8, 12 pages, tirée à 50 exemplaires. Prix. 1 fr.

Le comte de Sainte-Hermine, maire de Niort.
Plaquette in-8, 44 pages, tirée à 100 exemplaires.
Prix . . . . 1 fr. 25

Un oublié, Jehan de Sainte-Hermine, gouverneur de la Rochelle.
Plaquette in-8, 32 pages, tirée à 40 exemplaires. Prix. 1 fr. 50

CHEZ L'AUTEUR
a Paris, 38, boulevard Marbeau

Sous Presse

LA RÉPUBLIQUE CISALPINE (1796-1802).

En préparation :

Liste et Armorial des chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel
En souscription . . . . 5 francs
Après sa publication, le prix de cet ouvrage sera augmenté.

RENÉ PÉTIET

Gustave IV Adolphe

et la

Révolution Française

Relations diplomatiques de la France et de la Suède

de 1792 à 1810

d'après des documents d'archives inédits



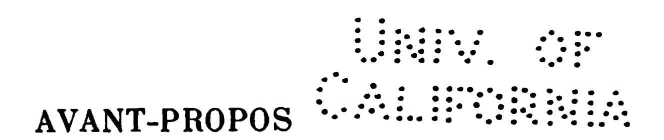
PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION, 5, QUAI MALAQUAIS

1914





AVANT-PROPOS

A voir le calme dans lequel l'existence de la nation suédoise se déroule de nos jours, on est tenté d'oublier les temps troublés qu'elle eut à traverser jadis.

Les Suédois d'aujourd'hui semblent donner un éclatant démenti au dicton qui prétend que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, car ils en ont une aussi intéressante que mouvementée.

Ce peuple heureux, dont aujourd'hui la prospérité, le développement moral et matériel dépassent de beaucoup ceux de ses voisins, malgré l'écart numérique qui existe entre leurs populations, a traversé de sombres jours il y a un peu plus d'un siècle.

Comme les hommes, les peuples ont ou n'ont pas de chance : dans des circonstances analogues les uns périssent ou tout au moins périclitent, les autres surmontent les difficultés et poursuivent leur développement.

La Suède est de ces derniers.

Lorsque l'on observe les vicissitudes que ce pays a subies dans le cours de XVIIIe siècle, que l'on pense à l'état d'affaiblissement matériel et de divisions intestines auquel il était réduit à la mort de Gustave III, on s'étonne qu'il ait pu échapper au triste sort de la Pologne que lui destinaient ses puissantes voisines, la Russie et la Prusse.

Un concours heureux de circonstances en préserva la Suède pour le plus grand bien de la civilisation dans le Nord de l'Europe, dont les Suédois dès cette époque étaient les champions.

En gens intelligents ils surent profiter de ce hasard

providentiel et compléter par leurs efforts ce que le destin avait fait pour eux.

Les Suédois furent vraiment bien inspirés le jour où ils appelèrent Bernadotte pour les gouverner et recueillir l'héritage d'une famille épuisée, et l'on peut dire que la Suède doit une large part de sa prospérité présente à la dynastie fondée par le maréchal de l'Empire. La prudence, la sagesse et les efforts constants de la maison régnante en sont la source. Le rôle des Bernadotte peut être avantageusement comparé à celui des dynasties régnantes dont l'influence fut le plus profitable à leur pays ; et il est donc permis de dire que le développement si remarquable de la Suède contemporaine au point de vue matériel, intellectuel et moral, est l'œuvre de la maison régnante.

Nous avons lieu de nous en réjouir, car presque de tout temps la Suède et la France furent amies, parfois même alliées, et ces sympathies, loin de péricliter, semblent chaque jour devoir prendre plus de force par l'influence littéraire et scientifique qu'exercent l'un sur l'autre les deux pays, ainsi que par une fréquentation plus intense de leurs nationaux, qui, par des contacts plus constants, développe l'importance des intérêts économiques réciproques. Des affinités nombreuses existent du reste entre les Français et les Suédois, qu'au XVIIIe siècle on appelait les Français du Nord.

Ce n'est pourtant pas une de ces époques d'intimité dont nous allons aujourd'hui essayer de retracer l'histoire, mais au contraire une période de refroidissement qui sépara les deux États pendant la Révolution Française, et qui finit même par changer en hostilité la bonne harmonie qui depuis près de deux siècles n'avait cessé de régner entre eux.

GUSTAVE IV ADOLPHE

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE DE GUSTAVE III

Depuis près de deux siècles, des relations amicales existaient entre la Suède et la France, lorsque la Révolution éclata.

Cette vieille amitié qui avait décidé à plusieurs reprises les deux pays à s'unir plus étroitement par des traités d'alliance faillit être compromise, et pendant cette période troublée, des relations de la France et de la Suède subirent des alternatives extrêmes, allant de l'alliance à la guerre.

Pour bien saisir l'enchaînement de ces événements, il n'est pas inutile de jeter sur l'histoire de la Suède un coup d'œil en arrière.

« La Suède avait beaucoup occupé le monde au XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe siècle. Mais son éclat n'avait été que fugitif. »

« Le premier de ses grands guerriers, Gustave-Adolphe, demeura un illustre auxiliaire ; le second, Charles XII, un royal aventurier. Il perdit les provinces de la Baltique, livra l'empire du Nord à la Russie et laissa la Suède épuisée, découragée et divisée contre elle-même [1]. »

« Son rôle était fini. Les Suédois avaient beaucoup souffert des caprices de leurs princes, ils cherchèrent une garantie

1. Albert Sorel. *L'Europe et la Révolution Française*, t. I, page 505.

dans leurs anciennes libertés, mais ils n'en possédaient que les formes. Elles remontaient au moyen âge et ne convenaient qu'à des mœurs rudes et à des passions simples. Les Suédois y firent entrer l'esprit turbulent et frondeur du XVIIIe siècle et toutes les habitudes d'intrigue qui s'étaient introduites sous le couvert du despotisme. Ce prétendu retour à la liberté ne fut qu'une chute vers l'anarchie. Les partis qui se groupèrent manquaient d'assiette dans le pays : ils cherchèrent leur appui au dehors ; ils se mirent à la solde des étrangers. La corruption y gâta toutes les institutions et la nation sembla s'ouvrir aux interventions des voisins. »

Cette ingérence de l'étranger dans les affaires de la Suède était séculaire.

Tour à tour, sans compter ses voisins scandinaves, la Suède subit l'influence de la Russie, de la Prusse, de la France.

Malgré son éloignement, ou peut-être à cause de son éloignement qui empêchait qu'il y eût des compétitions d'intérêts, l'influence de la France fut très considérable sur la politique de la Suède.

Gustave Wasa, Gustave-Adolphe furent ses alliés fidèles, ses auxiliaires précieux.

On a pu dire avec raison : « Il n'y a pas dans l'histoire de la diplomatie moderne, d'alliance plus naturelle ni plus constante que celle de la France avec ces pays du Nord de l'Europe que la nature a placés dans un isolement dangereux entre des empires destinés à une grande puissance politique, et dont le concours, alors qu'ils étaient plus indépendants et moins menacés, nous a puissamment aidés dans notre lutte pour maintenir un équilibre général. La Suède particulièrement a été pendant plus d'un siècle, de son plein gré, comme le bras droit de la France [1]. »

Un parti puissant, celui des « chapeaux », était ami de la France et combattait celui des « bonnets » qui penchait vers la Russie [2].

1. A. Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, p. 1 et 2.

2. Le chapeau était une mode française, implantée en Suède par imitation de nos goûts, d'où le nom de *parti de chapeaux* donné aux amis de la France.

Les rois de France cultivaient ces sympathies par des subsides, donnés soit au roi de Suède pour l'entretien de ses armées ou de sa flotte, soit aux personnages influents du pays.

On estimait, dans un rapport officiel [1], qu'à la fin du XVIII[e] siècle, la France n'avait pas dépensé moins de cent millions de subsides pour la Suède depuis moins de cent ans.

L'argent intervenait aussi dans la politique, et les diètes de Suède de 1763 et 1766 coûtèrent à la France, l'une 1.400.000 et l'autre 1.830.000 livres [2].

Le pouvoir du monarque s'était établi comme dans presque toute l'Europe en s'appuyant sur les classes moyennes pour s'affranchir de l'influence prépondérante de la noblesse et du clergé.

Mais dans certains pays, — et la Suède fut du nombre, — les classes privilégiées avaient su prendre leur revanche sur la monarchie.

En effet, la royauté représentait la nation elle-même, les tendances unitaires; la noblesse au contraire se cramponnant à ses privilèges, représentait le fédéralisme : ces deux éléments se sont combattus pendant des siècles pour arriver au triomphe de l'unité, représentée soit par la monarchie, soit par le peuple souverain.

Le principe des nationalités est aujourd'hui incontesté, quelle que soit la forme de gouvernement qui le représente, et qui partout est l'émanation des droits délégués par le peuple.

Monarchie ou démocratie peu importe, c'est toujours le même sentiment qui, sous des formes différentes, a fait prévaloir l'unité nationale.

En Suède, la monarchie triompha d'assez bonne heure.

Charles XI et Charles XII avaient abusé de leur pouvoir; l'aristocratie profita de leurs fautes et du mécontentement national pour provoquer une réaction en sa faveur.

1. ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Documents, Suède, *Volume* 38

2. SOREL, *op. cit.*, vol. I, p. 75.

L'absence d'héritier direct à la mort de Charles XII, la nécessité de faire la paix avec la Russie, furent une excellente occasion que l'aristocratie suédoise sut saisir avec beaucoup d'à-propos pour reconquérir l'influence dont elle s'était vue dépouiller sous les règnes précédents.

Les États mirent sur le trône la sœur du roi (1718), Ulrique-Éléonore, qui ne tarda pas à abdiquer en faveur de son mari, Frédéric de Hesse-Cassel, qui accepta toutes leurs conditions et qui commença son règne en promulguant la Constitution de 1720 qui favorisait les égoïstes prétentions des nobles, mais affaiblissait l'unité et la nation suédoise. Ce prince acheta la paix en signant en 1721 le déplorable traité de Nystadt, qui fit perdre à la Suède les provinces de Livonie, d'Esthonie et d'Ingrie.

Le pouvoir était désormais entre les mains de la diète dominée par les nobles, et la royauté n'existait plus que de nom.

Le roi n'avait plus qu'une ombre de pouvoir; il nommait aux fonctions les candidats que lui désignait le Sénat : il n'était pas même libre de choisir son entourage et de composer à son gré sa propre maison.

Le Sénat était un corps essentiellement aristocratique, mais n'avait que les pouvoirs que la diète lui laissait. Il la remplaçait lorsqu'elle n'était pas réunie.

Le véritable pouvoir était donc entre les mains de la diète, et il était sans limites.

C'est elle qui déclarait la guerre ou faisait la paix, elle faisait les lois, évoquait devant elle les procès les plus importants; et de fait exerçait le pouvoir exécutif par ses commissaires.

La diète elle-même était dominée par la noblesse avec qui le clergé faisait cause commune.

Les bourgeois, dont certains avaient cependant une haute valeur, comptaient peu; les paysans encore moins.

Cette noblesse était pauvre et vivait des emplois qu'elle obtenait. Malheureusement elle était aussi vénale; c'est ce

qui explique l'influence que l'étranger put prendre grâce à des subsides adroitement distribués.

C'est de cette époque que datent les partis des chapeaux et des bonnets qui dominèrent alternativement dans le Sénat et la Diète pendant un demi-siècle.

Cet état de choses était un danger national, l'or étranger pouvant faire sentir son influence jusque dans les affaires les plus importantes de l'État.

Le gouvernement des aristocrates entraîna le pays dans une guerre inconsidérée contre la Russie, alors qu'il n'était pas en état de la faire avec succès, et qui aboutit en 1743 au désastreux traité d'Abo qui fit perdre à la Suède une partie de la Finlande [1].

Des désordres intérieurs désolèrent le Royaume, les factions se disputèrent le pouvoir.

Cette constitution anarchique se rapprochait sous plusieurs rapports de celle de la Pologne; « sans offrir aux voisins de la Suède des occasions aussi faciles, elle leur paraissait néanmoins très intéressante pour eux et ils y tenaient fort. Les ennemis de la Suède parlaient des libertés suédoises sur un ton digne du sénat romain. On lit dans les instructions données au ministre de Danemark à Stockholm, en 1767, « toute puissance, tout homme qui soutient en Suède la liberté et les lois, a droit à l'amitié du Roi, à son concours et à son appui ; toute puissance qui les attaque est son ennemie, tout homme qui les combat ou les trahit a encouru sa disgrâce » [2].

Le roi de Prusse, tout oncle de Gustave III qu'il était [3], et Catherine de Russie pensaient devoir quelque jour se partager les dépouilles de la Suède. Aussi entretenaient-ils soigneusement l'anarchie dans ce malheureux pays.

1. En outre, le roi promettait de laisser après lui le trône à Adolphe-Frédéric de Holstein qui y monta en 1751. Sous son gouvernement, louable à beaucoup d'égards, on vit cependant l'influence de la noblesse amoindrir l'autorité royale. Ce roi mourut en 1771.

2. Sorel, *op. cit.*, t. 1, p. 64 et 65.

3. Gustave était le fils de la sœur de Frédéric, Louise-Ulrique de Prusse, qui avait épousé Adolphe-Frédéric.

En 1764 et en 1769, ils s'étaient engagés par des traités entre eux, à s'opposer « au rétablissement de la souveraineté ».

En effet, la Russie qui étouffait chez elle, ne pouvait prospérer qu'en s'ouvrant la route du commerce, et cette route, c'était la Baltique où les Suédois formaient obstacle.

Il en résultait un antagonisme entre l'empire moscovite et la Suède.

La Prusse convoitait de son côté les possessions allemandes du roi de Suède : Frédéric à qui son âge ne permettait pas l'espoir d'hériter de son neveu, n'avait d'autre moyen de satisfaire ses convoitises que de le dépouiller.

Les plans de ces cupides voisins furent déjoués, et le triste sort de la Pologne fut épargné à la Suède grâce à Gustave III, qui aussitôt sur le trône restaura la puissance royale par le coup d'État du 19 août 1772, aidé et encouragé par la France où il avait de nombreuses et solides attaches, et qui, de son côté, avait besoin d'un allié dans le Nord.

Les cupides voisins de Gustave furent très mécontents, mais n'osèrent pas mettre leurs menaces à exécution.

Il y avait du reste beaucoup de vitalité dans l'esprit national de la Suède, et si les habitants de ce pays s'étaient mal gouvernés par eux-mêmes, il n'étaient cependant pas ingouvernables. Un fond de discipline persistait dans les esprits, les passions des factions cédèrent à l'amour de la Patrie : le sentiment du péril que courait la nation fut plus fort que les divisions.

Ce peuple guerrier se souvenait de son histoire glorieuse, il ne lui déplaisait pas de trouver enfin un vrai roi capable d'y ajouter une page digne du passé de la Suède.

Le clergé, la bourgeoisie, les paysans étaient excédés de l'arrogance de la noblesse ; c'est avec satisfaction qu'ils voyaient son abaissement.

L'appui de la France, pays populaire parmi les Suédois, la participation de son ambassadeur, M. de Vergennes, à la tentative du roi, expliquent le succès du coup d'Etat qui sauva l'indépendance de la Suède.

« Mais ces succès tout pacifiques ne suffisaient point à Gustave ; il avait vingt-six ans, il était intrépide, il aimait la gloire, il brûlait d'étonner le monde et de remplir du renom de ses exploits ces fameux salons de Paris qu'il avait traversés et qui de près comme de loin le fascinèrent toujours [1]. »

Son esprit remuant le poussait aux aventures, c'était « un paladin toujours en quête d'une croisade ».

Les ressources lui manquaient et aussi la matière à de grands desseins.

Les intérêts de la Suède se bornaient à défendre son intégrité territoriale et son indépendance nationale contre ses voisins. Quant aux ressources pour pouvoir soutenir ses armements, elle les trouva grâce à des subsides. Un traité avec la France (19 juillet 1784) lui assura une annuité de 1.200.000 livrés pour six ans. C'est ce qui explique pourquoi la Suède ne parut à cette époque dans les grandes affaires qu'à titre d'auxiliaire et pour soutenir des causes étrangères. Ses expéditions nationales, faute de ressources, devaient forcément être courtes et il fallait qu'elles fussent heureuses.

Le roi avait en outre à craindre des rébellions dans ses États. « Les ennemis qu'il combattait trouvaient trop aisément des alliés chez ses propres sujets [2]. »

Toutefois, la Suède se relevait et n'était faible que pour l'attaque et les aventures.

Les affaires de France passionnaient le roi. Au commencement du règne de Louis XVI, il suivait avec attention les événements qui faisaient prévoir la Révolution et il s'étonnait qu'on n'y mît pas ordre. La réussite de son coup d'État lui faisait considérer que rien n'était facile comme de mettre des mutins à la raison et de consolider l'autorité royale.

Aussi se permettait-il de donner au comte d'Usson, ambassadeur de France à Stockholm, des conseils qu'on ne lui demandait pas.

On ne doit donc pas s'étonner de le trouver « au premier

1. Sorel, I, p. 506.
2. Sorel, I, p. 507.

rang des adversaires de la Révolution et parmi les plus ardents ».

Il découvrit bientôt une voie à son activité, et un emploi à son exubérance naturelles.

Une conspiration des nobles l'avait arrêté dans une guerre contre la Russie qui aurait pu lui procurer de sérieux avantages (1788-1790). Une agression intempestive du Danemark le sauva en ramenant sous la bannière royale tous les Suédois qui s'unirent pour repousser l'ennemi héréditaire.

Le roi en avait profité, après avoir chassé les Danois, pour faire un nouveau coup d'État contre la noblesse rebelle (février 1789).

Les nobles avaient réclamé une diète, le roi la réunit pour les assujettir.

Sa compassion pour l'incapacité du roi de France à sortir de ses embarras s'en accrut d'autant.

« Rien désormais ne lui semblait plus facile que de mater une assemblée et de dompter des séditieux, et il ne comprenait point que Louis XVI n'imita point son exemple. Ajoutons que la crise des finances françaises le privait d'un subside sans lequel il ne pouvait soutenir ses armements et continuer ses entreprises[1]. »

Son échec contre les Russes avait brisé son élan vers le Nord. Une haine commune de la Révolution ne devait pas tarder à le rapprocher d'eux et à lui faire contracter une alliance avec ses anciens ennemis. Les subsides moscovites allaient remplacer la subvention française et donner un aliment à l'activité frisant l'agitation qui dévorait Gustave III.

La grande Catherine détestait la Révolution dont les idées étaient l'antithèse des siennes, Elle prêcha contre elle une croisade à laquelle elle était décidée à ne point prendre part : ses projets contre la Pologne allaient pouvoir se réaliser grâce à cette diversion.

« Elle n'eut qu'à lever la main pour lancer en avant » Gus-

1. Sorel, t. II, p. 31.

tave III, « naguère le plus acharné de ses ennemis et désormais le plus docile de ses agents » [1].

La Révolution lui découvrait de vastes horizons, tous les trônes lui paraissaient en péril et il n'avait peut-être pas tort.

Les princes français, les émigrés eurent avec lui des conférences : il devint le chef de leur parti. La cause de la monarchie se personnifia pour lui sous les traits de Marie-Antoinette menacée.

« L'idée d'une croisade de rois dont il serait le Gustave-Adolphe s'insinua dans son esprit. » Il offrit au marquis de Breteuil de débarquer en Normandie avec 16.000 Suédois et 8.000 Russes, tandis que les États voisins de la France envahiraient ses frontières.

Aucune difficulté ne l'arrêtait, il ne demandait en récompense de son dévouement que des subsides.

Il se posait en « connétable des émigrés » en « lieutenant général de l'Europe Monarchique » [2].

Louis XVI comptait peu pour lui ; la monarchie était tout : c'est elle qu'il voulait sauver. Peu lui importait qui règnerait en France.

Dès le 27 juin, il avait mandé à M. de Staël, son ambassadeur, de rompre avec le Gouvernement français qu'il voulait renverser pour rétablir l'ancien ordre de choses.

Gustave III après avoir rappelé son ambassadeur, avait donné à M. de Staël l'ordre de voyager. Ce diplomate était en pleine défaveur auprès de son souverain à cause de son intimité avec le parti avancé français.

Il avait donc pris le chemin de la Suède, mais averti par ses amis que la réception que lui réservait le roi serait sans chaleur, il ne se pressait pas d'arriver, rien dans ses ordres ne l'y obligeant.

La Suède était représentée depuis longtemps à Paris par Eric-Magnus, baron de Staël-Holstein. Il était attaché de la légation suédoise en France depuis 1776 et très en faveur à la Cour et dans la société parisienne.

1. Sorel, t. II, p. 219.
2. Sorel, t. II, p. 246.



Dès 1779, il avait demandé la main de la jeune Mlle Necker, dont la beauté et les 500.000 livres de rente tentaient le bel attaché. Le roi de Suède, pour faciliter ce mariage qui devait accroître son influence en France, avait promis de le nommer ministre plénitentiaire si cette union se faisait. Le puissant Necker déclara ne vouloir donner sa fille qu'à un ambassadeur, et Gustave III promit à de Staël ce titre s'il pouvait lui obtenir l'île de Tabago aux Antilles. En 1783, Staël obtint l'île de Saint Barthélemy et le roi, acceptant le troc, nomma ambassadeur l'heureux diplomate. Le 14 janvier 1786, il épousait Mlle Necker. Il était en bons termes avec le parti avancé dont faisait partie son beau-père et après la chute de celui-ci (septembre 1790) il continua à s'occuper de politique plus que ne l'aurait dû faire un ambassadeur étranger.

Gustave III, mécontent de l'attitude sympathique de son représentant à l'égard de gens qu'il voulait combattre, l'avait rappelé en Suède en 1792.

Lorsque le baron de Staël arriva à Stockholm il ne devait plus y trouver Gustave III qui était mort assassiné, et un an après le Régent lui donnait l'ordre de retourner à Paris (mars 1793) où il devait négocier le traité d'alliance dont il avait été l'inspirateur.

Gustave III avait réuni le 5 juillet à Aix-la-Chapelle le comte de Provence, le comte d'Artois, d'autres encore pour arrêter ses desseins de réaction par la force. On était forcé de modérer son zèle, dangereux pour la cause qu'il soutenait.

Gustave III sachant que le roi de France n'était plus libre de ses actes et que ce n'est que contraint qu'il acceptait les entraves que la constitution apportait à son pouvoir, refusait de reconnaître les changements survenus en France.

Il avait d'abord refusé d'accepter de notre chargé d'affaires, une lettre du roi de France lui annonçant la nouvelle constitution, puis, se ravisant, avait permis à son ministre d'accepter cette lettre, mais lui avait défendu d'y répondre.

Notre chargé d'affaires avait ordre de réclamer de loin en loin cette réponse, le Gouvernement français comptant rom-

pre entièrement les rapports, à son moment, si le roi persistait à refuser de le reconnaître.

Le chargé des affaires de France en Suède était le chevalier de Gaussen, vieux diplomate depuis trente-trois ans dans la carrière, qui après le départ de M. de Pons, était resté à Stockholm.

Sa situation était difficile, Gustave III ayant rompu pour ainsi dire toutes relations avec la France. De Gaussen restait pour observer et renseigner ; il s'attendait d'un moment à l'autre à recevoir ses passeports.

Il ne fut toléré que grâce à la bienveillance particulière du roi à son égard.

De son côté, M. de Staël était en route pour la Suède, un simple chargé d'affaires le remplaçant à Paris, lorsque le 16 mars 1792, Gustave III reçut dans un bal masqué la blessure dont il mourut deux semaines après.

Le roi supporta la douleur avec une vaillance remarquable et mit de l'ordre dans ses affaires. Il nomma une régence présidée par son frère, le duc de Sudermanie. Les membres en étaient le comte de Wachmeister, le comte d'Oxenstierna, le baron de Taube et le baron d'Armfeldt.

Les coupables avaient répandu le bruit, dès le lendemain de l'assassinat, que les étrangers en étaient les auteurs, dans l'espoir d'échapper au châtiment en faisant massacrer les Français, assez nombreux auprès de Gustave III, et dont la faveur avait excité bien des jalousies.

La France comptait cependant à la cour, comme dans toute la Suède, de loyaux et fidèles amis.

De nombreux gentilshommes suédois avaient servi pendant des années en France au régiment Royal-Suédois, dont M. de Fersen était colonel propriétaire, et avaient rempli des missions de confiance.

Ils avaient appris à aimer notre pays et à estimer nos compatriotes.

Les Suédois ne s'intitulaient-ils pas avec une certaine satisfaction et un sentiment bien légitime de coquetterie, les Français du Nord?

Dès l'assassinat du roi, ils repoussèrent avec énergie l'accusation que l'on répandait contre les Français, d'être les auteurs ou les instigateurs de ce crime.

M. de Ribbing, un des auteurs du complot, disait en public : « Il n'y a qu'un Français qui soit capable d'avoir fait une pareille action. » Le baron d'Armfeldt releva vivement le propos en répondant : « J'ai servi trente-cinq ans en France et je parie ma tête contre la vôtre que ce n'est point un Français qui a commis ce crime, mais à votre honte et à la mienne, je parierais que c'est un gentilhomme suédois ! »

Heureusement, le meurtrier fut rapidement découvert et arrêté.

Peu après on découvrait les fils de la conjuration qui avait armé le bras d'Ankastrœm, un homme qui cependant devait la vie au roi qu'il venait d'assassiner.

Le but des conjurés était de faire une révolution militaire et aristocratique, à la faveur du meurtre du roi.

La mort avec qui Gustave III n'avait pas compté, coupait court à ses projets contre la Révolution française.

Le parti des émigrés était décapité du coup.

La Suède allait entrer dans les troubles et les embarras d'une régence : la nation allait profiter de la minorité du roi Gustave-Adolphe IV pour essayer de recouvrer ses libertés traditionnelles.

CHAPITRE II

LA RÉGENCE

Le roi mourut courageusement, comme il avait vécu (29 mars 1792) et le Régent proclama aussitôt que Gustave-Adolphe était son successeur.

Le nouveau roi était presque un enfant, timide et taciturne, boudeur et vaniteux.

Le jeune roi annonçait un caractère « vain, colère et opiniâtre. On ne lui suppose pas de vouloir acquérir une grande application pour les affaires en ayant fort mince pour ses études ».

Sa figure était assez agréable, mais pour son âge il était petit et fluet. (*Lettre de M. de Reventlow*, 21 avril.)

Enfin, « quelques mois après la mort de Gustave III, le jeune roi parut sujet à des espèces de vertiges qui firent craindre pour sa raison ». (*Mémoires de Suremain*, p. 17.)

Rien n'annonçait en lui le roi adroit et ferme qu'il aurait fallu à la Suède pour la diriger dans les circonstances difficiles où elle se trouvait et qui vraisemblablement allaient bientôt s'aggraver encore.

La reine-mère, Sophie-Madeleine de Danemark, était une princesse danoise et ce titre lui enlevait toute influence dans le pays, hostile à l'excès contre tout ce qui était danois. On vit donc avec plaisir qu'elle était écartée de la régence par le testament du roi.

Le duc d'Ostrogothie, frère du roi, jouissait de la réputation d'un caractère doux et honnête. Il était extrêmement borné ; il vivait fort retiré ; la chasse était sa principale occupation. On ne pouvait donc s'attendre à ce qu'il jouât un rôle dans les affaires.

Le roi dans son testament instituait son frère le duc Charles de Sudermanie, Régent du royaume, sans aucun conseil de régence pendant la minorité de son successeur qui devait prendre fin à sa dix-huitième année, le 5 novembre 1796.

Il chargeait en outre le duc de choisir une épouse pour Gustave-Adolphe vers sa dix-septième année. Craignant les résultats d'une diète, il en interdisait la réunion avant la majorité du jeune roi [1].

On conserva au jeune prince les personnes que le roi avait attachées à son éducation : son gouverneur était M. de Gyldenstolpe et son précepteur M. de Rosenstein qui avait beaucoup d'influence sur son élève.

Le duc de Sudermanie avait eu à un certain moment un parti composé de ceux qui regardaient comme attentatoires à la liberté du pays les actes de Gustave III, mais il n'avait rien fait pour agir, ce qui avait fort mécontenté ses partisans qui l'accusaient de duplicité.

On s'attendait cependant que maintenant qu'il était livré à lui-même il se montrerait tel qu'il était. La noblesse espérait en lui. Le peuple était content le voir un prince suédois régent, ce qui lui évitait le gouvernement de la reine qui appartenait à la nation tant détestée. Le duc affectait de s'attacher scrupuleusement aux volontés du feu roi. Ses opinions personnelles en harmonie avec celles de la grande majorité des Suédois étaient hostiles au Danemark et à la Russie.

Le Grand Gouverneur, commandant militaire de la ville et des gardes blanches, était M. D'Armfeldt, qui dans les derniers temps avait joué le premier rôle « avec un caractère toujours très équivoque ». Il « surpassait les autres en talent et en esprit » ; son crédit et ses liaisons avec la Russie lui avaient « tourné la tête » ; il s'était « aliéné tous les esprits » et était une des personnes contre lesquelles « la haine générale se réunit peut-être le plus ».

Il avait « une idée fort petite de l'esprit et des talents du

1. *Lettre du comte de Reventlow à son ministre*, 29 septembre 1792.

Duc », et le prenait d'une manière peu respectueuse avec lui, ce qui faisait justement penser que leur bon accord serait de courte durée.

M. de Taube était d'un caractère plus souple, mais possédait peu d'influence sur le Régent. M. de Klingsporr avait été mal avec le duc, mais c'était un homme extrêmement délié qui faisait déjà sa cour pour rentrer en grâce : on l'accusait d'avoir fait fortune en Finlande avec le consentement tacite du feu roi.

M. de Ruth, attaché aux intérêts de la Russie, y avait « été porté probablement par les mêmes moyens que M. d'Armfeldt après que jadis il eut été dans des intérêts tout opposés ». Il avait un esprit délié, sachant se plier aux circonstances, et le bruit courait qu'on lui confierait l'administration des finances à moins qu'on ne la donnât à M. de Liliencranz, car des bruits fâcheux couraient sur la manière dont M. de Ruth avait compris l'administration des finances « que la voix de ses ennemis s'est souvent plu à décrier comme ayant été fort lucrative pour ses affaires particulières ».

« M. de Munck est absolument mis de côté par le fait inconcevable dont on le dit accusé et convaincu, mais dont beaucoup de circonstances restent toujours un problème .» M. de Wachmeister, le Rixdrots, et M. d'Oxenstierna parvenus aux premiers honneurs du pays, étaient mal avec M. d'Armfeldt et en bons termes avec le Duc; ils n'étaient pas « d'un esprit fort saillant » mais étaient des hommes honnêtes (*De Reventlow*, 21 avril 1792).

Un gouvernement ainsi organisé donnait des craintes pour l'avenir, d'autant mieux que la discorde régnait en Suède où le Tiers État voulait l'abolition des classes et la récente conjuration venait d'ajouter au discrédit qui pesait sur la noblesse.

Le ministre plénipotentiaire danois, M. de Reventlow, qui donne ces renseignements, ajoute avec clairvoyance : « Tout cela ne pronostique pas exactement à la Suède dans son intérieur une époque bien tranquille et bien heureuse. Il faudra au Régent autant de bonheur que de sagesse. Il aura,

je pense, surtout celle de vouloir être bien avec ses voisins. » (*Lettre du 21 avril 1792.*)

Dans la situation où se trouvait la Suède, son système politique ne pouvait en effet qu'être pacifique : il n'était déjà plus question d'attaquer la France à main armée. L'esprit du temps, les tendances de la population, les opinions du duc, son affiliation à la Franc-Maçonnerie allaient bientôt rapprocher la Suède de la Révolution Française.

D'ailleurs tout en plaignant les émigrés, les puissances étrangères, y compris la Russie, voyaient un réel danger à attaquer la France comme le demandaient les princes français, avant qu'une guerre civile s'y fût développée.

On craignait avec raison le danger d'y réunir tous les esprits contre l'intervention étrangère. La Suède était donc enchantée de rester dans une inaction que lui permettait l'indifférence de son allié russe, qui était le seul dont les demandes auraient pu devenir embarrassantes à l'égard d'un pays qu'il considérait comme à ses gages [1], à cause du traité qui mettait le Gouvernement suédois sous sa dépendance (*Reventlow*, 22 mai 1792).

L'impératrice écrivait aux princes français de ne plus compter sur la fastueuse expédition dont il avait été question, et que son concours se bornerait à un secours en argent [2].

Gustave III fut peu regretté, bien que le crime dont il avait été victime inspirât l'horreur générale, et son assassinat ne laissa qu'une impression passagère, bien plus légère même que dans les Cours étrangères. Il n'avait pas l'amour de son peuple, et si une mort naturelle l'avait enlevé, la joie se serait montrée à découvert. La Suède se considérait comme délivrée d'un prince qui faisait et aurait toujours continué à faire la ruine du pays. On apprenait chaque jour de nouvelles choses qui déshonoraient la mémoire du feu roi.

L'affaire de M. de Munck n'était pas une des moindres. M. de Munck, compromis dans une affaire d'émission de faux

1. Lettre de Reventlow, 12 juin 1792.
2. Reventlow, 3 juillet 1792.

billets de banque, refusait de dire de qui il les tenait, laissant ainsi soupçonner une haute complicité que la faveur du roi dont il avait joui faisait rejaillir jusqu'au trône.

Bientôt, non content de jeter un soupçon sur son ancien maître, il poussa plus loin la hardiesse de ses propos et alla jusqu'à prétendre qu'il était le véritable père du nouveau roi (*Reventlow*, 17 avril 1792).

Convaincu de culpabilité, la sentence de mort avait été prononcée contre lui, mais le duc se borna à saisir ses biens et à le faire sortir du pays en le faisant changer de nom et lui interdisant de revenir en Suède. On voyait dans cette clémence la preuve de la complicité du roi dans l'affaire reprochée à de Munck, qui aurait fait faire les faux billets par son ordre signé. Le passé honnête de de Munck donnait une certaine créance à ces bruits peu vraisemblables, le feu roi ayant commencé les poursuites peu de jours avant sa mort, et le roi ayant d'ailleurs la latitude d'émettre des billets de Fahnehielm n'aurait pas eu besoin d'en faire fabriquer de faux (*Lettre de Reventlow*, 21 avril 1792).

La Russie commença aussitôt à intriguer et à chercher à exercer son influence sur les affaires de la Suède.

Le chargé d'affaires de France, M. de Gaussen, qui n'avait pas encore reçu sa lettre de rappel, se demandait si le Gouvernement suédois accepterait les nouvelles lettres de créance qu'il comptait lui présenter selon l'usage.

Le nouveau gouvernement voulait s'attacher à mettre de l'ordre dans les finances et comptait fermement ne s'engager dans aucune expédition étrangère, malgré les instances puissantes de Catherine II.

Le Gouvernement français, de son côté, aussitôt l'assassinat de Gustave III connu, avait songé à profiter des circonstances, soit pour faire revenir la Suède à des sentiments plus amicaux à notre égard et reprendre les vieilles traditions d'alliance, soit même, si les circonstances le permettaient, la pousser à imiter la France et à entrer pour son propre compte dans la voie révolutionnaire.

Le duc de Sudermanie d'après le testament de Gustave III

était seul Régent du royaume pendant la minorité de son neveu fixée jusqu'à dix-huit ans, et durant laquelle les États ne devaient pas être assemblés. On lui prêta serment de fidélité sans difficulté.

Le nouveau gouvernement sembla tout d'abord avoir hérité de l'animosité de l'ancien contre la France, car seul parmi tous les diplomates, notre chargé d'affaires ne reçut pas la notification de la mort du roi (30 mars).

Toutefois, il n'y avait pas unité de vues parmi les membres qui le composaient, et la France avait parmi eux des amis et des ennemis.

Le duc de Sudermanie désapprouvait les projets de Gustave III contre la France, et ils étaient morts avec le roi. Par contre, le général Taube aurait voulu les voir réaliser, mais il était à peu près seul de son avis dans le conseil.

Le Régent s'occupa principalement des affaires intérieures et prit les meilleures mesures qui pouvaient être prises pour mettre de l'ordre dans le pays et dans les affaires que Gustave III avait laissées fort mauvaises, ayant une dette occulte de plusieurs millions de rixdallers et ayant vidé toutes les caisses. Le duc appela des gens sans reproche à la tête des emplois et on estimait qu'ils auraient plus d'intégrité que ceux qu'ils remplaçaient [1].

En France, la Révolution était en marche.

M. de Lessart était combattu par les Jacobins qui lui reprochaient ses actes du temps où il était ministre de l'Intérieur. Il était attaqué par les journaux et par son collègue M. de Narbonne qui voulait sa place, pour devenir premier ministre et avoir le portefeuille des Affaires Etrangères.

Mme de Staël conduisait cette intrigue qui devait envoyer à la mort « cet homme de bien s'il en fut jamais », comme elle appelle sa victime dans ses mémoires.

Elle excitait ses amis contre le ministre qui résistait de son mieux aux empiétements de l'Assemblée. Les Girondins avaient décidé sa perte : ce fut leur premier crime.

1. *Lettre de M. de Reventlow* à M. de Bernstorff, août 1792.

Ils l'accusèrent d'être d'accord avec l'Autriche. Rouyer proposa à la séance du 1er mars de mettre de Lessart en accusation. Les Constitutionnels et les Jacobins applaudirent, on vota le renvoi de la proposition. Le 10 mars, Bussot fit le procès du ministre du haut de la tribune, l'accusant d'avoir compromis la société et la Constitution de la France, d'avoir négocié secrètement, en dehors de l'Assemblée avec le Roi de Prusse et l'Empereur ; d'avoir enfin « par sa lâcheté et sa faiblesse trahi les intérêts de la nation ». Vergniaud appuya ce réquisitoire. Le décret d'accusation fut rendu ; il fut question même, un moment, d'y comprendre aussi le roi.

A ses amis qui lui conseillent de fuir, Lessart oppose un courageux refus. On le transfère à Orléans, où il devait être jugé. Ramené à Paris par ordre de Danton, il fut massacré à Versailles par la populace.

D'après la Constitution de 1791, les législateurs ne pouvaient être ministres. Ce n'est donc pas parmi eux que le roi pouvait prendre le successeur de Lessart, mais de toute évidence il fallait que ce fût un homme dévoué aux intérêts du parti dominant.

Le ministère des Affaires Etrangères était une lourde charge : la monarchie n'y avait toujours appelé « que des hommes rompus à l'exercice des négociations, polis par l'habitude des Cours, accoutumés aux sous-entendus d'une diplomatie raffinée » [1].

La Gironde ne disposait pour cette charge que de quelques « gazetiers clandestins, quelques pamphlétaires obscurs » ou d'avocats ; aucun n'était à la hauteur de ces fonctions.

C'est alors que la Gironde pensa à Dumouriez, qui à Niort [2], alors qu'il y résidait comme maréchal de camp commandant la 12e division militaire, s'était lié avec Gensonné, commissaire envoyé dans les départements de la Vendée.

Il était frotté de diplomatie et avait, sous le précédent

1. F. Masson. *Le département des Affaires Etrangères pendant la Révolution*, p. 114.

2. Il y montrait un grand zèle révolutionnaire, il fut nommé président du club de Niort et citoyen de cette ville.

règne, servi d'agent secret au ministère dans plusieurs pays de l'Europe [1].

Enfin son amitié avec Laporte, intendant de la liste civile et confident de Louis XVI, devait le servir.

Dumouriez qui n'était « qu'un misérable intrigant [2] » devint ministre des Affaires Etrangères le 15 mars, après avoir eu le talent de se faire prier.

C'était l'avènement des sans-culottes aux affaires. Ils s'empressèrent de révoquer les anciens agents diplomatiques pour les remplacer par des hommes sans talent pour la plupart, mais dévoués à leur cause.

Gaussen craignait que la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie ne vint changer les dispositions pacifiques du Régent et que la Suède, liée par des traités, ne fut forcée de fournir un contingent de troupes contre la France.

Il se demandait même si le nouveau ministre de France dont les gazettes lui avaient appris la venue prochaine serait reçu à la Cour.

Il espérait que oui, bien que le ministère suédois n'eut jamais donné signe de reconnaissance du nouveau gouvernement français et qu'il eut négligé, tout en acceptant ses communications, d'y jamais répondre.

Il est vrai qu'un ministre a plus d'autorité qu'un simple chargé d'affaires, et de Gaussen comptait sur son successeur pour obtenir la solution des affaires qu'il avait commencées sans pouvoir les terminer.

1. Italie, Corse, Espagne, Portugal, Pologne, Suède, Belgique.

2. Correspondance de Napoléon, VI, p. 336.

3. Le premier acte de Dumouriez fut de réformer les bureaux de son ministère et de remplacer les fonctionnaires de la carrière par des jacobins. La correspondance politique avec la Suède dépendit du 3e bureau dirigé par Thomas Baudry (révolutionnaire exalté), négociant à Niort et fondateur des jacobins de cette ville où Dumouriez l'avait connu. C'était un incapable et un ignorant, presque illettré, et ses principes jacobins étaient ses seuls titres.

CHAPITRE III

MISSION DE VERNINAC AUPRÈS DU RÉGENT

Malgré son zèle, de Gaussen était devenu suspect de tiédeur à son gouvernement qui le trouvait trop monarchiste, et sans tenir compte de ses services et de la faveur personnelle dont il jouissait près de Gustave III, on décida de le remplacer.

Dumouriez voulait un personnel dans les idées de son parti (17 mars 1792). Il jeta les yeux sur le sieur de Verninac de Saint-Maur pour remplacer Gaussen, et le 21 avril le chargea de porter à celui-ci sa lettre de rappel.

De Gaussen eut une surprise désagréable lorsque Verninac de Saint-Maur lui remit à son arrivée (16 mai 1792) la lettre qui le révoquait.

Le vieux diplomate fut très affecté du procédé brutal dont on usait à son égard, il se flattait que ses vingt et un ans de services valaient un meilleur traitement. Toutefois, il s'inclina devant cette disgrâce.

Jugeant sans doute que les événements de France n'étaient pas rassurants et ayant peu de ressources pour s'y rendre, il préféra rester en Suède et ne retourna dans sa patrie que dix ans plus tard (en mai 1802) alors que la tempête révolutionnaire était passée.

Raymond Verninac était un jeune homme de trente ans que rien n'avait encore préparé à la carrière diplomatique, mais que ses succès mondains et son assurance de méridional satisfait de sa personne avaient décidé à accepter sans hésiter cette mission délicate.

La bourse légère, mais l'esprit riche d'illusions, nommé le

21 avril 1792, il était parti dès le lendemain pour Stockholm, où les nouveaux gouvernants de la France l'envoyaient pour y « remplacer l'équivoque agent que nous y avions »[1], M. de Gaussen, suspect de royalisme.

En envoyant Verninac en Suède, le Gouvernement français commençait l'exécution de son plan général de politique extérieure, consistant à grouper autour de la France, à la faveur du prestige que ses victoires récentes venaient de lui rendre, les nations d'une importance secondaire que la politique despotique et envahissante de l'Angleterre et de la Russie menaçait dans leurs intérêts ou leur indépendance. C'était la fameuse ligue des Neutres qu'elle ne put jamais réussir à former et dont la recherche fut un des pivots de la politique de la Révolution. On comptait assez sur des dispositions favorables qu'on avait cru remarquer chez le Danemark, et on voulait essayer d'entraîner dans le même courant la Suède pour inquiéter par le Nord, l'Empire Moscovite, qui au Sud serait menacé par les Ottomans.

On donna à Verninac, copie des instructions remises au citoyen Adet qu'on devait envoyer à Copenhague, pour qu'il s'en servît lui aussi comme de ligne de conduite, les intérêts de la France étant à peu près les mêmes auprès des deux Cours du Nord [2].

Verninac était chargé de connaître les intentions du Conseil de Régence à l'égard de la coalition et de surveiller les démarches des émigrés.

De Gaussen s'attendait bien à être remplacé par le nouveau gouvernement. Aussi apprit-il sans surprise le passage de Verninac à Hambourg et reçut le 16 un billet annonçant son arrivée.

Il lui fit bonne mine et le traita du mieux qu'il put.

De Gaussen toutefois se faisait des illusions quand il écrivait dans son journal :

« Vendredi 16 (may 1792). — J'écrivis ma lettre à M. Du-

1. Archives du ministère des Affaires Étrangères. *Documents*, vol. 38, p. 80 et suiv.

2. Archives Aff. Étrangères. *Documents*, vol. 25.

mouriez, elle est sur le ton que doit avoir l'innocent et l'honnête homme. Je dînai avec mon héritier et à moins qu'il ne soit un fourbe, ses lettres de ce soir comme ses discours devaient respirer le contentement qu'il avait de mon procédé. »

M. de Gaussen devait avant son départ lui enseigner le maniement du chiffre mobile en bois dont se servait notre légation dans sa correspondance avec le Gouvernement français.

Gaussen s'y prêta avec bonne grâce, et écrivit à son ministre qu'il attendait ses ordres pour rentrer en France, si on voulait bien lui en procurer les moyens, car non-seulement il n'avait reçu aucun fonds du gouvernement, mais s'était même endetté à son service par les avances qu'il avait été obligé de faire.

Verninac le desservit dans sa correspondance avec le ministre, le dépeignant comme un ami et protégé d'Armfeldt, et chose plus grave, comme ayant en secret des relations avec les émigrés, principalement avec M. d'Escars.

On ne s'occupa plus de Gaussen, qui n'étant pas rappelé formellement, fut oublié en Suède pendant la tourmente révolutionnaire.

A Stockholm, on fut extrêmement « embarrassé de l'arrivée subite, irrégulière et à ce qu'on craint dangereuse de M. de Verninac ». M. d'Escars avait fait tous ses efforts pour qu'on le retint sous un prétexte quelconque à la frontière, mais on n'osa pas suivre ce conseil et Verninac put arriver à Stockholm le 16 mai.

On expédiait à Saint-Pétesbourg un courrier annoncer cette nouvelle, et pour gagner du temps, on prenait la résolution de ne pas répondre quand M. de Gaussen ou M. de Verninac écriraient. Toutes les démarches de ce dernier étaient surveillées par la police. On ne savait pas s'il venait en qualité de chargé d'affaires ou même de ministre et on craignait quelque éclat de la part d'un homme qui passait « pour violent Jacobin, dans le genre de M. de Sémonville, refusé par la cour de Turin » (*Reventlow*, 18 mai 1792).

Verninac éprouva à son arrivée les mêmes difficultés que son prédécesseur avait eu à subir. Ayant écrit à M. de Taube auquel ses lettres de créance étaient adressées, pour lui notifier sa mission et lui demander une conférence, celui-ci, sans ouvrir la lettre, lui fit répondre qu'il n'était pas ministre d'État et qu'il ne connaissait point de chargé d'affaires de France.

Il s'adressa alors à M. de Franc qui fit semblant de croire que la lettre émanait de M. de Gaussen et la retourna à celui-ci, lui rappelant la suspension de rapports qui durait depuis le mois d'octobre 1791. (LETTRE DE VERNINAC, 22 mai 1792.)

Malgré cet accueil peu gracieux on envoya à Verninac des émissaires officieux qui lui firent entendre qu'un rapprochement avec la France, un traité de commerce et même une alliance étaient possibles, mais à condition de se prêter au sacrifice de quelques millions.

Verninac indiquait à son gouvernement que c'était à ce prix qu'on pourrait détacher la Suède de nos ennemis, et priait Dumouriez d'étudier ces bases.

Verninac eut le bon esprit d'éviter le soupçon qu'il travaillait à exciter des troubles dans le pays et le Gouvernement russe s'étant montré indifférent à sa présence, il s'engagea des négociations secrètes par l'entremise de tiers. M. de Verninac voyait ouvertement M. de Staël : « On a ricané sur cela au commencement. On a dit que M. de Staël se trouvait sous la férule de Mme de Staël, et que celle-là lui enjoignant dans ses lettres il n'osait s'en dispenser. »

Mais M. de Staël était trop timide pour voir si souvent M. Verninac s'il n'avait eu l'assentiment du Régent.

Celui-ci commençait à s'éloigner des émigrés. MM. de Bouillé à qui le feu roi avait donné des places au service de la Suède recevaient leur congé sans l'avoir demandé. M. d'Escars n'était plus invité à Drottningholm ni à la cour. Cependant Saint-Priest l'était encore, peut-être seulement à cause de ses attaches avec l'Impératrice de Russie (*Reventlow*, 19 juin).

Le Régent disait « qu'un chacun avait assez à faire chez

soi-même pour ne pas embrasser une cause aussi éloignée, quelque part qu'on put prendre personnellement à la situation affligeante de la maison de Bourbon ».

Verninac, pour éclairer son ministre, lui faisait un tableau de l'état de la Suède.

Il y avait trouvé le Régent moins bien disposé qu'il ne s'y attendait. Ce prince « ne suivait pas les affaires de la contre-révolution avec la même ardeur que le feu roi, mais... il inclinait assez ouvertement pour elle »; de plus, il recevait de la czarine un subside annuel de douze cent mille livres qui établissait « entre eux la double circonstance d'ascendant et de sujétion naturelle entre celui qui reçoit et celui qui donne ». Ces raisons firent que Verninac n'eut pas tout le succès qu'il comptait avoir. En effet, il n'était pas considéré comme l'envoyé de Louis XVI, mais comme celui de l'Assemblée, et la cour de Suède, royaliste de sentiments, le traitait en conséquence. On l'accusait de venir avec 4 millions pour bouleverser la Suède et faire assassiner le Régent. Les émigrés représentés par d'Escars et Saint-Priest aidés par la faction russe entretenaient cette hostilité contre lui. Verninac essaya aussitôt de se lier avec le parti le plus avancé, qui bientôt eut l'oreille du Régent.

Il trouvait que ce prince avait « l'esprit juste, le sens droit et le caractère loyal » et essaya de lui démontrer qu'il devait se détacher de la Russie qui pouvait l'entraîner dans des guerres inutiles et dangereuses, et dont la politique envahissante en Pologne devait donner à réfléchir à ses voisins. De plus, la convention hostile faite contre la France par le feu roi ne pouvait qu'amener la Suède à faire « en pure perte une forte consommation d'hommes et d'argent » qui ne servirait qu'à la Russie qui voulait lancer l'Europe dans une guerre générale pour « faire avancer d'un nouveau pas son système oriental ». Ces arguments étaient bien choisis, la Suède comprit vite qu'elle n'avait aucun intérêt à l'affaiblissement de la France et au développement de la Russie. Ses traditions la portaient d'ailleurs vers nous et contre les Russes.

Le duc de Sudermanie était « un homme d'une bravoure éprouvée mais dépourvu d'intelligence et d'énergie »[1].

Quelques années après, Bernstorff nous dépeint dans sa correspondance, le duc Régent, comme faible, inconséquent, toujours vacillant et d'une nullité notoire.

Malgré cela, grâce peut-être aussi à ses conseillers, le duc de Sudermanie devait gouverner avec sagesse et habileté. Son esprit pondéré ne voulut pas engager la Suède dans des aventures sans profit en continuant les projets de son frère Gustave III.

Du reste l'attitude des anciens favoris était bien faite pour l'engager à se séparer de leur politique.

La lenteur avec laquelle on procédait au châtiment des assassins de Gustave III irritait ses amis.

M. de Franck, le général de Taube, M. d'Armfeldt surtout, ne cachaient pas leur mécontentement. Ce dernier traitait dans ses conversations le Régent de « jacobin ».

Le règne des anciens favoris de Gustave était visiblement terminé et on s'attendait à les voir bientôt céder la place à d'autres.

Celui qui s'annonçait comme devant avoir une influence prépondérante était le baron de Reuterholm, que le duc venait de rappeler d'Italie pour lui donner la place de président de la Chambre de Révision laissée vacante par la mort civile de M. de Munck.

Peu après, M. de Francq cédait la place de Grand Chancelier à l'ancien sénateur Frédéric Sparre, et M. d'Engström était nommé chancelier de la Cour. Tous deux étaient très anti-russes.

Le Régent, pour se concilier l'esprit du public, accorda à la presse une large liberté qui mécontenta tout un parti qui y voyait « une production de jacobinisme ».

Peu à peu, le Régent se débarrassait de tous les hommes qui sous le règne passé jouissaient d'un crédit presque illimité : aucun d'eux n'avait d'ailleurs un mérite réel qui pût le sou-

1. Lavisse et Rambaud, IX, 742.

tenir, la faveur seule leur ayant fait confier les hautes charges qu'ils occupaient. Leur conduite passée n'était pas sans reproche et on en trouvait chaque jour de nouvelles preuves dans les papiers que le Roi n'avait pas eu le temps de détruire.

On accusait déjà d'Armfeldt de vouloir renverser la Régence et le Duc songeait sérieusement à l'éloigner de Suède sans le disgracier positivement.

D'Armfeldt, et les autres principaux favoris s'étaient retirés en congé dans leurs terres ou en voyage et ne laissaient pas que de vilipender le nouveau gouvernement.

On avait songé à nommer d'Armfeldt gouverneur de la Poméranie, mais le Régent désirait lui donner un poste encore plus éloigné, qui fut trouvé peu après dans l'ambassade de Naples.

Le Régent n'appela plus que pour la forme les anciens conseillers de la Régence, et son principal objet d'animadversion devint le baron d'Armfeldt à qui il commença par ôter le commandement des gardes blanches. Il cherchait à l'amener à abandonner le Gouvernement de Stockholm ; ce qui eut lieu après.

Deux partis divisaient la Suède.

Le principal était composé de la très grande majorité de la noblesse et de la classe la plus aisée des autres ordres.

Le second, appelé parti Gustavien, comprenait les amis du feu roi et le bas peuple ; les membres de ce parti sont, disait Verninac, « les soutiens du despotisme ».

Ce parti en perdant le roi avait perdu son influence, et son importance diminuait rapidement.

Le premier parti qu'on appelait du « Parlement » était celui du Régent et avait des tendances nettement libérales. Toutefois, l'ancien ministère étant encore au pouvoir, les tendances nouvelles ne pouvaient pas encore se faire jour.

A la mort de Gustave III, la population de la Suède était estimée à environ 2.700.000 âmes.

La dette se montait à plus de 200 millions de francs, par conséquent était énorme pour l'époque et par rapport à la

population et aux ressources de la Suède. Ce pays tirait une vingtaine de millions à peine de l'impôt et des monopoles. On estimait que sur le pied de guerre, la Suède pouvait mettre en ligne 50 à 55.000 hommes. La flotte en 1792 comptait 16 vaisseaux de ligne, plus la flottille comprenant environ 300 petits bâtiments.

La Suède était très obérée par suite de l'administration du feu roi : il avait avoué à la diète 60 millions de déficit et le secours de l'Etranger était nécessaire pour relever les finances. Le mal était sans doute même plus profond qu'on ne le disait.

Les fortunes privées avaient également beaucoup souffert et la politique économique du roi avait été aussi funeste à son pays que sa politique extérieure.

Un protectionnisme mal compris avait fait monter le coût de l'existence, le numéraire disparu était remplacé par un papier monnaie déprécié qui perdait 16 °/o.

« L'armée est sur un pied respectable, composée d'hommes braves, robustes, et qui presque tous se sont mesurés avec l'ennemi. Les officiers ont pour eux l'expérience de la dernière guerre. Ils sont généralement mécontents, n'ayant reçu depuis deux ans, par une suite de la détresse des finances, qu'une portion extrêmement modique de leurs appointements. Aussi une grande partie d'entre eux désirerait-elle du service en France, et déjà il m'a été fait à cet égard des propositions auxquelles je n'ai pu répondre faute d'instructions. »

La flotte était en très bon état, mais ne comprenait que 16 vaisseaux de ligne.

Le Régent dans ces circonstances devait chercher à prévenir tout mouvement intérieur et à vivre en bonne intelligence avec les puissances étrangères. Il lui importait surtout de ménager la Russie à cause de son voisinage immédiat. Il passait d'ailleurs pour avoir de l'ascendant sur Catherine II, ce qui pouvait faciliter les bons rapports des deux puissances (*Verninac*, 9 juin 1792).

Le duc Régent, « homme d'une probité sûre et d'une grande

loyauté, était personnellement bien disposé pour la France » (*Verninac*, 22 mai 1792). Son sentiment de la justice et les intérêts de la Suède le disposaient à ne pas se mettre au rang des ennemis de la France.

Mais sa faveur devait être provoquée par de bons offices, et il ne voulait pas s'exposer gratuitement au mécontentement de la Russie. On pouvait compter qu'il s'abstiendrait de nous combattre, et rien de plus, sans reconnaître la constitution française ni recevoir nos ministres.

Verninac conseillait de faire le nécessaire pour concilier à la France la bienveillance du Régent.

Les Suédois étaient mécontents du traité qui les liait avec la Russie et les mettait dans sa dépendance.

La France comptait sur la Turquie et les affaires de la Pologne pour détourner des siennes l'attention de Catherine II pendant que nous réglerions nos différents avec l'Autriche.

La Suède aussi pouvait être utile pour faire une diversion.

De plus, si elle reconnaissait notre constitution, cet exemple ne serait pas sans profit pour nos affaires.

Ces raisons, et d'autres encore, militaient pour engager à continuer à l'égard de la Suède la politique traditionnelle de la France : Verninac en était un chaud partisan.

Les émigrés, M. d'Escars, le chevalier de Coral, ministre d'Espagne, faisaient tous leurs efforts pour faire échouer sa mission (*Verninac*, lettre du 29 mai 1792).

Verninac, tout en n'étant pas reconnu officiellement, continuait à informer son gouvernement et négociait avec des amis du Régent.

La tâche était ardue, car recevant un subside de 1.200.000 livres de la Russie, la cour était dans sa dépendance et dévouée à ses intérêts.

Verninac avait de fréquentes entrevues avec M. de Staël et M. de Bonde [1] qui servaient d'intermédiaires entre lui et le Régent.

1. De Bonde appartenait à la secte des Illuminés.

M. de Reuterholm leur ami, les appuyait et endoctrinait le Régent. M. de Staël faisait tous ses efforts pour combattre dans l'esprit du duc la prévention que faisaient naître les événements qui se passaient en France.

On s'étonnait du crédit que M. de Staël avait sur l'esprit du Régent. Il avait « de tout temps passé pour un homme fort borné, et le démocratisme dans lequel il donne actuellement ne cadre réellement pas même avec ses talents » (*Lettre de Reventlow*, ministre de Danemark à Stockholm, 28 décembre 1792).

Les ministres étrangers à Stockholm blâmèrent hautement le Régent; les plus bienveillants déploraient sa faiblesse extraordinaire à tolérer le séjour de Verninac en Suède et surtout de négocier avec lui en secret comme le bruit en courait (*Lettre de Reventlow* à M. de Bernstorff, 25 septembre 1792).

Le Régent craignait de perdre les subsides de la Russie, et de mécontenter l'Autriche et la Prusse s'il recevait les lettres de créance de l'agent du Gouvernement français. Sans faire d'éclat, le prince resta donc dans l'expectative, tout en témoignant de sa bonne volonté envers la France en remettant en vigueur la Convention de 1784 pour son commerce, tandis que Gustave III avait proscrit notre pavillon de ses ports. Le Régent fit savoir officieusement qu'il éluderait l'obligation de la Suède de fournir 15.000 hommes à l'armée contre-révolutionnaire qui devait envahir la France; il devait même négocier avec Pétersbourg pour faire tomber la clause du traité qui lui interdisait de reconnaître le nouveau Gouvernement français. Le « parti patriote » travaillait à la disgrâce des ministres de Gustave III, et à reconquérir les libertés suédoises. Verninac l'encourageait à chercher un appui dans la France, et voulait vaincre les hésitations du Régent.

Le Régent avait écarté des affaires, en les mettant en congé, d'Armfeldt et le baron de Taube, ministre des Affaires étrangères, favoris de Gustave III et dévoués à la cause des princes.

Il faisait savoir à la Russie que ses troupes ne marcheraient pas contre la France ainsi que le projetait Gustave III (*Verninac*, 1er juin 1792).

Il demandait à Catherine de ne pas exiger l'exécution des articles secrets du traité que le Roi avait signé avec la Russie au mois d'octobre précédent.

L'opinion nationale l'encourageait dans cette voie : le commerce suédois faisait des affaires considérables avec la France et ne voulait pas voir tarir cette source de profits.

La marine marchande avait besoin des ports français pour échapper aux poursuites des corsaires barbaresques dans la Méditerranée, la Suède étant en rupture ouverte avec ces puissances.

Ces considérations amenèrent donc le Régent à faire un premier pas vers la France, et il donna l'ordre de reconnaître son pavillon national dans les ports suédois (*Lettre de Verninac*, du 5 juin).

Poussant plus loin ses projets, le Régent se fit présenter Verninac comme simple particulier, et comme par hasard, au camp où se faisaient des manœuvres.

Dans cette entrevue le Régent déclara que « sans entrer dans la discussion des principes que nous avions adoptés, respectant l'indépendance des autres peuples comme il voulait que l'on respectât celle de la Suède, il était personnellement résolu à se retrancher dans une ligne exacte de neutralité, mais que des engagements qu'il avait trouvés tout formés et des considérations majeures ne lui permettaient pas de s'abandonner ouvertement à ses affections et principes dans cette circonstance » (*Lettre de Verninac* du 26 juin 1792).

Il ne pouvait reconnaître officiellement le ministre français tant que Catherine II ne l'aurait pas dégagé du pacte conclu contre la France pour y rétablir l'ancien Gouvernement monarchique et défendant de recevoir aucune communication du Gouvernement constitutionnel. On attendait donc avec impatience la réponse de l'Impératrice aux ouvertures qu'avait faites en ce sens le Régent.

Toutefois, la tournure que prenaient les événements intérieurs de la France était bien faite pour inspirer de la réserve, voir même de l'inquiétude aux Suédois. Le désordre augmentant, leur représentant, Bergstedt, chargé d'affaires de Suède à Paris, avait saisi le prétexte de la belle saison pour demander ses passeports en vue d'un voyage en Angleterre et en Hollande, et avait laissé le soin des affaires aux consuls de Suède (Lettre du 2 juin).

L'ambassadrice de Suède, de son côté, demandait ses passeports pour la Suisse (5 juin 1792).

Malheureusement, Mme de Staël ne profita pas immédiatement de ce passeport, et, restant à Paris, elle continua à intriguer, si bien qu'elle se trouva fort compromise par des lettres d'elle trouvées dans le portefeuille de M. de Narbonne.

Mme de Staël, à partir du 10 août, avait caché à l'ambassade MM. de Narbonne et de Montmorency et avait eu à subir plusieurs perquisitions.

La journée du 10 août, l'avait décidée à se retirer chez son père en Suisse. On tenait fort à ménager la Suède et Mme de Staël bénéficia de ces dispositions pour échapper aux suites de ses imprudences. Son mari avait été le plus ferme appui de la France et avait dirigé toute la négociation avec le Régent ; Verninac sans lui n'aurait rien pu faire.

Elle put donc s'en aller pour se mettre elle-même en sûreté. Elle quitta Paris le 2 septembre avec un passeport en règle [1].

Arrêtée aux barrières, elle fut conduite par le peuple à l'Hôtel de ville et devant Robespierre. Manuel répondit d'elle, la ramena à l'ambassade et elle put partir le lendemain accompagnée par Tallien. Elle gagna sa propriété de Coppet où elle cacha quelques amis sous des noms suédois. Elle favorisait la sortie des fugitifs de France en leur faisant donner des passeports demandés par des Suisses à leur gouvernement et portant des signalements permettant de pratiquer cette supercherie.

1. CH. BAILLE. *Notes sur le baron de Staël*, p. 10.

Verninac avait compté sur un changement de ministère, qui, éloignant du pouvoir les Gustaviens, aurait été favorable à la France et à ses projets de rapprochements. Ce changement se produisit le 16 juillet, et le Régent nomma à la place de chancelier d'État, le baron de Sparre, et M. d'Engström à celle de chancelier à la Cour.

La première de ces places, un des grands offices de la Couronne, n'avait pas été conférée depuis le règne de Charles XI.

M. de Sparre était un homme de soixante ans, d'un sens droit et d'une probité parfaite.

Il avait jadis déjà dirigé les affaires étrangères.

Ces nouveaux ministres qui remplaçaient de Taube et de Franc étaient favorables à la France.

Vers la même époque, le baron d'Armfeldt partait pour Berlin, et bientôt, après s'être vu refuser le gouvernement de la Poméranie suédoise, était nommé ambassadeur de Suède à Naples, sorte d'exil honorable et déguisé par lequel on voulait l'éloigner suffisamment pour qu'il ne pût avoir aucune part à la marche des affaires de son pays (*Verninac*, lettre du 11 septembre 1792).

La santé du jeune roi était mauvaise, il avait des maux de nerfs violents, qui occasionnaient des crispations, des rires et des pleurs désordonnés, qui le rendaient inhabile à prendre les amusements de son âge et lui donnaient un air embarrassé, il commençait des phrases sans pouvoir les finir (*Lettre de Reventlow*, 19 octobre 1792).

On pensait que le jeune prince serait incapable de régner et on conseillait au Régent de ceindre la couronne.

Ces événements semblaient devoir faciliter la reprise des relations amicales avec la France.

L'obstacle venait de la Russie. Catherine qui voulait tenir la Suède asservie à sa domination requit impérieusement l'exécution des engagements souscrits par Gustave III. L'ambassadeur de Russie se permit même de faire des observations à la cour de Suède, parce que des familiers du Régent voyaient amicalement Verninac.

Le Régent était fort embarrassé et décida d'attendre les événements sans prendre de parti.

L'état de discorde et de division qui s'accentuait en France, l'encourageait encore à conserver une attitude réservée et prudente. Les premiers combats livrés par l'armée française avaient été malheureux, et on se demandait quel sort était réservé à nos armes (juillet 1792).

Le Régent craignait également en traitant avec les Français de s'exposer au blâme de presque toutes les cours. Les subsides payés par Catherine pesaient dans la balance; de plus, le traité avec l'impératrice dispensait la Suède d'entretenir ses forces militaires sur un pied considérable.

Le Régent désirait le départ de Verninac pour échapper à ces sollicitations désagréables.

La journée du 10 août venait de porter à son comble l'exaspération des cours étrangères, et les rois voulaient écraser l'hydre révolutionnaire. La Suède en prolongeant plus longtemps ses négociations trop connues avec Verninac, craignait de se mettre dans une situation délicate et fausse.

Catherine invoquait le traité d'alliance pour exiger le renvoi de Verninac: n'avait-elle pas renvoyé elle-même M. Genest, l'envoyé français [1] ?

Son ambassadeur était autorisé en cas de refus à parler de rupture avec la Suède. Le Régent invita donc secrètement Verninac à annoncer qu'il avait reçu de France, l'ordre de se retirer, ce qu'il fit pour avoir l'honneur d'une retraite qu'on voulait forcer (Lettre du 11 septembre 1792).

Malgré cette mesure dictée par la prudence, le Gouvernement suédois n'était pas hostile à la France ni à son ambassadeur.

Le baron de Staël leur servait d'intermédiaire, et il vint

1. Edmond Genest, secrétaire d'ambassade, chargé d'affaires en Russie à la fin de 1789. Dès septembre 1791, le ministre russe d'Osterman lui avait fait entendre que vu les événements de France il ferait mieux de ne pas reparaître à la cour. Genest demeura cependant à Pétersbourg pour renseigner son gouvernement, mais le cabinet russe lui remit ses passeports le 19 juillet 1792 et il dut partir.

déclarer à notre envoyé que la Suède se décidait pour nous, mais qu'elle était forcée de le faire avec des ménagements; elle ne nous ferait pas la guerre et se sentait encline à reconnaître le nouveau gouvernement, mais elle demandait à l'Assemblée nationale de ne pas exiger « que par une condescendance qui lui importe peu, la Suède s'expose à une ruine certaine » jusqu'à ce que, forte de l'appui de la France, elle le puisse faire sans danger.

Le Régent proposait de traiter pour arriver à une alliance défensive avec la France.

Verninac fut reçu secrètement par le Régent qui l'assura qu'il ne ferait rien contre la France avant que son gouvernement ne lui ait fait connaître sa détermination sur le projet d'alliance et de subsides et que les négociations interrompues à Stockholm pourraient se reprendre plus utilement en France. Il enverrait à Paris une personne revêtue de sa confiance illimitée (M. de Staël) presqu'en même temps que Verninac. Il ajouta « qu'il désirait de tout cœur que les liens d'amitié formés entre la France et la Suède dès le temps de François Ier et rarement rompus depuis, se renouassent plus fortement que jamais » (Verninac, *Lettre du* 18 septembre 1792).

Verninac allait donc partir lorsqu'il reçut de son ministre une lettre lui donnant le titre de ministre plénipotentiaire et des instructions qui le contraignaient à rester.

Verninac avait ordre de demander au Régent si la Suède comptait confirmer la convention commerciale provisoire de 1784, et quels étaient les articles qu'on pourrait en soustraire ou y ajouter.

Le Régent lui répondit qu'il était disposé à accueillir favorablement cette demande et à donner satisfaction à la France dans une large mesure en faisant un traité de commerce sur les bases arrêtées en 1784 et en 1741, augmentées d'articles additionnels qui résoudraient en faveur de la France les difficultés qu'avait soulevé l'interprétation de ces conventions.

Verninac demanda aussi quels seraient les secours que la Suède fournirait à la France et ceux qu'elle exigerait d'elle ?

Le prince fit savoir qu'il était disposé à mettre 20.000 hom-

mes de troupes, ou dix vaisseaux et frégates, au choix, à la disposition de la France.

Celle-ci, soit en troupes, soit en vaisseaux, devait fournir un secours d'un tiers plus fort.

Pour les subsides, le Régent demandait 16 millions. Le Régent devenait de plus en plus favorable à la France du moment qu'il la voyait disposée à traiter sur des bases sérieuses, et décidée à dédommager la Suède de ce que sa brouille avec la Russie allait lui faire perdre (*Lettre de Verninac*, 25 septembre 1792).

La Suède voulait trouver un dédommagement à la perte de ces avantages si elle traitait avec la France.

De plus, rompre les engagements pris avec la Russie n'était pas sans péril, vu le caractère violent de l'Impératrice. On voulait une juste indemnité de ce risque.

Enfin, pour être redoutable, la Suède avait besoin de rétablir sa flotte bien diminuée par les pertes de la dernière guerre. Il lui fallait au moins dix vaisseaux nouveaux. Elle comptait donc sur le secours pécuniaire de la France, non pour vendre son amitié, mais parce que sa situation ne lui permettait pas d'abandonner gratuitement le secours et l'alliance de la Russie, et que, pour être efficace, l'alliance de la Suède devait être accompagnée par le versement secret de 16 millions, échelonné en quelques années.

Cette somme si considérable qu'elle puisse paraître à première vue, n'était pas excessive si l'on songe que, de 1785 à 1789, la France avait donné 21 millions à la Suède. Si ces bases étaient acceptées, le Régent se déclarait prêt à faire un traité d'alliance défensive avec la France; à refuser de s'allier à ses ennemis et à fournir des armes et des munitions aux armées françaises où les officiers suédois se seraient vus autorisés à prendre du service.

Cette alliance aurait eu l'avantage d'empêcher la Russie de distraire ses soldats de sa défense et de les envoyer combattre contre la France.

En renforçant ses troupes de Poméranie, la Suède pouvait aussi donner de sérieuses inquiétudes à la Prusse.

Enfin, l'ostracisme dans lequel l'Europe laissait la France nouvelle aurait été rompu.

Verninac faisait valoir ces considérations auprès de son gouvernement et se montrait favorable à la conclusion d'un pareil traité (Lettre du 3 août 1792).

On décida que ces bases seraient adoptées pour la négociation, qui par prudence se poursuivrait à Paris, ce qui en outre accélérerait le terme des pourparlers.

Il était convenu que le Régent enverrait à Paris M. de Staël, muni de pleins pouvoirs, et que Verninac reviendrait en France pour mener à bien le traité dont il avait discuté les préliminaires.

En effet, à Stockholm on était soumis à la surveillance et exposé aux interventions hostiles des ministres étrangers, principalement ceux de Russie, d'Autriche, de Prusse et d'Espagne. Les émigrés eux-mêmes s'en mêlaient, et M. d'Escars, s'autorisant du manifeste du Prince de Brunswick, avait demandé le renvoi de Verninac.

Le Régent, sans refuser positivement, fit répondre que M. Verninac n'ayant pas été reconnu officiellement, n'était qu'un simple étranger, et que rien dans sa conduite n'autorisait à son égard la mesure rigoureuse que l'on réclamait. Pour éviter à l'avenir le retour de semblables interventions, le Régent accentua son attitude à l'égard des Emigrés en rappelant en Suède le comte d'Oxenstierna, son envoyé à Coblentz, mesure qui devait précéder ou même provoquer le départ de d'Escars.

Le Régent insistait toutefois auprès de Verninac sur la nécessité de son départ pour le tirer d'embarras : celui-ci se mit donc en route le 28 septembre pour se rendre à Gothembourg ; il s'y embarqua pour Londres, où il arriva le 15 octobre. M. de Gaussen notait ainsi le départ de Verninac dans son journal : « Jeudi 27 (septembre 1792). Au moment où on s'y attendait le moins, quoique la chose eut été annoncée plusieurs fois, partit enfin M. de Verninac, mais il annonça qu'il serait de retour au mois de décembre. Je me serais attendu, après la manière dont je m'étais comporté avec lui quand il

était venu de la manière la plus singulière et la plus injuste me priver de ma place, je me serais attendu, dis-je, qu'il me verrait avant son départ. J'ignore les raisons qui lui en ont empêché. Je ne veux pas croire qu'il a peut-être justifié cette malhonnêteté à mon égard en me donnant des torts, je me justifierais bien vite. Le temps nous éclaircira tous ces faits. »

De Staël devait partir pour Hambourg huit jours après, et là, attendre pour se rendre à Paris un avis de Verninac lui annonçant que le Conseil Exécutif était prêt à donner suite aux négociations entamées.

La France n'était plus représentée à Stockholm que par M. Gummer, notre vice-consul. C'était un jeune suédois, homme « très honnête, et très attaché à la Révolution Française », qui avait donné des preuves de son zèle et de son patriotisme.

Verninac avait emporté avec lui les archives et le chiffre de la légation.

A côté de Gummer, nous avions à Gothembourg, Delisle, consul général de France, intelligent et actif, qui, plus tard, devait jouer un rôle important dans les relations entre les deux pays.

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE 1793 ENTRE LA FRANCE ET LA SUÈDE

La situation du Régent était très délicate. La mort du Roi avait mis la nation en fermentation et on réclamait des libertés que le duc aurait assez volontiers accordées. Mais il craignait de provoquer ainsi l'intervention des Russes qui d'après leur traité devaient défendre la constitution de Gustave III.

Le Régent avait donc à craindre une révolution ou une invasion.

Il y eut des émeutes assez graves : le palais du duc fut envahi par la foule et seule, la fidélité de l'armée préserva le gouvernement d'un bouleversement complet.

Les principes populaires de la Révolution Française gagnaient du terrain en Suède comme partout, et il s'était formé un puissant parti démocratique qui s'augmentait tous les jours et était déjà le plus répandu de ceux qui divisaient la Suède.

Les partisans du feu roi s'y joignaient, les uns par conviction, les autres par vengeance.

Des clubs commençaient à s'établir et les principes jacobins s'y prêchaient avec plus ou moins de connaissance de cause.

Le caractère vacillant du Régent même soutenait et exaltait les espérances des révolutionnaires.

Le parti avancé se recrutait principalement parmi les marchands et les commis.

Le duc s'effrayait et les conseillers qui l'avaient engagé dans cette voie, M. de Bonde, M. d'Engström, M. de Staël surtout, voyaient leur crédit diminuer.

Les « principes français » s'étendaient de plus en plus et avec rapidité dans toutes les parties de la Suède. Il n'y avait

qu'une voix à la bourse, surtout parmi tous les jeunes négociants, marchands, commis pour souhaiter le succès des armées françaises et les revers des alliés et se féliciter du succès au moins momentané de ces vœux.

Les opinions égalitaires gagnaient la masse populaire (*Correspondance de M. de Reventlow*, 30 octobre 1792).

Au début de 1793, la fermentation était très grande et le duc crut devoir sacrifier à l'opinion publique quelques hauts fonctionnaires ou ministres dont M. de Liljesparre. M. de Reuterholm lui-même pensait à se retirer sous prétexte de soigner sa santé. C'est du reste contre lui que le mécontentement était dirigé en grande partie. Les amis de Gustave III le haïssaient car il avait contribué plus que tout autre à les faire écarter du pouvoir. Les bourgeois et les démocrates ne l'aimaient pas davantage car il passait pour un zélé aristocrate.

Outre la fermentation intérieure, une autre cause d'inquiétude existait pour le gouvernement. La Russie armait des navires et faisait quelques mouvements de troupes sur la frontière, ce qui causait une alarme véritable à Stockholm.

Les Suédois renforcèrent immédiatement leurs troupes de couverture pour être prêts à toute surprise. Cette mesure servit en même temps au Régent pour éloigner de la capitale certains officiers qu'il aimait mieux n'y point voir (février 1793).

Les ministres étrangers à Stockholm furent fort scandalisés de l'insensibilité avec laquelle le Régent apprit la mort de Louis XVI ; il se refusa même de décommander un bal qu'on donnait à la Cour. Le Régent laissait paraître d'ailleurs des marques visibles de ses tendances à se rapprocher du nouveau Gouvernement français ; n'osant pas encore refuser catégoriquement à l'Empire le contingent de troupes que devait fournir la Poméranie, il ne l'avait pas donné en nature, mais seulement promis en argent, s'ingéniant à trouver des moyens de ne pas le payer (*Lettre de Reventlow*, 12 février 1793).

La Russie excitait de toutes ses forces l'Europe contre la République Française, à laquelle elle ne ménageait pas les vexations ni les provocations, espérant l'amener à une déclaration de guerre qui aurait permis à l'Impératrice d'exiger

au nom des traités l'aide de la Suède et du Danemark (*Lettre de Delisle*, 16 mars 1793).

Notre ministre des Affaires Étrangères, Dumouriez, s'empressa de demander à la Suède sa neutralité dans le conflit qui allait mettre la France aux prises avec l'Europe.

La Suède et le Danemark qui étaient à peu près les seuls pays neutres de l'Europe en retiraient de grands profits pour leur commerce.

En mars 1793, la Suède se décida à un armement de mer considérable et incita le Danemark à suivre son exemple pour protéger la neutralité de la Baltique. Ce pays ayant les mêmes intérêts à défendre, accueillit assez favorablement ces insinuations. Seule, la question de dépense le faisait hésiter ; de plus, le Danemark ne nourrissait pas les mêmes sentiments favorables pour les Français que professait la Suède dont l'attitude trahissait décidément les sympathies.

La France d'ailleurs était victorieuse en Hollande et ses succès devaient donner plus de prix à son amitié. M. de Staël venait de recevoir l'ordre de se rendre à Paris et le bruit courait que c'était pour y conclure une alliance dont le prix serait un subside de 6 millions de livres pour la Suède (*Lettre de Reventlow*, 29 mars 1793).

Le Gouvernement suédois cachait ses sentiments et ne manquait pas de rassurer les autres cours sur ses intentions en allant même jusqu'à prétendre, — ce que personne ne crut d'ailleurs, — que ses armements étaient destinés à empêcher les corsaires français de troubler le commerce de la Baltique.

Mais ce fameux armement n'allait pas vite ; il était même plutôt théorique que pratique, car on comptait le faire avec de l'argent français qu'on ne voyait pas arriver. Les échecs éprouvés par les Français à cette époque diminuèrent aussi l'ardeur du Régent en leur faveur. Il tirait des subsides de la Russie et voulait en obtenir également de la France : sa situation était fausse et équivoque. On prétendait pour calmer les réclamations russes avoir envoyé à M. de Staël la défense d'aller à Paris, mais que cette lettre l'avait manqué et était arrivée trop tard pour empêcher son départ. Comme il fallait

tout prévoir, M. de Fersen devait aller immédiatement à Paris, si comme les cours l'espéraient, il se faisait un revirement favorable en faveur de la Reine et du jeune Louis XVII, les attaches de Fersen avec l'ancienne cour devant en faire un ambassadeur agréable.

L'Angleterre de son côté ne restait pas inactive, et avec son despotisme accoutumé affichait auprès de la Suède et du Danemark des prétentions « exagérés et injustes » qui faisaient voir à ces deux pays la nécessité de s'unir pour y résister et sauvegarder leur dignité et leur intérêt.

L'Angleterre déclarait le blocus fictif de tous les ports français et défendait d'y transporter en outre des objets considérés comme contrebande de guerre, toute espèce de comestibles. La Russie appuya les demandes de l'Angleterre en invoquant le traité qu'elle avait passé avec Gustave III. Mais M. de Sparre fit convenir l'ambassadeur russe, M. de Stackelberg, que rien dans ce traité n'avait la moindre relation avec l'affaire dont il s'agissait.

L'Autriche, la Prusse appuyaient les prétentions anglaises, n'ayant pas à en souffrir et pouvant même en tirer quelque avantage pour leur cause.

Ces procédés despotiques froissèrent profondément les Suédois et les Danois. Toutefois les forces de la coalition étaient telles qu'on ne pouvait pas songer à lutter contre elles avec avantage, mais la Suède était décidée de ne céder qu'à la violence (*Lettre de Reventlow*, 23 avril 1793).

La Suède se décida à se déclarer neutre dans la guerre qui se déroulait, et le roi rendit une ordonnance en ce sens le 23 avril 1793, ce qui scandalisa fort les ambassadeurs des puissances monarchiques qui trouvaient que la Suède montrait de la partialité pour les « rebelles français ».

Cette résolution valut au Régent force menaces de la part de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse.

La Russie menaçait de faire croiser 25 vaisseaux de ligne et un nombre proportionné de frégates dans la Baltique et la mer du Nord « pour empêcher conjointement avec la flotte « anglaise toute espèce d'approvisionnement destiné pour la

« France » (Déclaration du ministre de Russie à Stockholm, remise au Régent le 14 août 1793). En réalité, la Russie n'envoya que 9 vaisseaux, qui, après une courte croisière, rentrèrent sans avoir rien fait et ayant manqué leur but d'intimidation.

Verninac voyait un grand avantage à avoir un allié dans le Nord, de contenir la Russie pour l'empêcher d'envoyer des troupes en Allemagne. De plus, la possession de la Poméranie permettait à la Suède de faire, s'il devenait utile, une diversion contre la Prusse ; enfin cet allié pourrait fournir à notre marine et à nos armées des officiers qui avaient déjà vu l'ennemi et possédaient l'expérience de plusieurs campagnes.

Nos armées, et surtout notre marine manquaient alors de chefs expérimentés, l'émigration ayant fait de nombreux vides dans les rangs des officiers. Les patriotes avaient le zèle et la fougue de leurs convictions, mais ne savaient rien du métier militaire.

On avait en France une haute idée des qualités militaires des Suédois, car on n'oubliait pas la conduite courageuse et les talents de ceux qui avaient servi dans nos armées et surtout dans nos escadres.

Verninac trouva donc un accueil favorable lorsqu'il vint demander au gouvernement de conclure le traité dont il avait jeté les bases en Suède.

Le Conseil Exécutif provisoire adopta « provisoirement » le traité d'alliance avec la nation suédoise dans sa délibération du 13 mai 1793, et chargea le ministre des Affaires Etrangères de « donner au baron de Staël, ministre de Suède, les paroles et promesses convenables et propres à accélérer la conclusion », ordonnant néanmoins au ministre de soumettre le projet à l'approbation du Comité de Salut-Public. Celui-ci, après avoir discuté pendant plusieurs séances, adopta le projet, et permit au Conseil Exécutif d'entrer en négociations avec le Gouvernement suédois et d'employer à son égard les titres en usage dans cette Cour (16 mai 1793).

Le ministre Lebrun-Tondu qui avait succédé à Dumouriez, s'engagea le 17 mai envers la Suède à payer à Staël ou à tout

autre chargé de pouvoirs du Roi de Suède, la somme de dix millions de livres tournois en espèces à la signature du traité.

Revenu à Paris en mars 1793 pour ces négociations, de Staël trouva cette ville en pleine effervescence. Il essaya d'abord de se concilier la faveur populaire par un don de 3.000 francs aux pauvres de la Section de la Croix-Rouge dans laquelle était situé son hôtel de la rue du Bac (n° 476).

Il négocia rapidement le traité qu'il avait à cœur de conclure et obtint au mois de mai l'assentiment du Comité de Salut-Public.

Sa mission était accomplie et le séjour de Paris n'avait aucun agrément dans cette période de terreur.

La légation de Suède jugea donc prudent de quitter Paris, et Staël demanda ses passeports le 8 mai pour aller en Suisse.

Ce passeport indique que le baron Staël de Holstein avait 44 ans, que sa taille était de 5 pieds 6 pouces, ses cheveux et sourcils cendrés, son front dégarni, ses yeux bleus, sa bouche grande, le menton rond et le visage plein.

Les révolutionnaires semblaient vouloir se dévorer entre eux jusqu'au dernier.

La sécurité ne régnait plus nulle part ni pour personne.

La trahison de Dumouriez avait amené la chute de la Gironde dont il était l'homme, et même plus, le bras droit.

La Commune sapait la Convention.

Dans le Comité de Salut-Public, véritable dictature, la Montagne dominait; l'ancien comité composé de 25 membres avait été remplacé par neuf Montagnards (6 août 1792).

La lutte avait commencé entre Danton et la Gironde. Celle-ci alors, voulut mettre Marat en accusation : il fut acquitté. Elle est accusée de toute part, elle commence à trembler en voyant qu'on lui réserve le sort qu'elle a fait subir à Louis XVI.

La Gironde tente un dernier effort pour se sauver et établit la commission des douze. Mais il est trop tard : la Montagne tient les départements par les commissions qu'elle y a envoyés. Les ministres sont soumis à sa surveillance, elle arrête leurs courriers, décachète leurs lettres.

Puis c'est le coup d'État du 31 mai, le Comité Révolution-

naire fait assiéger l'Assemblée pendant trois jours et obtient sa capitulation. Menacée par les piques, elle rend les décrets ordonnant l'arrestation des ministres Clavière et Lebrun.

Le Comité avait déjà lancé un mandat d'arrêt contre celui-ci dès le 31 mai. Le 4 juin on l'arrête.

Chose curieuse, les ministres sont accusés mais non destitués ; Lebrun prisonnier reçoit du Comité l'ordre de continuer ses fonctions de ministre et d'expédier les affaires courantes : c'est lui qui le 15 juin nomme Grouvelle ministre à Copenhague.

La Convention lui donna Deforgues pour successeur (21 juin 1793).

Le 5 septembre, Billaud-Varennes demanda la tête de Lebrun gardé à vue chez lui rue d'Enfer. Il parvint à s'échapper (9 septembre), mais bientôt il fut arrêté (24 décembre) et exécuté (27 décembre) : son seul crime était d'appartenir au parti des vaincus, d'être le protégé des Girondins.

Le projet de traité avait été signé le 18 mai par Lebrun et adressé au Régent par son ambassadeur ; on conférait à Verninac des pleins pouvoirs pour accepter et souscrire ce traité (19 juin).

Le Comité de Salut-Public ayant approuvé l'envoi de Verninac en Suède, on pressait son départ (17 juin).

On avait nommé (28 mai) Étienne-Xavier Aubriet secrétaire de la légation de France en Suède et celui-ci se rendit au Havre pour attendre une occasion de passer à son poste.

Quant à la légation suédoise, elle avait quitté Paris, y laissant seulement M. Gambs, son aumônier, pour garder les registres [1].

1. La chapelle de l'ambassade de Suède était la seule église luthérienne de Paris, aussi ses registres avaient-ils une importance considérable servant d'Etat Civil aux Français et aux Étrangers de cette religion. Chrétien-Charles Gambs eut des démêlés fameux en refusant de se dessaisir de ses registres que l'autorité civile lui réclamait et le tenace aumônier finit par avoir gain de cause. Voyez sur ces incidents l'intéressante brochure de M. Armand Lods, *l'Église luthérienne de Paris pendant la Révolution et le chapelain Gambs*, Paris, 1892.

Verninac partit pour rejoindre son poste. La guerre avec l'Angleterre le décidait à prendre la longue route de l'Allemagne

Cette raison était probablement un prétexte ; le projet de traité étant l'œuvre de M. de Staël, Verninac savait que sans son aide il n'aboutirait sans doute à rien ; aussi il ne voulait pas arriver en Suède avant cet ambassadeur.

Il s'arrêta donc en Suisse pour conférer avec M. de Staël qu'il rencontra à Morges (juillet 1793).

Celui-ci avait reçu récemment des témoignages de la satisfaction que le Régent éprouvait de l'état des négociations ; le duc annonçait qu'aussitôt qu'il aurait reçu le projet définitif, il l'examinerait et enverrait sa décision à Staël par un nouveau courrier.

Verninac alla l'attendre à Genève (11 juillet) et de là à Bâle, mais le Régent refusa d'accepter tel quel le traité où « le nom du roi de Suède se trouvait si peu, que l'on pourrait croire que ce n'est pas avec lui qu'on contracte ». Il craignait aussi d'entrer immédiatement en conflit avec la Russie et n'était pas fâché de gagner du temps. Il désirait que le secours qu'il s'engageait à donner ne fut pas exigé dans la guerre actuelle et voulait connaître le plan des opérations militaires dans lesquelles son armée serait employée ; il tenait à ce que ce fut dans les parages suédois à fin de ne pas dégarnir son pays d'une importante portion de ses forces défensives.

La France ne voyait pas d'inconvénient à donner satisfaction au duc, n'ayant d'autre but que de causer des inquiétudes à la Russie et à la Prusse et de les forcer à immobiliser leurs troupes pour garder leurs frontières. De plus, l'exemple de la Suède devait, pensait-on, déterminer la Turquie à le suivre et on espérait voir cette puissance reconnaître le gouvernement républicain.

La France avait déjà versé 300.000 livres sur les 1.200.000 que le gouvernement suédois lui demandait pour « préparer l'opinion nationale que l'argent et les intrigues russes font

diverger un peu ». Le baron de Staël réclamait à Verninac le payement du solde de cette somme.

Le ministre Deforgues ne fut pas dupe de ces prétextes et comprit que le Régent ne cherchait qu'à gagner du temps pour se décider d'après les circonstances. Il ordonna à Verninac d'activer la négociation et de sonder Staël, en lui déclarant que le Gouvernement français était prêt à compléter les 1.200.000 francs promis, mais qu'il désirait préalablement connaître la réponse du Régent à nos dernières déclarations : on pressait la Cour de Suède de donner une réponse catégorique.

L'interception des papiers de Sémonville et de Maret, avait sans doute instruit les puissances coalisées du but des négociations avec la Suède, les menaces arrogantes de la Russie et de l'Angleterre étaient bien faites pour encourager les retards que le Régent apportait à conclure cette affaire.

De son côté, le Comité, occupé des graves affaires dont dépendait le sort de la France, laissa assez longtemps la négociation en suspens.

La révolution du 31 mai 1793 avait changé entièrement les formes gouvernementales.

C'était un mouvement dirigé contre l'Assemblée, son triomphe devait donc en diminuer l'influence.

Le règne des Comités, la dictature de quelques-uns allait se substituer aux discussions de tous.

Les ministres deviennent des automates sans pouvoir.

Les révolutionnaires vont se dévorer entre eux, la curée commence.

Chacun songe à défendre sa tête et le meilleur moyen est encore le plus souvent de faire tomber celle de l'ennemi que l'on redoute.

On comprend que dans ces temps troublés les négociations avec la Suède soient passées au second plan et que le Comité les ait négligées, pour ne pas dire oubliées.

Lui-même, se renouvelle fréquemment ; avec les hommes les idées changent. Verninac ne reçoit plus d'instructions, il

cherche d'ailleurs lui-même à éviter la tourmente et se sent plus en sûreté en Suisse qu'à Paris.

Deforgues [1], adjoint au ministère de la Guerre avait été choisi comme ministre des Affaires Étrangères en qualité de sans culotte prononcé : cela remplaçait à cette époque les talents professionnels.

Ancien clerc chez Danton, il était entré comme chef de bureau à l'Hôtel de Ville, avec la Commune insurrectionnelle du 10 août. Le 2 septembre, Danton le choisit pour être son homme au Comité des massacres ; il s'acquitta à souhait de cette tâche.

De ce jour il est sacré patriote émérite, c'est le titre qui l'année suivante lui vaudra le portefeuille de ministre.

Malgré cette sinistre carrière, il avait les qualités de ses défauts, et Miot de Mélito dans ses mémoires (tome I, p. 47). le représente comme un homme d'un caractère ferme et prononcé qui avait de l'esprit et des lumières.

Hérault de Seychelles, disait de lui : « il a une tête bien organisée, il aime l'ouvrage et en fait beaucoup ».

En somme, c'était un bureaucrate, mais non un diplomate.

D'ailleurs son rôle se bornait à peu de choses : « le ministre ne pouvait, si grande que fût sa bonne volonté, créer des relations à la République » [2].

Le grand soin de Deforgues durant son ministère fut donc de ne pas s'attirer d'affaires désagréables et de se contenter d'enregistrer les décisions du Comité de Salut Public en faisant abstraction de toute initiative.

Il était cependant secondé par un homme de talent, Reinhard, qui, à cette époque, entra au ministère comme chef de la troisième division, qui était chargée de la correspondance avec la Suède, et par un autre homme très capable, Miot de Mélito, qui fut nommé secrétaire général.

1. Né à Vire, en 1759, mort en 1840.

2. Fr. Masson. *Le département des Affaires Étrangères pendant la Révolution*, p. 288.

Cette réserve de Deforgues ne l'empêcha pas lors de sa chute d'être attaqué.

Hébert le dénonça aux Jacobins comme un « ministre étranger aux affaires », mot qui fut reproduit souvent depuis.

Il fut mis en accusation le 1er avril 1794 (13 germinal), arrêté le 13 et emprisonné.

Le 9 thermidor arriva à propos pour lui : il devait faire partie d'une des prochaines charrettes.

Verninac attendait en Suisse la réponse et ne montrait pas d'impatience de ces lenteurs, mais il n'en était pas de même du Régent qui réclamait une décision ferme pour être fixé définitivement.

L'alliance russo-anglaise lui donnait beaucoup de tracas, car elle avait la prétention d'interdire la sortie des navires suédois allant en France.

Le Régent avait de la dignité et une fierté nationale suffisante pour ne pas céder à cette pression, mais il tenait à retirer quelque avantage de son attitude qui allait lui coûter la suppression des subsides que la Russie lui avait payés jusque-là.

Pendant ces négociations les Français avaient éprouvé des revers, la guerre de Vendée affolait le gouvernement, le fédéralisme le menaçait : absorbé par ces soucis plus graves que le traité, il le laissa en suspens.

De plus, le Comité trouvait le nouveau plan trop vaste : une simple neutralité armée de la Suède lui suffisait. Il envoya après quarante jours d'attente un courrier apportant à Verninac des instructions en ce sens. Le comité de Salut Public se méfiait de tout et de tout le monde.

De Staël n'avait pas trouvé grâce aux yeux des farouches sans-culottes ; le député Ruhl l'avait stupidement dénoncé à la tribune comme un agent secret de nos ennemis et avait demandé qu'on appose les scellés sur ses papiers.

Staël en avait été très froissé et très affecté, ayant toujours agi avec loyauté et même avec dévouement à l'égard de la France. Sans lui, la négociation de Verninac n'aurait pas été possible à Stockholm.

Sa femme avait commis des inconséquences, mais il n'était pas dans les mêmes sentiments qu'elle et il fallait ne pas confondre leur conduite. Le Gouvernement français calma ses alarmes et lui donna l'assurance de la confiance qu'il avait en son caractère et en sa probité.

Verninac lui aussi avait été suspecté ; on lui reprochait de s'être abouché en Suisse avec Necker : il se défendait de l'avoir fait. En effet, ce n'était pas un homme à se compromettre et Necker ne lui pouvait être d'aucune utilité. Il y a donc lieu de croire que Verninac était sincère.

Le Gouvernement français lui-même comprenait qu'il serait difficile d'arriver à faire signer à la Suède un traité d'alliance formel. Il proposa un nouveau projet de convention, qui tout en remplissant le but que nous poursuivions ne compromettait point la tranquillité de la Suède (3 septembre). Verninac communiqua sur le champ ce projet à M. de Staël en lui faisant observer qu'il était rédigé sur les mêmes bases et principes que le traité de 1780 passé entre la Suède et la Russie.

Ce traité nouveau était destiné à faire respecter la neutralité de la Suède et on avait de bonnes raisons de croire que le Danemark y adhérerait.

La France offrait 500.000 francs par vaisseau et 200.000 fr. par frégate que la Suède armerait. Le subside annuel devait être gradué suivant le nombre de navires employés par la Suède (3 septembre 1793).

Ces navires devaient convoyer les bâtiments marchands et empêcher les entraves qu'on aurait pu mettre au commerce suédois avec la France.

Si cette convention venait à attirer à la Suède des inconvénients de la part de la Russie, la France n'étant pas en état de transporter des secours armés pour lui venir en aide, les remplacerait par des subventions en argent qui permettraient à la Suède de lever des troupes. En revanche, la Suède devait empêcher ses nationaux et même les navires étrangers de venir chercher dans ses ports des approvisionnements pour nos ennemis.

Verninac, aussitôt que le nouveau projet lui eût été remis

par Aubriet que le ministre Deforgues lui avait envoyé, se rendit à Nyon et s'aboucha avec de Staël (lettre du 9 septembre 1793). Les pouvoirs de celui-ci concernant seulement le premier projet, il fut obligé d'en référer au Régent pour examiner le nouveau traité proposé.

Une pareille communication exigeait au moins cinq semaines de délai.

Staël était peu satisfait du nouveau projet, qui plaçait le Régent dans une meilleure situation à l'égard des puissances coalisées il est vrai, mais qui n'empêchait pas la possibilité d'une rupture avec la Russie, et cela sans avoir l'appui de la France. Il faisait aussi quelques objections sur la rédaction, assez cassante comme tout ce qui sortait des bureaux du Comité de Salut public, et dont des tiers auraient pu prendre ombrage.

Verninac, pour répondre au désir de son ministre qui voulait que la négociation soit terminée promptement, proposait le moyen le plus pratique, c'est-à-dire de se rendre à Stockholm avec M. de Staël (Verninac, 17 septembre 1793).

L'affaire était urgente car l'Angleterre ayant eu connaissance de ces projets d'alliance essayait d'attirer la Suède à elle et son ministre à Stockholm proposait des avantages considérables au Régent.

Sur ces entrefaites, arriva une lettre de celui-ci, faisant demander par Staël « si notre intention était d'aider la Suède à soutenir le système qu'elle a suivi depuis la guerre » ; il demandait une réponse « sans plus de délais ».

C'était une mise en demeure, conséquence des offres de subsides du cabinet de Saint-James (Verninac 27 septembre).

On était disposé du côté de la France à faire aussi des sacrifices pécuniaires et on comptait donner 6 millions pour les premières avances d'armement.

Staël demandait que ce crédit fut ouvert à Hambourg, pour que le Régent put s'en prévaloir immédiatement après la signature du traité.

Le Comité avait approuvé les modifications demandées par Verninac, à l'exception cependant de la rédaction de son

préambule qu'il tenait à ne pas changer (8 octobre 1793).

On portait à 500.000 livres par vaisseau et 300.000 par frégate, la subvention promise; on consentait à l'ouverture, à Hambourg, d'un crédit de 6 millions. Mais on tenait bon sur la défense de ravitailler en munitions ou en matériaux de construction maritime les puissances coalisées. Verninac recevait l'ordre de partir sur-le-champ pour Stockholm et de traverser les négociations des Anglais. Il devait faire valoir l'énergie et le succès avec lesquels la République tenait tête à ses ennemis, pour inspirer confiance à nos alliés (Deforgues à Verninac, 21 vendémiaire, an II, 12 octobre 1793).

Un certain retard fut mis à l'envoi de ces instructions, car nous voyons Verninac écrire de Bâle le 6 novembre pour se plaindre amèrement de ne pas en avoir reçu, et même, en quatre mois de séjour en Suisse, de n'avoir reçu de son ministre qu'une seule lettre.

La réponse du Régent parvint peu après, et de Staël convoqua Verninac à Payerne pour la lui communiquer.

Le Régent acceptait en entier le projet du Comité, à l'exception de l'article 9 portant sur l'interdiction de faire des fournitures aux coalisés.

Il faisait observer que cette interdiction brouillerait la Suède avec tout le monde, ferait un tort considérable à son commerce, l'exportation étant son seul revenu, et enfin ne servirait à rien pour la France, les puissances pouvant facilement se procurer en Russie ce qu'on leur refuserait en Suède.

Le Régent mandait auprès de lui son ambassadeur avec l'intention de le garder jusqu'au printemps pour se concerter avec lui sur des modifications qu'il projetait de faire au gouvernement (Verninac, 25 brumaire an II, 15 novembre 1793). De son côté, ne recevant pas les instructions qu'il réclamait, Verninac partit pour Paris trois jours plus tard.

En arrivant à Paris, Verninac vit qu'en son absence l'opinion avait évolué au Comité de Salut public, et que l'on était beaucoup moins chaud en faveur d'un traité avec la Suède.

Les victoires des armées françaises avaient calmé la crainte des premiers jours et on ne voyait guère la nécessité d'un

coûteux allié dans le Nord, tant que la Russie resterait sur l'expectative comme elle semblait décidée à le faire. On préférait encourager l'importation des matériaux utiles à notre pays, par des convois suédois auxquels on payerait des primes à leur arrivée dans nos ports.

Ce système semblait avec raison plus pratique et moins coûteux.

Verninac fit observer au Comité que la conspiration qui venait de se produire en Suède, où les anciens ministres Gustaviens avaient essayé de s'emparer du pouvoir, prouvait que les ennemis de la France ne jugeaient pas indifférent de se ménager un appui dans la Suède. Il insistait aussi sur l'utilité de pouvoir faire faire une diversion par les Turcs et les Suédois dans le cas où la Russie entrerait en lice contre nous (27 nivôse an II, Verninac au Comité).

Naturellement, Verninac trouvait très urgent que le Comité se décidât à l'envoyer à Stockholm, poste dont il était investi depuis deux ans et qu'il craignait de se voir retirer. Pour légitimer sa mission, il insistait sur utilité de conclure un traité secret, ayant pour but de faire faire à la Suède des armements réduits (huit vaisseaux et quatre frégates) pour surveiller l'escadre russe et la combattre si elle venait dans nos mers.

Le complot dont parlait Verninac était celui qu'on attribua à d'Armfeldt.

En décembre (1793) on avait révoqué le maître de police de Stockholm a qui on reprochait ses principes démocratiques et qui avait montré de la tiédeur dans la recherche d'un club de Jacobins qu'on avait dénoncé au ministère. La bourgeoisie manifesta ses sentiments en donnant un grand dîner au maître de police révoqué.

A la même époque on arrêtait comme mêlés à la conspiration que l'on prêtait à M. d'Armsfeldt, les deux frères Ehrewstroem dont l'un était ancien secrétaire du cabinet de Gustave III, le lieutenant colonel Sandels, ancien aide de camp d'Armfeldt, le lieutenant colonel baron Lilje, un aubergiste et enfin la comtesse Rudenskiold, demoiselle d'hon-

neur de la princesse Albertine, dont les liaisons avec M. d'Armfeldt étaient depuis longtemps connues et qui continuait à correspondre avec lui.

On accusait celui-ci de projets de vengeance contre ceux qui l'avaient privé de ses charges et sa correspondance avec Mlle de Rudenskiold ayant été saisie, servit à établir une accusation contre lui, mais, étayée sur des preuves si faibles que beaucoup de personnes regardèrent le baron d'Armfeld comme une victime du Régent et de Reuterholm.

On prétendait qu'il avait voulu se défaire du duc d'une manière violente et proclamer la majorité du roi. Il s'était assuré la complicité de l'artillerie, de la garde blanche et de la bourgeoisie. Le complot devait éclater le jour du banquet au maître de police. Pendant que l'assassinat aurait eu lieu, on aurait mis le feu à plusieurs points de la ville pour détourner l'attention (*Reventlow*, 20 décembre 1793).

Cette affaire servit de prétexte contre les démocrates français à qui l'on intima l'ordre de ne plus se réunir et de s'abstenir de parler politique. Tous les Français résidant en Suède reçurent l'ordre de se faire inscrire au bureau de police. Un jeune suédois nommé Signeul [1], qui passait à tort pour français, était, pensait-on, celui qui devait porter le coup fatal au duc, mais on découvrit bientôt que son crime se bornait à quelques fanfaronnades et il fut relâché.

M. de Franc fut compromis dans cette affaire car la correspondance de Mlle de Rudenskiold avec le baron d'Armfeldt avait passé dans son paquet. Il dut demander un congé et abandonner ses charges.

On voulait également voir la main de la Russie dans cette affaire.

Quoi qu'il en soit, cette puissance prit d'Armfeldt sous sa protection et lui donna asile lorsqu'il se sauva de Naples où le Régent voulait le faire arrêter au mépris du droit des gens.

1. Il était né à Gothembourg mais était d'origine française; il suivit bientôt après M. de Staël en France, en qualité de secrétaire.

CHAPITRE V

LA LIGUE DES NEUTRES

A cette époque, en passe de devenir tout puissant par suite de l'écrasement du parti gustavien où se trouvaient les seuls hommes capables de lui être opposés pour la direction des affaires, Reuterholm semblait s'être acquis la confiance absolue du prince, ce qui plongeait ses adversaires dans un profond abattement.

Gustave-Adolphe, baron de Reuterholm, né le 7 juillet 1756, mort le 26 décembre 1813, était le fils d'un conseiller du Royaume. Il fit de l'opposition à Gustave III, quitta la Suède en 1789, y revint en 1790 et fut disgracié par le roi. Il était entré dans la franc-maçonnerie en 1782 et fut initié pendant ses voyages aux mystères des Illuminés : c'est là l'origine de sa grande influence sur l'esprit du duc de Sudermanie également franc-maçon et passionné pour les sciences occultes, ce qui augmentait encore l'ascendant du favori sur l'esprit futile du Régent.

Les ennemis de Reuterholm ne lui croyaient ni intentions droites, ni talent supérieur et lui reprochaient d'être entravé par une foule d'idées creuses. La violence de ses passions rendait son caractère très dangereux. Il méprisait d'appuyer son pouvoir sur aucun parti et voulait être tout par lui-même. Malgré ses défauts, Reuterholm s'était acquis une certaine autorité personnelle qui n'était balancée par aucune autre influence individuelle et qui était capable d'en imposer à tous les esprits et à contenir tous les partis. Son activité, sa persévérance, son autorité, sa hauteur même frappaient les esprits et jusqu'à ses ennemis se faisaient une grande idée

de ses talents, car il y avait peu d'hommes à cette époque qui en possédassent, dans quelque classe que ce fût.

Reuterholm était donc haï de tous, mais craint également, ce qui était suffisant pour assurer son autorité [1].

L'impératrice de Russie déclara au duc Régent « qu'ayant vu que sa conduite et ses démarches avaient été en contradiction avec le traité d'alliance qui subsistait entre la Russie et la Suède elle ne se regardait plus tenue de payer à celle-ci les subsides stipulés à la dernière paix ». L'impératrice était furieuse contre les Suédois qu'elle accusait avec raison d'avoir, par le canal de leur drogman à Constantinople, M. Mouradgea, poussé les Turcs à armer contre elle (*Lettre de Reventlow*, 5 novembre 1793).

Les Suédois nièrent les faits qu'on leur reprochait : ils craignaient fort quelque violence de la part des Russes.

Le comte de Romanzow venait de remplacer M. de Stackelberg comme ambassadeur de Russie à Stockholm, ce dernier ayant eu les rapports les plus tendus avec le ministre suédois qui en avait demandé le changement.

M. de Romanzow fut accueilli très froidement. Delisle notre consul à Gothembourg était venu à Stockholm sous prétexte de quelques affaires commerciales, mais en réalité pour suppléer notre ministre dont la place restait vacante.

Il était enchanté de se donner de l'importance et avait laissé entendre clairement « que s'il éclatait quelque rupture sérieuse entre la Suède et la Russie, la France prodiguerait avec joie à la Suède bien des millions pour soutenir un événement si heureux ».

L'arrivée de Delisle occasionna quelques réunions parmi les Français et haussa le ton de leurs propos « au delà de ce qui convenait ».

Les ministres étrangers fulminaient contre le pauvre Delisle et obsédaient le Gouvernement suédois de leurs réclamations contre lui. Aussi supposait-on que son séjour à Stockholm ne serait pas bien long. M. de Saint-Priest n'était

1. *Bernstorff*, 1er décembre 1795.

pas le moins acharné contre notre consul. Le ministre suédois toujours louvoyant et craignant de se compromettre, exposa à Delisle l'embarras dans lequel le mettait sa présence à Stockholm, si bien que notre consul, de crainte de quelque mésaventure, quitta la capitale (décembre 1793).

Les Suédois continuaient à faire des insinuations auprès du Danemark pour l'amener à se lier avec eux pour faire respecter les droits des neutres.

On apprit quelque temps après que leurs efforts avaient enfin été couronnés de succès.

Comme suite des négociations entre la France et la Suède, Staël avait conclu le 27 mars 1794 un traité d'alliance avec le Danemark, notre ministre à Copenhague, Grouvelle, avait servi par son adresse à faire aboutir le projet.

C'était l'embryon de la fameuse ligue des neutres que la République voulait former, non seulement avec la Suède et le Danemark, mais aussi avec la Turquie, la Pologne, Venise, Gênes, les États-Unis d'Amérique (*Rapport au comité*, 16 floréal an II, 5 avril 1794).

L'alliance de la Suède et du Danemark, pour garantir leur neutralité, comportait l'obligation pour la première d'armer 8 vaisseaux, 6 frégates, 32.000 hommes, et pour le Danemark 20 vaisseaux, 8 frégates, 20.000 hommes[1].

C'était un succès pour de Staël d'avoir entraîné le Danemark dans le système de la neutralité armée, si cher à la République.

Le plénipotentiaire suédois était d'ailleurs, animé des meilleures intentions à notre égard.

Verninac le jugeait « plein de candeur et d'humanité, extrêmement désabusé du préjugé des distinctions sociales et il ne distingue point dans son cœur la France de la Suède... il manque à M. de Staël un caractère plus prononcé et d'avoir la capacité du bien comme il en a le sentiment »[2].

On sait combien la République désirait la neutralité armée,

1. Arch. Aff. étrang., Correspondance, Suède, vol. 286, p. 207.
2. Arch. des Aff. étrang., vol. 38, p. 94.

et qu'elle l'avait déjà réclamée lors de la négociation du traité projeté avec la Suède. C'est le prix qu'elle avait mis à ses subsides et à son alliance (13 mai 1793).

Staël envoya son secrétaire, Signeul, porter le traité à Paris dès qu'il fut signé et annoncer que la Suède allait armer 8 vaisseaux et 4 frégates; il rappelait la promesse de subsides qu'on lui avait faite.

La pénurie du trésor français était telle à cette époque qu'on laissa sans réponse le message de Staël.

Quoique ainsi négligée, la Suède ne cessa pas de montrer des égards pour la France, et résista aux séductions et aux menaces de l'Angleterre et de la Russie, s'appuyant sur le Danemark pour faire respecter les droits des deux couronnes.

Toutefois, l'Angleterre ne se gênait pas pour violer cette neutralité avec l'impudence que lui donnait sa force, et les alliés n'osèrent pas user de représailles, se bornant à de stériles réclamations.

Ce fut le prétexte que prit le comité de Salut Public pour ne pas payer la somme réclamée pour avoir mis à la mer dix vaisseaux.

En France, la police et la guerre avaient seules quelque intérêt pour le gouvernement. Les hommes qui gouvernaient la France étaient forcés de lutter sans trêve contre leurs adversaires politiques, leur propre tête dépendait du résultat de la lutte.

Ils avaient confié aux généraux le soin des opérations militaires et ils leur apportaient plutôt des entraves que des secours. Notre diplomatie était réduite à bien peu de chose, nos agents restaient livrés à eux-mêmes, sans argent et sans instructions pendant des mois entiers; leur situation, partout plus que délicate, était fausse dans bien des pays où les gouvernements les ignoraient officiellement et ne conversaient avec eux qu'à titre officieux et quand ils ne pouvaient pas faire autrement.

A la fin de l'an II, les relations diplomatiques de la France se bornaient à presque rien. Les puissances neutres n'avaient point renouvelé après le 10 août les lettres de créance de

leurs agents, de sorte que les légations subsistantes, celles de Danemark, de Gênes, de Malte, étaient gérées par de simples chargés d'affaires.

En outre, nous avions des relations avec Alger, Tripoli, les États-Unis, la Suisse, la Turquie, la Suède.

Le Comité de Salut Public avait bien autre chose à faire qu'à penser à eux.

Après le 9 thermidor, le Comité de Salut Public avait conservé sa toute puissance, mais ses membres avaient été remplacés par Laloi, Eschassériaux, Treilhard, Thuriot, Cochon, Bréard, Merlin de Douai, Delmas, Fourcroy, et quelques membres de l'ancien comité.

Le Consul de Suède, Signeul[1] en apportant en France la nouvelle du traité avec le Danemark, avait fait parvenir aussitôt au Comité de Salut Public un mémoire dans lequel il exposait la nécessité pour la France, de soutenir ces armements par son argent et de mettre les neutres en état de faire respecter leur neutralité et de continuer leur commerce si utile pour approvisionner la France des produits du Nord.

Il faisait connaître que les deux cours désiraient recevoir 16 millions 1/2 de francs et autant si une « contenance ferme » les entraînait à une guerre avec la Russie.

Mais celle-ci ne songeait guère à les attaquer ayant suffisamment à faire avec les Polonais et les Turcs.

La France était disposée à donner davantage; on fut donc enchanté de la modération de la demande, mais, soit embarras financier, soit calcul que les États du Nord ayant fait des armements il valait mieux réserver l'argent pour en provoquer de nouveaux, le Comité ne paya rien, malgré les demandes pressantes de Signeul qui resta plusieurs mois à Paris sans pouvoir obtenir autre chose que de bonnes paroles.

Le Comité tergiversait : à court d'argent, il lui était dur d'en donner pour une œuvre dont l'intérêt était commun aux nations qui y participaient.

1. Elof Signeul, né à Götheborg en 1771, débuta comme secrétaire de M. de Staël en 1791. Il joua un rôle important lors de l'élection de Bernadotte. Il mourut en 1835.

Les instances pressantes de Verninac pour faire verser les subsides demeuraient sans résultat. C'est en vain qu'il exposait que, la Suède ayant tenu ses engagements, nous devions tenir les nôtres sous peine de voir son zèle se ralentir ; ses finances d'ailleurs le lui imposeraient. Il proposait, si on ne pouvait payer ces subsides, de déclarer dans l'intention de la République de considérer que « le moment de la paix sera celui où elle comptera avec ses ennemis et ses amis » [1].

Aucune réponse ne venant au sujet du traité de neutralité, la Suède se lassa, et en fit demander une par Grouvelle, diplomate habile qui nous représentait du mieux qu'il pouvait à Copenhague, où il avait su se rendre très sympathique.

Le Comité ne daigna pas plus lui répondre qu'à Signeul ou qu'à Verninac et estimant sans doute que la République qui n'avait pas besoin de savants, n'avait pas besoin non plus de diplomates, fit peu après arrêter le ministre des Affaires Etrangères Deforgues (2 avril 1794) et supprima le ministère qu'il remplaça par l'ex-abbé Buchot, avec le titre de commissaire des Relations Extérieures (9 avril).

Cette réforme n'était pas particulière à ce ministère. Le décret du 12 germinal (1er avril), rendu sur la proposition de Carnot, changea l'ancienne organisation des pouvoirs pour les concentrer tous dans les mains du Comité.

Il avait déjà en quelque sorte le pouvoir législatif puisque l'assemblée ne faisait que ratifier par son vote ce qu'il avait arrêté ; il voulut plus encore, en se chargeant d'exécuter lui-même ses décisions, se substituant aux ministres qui jadis représentaient le pouvoir exécutif.

Le Comité remplaça les six ministères pour douze commissions, chacune lui remettant chaque jour l'état sommaire de la situation de son Département.

Les Commissaires qui en dépendaient étaient nommés par la Convention sur la présentation du Comité qui nommait directement les employés.

Les membres du Comité de Salut Public étaient Robes-

1. Aff. Etrang. Vol. 38, p. 107.

pierre, Saint-Just, Couthon, Barère, Collot d'Herbois, Prieur de la Marne, Prieur de la Côte-d'Or, Robert Lindet, Cambon, Carnot, Vadier.

La section diplomatique était composée de Merlin, Sièyes, Boissy, Rewbell, Treilhard, Louvet, Jean de Bry et Cambacérès, les hommes les plus capables du gouvernement. Ils ne se renouvelaient pas tous à la fois, ce qui fait que la direction des affaires était constante.

Le Comité, par un arrêté du 23 vendémiaire (14 octobre 1794) fórma des bureaux sous la direction de Miot de Mélito, qui avait l'habitude des affaires.

On fit trois divisions composées d'un chef, d'un sous-chef, et de deux commis chacune.

C'était des hommes de carrière, habiles et supérieurs à la moyenne des autres fonctionnaires de cette époque.

Les affaires de Suède faisaient partie des attributions de la troisième division dont le chef fut d'abord Colchen, remplacé le 16 brumaire (6 novembre) par Jean-André Perreau, jurisconsulte éminent.

Comme nous l'avons dit les relations diplomatiques se bornaient à peu de chose, la France n'en ayant à cette époque qu'avec la Suède, Gênes, Saint-Marin et les États-Unis.

Buchot, le nouveau commissaire, si nous en croyons Miot de Mélito, son successeur, était ignorant, stupide et de manières ignobles.

En tout cas, c'était un incapable, qui à sa chute du ministère (8 novembre 1794), ne put trouver qu'un emploi de commis sur le port au charbon, payé 600 francs par an, et qui fut obligé d'y rester jusqu'à ce que la générosité de Napoléon lui eut alloué une pension.

On comprend ce que pouvaient être les relations diplomatiques à cette époque, dirigées par un pareil homme, sans représentants à l'étranger, ou avec des agents qui ne recevaient aucune instruction pendant des mois entiers.

La France, obligée de combattre les forces et l'influence de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre cherchait des alliés parmi les peuples que menaçait l'ambition de ces

grands pays. « Cette ligue criminelle menace d'engloutir les États particuliers et la liberté des mers », disait la France en s'offrant à servir de pivot à une coalition d'intérêts qui aurait réuni autour d'elle la Prusse, la Hollande, la Suède, le Danemark et la Turquie et sauvé la Pologne agonisante (1795).

Ce dernier dessein était contrarié par les convoitises de la Prusse; la République, tout en ayant l'air d'y renoncer, résolut de le faire soutenir par la Turquie et par la Suède.

« La Révolution française, en alarmant tous les gouvernements de l'Europe, les anima presque tous contre la France. Mais la coalition formée pour y rétablir le despotisme se servant des circonstances pour préparer ou exécuter des usurpations sur les puissances du second et du troisième ordre fit bientôt éprouver à celles-ci un sentiment plus pressant que celui de la crainte de la propagation de nos principes. Menacées immédiatement de la conquête où de l'oppression, elles furent moins touchées du péril où les mettait l'établissement de la démocratie parmi nous, et se trouvèrent par là disposées les unes à la neutralité, les autres à prendre le parti de la République suivant le degré de danger qu'elles éprouvaient dans leur existence politique [1]. »

C'est ce qui avait donné l'idée de former la ligue des neutres.

En voyant grandir l'insolent despotisme de l'Angleterre, l'inquiétude augmentait dans les États du Nord, on se disait en Suède comme en Danemark « qu'après les grandes guerres, ce sont toujours les petits États qui fournissent la matière aux accommodements des grands [2] ».

Les peuples désiraient la paix, seule l'ambition des gouvernements entretenait la guerre.

En Suède régnait une grande fermentation, on s'attendait à un mouvement populaire et militaire : le régime monarchique était menacé.

1. Aff. Etrang. Vol. 38, p. 105.
2. Sorel. *L'Europe et la Révolution*, IV, p. 31.

Le jeune roi âgé de seize ans, n'avait encore pu acquérir aucune influence. Sa naissance même le rendait impopulaire. On prétendait que « Gustave III, impuissant, animé du désir d'affermir son autorité en faisant sortir de son lit un héritier de la couronne, donna un amant à sa femme et que le jeune enfant régnant est le fruit de cet adultère machiavélique »[1]. Cette opinion était accréditée jusque dans la famille royale et n'était pas faite pour relever le prestige de la monarchie.

Ces circonstances parurent propres au Comité de Salut Public pour entraîner la Suède dans une révolution calquée sur celle qui venait de se dérouler en France.

On estimait que le Régent, malgré sa naissance princière, laisserait faire, n'étant pas directement intéressé à la conservation d'une couronne que dans deux ans il devait remettre à son neveu.

« Le Comité de Salut Public ayant jugé que dans les circonstances où se trouve la Suède une révolution dans son gouvernement était inévitable, conçut l'idée de la rendre vraiment populaire avec le concours du Régent lui-même, qui avait un intérêt évident à la diriger. Un agent adjoint au ministre de la République qui allait se rendre à Stockholm devait être chargé de cette mission secrète. D'après les ordres du ministre Desforgues, on rédigea d'abord un mémoire relatif à cet objet, dont les bases furent adoptées par le Comité; on lui soumit en conséquence un projet d'instructions secrètes qui doit se trouver aux archives du comité ainsi que le mémoire[2]. »

La manie révolutionnaire sévissait de plus en plus, et un énergumène du Comité de Salut Public avait eu l'idée de révolutionner la Suède à l'imitation de la France. Il rédigea un long mémoire, aussi ridicule que naïf, où avec un fanatisme qui n'empêche pas la pleutrerie, il donnait de copieuses et absurdes instructions à l'envoyé qui serait chargé de

1. Aff. Etrang., 38, p. 92.
2. Rapport du 16 floréal, an *II*, 5 mai 1794.

cette mission, qui heureusement resta à l'état de simple projet.

Le prétexte de l'envoyé devait être d'aller aider dans sa mission le citoyen Verninac.

Toutefois, celui-ci n'était sans doute déjà plus considéré comme un pur, car on devait lui laisser ignorer le véritable projet, pour la raison que de semblables entreprises doivent être connues de peu de personnes pour avoir les chances de réussir.

Le Comité pensait que le Régent, « tourmenté du présent et effrayé de l'avenir, ne trouvera son salut que dans le succès d'une révolution. Cette révolution sera populaire ou elle écrasera l'insensé qui aura voulu la diriger au gré de ses passions [1] ». Le Régent ayant renoncé à gouverner avec le « parti du despote », le Comité trouvait qu'il « a déjà pris une sorte d'engagement de coopérer à une révolution. Sa perte est inévitable si le fils de Gustave peut suivre les traces de son père et s'investir impunément des pouvoirs que le trône a usurpés ».

Le Comité prenant ses désirs pour des réalités considérait la Révolution comme inévitable en Suède et s'imaginait que le Régent devait la désirer. Il se rendait compte cependant que cette révolution aurait pour « ennemis mortels » l'Angleterre et la Russie.

L'envoyé du Comité devait grouper les amis de la Liberté et tâcher de les ramener vers l'égalité dont on les avait frustrés. Le Comité espérait naïvement que le Régent l'y aiderait. Toutefois il recommandait à son agent d'observer la circonspection avec laquelle on « doit manier un instrument aussi indocile qu'un Prince Royal appelé à servir la cause de la liberté ». Il faudra donc ne pas l'effaroucher, s'insinuer dans son esprit, tout en profitant de ce temps pour étudier la nation et ses dispositions. Dans ces singulières instructions on recommande également à l'envoyé « qu'il concentre en lui-même son activité et qu'il ne déploie

1. Archiv. Affair. Etrang. Vol. 38, p. 69 et suiv.

pas son caractère révolutionnaire jusqu'au moment où la négociation politique terminée liera le Régent irrévocablement à nos intérêts ». On devait faire tous les efforts nécessaires pour que le testament de Gustave III ne soit pas exécuté et pour empêcher son fils de monter sur le trône en favorisant les États dans les tentatives qu'ils pourraient faire pour s'emparer du pouvoir.

Chose curieuse, cet absurde projet avait germé dans les cervelles jacobines à la suite d'une conversation imprudente, que Staël, à son passage à Zürich, avait eue avec Schweitzer qui en avait informé à sa façon le comité (2 nivôse).

On avait fait parler l'ambassadeur suédois qui avait cru devoir faire étalage de ses opinions démocratiques devant ses interlocuteurs républicains.

Peut-être laissa-t-il entendre que ces idées étaient partagées par une partie importante de ses compatriotes, en tout cas, le Comité qui prenait aisément ses désirs pour des réalités le crut.

Ce projet, comme bien d'autres formés à cette époque, devait rester dans les cartons du Comité.

D'autres desseins, plus raisonnables, le remplacèrent.

D'ailleurs, la composition du Comité de Salut Public s'était modifiée et l'orientation de sa politique intérieure fut changée. Après de longs délais on résolut enfin de répondre à la communication faite par la Suède et le Danemark.

De Staël, parti pour la Suède au moment des événements de juin 1793, n'était pas encore de retour à Paris, où il ne devait reparaître qu'après le 9 thermidor ; nous n'avions plus d'ambassadeur à Stockholm. La communication était donc difficile à faire.

On se rabattit sur le jeune Signeul. Toutefois, on ne voulait pas traiter avec lui, car il n'était pas accrédité auprès du Gouvernement français et était sans qualité officielle.

On décida donc de ne pas négocier avec lui au sujet des dépêches de Staël et de Grouvelle qu'il avait apportées, mais cependant de lui donner sur ces dépêches la réponse qu'il attendait depuis si longtemps.

« Il est depuis six mois en France, disait le rapport, son opinion aura du poids sur ses compatriotes, il ne faut donc pas qu'il se retire mécontent. »

Le Comité du Salut Public lui fit écrire par la Commission des Relations extérieures, pour lui exprimer ses remerciements au sujet du traité de neutralité conclu entre la Suède et le Danemarek et le prévenir que le Comité ferait parvenir sa réponse et connaître ses dispositions à cet égard au Gouvernement suédois par la voie d'un agent qu'il venait d'envoyer en Suède.

CHAPITRE VI

MISSION DE RIVALS

Verninac vers la même époque obtint une ambassade plus importante que celle de Suède, et fut envoyé en Turquie où il arriva en avril 1795 [1].

On comptait sur lui pour entraîner la Turquie dans l'alliance républicaine, mais à Constantinople comme à Stockholm, Verninac échoua.

Depuis le départ de Verninac nous n'avions plus d'agent à Stockholm et nos seules relations avaient lieu par le canal de Grouvelle.

D'ailleurs, elles se réduisaient à bien peu de choses.

A la fin de 1794, le 23 brumaire an III (13 novembre 1794), le Comité de Salut Public voulant resserrer nos liens avec les cours du Nord prenait un arrêté pour envoyer comme agent de la République à Stockholm le citoyen Rivals, alors à Bâle, qui avait été d'abord secrétaire de légation à Berlin et depuis employé comme observateur dans les Cercles de l'Empire.

Il devait préparer une alliance plus étroite entre la Suède et la France, pousser la première à armer les Turcs contre la Russie et l'Autriche, tandis que Verninac, notre ambassadeur à Constantinople, s'y employerait de son côté. Rivals devait également cimenter la coalition du Danemark et de la Suède pour arrêter le despotisme anglais et préparer la résurrection de la Pologne.

Rivals nommé le 23 brumaire reçut dès le lendemain (14 novembre 1794) ses instructions. Il devait rassurer le Gouverne-

1. Il épousa la fille de Charles Delacroix, qui fut ministre des Relations Extérieures en 1795.

ment suédois sur nos principes de justice et de loyauté et l'assurer que conformément à sa Constitution, la République Française ne se mêlerait jamais du gouvernement intérieur des autres peuples.

Rassuré sur ce point et la crainte de propagande révolutionnaire en Suède écartée de son esprit, il fallait amener le cabinet de Stockholm à considérer que son intérêt bien entendu était de regarder nos ennemis comme les siens et à profiter de nos alliances en les partageant. L'orgueilleuse domination des cabinets de Londres et de Pétersbourg, leur audace, leur perfidie seraient autant d'arguments qui donneraient de la force à cette thèse.

Les négociations que la France poursuivait avec les Turcs pour les amener à prendre les armes contre la Russie ne pouvaient que profiter à la Suède, « l'intérêt de sa sûreté lui fait une loi impérieuse de combiner ses efforts[1] avec ceux du Comité de Salut Public pour déterminer d'abord le Divan à la guerre et à assurer ensuite le succès de cette mesure en armant elle-même ».

Les principes du Régent, depuis juin 1792, ses négociations avec la France, le projet d'alliance fait avec elle, le traité de neutralité armée conclu avec le Danemark, toutes ces circonstances autorisaient à croire que Rivals trouverait le Gouvernement suédois disposé à accepter le rôle qu'on lui assignait.

On craignait toutefois une difficulté qui pourrait arrêter la négociation : « le Comité de Salut Public àvait fait espérer au cabinet suédois pour le résoudre à la neutralité armée, qu'il prendrait sur lui une portion des dépenses où elle l'entraînerait, cette espérance n'a pas été remplie et peut-être notre crédit en a-t-il été altéré. Le citoyen Rivals puisera dans les considérations des avantages de commerce et de politique que la Suède a recueillis de ses armements, la raison qui a déterminé le gouvernement de la République à ne pas compter avec elle de ces dépenses. »

1. Son envoyé en Turquie, Mouradgea jouissait d'une grande influence à Constantinople.

« Mais il ajoutera que la République, guidée par des principes constants de justice, saisira avec empressement toutes les occasions qui peuvent s'offrir d'indemniser le Gouvernement suédois des frais nécessaires à l'exécution du plan proposé. »

Le Comité de Salut Public qui n'avait pas tenu ses promesses n'hésitait pas à en faire de nouvelles; il proposait avec une naïve effronterie de dédommager la Suède, en lui assurant « par exemple » « la possession de quelqu'une des isles anglaises en Amérique, telles que Saint-Christophe ou les Barbades, elle (la République) contribuera par tous ses moyens à faire réussir ce projet qui deviendrait infailliblement pour la Suède une source inépuisable de prospérité ».

Se rendant cependant compte que la promesse de cette peau d'ours ne suffirait probablement pas à séduire le Régent, le Comité ajoutait à ses instructions à Rivals : « Il ira plus loin, il ouvrira le projet d'un traité de commerce tel que la France pourra le faire dès ce moment à l'avantage de la Suède et du Danemark et qui donnera largement aux deux États les moyens de s'indemniser. »

Une adroite flatterie à l'égard du Régent était recommandée à Rivals qui « pourra avec fruit chatouiller l'amour de la célébrité et de la renommée militaire qui anime le Régent », et essayera aussi de calmer les craintes que celui-ci a de voir le parti russe, qui a déjà fomenté contre lui plusieurs conjurations, lui enlever les rênes de l'administration.

Rivals devait en outre travailler à rendre aussi étroite que possible l'union de la Suède avec le Danemark et appeler « leur attention sur la Pologne dont les succès seraient aussi prompts que certains si elle était aidée et dont les revers les menaceraient eux-mêmes, si elle venait à succomber dans les nouveaux efforts qu'elle fait pour recouvrer sa liberté ».

On espérait enfin que la Suède refuserait à l'Empire son contingent, ce qui « engagerait sûrement les trois quarts de l'Allemagne, à suivre son exemple » et porterait un coup redoutable à la puissance autrichienne.

Le chancelier, M. de Sparre, ayant été tenu à l'écart des négociations qui avaient eu lieu entre la France et le Régent

par l'intermédiaire de M. de Staël et M. de Reuterholm, Rivals avait ordre de se présenter d'abord chez eux à son arrivée.

C'est avec ces projets chimériques, qu'avaient signé Merlin de Douai, Cambacérès et Thuriot et dont les événements devaient montrer l'inanité, que Rivals devait se mettre en route pour Stockholm.

Peu après, lesté et 3.000 francs pour ses frais de voyage, Rivals partait pour rejoindre son poste, arrivait le 21 décembre 1794 (1er nivôse an III) à Hambourg, après avoir traversé l'Allemagne sans encombre grâce à un passeport que lui avait remis Signeul, passeport avec lequel celui-ci était venu sous un faux nom huit mois auparavant.

Rivals gagna ensuite Altona (3 nivôse), puis Copenhague (14 nivôse), d'où il passa à Stockholm, après avoir séjourné deux mois et demi en Danemark.

En apprenant que le Gouvernement suédois allait recevoir un envoyé de la République Française, les ministres des autres nations à Stockholm, demandèrent à être rappelés pour ne pas s'y trouver avec lui, laissant le soin de leurs intérêts à de simples chargés d'affaires (*Lettre du vice-consul Gummer*, 30 ventôse an III).

Rivals arriva à Stockholm le 30 ventôse (20 mars 1795) et fut reçu avec empressement et bienveillance par le baron de de Reuterholm, favori du Régent et son principal ministre qui manifesta le désir que le cérémonial fut banni de ses entretiens avec l'envoyé français.

Dans cette première entrevue, il passa légèrement sur la promesse de fonds faite par l'ancien Comité de Salut Public pour l'armement de 1794, mais manifesta de grandes craintes sur la puissance de la Russie ainsi que sur l'humeur turbulente de son impératrice, mais promit de seconder la la France à Constantinople.

Le 3 germinal, Rivals présenta ses lettres de créance au grand chancelier qui le reçut d'une manière flatteuse. Mais, le cabinet suédois, tout en se montrant aimable pour Rivals, craignait de se compromettre et exposa à notre ambassadeur le danger qu'il y aurait pour la Suède de reconnaître trop

promptement la République, et, pour gagner du temps, releva des erreurs de forme dans les lettres de créance de l'envoyé français, le protocole républicain ayant omis des qualifications monarchiques qui étaient dues au Roi et au Régent.

M. de Sparre lui proposa de le présenter au Roi et au Régent comme un simple voyageur de distinction, on invoquait pour justifier cet expédient qui aurait pu humilier Rivals, le prétexte que ses lettres de créance étaient irrégulières étant adressées au Régent au lieu de l'être au Roi et dans lesquelles, de plus, on avait omis les qualifications d'Altesse Royale et de Majesté, ce qui froissait l'amour-propre de la Cour suédoise (*Lettre de Rivals*, 4 germinal).

Toutefois, Rivals était assuré qu'on le recevrait à titre officieux toutes les fois qu'il le voudrait.

En vérité, le Gouvernement suédois comptait se borner à prodiguer des politesses à l'envoyé français et se dispenser de traiter avec lui, préférant le faire par l'intermédiaire du baron de Staël son ambassadeur à Paris, qui venait d'y arriver de nouveau [1], et mener les négociations avec assez de lenteur pour pouvoir ne rien conclure de définitif avec la France que lorsqu'on serait assuré qu'il n'y avait pas plus d'avantage à traiter avec la Russie qui devenait menaçante.

On invita Rivals à dîner chez le chancelier, et ce républicain se trouva très flatté de se voir parmi les habitués de la Cour. D'ailleurs, les Suédois faisaient bonne figure à notre envoyé : leur haine et leur crainte de la Russie les poussaient à rechercher l'appui de la France.

La Cour se louait fort de « la conduite ménagée, discrète de Rivals » qui de son côté faisait semblant d'être satisfait.

Rivals était doux et modeste, il fit la meilleure impression sur tout le monde. Il ne manquait pas de finesse et allait bientôt percer la duplicité dont le ministère suédois usait à son égard.

Toutefois, le Régent et le baron de Reuterholm ne firent pas

1. Ses lettres de créance portent la date du 23 février 1795, mais dès le 27 octobre 1794 le Régent lui avait donné des lettres l'autorisant à traiter avec la République pour rendre l'union de ces deux pays plus étroite.

bonne impression sur l'esprit de notre envoyé, qui trouvait le premier faible, mais bon, et le second « glorieux » ayant « plus de passions que de lumières ». Il était « craint à la Cour et haï à la ville ». Il trouvait le baron de Sparre « un bon vieillard qui possède le jargon des affaires »[1]. « Les mœurs sont loin d'être pures à la Cour, les Princes y vivent publiquement avec des maîtresses. » Les habitants de Stockholm étaient mécontents de l'administration et de son inertie, ils désiraient la réunion de la Diète. Mais Rivals ajoutait, connaissant sans doute le projet révolutionnaire de l'ancien Comité, qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le peuple Suédois imite la nation française dans sa Révolution, son tempérament s'y opposant.

La Russie armait avec activité des vaisseaux et réunissait des troupes à la frontière finlandaise : les Suédois s'attendaient disaient-ils à être attaqués dans l'année. Rivals voyait dans ces bruits répandus par le cabinet un simple moyen d'obtenir des subsides, et était de plus en plus indisposé contre lui, vexé du mystère où on l'obligeait à tenir sa mission, il concluait en déclarant avec humeur : « tant que le baron de Reuterholm influera, le Cabinet suédois sera charlatan et rien de plus » (11 germinal III, 31 mars 1795).

Rivals occupa ses loisirs à observer et à rédiger un rapport sur la situation du pays[2].

L'état de la Suède n'était pas brillant, la noblesse détestait le pouvoir royal et intriguait contre lui, sans oser aller trop loin cependant, car elle savait que le peuple était favorable à ce pouvoir par haine des abus de l'ancien Sénat.

Les talents manquaient à la Cour, le baron de Sparre avait une mauvaise réputation et ne jouissait ni de l'estime ni de

1. Bernstorff, récemment arrivé en Suède, écrivait le 5 juin 1795, au sujet de M. de Sparre, « j'ai trouvé ce ministre encore au-dessous de sa réputation... Il se méprend également sur la nature des choses et sur la valeur des termes, on ne sait que trop ici que sans caractère potitique à lui, sans autorité personnelle, il n'est que le mannequin entre les mains du favori qui le met en avant pour le remuer à son gré. Aussi ne tient-il à sa place que par la dignité extérieure qui y est attachée ». Un an plus tard son opinion ne s'était pas modifiée : « M. le grand Chancelier, qui sans caractère, sans lumière et sans système... »

2. Archives des Affaires étrangères, volume 38, *Rapport de Rivals*.

l'affection du Roi ou de ses sujets (*Arch. Aff. Étrang.*, vol. 38, p. 40). Le chancelier méritait mieux que le jugement que Rivals portait sur lui sous l'influence de sa mauvaise humeur, car M. de Sparre, s'il avait peu de lumières était cependant un honnête homme et un loyal ami de la France.

Le baron de Reuterholm « gouverne l'Etat, mais souvent mal ; il a peu de lumière et beaucoup de prétentions ».

On peut rapprocher de ce jugement celui de l'envoyé danois Christian de Bernstorff qui n'aimait pas non plus M. de Reuterholm, et sa correspondance s'en ressent. Il le trouve ambitieux, vaniteux et hautain, violent, vindicatif.

« A l'égard de M. de Reuterholm j'ai à m'accuser d'une erreur grossière, écrivait-il à son père ; je lui avais prêté un bon côté : il n'en a pas. Je l'avais toujours connu impétueux, vindicatif et souverainement prévenu de lui-même et de la supériorité de son mérite, mais je lui avais supposé longtemps la fermeté et l'élévation d'un caractère fier et inflexible. L'événement m'a détrompé... »

Il écrivait un peu plus tard : « en sacrifiant ses principes... il ne s'est pas dépouillé de cette ambition fougueuse qui forme la base de son caractère... éperdument avide de puissance il ne veut en jouir que par des injustices. Tenace dans la poursuite de ses volontés, l'ombre de la résistance le choque et l'irrite et alors son impétuosité ne connait plus de bornes. »

Il ne faut pas oublier que le jeune danois était l'ennemi personnel de Reuterholm qui combattait son père M. de Bernstorff et avait fait tous ses efforts pour le faire renvoyer du ministère de Danemark.

Le jeune roi n'annonçait « ni connaissance, ni capacité, ni caractère. Minutieux et jaloux de l'autorité, ayant de l'éloignement pour les principes de la Révolution française, haïssant néanmoins les Russes et d'Armfeldt ».

Rivals ajoutait dans une lettre du 25 germinal an III : « Je peux vous dire qu'il est borné et ignorant, minutieux, avare, jaloux de son autorité et ennemi du Régime français ; il a seize ans et demi : s'il reste ce qu'il est, il se maintiendra difficilement sur le Trône. »

Rivals voyait juste : son rapport est presque une prophétie.

Bernstorff de son côté complète ce portrait dans ses rapports à sa cour, disant que le jeune prince avait le caractère très peu développé et très réservé.

Il le croyait réfléchi mais timide et faible, ayant un grand empire sur lui-même : « Son maintien extérieur est grave et noble, sa contenance en public timide, morne et froide, mais les personnes qui se trouvent dans des relations particulières avec lui se plaignent qu'il est hautain, emporté, dur et surtout extrêmement entêté » (mai 1796).

« Le Régent a l'esprit juste, le sens droit, le caractère loyal, il est l'ami de la Liberté, mais il est faible et se laisse mener ».

Moins bienveillant que Rivals à l'égard du duc, Bernstorff dans ses rapports considère la nullité du Régent comme une chose avérée ; d'après ce diplomate, le duc n'était qu'un pantin dont Reuterholm tirait les ficelles.

Quant à l'état matériel du pays, les rapports de ces agents diplomatiques indiquent que l'armée suédoise montait à cette époque à 40.000 hommes et pouvait être portée à 60.000. Sa flotte comprenait 18 vaisseaux de ligne et 11 frégates, mais sur lesquels, 14 et 6 seulement seraient disponibles après réparations.

De plus, il existait 300 galères très propres à couvrir les côtes, montées chacune par 40 hommes et armées de deux canons.

La Russie armait de son côté des vaisseaux à Cronstadt et à Revel pour conserver l'empire de la Baltique et massait des troupes à la frontière finlandaise, mais elle se borna à ces actes d'intimidation sans aller plus loin.

Les Suédois, menacés par la Russie et l'Angleterre, insistaient pour une prompte et solide alliance avec la France dont l'appui les empêcherait d'être écrasés par leurs puissants adversaires.

On pouvait compter sur la neutralité du Danemark et la bienveillance de la Prusse mais non sur des secours efficaces de ce côté.

CHAPITRE VII

DE STAEL AU NOM DE LA SUÈDE RECONNAIT LA RÉPUBLIQUE

Pendant que Rivals s'impatientait à Stockholm, l'ambassadeur suédois avait renoué les pourpalers et essayait de conclure avec le Comité de Salut Public le traité qu'il méditait depuis si longtemps.

La chute de Robespierre au 9 thermidor avait procuré un soulagement général : on espérait voir la Terreur disparaître avec lui.

Bientôt après, le 9 février suivant (21 pluviôse) on signa le premier traité avec une puissance monarchique, la Toscane, et son ambassadeur, le comte Francesco Saverio Carletti fut reçu à la Convention (16 mars) où Thibaudeau qui présidait lui avait donné l'accolade patriotique en l'invitant aux honneurs de la séance (*Mémoires de Thibaudeau*, I, p. 128). Ce précédent servit à régler la réception de M. de Staël quelques semaines plus tard.

Le baron de Staël que la Terreur avait fait s'éloigner de Paris le 2 juin 1793, s'était abouché avec Barthélemy en Suisse, le 1er janvier 1795, pour reprendre les relations avec la France et revint à Paris le 23 janvier 1795. Dès le lendemain il était reçu en audience par le commissaire des Relations Extérieures, Miot de Mélito.

Toutefois, les Conventionnels qui tenaient à faire reconnaître la République par l'Europe, voulaient que Staël fut accrédité officiellement en qualité d'ambassadeur, ce qui aurait emporté la reconnaissance du gouvernement républicain par la Suède que la Turquie n'aurait pas tardé à suivre ainsi qu'elle l'avait promis à Deforgues.

Le baron de Staël était alors le seul représentant à Paris de l'Europe monarchique, aussi fut-il fort bien accueilli. Il devait rester à Paris jusqu'en 1799 pour représenter la Suède auprès des gouvernements successifs de la France.

La baron de Staël ne se hâtait pas de déposer ses lettres de créance, quand on le pressait de le faire il opposait une échappatoire sans réplique, disant qu'il attendait de Suède des papiers qui lui étaient nécessaires.

A vrai dire, il cherchait à s'assurer un supplément d'avantages pécuniaires et réclamait des subsides importants pour que son pays abandonne la cause de la monarchie et reconnaisse la République.

Il devait en résulter un traité d'alliance entre les deux pays, traité dont les bases avaient été préparées depuis deux ans environ par l'ambassadeur suédois et dont les événements avaient fait ajourner la signature.

Staël ne voulait pas reconnaître la République avant d'avoir fait signer son traité et s'être assuré les subsides qu'il désirait et dont l'importance devait nécessairement provoquer la résistance de la République très à court d'argent elle-même.

Le Comité voulait de son côté qu'avant toute chose la Suède reconnût la République [1], ce qui était naturel, car on ne traite point avec un gouvernement dont on conteste la légitimité et par conséquent la capacité.

Des deux côtés on restait sur une prudente réserve, chacun prétendant ne donner qu'après avoir reçu.

1. Quelques années après ces événements, le Directoire les appréciait ainsi : [le Régent] « se montra disposé à suivre un système tout différent [de celui de Gustave III] et il se rapprocha de la République moins par amitié pour elle que par haine de la Russie et peut-être espérant de la première de plus grands avantages que de la seconde.

« Le moment était habilement choisi : la République en guerre avec presque toute l'Europe ne comptait pas encore un seul roi pour ami et quoique la Prusse eut déjà manifesté des désirs de paix, il n'y avait pas encore un gouvernement monarchique en Europe qui eut ostensiblement reconnu la France républicaine, lorsque le Régent envoya à Paris M. de Staël comme ambassadeur de Suède et chargé de négocier avec le Comité de Salut Public une convention secrète d'alliance et de subsides » (ARCHIVES DES AFF. ETRANG., mémoires et documents, Suède, volume 25, p. 329) 12 juillet 1798, instructions à La Marque.

M. de Staël trouva vite son maître en la personne de Sièyes, qui, tout en gardant comme d'habitude son silence énigmatique et son masque impénétrable, fit répandre dans les salons le bruit qu'il négociait avec la Russie et que la Suède pourrait bien être le prix de cet accord.

Staël eut peur, et il se dépêcha d'annoncer qu'un courrier venait de lui apporter les papiers qu'il attendait (4 avril 1795).

Par la même occasion il renouait les négociations de 1793 dont il rappelait en détail les péripéties. Comme conclusion il demandait qu'on payât à la Suède une forte indemnité de vingt millions de francs pour compenser ses armements de 1793 et la perte des subsides russes que sa déclaration de neutralité lui avait fait subir.

En outre, il voulait qu'on signe son traité de 1793, assurant pour l'avenir des subsides importants à la Suède.

De Staël écrivait le 15 germinal (4 avril 1795) au Comité de Salut Public pour lui rappeler qu'il négociait avec la République Française depuis deux ans sans avoir pu obtenir de réponse définitive et relatait dans un mémoire les phases de sa longue négociation.

« J'arrivai à Paris dans le mois de janvier 1793 ; il est nécessaire d'observer que ce voyage fut une suite des négociations qui avaient déjà été entamées à Stockholm entre moi et le citoyen Verninac...

« La Suède, quoique vivement pressée par la Russie de se lier avec elle, ne balança pas un instant après la mort de Gustave III à sortir de la coalition. »

Le Comité de Salut Public d'alors attachait un grand prix à l'alliance de la Suède et n'hésita pas à cette époque à consentir des subsides à ce pays en échange de sa coopération. Mais ce traité resta à l'état de projet, car il était remis à M. de Staël le 17 mai 1793, et le 31 du même mois une Révolution bouleversait le gouvernement et faisait ajourner toutes les affaires qu'il avait traitées.

Malgré cela, le Gouvernement suédois, « encouragé par la réception qu'on avait faite à son envoyé et par les promes-

ses qu'il avait reçues, annonça à toutes les cours la neutralité qu'il entendait observer.

Il y avait du courage à se déclarer en faveur de la France lorsque la Suède n'avait d'autres ressources que sa confiance dans l'équité du Comité et perdait ainsi les subsides que lui payait la Russie.

De son côté, le Comité envoya en Suisse le citoyen Vernirnac pour terminer cette affaire importante : un nouveau projet reproduisit alors le premier.

L'été se passa sans pouvoir obtenir la signature du Comité et il fallut ajourner l'affaire au printemps de 1794. M. de Staël se décida alors à aller en Suède en attendant et put conclure en passant par Copenhague un traité de neutralité armée avec le Danemark.

Son secrétaire, Signeul, partit pour Paris le jour même que le traité fut signé afin de communiquer au Comité les plans de la Suède, annoncer ses armements et le presser de réaliser ses promesses.

On ne reçut aucune réponse du Gouvernement français, pas même un témoignage de satisfaction, et cette année se passa comme la précédente.

Loin de se décourager, le Régent resta fidèle à ses promesses et l'arrivée de son ambassadeur à Paris en était une preuve : M. de Staël s'en autorisait pour presser la conclusion de l'alliance et l'octroi des subsides importants qu'il réclamait.

Si on faisait un nouveau traité, le Régent devait s'employer à faire reconnaître officiellement la République par le Gouvernement danois, et Staël était chargé, dès qu'il aurait remis ses lettres de créance à la Convention, de travailler à la formation d'une ligue entre la France, l'Amérique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Porte Ottomane à laquelle on inviterait d'autres puissances à accéder.

Par contre, cet ambassadeur réclamait pour son Gouvernement : 1° 20 millions de livres tournoi, dont 10 étaient déjà accordées par le traité de 1793, pour augmenter les forces de la Suède afin de se défendre contre la Russie, les 10 autres « ne sont qu'un faible équivalent des subsides que la Rus-

sie payait à la Suède » et serviraient à rembourser les armements faits depuis deux ans ; 2° Il demandait en outre que le traité du 17 mai 1793, ou tout autre dans le même esprit, soit immédiatement signé après qu'il aurait présenté ses lettres de créance à la Convention nationale ; 3° La formation de la ligue dont il avait parlé, et pour le concours de laquelle l'adhésion du Danemark et de la Hollande semblait facile à obtenir [1].

Le Comité répondit dès le surlendemain au mémoire de l'ambassadeur, en lui faisant observer qu'aucune indemnité ne pouvait être réclamée pour des projets de traités qui n'avaient été ni signés ni ratifiés et que la Suède n'avait somme toute, fait qu'observer une neutralité conforme à ses intérêts plus encore qu'à ceux de la République. « Il est impossible que la France ait jamais entendu payer une simple neutralité de la Suède ». Si dans un traité la France s'engage à payer des subsides, elle doit s'attendre à des avantages réels et à peu près équivalents, sans cela elle « aurait à craindre de blesser la délicatesse du Gouvernement suédois en lui présentant des secours gratuits ».

Quand au traité avec le Danemark en 1794, il avait été conclu sans le concours de la France, et dans des conditions bien différentes de celles que proposait la République [2]. Pour ce qui est des résultats, « peut-on ignorer que la neutralité n'a pas profité de son armement pour reprimer les vexations anglaises, que l'une des puissances contractantes, après avoir vu ses navires pour la France retenus par les Anglais n'a pas osé dans la circonstance la plus favorable forcer l'Angleterre à payer les indemnités et le prix de ses cargaisons, où l'on sait bien que le commerce français est intéressé pour plusieurs millions ».

Le Comité se déclarait en « droit de conclure qu'il n'existe point pour la République française d'obligation positive de payer à la Suède des indemnités pour le passé ».

1. De Stael au Comité, 15 germinal (Archives des Affaires étrangères).

2. Ce traité était en effet fait uniquement dans l'intérêt des parties contractantes, le Danemarck continuait d'ailleurs à ne pas reconnaître le nouveau Gouvernement français.

Le passé doit se lier à l'avenir et, pour qu'on en tienne compte, il faut établir un plan d'opérations futures avant de parler d'indemnités pour des conditions que la Suède n'a pas remplies.

« Examinons maintenant, disait le Comité, quelles seraient les opérations politiques ou militaires auxquelles la Suède pourrait concourir.

« Il en est une à laquelle la Suède a un intérêt bien plus direct que la France, c'est de mettre un frein à la dévorante ambition de la Russie, de tirer la Pologne de son anéantissement », opération qui nécessite le concours d'autres puissances : « la Turquie, le Danemark et s'il est possible la Prusse ».

La seconde opération serait dirigée contre l'Angleterre et accessoirement contre la Russie. « Il s'agirait de fixer les principes de la liberté des mers, ou au moins d'assurer l'arrivage des vaisseaux neutres dans nos ports, de forcer l'Angleterre à restituer les vaisseaux enlevés, de la menacer de représailles, de les exercer dans un délai déterminé en troublant le commerce de l'Angleterre dans la Baltique, en lui fermant le Sund. »

Il est clair, ajoutait-on, que ce projet demandant le concours de plusieurs puissances, que la bonne volonté de la Suède toute seule ne suffit point pour le faire réussir. Le Comité ne peut donc prendre aucun engagement pour les subsides à verser à la Suède tant qu'elle se présentera seule et avant d'être sûre du concours du Danemark, de la Hollande et de la Turquie.

Enfin, la troisième opération serait de faire cesser la guerre avec l'Empire Germanique et de rallier sous la protection de la République les divers États menacés par l'ambition autrichienne. La République attend pour cela le concours de la Suède et du Danemark qui donneront l'impulsion et l'exemple en déclarant « au moins secrètement, leur refus de continuer à fournir leur contingent. Cette démarche encouragerait un grand nombre d'États à en faire autant ».

En résumé, « la République serait disposée à accorder des subsides à la Suède pour des services *à rendre*; cependant on pourrait prendre en considération les dépenses de la Suède

dans l'armement de 1794... Mais avant de fixer le subside et à plus forte raison avant d'entrer en payement, la République doit avoir la certitude que non seulement la Suède mais encore les autres puissances neutres, ou au moins le Danemark, adopteront un système de ligue défensive efficacement dirigée contre l'Angleterre et dont l'effet infaillible serait de fermer le Sund à cette puissance ».

La République pour le moment se contenterait de stipuler des subsides pour la Suède « dans le cas où elle serait attaquée soit par l'Angleterre, soit par la Russie ».

Cet arrêté du Comité de Salut Public était signé de Sièyes, Cambacérès président, J.-P. Chazal secrétaire, Tallien, Merlin de Douai, Reubell, Marec, Le Sage d'Eure-et-Loir, La Porte. Il fut envoyé aussitôt à M. de Staël.

Le Comité accompagnait cet envoi d'une lettre dans laquelle il faisait remarquer la célérité de sa réponse au mémoire qu'il n'avait reçu que le 16 et auquel il répondait le 17. Il déclarait son plaisir à voir l'empressement que de Staël avait déclaré éprouver à présenter ses lettres de créance et, suivant sa propre expression, « renouveller à la face de l'Europe les liens qui unissent depuis plusieurs siècles deux puissances dont la constante amitié fait époque dans le système de la politique et du commerce ».

« Nous nous empressons à notre tour de vous répondre que vos lettres de créance seront reçues et vous, monsieur, présenté à la Convention sans la moindre difficulté, le jour qu'il vous plaira de choisir vous-même. Vous ne pouvez pas à cet égard devancer nos désirs. »

L'ambassadeur était pris à son propre piège : son empressement avait pour objet, moins d'être présenté à la Convention que d'obtenir la signature de son traité. La reconnaissance de la forme républicaine en France, en était le prix à ses yeux. Il trouvait son maître dans Sieyès, qui repoussait la signature du traité à plus tard et mettait en quelque sorte de Staël en demeure de se faire présenter à la Convention, par conséquent de reconnaître au nom de la Suède, et avant

toutes les puissances de l'Europe le changement de gouvernement qui s'était opéré en France.

Sièyes obtenait ainsi ce qu'il voulait, la reconnaissance de la République ; il s'empressa de faire déposer à Staël ses lettres de créance lui écrivant une lettre fort aimable pour le prier de choisir le jour de la présentation de ses lettres à la Convention suivie de la présentation de l'envoyé de la Suède lui-même.

Ce n'était pas là ce que voulait Staël, il s'empressa de le dire, et tout en laissant en suspens le dépôt de ses lettres de créance, commença une correspondance active afin d'obtenir ce qu'il désirait.

Le Comité ne le suivit pas sur ce terrain, et rappela à M. de Staël par un arrêté du (29 germinal) 18 avril, d'avoir à se mettre en règle le plus tôt possible par la présentation de ses lettres de créance, lui faisant savoir que la forme usitée en France pour la reconnaissance des ministres des puissances étrangères est la présentation de leurs lettres de créance à la Convention nationale et leur réception par elle [1]. En même temps, Sieyès dans une longue lettre lui demandait une réponse catégorique.

Le baron de Staël s'était laissé prendre dans ses propres filets. Cela n'avait rien d'étonnant, car, selon les opinions de ses contemporains, c'était un homme bien intentionné et zélé, mais servi par des moyens assez médiocres et il avait affaire à Sièyes qui, au contraire, était un des esprits les plus remarquables de son époque.

Staël n'avait plus qu'à s'exécuter. Il transmit aussitôt ses lettres de créances (19 avril) au Comité, en s'excusant du retard.

Sieyès lut à l'Assemblée les lettres du Régent de Suède (2 floréal) et le surlendemain on reçut solennellement l'envoyé suédois avec un cérémonial qui avait été arrêté la veille par Merlin.

1. Archives Nationales A. F. III. On venait d'en user ainsi avec l'envoyé du grand duc de Toscane, et renouant les anciennes relations avec ce souverain, la République allait lui envoyer Miot pour la représenter auprès de lui.

Un fauteuil fut disposé en face du président, avec des banquettes de chaque côté pour la suite.

On introduisit Staël qui prononça un discours plein d'effusion, rappelant les succès et les triomphes de la République et saluant le règne de la puissance réunie à la vertu. « Je viens, dit-il, de la part du roi de Suède, au sein de la représentation nationale de la France, rendre un hommage éclatant aux droits naturels et imprescriptibles des nations. »

Boissy d'Anglas qui présidait répondit avec majesté : « Baron Eric Magnus Staël de Holstein, venez recevoir l'accolade républicaine ; qu'elle soit le gage de l'attachement fraternel qui doit unir la République Française et le Royaume de Suède ! » Et ils s'embrassèrent au milieu des applaudissements enthousiastes de l'Assemblée.

L'Assemblée vota une loi (4 floréal) reconnaissant le Baron Eric Magnus de Staël Holstein ambassadeur extraordinaire auprès de la République et ordonnant la traduction dans toutes les langues, ainsi que l'impression du discours de cet ambassadeur et de la réponse du Président de la Convention [1].

De Staël eut désormais sa loge à l'Assemblée et assista très assidûment aux séances.

Cependant, la négociation n'avançait pas.

Le principal litige était que Staël demandait des subsides pour armer des vaisseaux, tandis que le Comité ne voulait en accorder que quand les vaisseaux seraient armés.

L'ambassadeur finit par obtenir la promesse d'une avance de quatre millions de livres en espèces, à condition que la Suède armerait de suite dix vaisseaux et cinq frégates et engagerait le Danemark à agir de concert avec elle contre l'Angleterre.

De Staël n'avait pas ménagé ses efforts pour arriver à trouver les moyens de combattre l'Angleterre dont son pays avait à se plaindre, et relever la Pologne opprimée et démembrée.

Après la promesse du Comité, Staël, encouragé, présenta un nouveau projet de traité, par lequel la Suède s'armerait

1. De Staël reçut 50 exemplaires de cette publication.

pour protéger sa neutralité, ravitaillerait la marine française, fermerait le Sund aux Anglais et ne concluerait aucune convention contraire aux intérêts de la République.

Celle-ci, de son côté verserait annuellement dix-huit millions de livres.

A cette époque les traités de la République avec les puissances européennes se multiplient. Le 5 avril 1795, Barthélemy signa à Bâle avec le baron de Hardenberg un traité avec la Prusse, traité que la Convention ratifia le 25 du même mois.

Rewbell et Sieyès, le 16 mai signent un traité à la Haye, portant alliance offensive et défensive avec la République des Provinces Unies.

Le 17 mai, nouveau traité à Bâle étendant à une grande partie de l'Allemagne la neutralité rétablie avec la Prusse, coup sensible à la coalition.

Le 22 juillet, Barthélemy signe la paix avec l'Espagne à Bâle.

Le Landgrave de Hesse signa la paix à son tour le 28 août.

La coalition est réduite à l'Autriche, la Russie et l'Angleterre [1].

La Suède en traitant avec nous ne faisait donc que suivre une tendance partagée à cette époque par de nombreuses nations de second ordre qui redoutaient les vexations et les appétits excessifs de l'altière coalition.

1. Baron Fain, *Manuscrit de l'an III.*

CHAPITRE VIII

NÉGOCIATIONS PRÉLIMINAIRES

Pendant ce temps, Rivals, de son côté, écrivait au Comité de Salut Public, le 18 germinal an III (7 avril 1795) : « J'ai cherché vainement à entretenir le baron de Sparre de ce que me prescrit votre instruction du 27 brumaire ; il m'a toujours renvoyé à la fin d'avril, époque où il attend le retour du courrier de M. de Staël qui sans doute a été porteur auprès de vous de l'ultimatum de ce gouvernement » ; ce en quoi notre ministre voyait assez clair.

En outre, pour documenter notre gouvernement sur la valeur de l'alliance en vue, Rivals donnait des renseignements sur les forces de la Suède. L'armée avait été soignée et se trouvait forte de 40.000 hommes, « mais la flotte est réduite à rien ».

Il concluait dans un style bien personnel : « Le peuple suédois est toujours estimable, mais parmi la noblesse on ne trouve pas des hommes qui fussent propres à diriger les affaires dans des circonstances difficiles ; si nous faisons agir la Suède, il faut ici un agent capable d'exercer les fonctions de premier ministre, il lui serait aisé de tout mener pourvu que la République fournit à une partie des dépenses, que l'agent montra des égards pour les décorations qui avec l'argent sont les seules divinités qu'on encense. »

Quelques jours après, il écrivait de nouveau que l'on s'inquiétait des mouvements des troupes russes qui se rapprochaient de la frontière de la Finlande. A son avis, la Russie avait assez à faire avec la Pologne sans entreprendre une guerre contre la Suède, « mais il m'est démontré que la Suède, privée de nos secours, succomberait infailliblement parce que

avait de fortes tendances à revenir à son ancien système[1], à se rapprocher de la Russie, pensant que cela lui serait d'autant plus aisé que cette puissance lui faciliterait cette volte-face pour faire contrepoids à la Suède dont la liaison avec la France était devenue publique depuis qu'elle avait reconnu la République.

Le ministre danois à Stockholm, le jeune comte Chrétien de Bernstorff, fils du ministre des Affaires Etrangères de Copenhague, ne cessait de desservir auprès de sa cour le Gouvernement près duquel il était accrédité. Il était hostile non seulement à la Suède, mais encore à la République Française, et ne cachait pas ses sympathies pour un rapprochement de son pays avec l'empire moscovite. Toutefois le Danemark ne se laissa pas entraîner par ce courant et refusa d'adhérer à l'alliance anglo-russe.

L'insurrection des jacobins contre la Convention le 1er prairial an III eut un grand retentissement à Stockholm et y provoqua de vives inquiétudes. On se reprochait, on reprochait surtout à M. de Staël, d'avoir mis trop d'empressement à reconnaître une « république chancelante posée sur des chimères, cimentée par le sang et les crimes et sapée dans tous ses fondements » (*Christian de Bernstorff*, 12 juin 1795).

Le gouvernement suédois craignait de se voir abandonné par la France et de rester sans appui et sans moyens, privé d'un secours dont il ne pouvait se passer et qui avait été l'objet de toutes les dernières démarches de la Suède.

« Les succès et les revers des Français fournissent depuis longtemps un baromètre infaillible pour connaître le langage et les dispositions de la cour d'ici. »

Rivals qui entretenait une correspondance suivie avec Barthélemy, notre ambassadeur à Bâle, annonçait la prochaine conclusion de la paix avec l'Espagne, ce qui rassérénait un peu M. de Sparre.

1. Ce pays avait conclu le 9 juillet 1780 avec la Russie un traité de neutralité armée auquel accéda la Suède. Ce traité avait été fait sous l'influence du comte A.-P. de Bernstorff, ministre des Affaires Etrangères.

Conformément à ses engagements,la Suède faisait aussi des efforts pour amener son allié du Nord à reconnaître la République Française.

Le Danemark trouva de bons prétextes pour ne pas faire avant la paix générale cette reconnaissance compromettante, mais porta de 4 à 8 le nombre de ses vaisseaux comme le prince l'avait promis. Toutefois, il ne voulait pas s'engager dans une guerre qui ruinerait sa marine de commerce que les Anglais confisqueraient, et risquer de faire bombarder ses ports.

Isolée, la Suède ne pouvait être d'un grand secours pour la France, mais jointe au Danemark, son appui prenait de la valeur en immobilisant une partie des forces de nos ennemis: Rivals insistait donc pour qu'on payât à la Suède l'indemnité qui lui était nécessaire pour supporter ses armements et qui lui avait été à demi promise par le Comité de Salut Public.

A Paris,on poursuivait parallèlement des négociations dans le même but ainsi que nous l'avons vu.

Après la réception de M. de Staël par la Convention, le Comité s'était empressé d'envoyer à Louis-Marc Rivals ses lettres de créance pour qu'il put lui aussi être reconnu officiellement en qualité d'ambassadeur à la Cour de Stockholm et lever ainsi les empêchements de forme qui jusqu'alors s'y étaient opposés (6 floréal an III, 25 avril 1795).

Le Comité en informa M. de Staël (11 floréal) en même temps qu'il lui accordait les secours en canons et ustensiles de guerre que cet ambassadeur réclamait pour son pays (30 avril 1795).

Le traité faisait un grand pas, car le même jour, le Comité de Salut Public prenait acte de la promesse de la Suède d'armer dix vaisseaux de ligne et cinq frégates ainsi que de « celle de déclarer à l'Angleterre que la Suède est déterminée à soutenir sa neutralité, d'exiger la restitution ou la valeur des cargaisons arrêtées illégitimement et d'annoncer des représailles en cas de délai ou de refus ».

Quant à ce qui est d'inviter les nations à se joindre à cette alliance et à former une ligue contre les empiètements de

l'Angleterre et de la Russie, le Comité considérait que c'était l'intérêt de la Suède autant que celui de la France de le faire. La République venait d'ailleurs de donner à ses agents à l'étranger des instructions dans ce sens.

Pour ce qui était des subsides, le Gouvernement français ne voulait en promettre qu'autant que la Suède agirait de concert avec les autres puissances neutres. Le montant de ces subsides sera en rapport avec « l'utilité et les services que la Suède sera dans le cas de rendre ». Cependant, pour lui permettre de donner dès à présent une grande activité à ses armements, le Comité lui accordait quatre millions de livres tournois, en espèces, mais à la condition expresse que les armements dont il était question seraient faits (11 floréal an III).

Malgré l'appréciation pessimiste de Rivals, la Suède avait des forces navales largement suffisantes pour tenir ses engagements. Elle avait à Carlscrona 14 vaisseaux de ligne et 6 frégates, qui presque tous étaient susceptibles d'être réparés. En outre, elle pouvait disposer de 300 bateaux plats pour la défense de ses côtes.

On faisait monter une quarantaine d'hommes sur chacun d'eux et on pouvait même y placer un ou deux canons. Ce système de défense était très propre, surtout dans les eaux de peu de fond, à empêcher tout débarquement de l'ennemi.

De Staël saisit au bond la proposition du Comité et le pria aussitôt de lui verser les quatre millions qu'il enverrait par courrier spécial en Suède « pour que la flotte suédoise puisse sortir avant celle des Russes » (lettre du 16 floréal an III, 5 mai 1795).

Les Russes étaient la grande crainte des Suédois.

L'Angleterre semblait faire relâche dans les hostilités, se débattant avec de grandes difficultés d'argent, son emprunt de 26 millions de livres sterling ne se faisant pas avec succès. L'Autriche, mécontente de ne pas recevoir la part qu'elle réclamait des subsides anglais, s'attiédissait. La Russie venait de faire sa paix avec la France.

Les circonstances paraissaient devenir plus favorables. De

Staël pressait le Comité de signer son traité, somme toute très avantageux pour la Suède à qui il permettait de suivre sa politique traditionnelle et de sauvegarder sa dignité, peut-être même son indépendance, vis-à-vis de la Russie.

Celle-ci rassemblait 30.000 hommes en Lithuanie pour comprimer les esprits qui s'y agitaient. La paix de la France avec la Prusse faisait redouter à Catherine une agression de ses États faite avec l'aide de la Suède et peut-être de la Turquie. La Pologne lui donnait fort à faire. Catherine était très mécontente de voir la coalition se dissoudre, elle cherchait à ramener le roi de Prusse dans son sillage en faisant briller l'appât d'un morceau de Pologne.

La gloire des armées françaises avait porté un coup à nos ennemis et faisait un prodigieux effet à l'étranger (*Lettre de Rivals*, 29 floréal, 18 mai 1795). Le Danemark encouragé, se décidait à armer de nouveaux vaisseaux en plus de ceux prévus par la convention avec la Suède.

La Porte semblait vouloir se décider à reconnaître la République Française.

En Suède, non seulement le gouvernement mais encore le peuple, désiraient sincèrement l'alliance de la France.

Rivals de son côté était un partisan résolu de cette alliance et il y poussait son gouvernement (lettre du 3 prairial, 22 mai 1795).

Sans se faire d'illusion sur la puissance de la Suède, il voyait un grand avantage à se l'attacher et à l'amener à servir volontairement nos projets. Il considérait que les sacrifices d'argent qu'on consentirait pour elle ne seraient pas perdus et représenteraient en quelque sorte « la solde d'un corps auxilliaire dont on disposera au loin ».

La Suède se décidait presque aussitôt à adhérer au traité de Bâle, pour la Poméranie. Les Anglais croisaient déjà à l'embouchure de l'Elbe, résolus à s'emparer de tous les navires neutres.

La France qui attendait de fortes cargaisons chargées en Suède s'en inquiétait.

Son appel rencontra un accueil favorable auprès de M. de

Sparre, qui déclara que la Suède ferait respecter son pavillon et userait au besoin de représailles en fermant la Baltique aux Anglais, avec le concours du Danemark et de la Hollande que l'on sollicitait à cet effet (*Lettre de Rivals*, 7 prairial, an III, 26 mai).

Rivals et de Staël insistaient chacun de son côté, auprès du Gouvernement français pour qu'il profite de ce zèle de la Suède et lui fournisse les moyens de faire des armements plus importants (*Lettre de Staël*, 8 prairial, 27 mai). Le Gouvernement suédois prétendait recevoir 30 millions à cet effet (*Rivals*, 14 prairial, 2 juin), somme très exagérée et hors de proportion avec les dépenses.

Les places étaient en bon état, ainsi que l'armée, mais on n'avait pas assez de fusils pour faire de grandes levées. Il y avait dans les ports 12 vaisseaux de ligne qui pouvaient tenir la mer après avoir été réparés.

La Suède était d'ailleurs bien outillée pour la construction des navires. Un vaisseau de 74 canons n'y revenait guère qu'à 80.000 livres tournois, alors qu'en France le prix en était bien supérieur. Rivals proposait donc de faire construire en Suède un certain nombre de vaisseaux pour la République, tout en aidant la Suède à porter sa marine à 20 ou 24 vaisseaux.

Rivals faisait assez de fond sur le Régent qui « a le cœur droit, mais le caractère faible » et sur le baron de Reuterholm, son ami, qui était « propre au travail, franc et intègre » mais « haï du public parce qu'il vit isolé et a trop de rudesse ». Notre ambassadeur désirait fort que la France assit son influence en Suède, ce qui lui semblait facile, car, disait-il, « quelque argent et des égards, il ne faut que cela pour que nous gouvernions ici » (14 prairial, 2 juin).

A Stockholm le bruit courait que la Russie venait de signer le traité d'alliance qu'elle négociait avec l'Angleterre et que ces deux puissances se garantissaient mutuellement leurs possessions d'Europe et devaient se prêter secours en cas d'attaque.

Rivals informait avec soin son gouvernement des nouvelles de la politique européenne qu'il pouvait se procurer à Stockolm.

Le cabinet suédois se montrait aimable à son égard, mais rien de plus, et le tenait à distance ne lui ayant pas encore permis de présenter ses lettres de créance comme il le demandait depuis deux mois passés, tandis que de Staël avait été reçu par la Convention depuis plus d'un mois. Rivals se rendait compte que son influence était nulle, et en marquait quelque mauvaise humeur, sans toutefois que ses dispositions favorables pour la Suède én fussent altérées, ou que l'équité de ses jugements s'en ressentit (*Lettre de Rivals*, 10 prairial, 29 mai 1795).

CHAPITRE IX

LE TRAITÉ D'ALLIANCE DU 14 SEPTEMBRE 1795

A mesure que s'affermissait l'espoir de voir se réaliser le traité d'alliance, la Suède manifestait des sentiments plus favorables à la République. L'ex-ministre émigré, Saint-Priest était expulsé du château royal [1], disgrâce qui était le prélude de son renvoi.

En attendant le traité d'alliance dont ils pressaient la conclusion, le Comité de Salut Public et M. de Staël signaient, le 19 prairial (7 juin 1795), des articles préliminaires et secrets par lesquels le Roi de Suède s'engageait à armer 10 vaisseaux de ligne et 5 frégates pour la durée de la guerre. Il devait déclarer aux puissances avec lesquelles la France était en guerre, sa volonté de faire respecter sa neutralité et exiger de l'Angleterre la restitution, dans le délai d'un mois, des cargaisons arrêtés sous pavillon suédois. En cas de refus, il était convenu qu'il userait de représailles.

De son côté, pour faciliter l'armement et sa destination, le Comité de Salut Public devait faire passer provisoirement à

1. Il était à Stockholm depuis mai 1791, son beau-frère M. de Ludolf y représentait la cour de Vienne. Profitant d'un voyage que l'émigré avait fait à la Cour de Catherine dont il passait pour être l'émissaire, M. de Stedingk ambassadeur suédois auprès de Catherine II, fit sentir très positivement, par ordre de son gouvernement, au comte de Saint-Priest, qu'il ferait bien de rester en Russie (Lettre de Lehoc, 19 frimaire an IV, 8 décembre 1795). Il quitta bientôt après Pétersbourg pour Hambourg d'où il devait passer à Vienne. (Lehoc, 4 nivôse). Enfin il rejoignit Louis XVIII à Vérone et se vit confier le portefeuille de la Maison du roi, dans le chimérique ministère qu'avait formé ce souverain *in partibus*. Toutefois M[me] de Saint-Priest continua à résider en Suède d'où elle correspondait avec son mari qui y fit plusieurs apparitions par la suite.

Rivals 4 millions, en papier sur la Hollande, qui seraient remis au Gouvernement suédois, moitié au moment de la ratification du traité préliminaire par le Roi, et moitié après que la flotte aurait mis à la voile.

Les deux nations contractantes devaient joindre leurs efforts pour amener le Danemarck à agir de concert avec elles.

En exécution de ses engagements, dès le 20 prairial, le Comité de Salut Public de la Convention nationale, ordonnait à la Trésorerie nationale d'expédier ces 4 millions à Rivals, ministre de la République à Stockholm [1] (arrêté du 20 prairial, 8 juin), et en informait de Staël.

Pendant ce temps la Suède tenait loyalement ses engagements, et le Roi avait déclaré à la Diète du Saint-Empire germanique, le 12 juin 1795, après avoir blâmé la guerre coûteuse et malheureuse que l'on avait fait à la France, alors qu'avec une somme infime on aurait pu dédommager les princes dont les intérêts avaient été lésés, cause de la guerre, qu'il retirait son contingent, « s'étant déterminé à reconnaître la République Française » et accédait en qualité de duc de Poméranie à la paix signée par le Roi de Prusse à Bâle.

Il exprimait l'espoir que bientôt l'Allemagne entière suivrait cet exemple.

Le Gouvernement français avait foi dans la parole de la Suède, mais le Danemark lui donnait des inquiétudes que la suite justifia. Le Comité de Salut Public [2] écrivait à Rivals, le 23 prairial (11 juin), pour l'encourager à faire tous ses efforts pour pousser à l'exécution de la convention entre la Suède et le Danemark. Par la même occasion, il le mettait en garde au sujet de l'exactitude des bruits que la Chancellerie suédoise mettait en circulation sur la politique européenne et qu'il ne fallait accepter qu'avec de prudentes réserves, leur véracité ayant été souvent controuvée.

1. M. Christian de Bernstorff écrivait à ce propos : « la vanité de la Convention l'a emporté sur sa propre pénurie pour lui faire acheter de la Suède à des conditions très onéreuses la reconnaissance impuissante d'une République dont l'existence devient de jour en jour plus précaire » (lettre du 26 mai 1795).

2. Cambacérès, Treilhard, Sièyes, Rabaut, Reubell.

Le 4 messidor (22 juin), le Comité lui écrivait de nouveau pour insister encore sur la nécessité d'un rapprochement de la Suède et du Danemark et donnait à Rivals l'ordre d'y contribuer en amenant les Suédois à user de ménagements à l'égard de M. de Bernstorff qui se trouvait aigri par les attaques dont il avait été l'objet.

L'Alliance anglo-russe, compromettait les intérêts des puissances neutres qui voyaient leur système sapé dans sa base, et la liberté du Nord était menacée (*Ch. de Bernstorff*, 29 mai 1795).

La Russie de son côté flattait le Danemark, et Catherine lui faisait promettre ses bons offices auprès des Anglais pour obtenir justice relativement au passé et toutes sortes d'égards pour l'avenir (*Lettre de Rivals*, 5 messidor), proposition que Bernstorff acceptait avec empressement.

Dans les cours étrangères, les agents diplomatiques danois agissaient en ennemis de la Suède et de la République, qu'ils ne manquaient pas d'attaquer avec violence chaque fois que l'occasion s'en présentait.

A cette époque [1], le roi de Suède revint de Scanie où il avait été inspecter ses troupes. Il se rendit aussitôt à Drottningholm où le conseil se réunit pour examiner le traité provisoire signé avec la France. A la suite de ce conseil, M. de Sparre déclara à Rivals que l'on n'avait pas ratifié ce traité et qu'on était mécontent de M. de Staël qui n'aurait pas dû le signer.

Les principales raisons étaient qu'on ne tenait pas compte des frais faits jusqu'à ce jour, pour maintenir la neutralité de la Suède, et que la somme de 4 millions ne saurait balancer les risques que l'on aurait en s'exposant à une guerre avec l'Angleterre et la Russie, surtout qu'on avait lieu de douter des bonnes dispositions du Danemarck (*14 messidor, 2 juillet 1795*).

La présentation de Rivals au roi, qui devait avoir lieu deux jours après, était renvoyée à une date plus éloignée, au grand mécontentement de cet ambassadeur qui considérait que c'était une humiliation pour la République.

Il écrivit aussitôt à Paris, en ne cachant pas au Comité qu'il

1. 1er juillet 1795.

voyait avec crainte ce qu'on exigeait de la Suède contre l'Angleterre, pensant que sa neutralité était ce qu'il y avait de meilleur pour nous tant que ce pays était séparé du Danemark et que la Russie n'était engagée dans aucune guerre. Il trouvait juste également de dédommager la Suède des frais de ses armements passés « qui ne peuvent être que modiques ».

Le baron de Sparre, partisan de la France, était contrarié de son côté du désaccord qui survenait et qui menaçait de tout remettre en question.

Rivals était furieux, mais il se borna de répondre au baron de Sparre qu'il allait faire part de cet entretien au Gouvernement français et attendre ses ordres. Il écrivait au Comité, le 19 messidor (7 juillet), pour lui conseiller une attitude énergique, et de culbuter s'il le fallait le ministère de Reuterholm, déjà en défaveur dans l'esprit du Roi et de la majorité de la nation. Il recommandait de ne ménager ni le Régent, ni son favori, l'opinion publique en Suède ne pouvant que se réjouir d'une détermination vigoureuse à leur égard et souhaitant de voir passer le pouvoir dans d'autres mains. Notre ambassadeur regrettait de n'avoir pu répondre par l'annonce pure et simple de son départ à la communication qu'on lui avait faite, mais la crainte de mettre nos ennemis au courant de notre échec l'en avait éloigné.

Toutefois, Rivals marquait son mécontentement en refusant l'invitation du baron de Sparre à venir le voir chez lui, le 24 messidor, tout en protestant de sa reconnaissance pour les bons offices que celui-ci lui avait rendus depuis son arrivée en Suède, « ne pouvant confondre les devoirs de l'homme public avec les sentiments de l'homme privé ». Il lui exposait les motifs de la détermination qu'il avait prise en attendant les ordres de son gouvernement qui le mettraient à même « de s'occuper avec Son Excellence à cimenter l'union que nous avions cru avantageuse aux deux pays, ou bien ils me laisseront le regret d'avoir quitté la Suède sans avoir pu y utiliser mon séjour. Avant que je sois autorisé à prendre un parti, j'observerai un silence rigoureux sur la cause de ma non présentation, afin que les ennemis de la Suède ne

cherchent pas à s'en prévaloir » (*23 messidor, 11 juillet*).

De Sparre fut très contrarié de cette résolution, qu'il prétendait qu'on aurait pu facilement éviter, le roi étant à Droningholm, et la ville presque déserte en cette saison d'été, ce qui était un motif suffisant pour expliquer le retard de la présentation de Rivals.

Il s'attira une vive réplique de celui-ci, qui déclarait n'avoir aucun grief personnel contre le baron de Sparre, mais contre la décision du Conseil qui « en suspendant la présentation de l'agent de la République française compromet évidemment la dignité de sa nation ». « Le premier intérêt de mon pays, c'est sa considération extérieure, et si je pouvais l'oublier, l'énergie que la Convention Nationale et le Comité de Salut Public ont déployé dans les circonstances difficiles, désavouerait la faiblesse de son agent » (24 messidor).

Il écrivait aussi au Comité de Salut Public pour lui dire que le Roi de Suède ignorait très probablement la conduite du Régent et des hommes de son parti qui « n'ont voulu que se faire des capitaux à nos dépens, en tâchant de se dérober aux recherches de la Suède ou du Roi ». Il ajoutait : « Je n'ai pas été dupe de leur zèle apparent pour nos intérêts quoique je ne les crusse point assez pervers pour avoir entièrement oublié ceux de la Suède. Leurs motifs comme leur conduite sont connus à la Cour où on les juge avec sévérité. »

Rivals constatait avec regret que « les têtes à révolution sont rares à la Cour » ce qui condamnait à attendre seize mois encore la majorité du Roi, malgré la facilité qu'il y aurait eu de culbuter le gouvernement du Régent. « L'entreprise était légitime en ce que la Régence a toujours violé pour son avantage le testament de Gustave III, seul titre par lequel elle existe » (*26 messidor*).

L'argument est au moins imprévu sous la plume de l'agent du gouvernement des hommes dont Gustave III fut le pire ennemi, et qui s'étaient efforcés de combattre ses volontés posthumes et de changer la direction qu'il avait imprimée à la politique suédoise. Nous sommes bien loin aussi de la ré-

volution démocratique que l'ancien comité avait rêvé pour la Suède.

Les forces ennemies s'augmentaient dans la mer du Nord, douze vaisseaux russes devaient quitter la Baltique pour rejoindre les sept ou huit navires anglais qui croisaient dans la mer du Nord. La flotte suédoise était prête, mais le Danemark ne bougeait toujours pas. Le refus de ratifier le traité du 19 prairial semblait remettre tout en question. D'ailleurs, livrés à leurs seules forces, les Suédois auraient couru à un échec certain en engageant une lutte inégale contre ces escadres.

Rivals dans ses lettres revenait à plusieurs reprises sur ce point; il préconisait de demander à la Suède de rester simplement neutre pour le moment. Il voulait réserver son action et ses forces pour le jour où la France cessant de combattre pour sa liberté, « époque qui ne peut être éloignée » pensait-il, aura « à réprimer l'ambition de la Russie. Il nous sera facile de lui susciter des ennemis puissants si sa conduite en Pologne ne suffisait pas pour armer contre elle les Turcs, les Prussiens et les Polonais eux-mêmes ».

Le Gouvernement suédois avait de grandes prétentions au sujet de l'indemnité qu'il comptait obtenir pour ses armements passés, et on parlait couramment de réclamer 18 millions à la France de ce chef, en se basant sur le projet de traité de Verninac. Le chancelier se plaignait fort de Staël et de son inexactitude à correspondre avec lui.

En effet, l'ambassadeur laissait ignorer à son gouvernement les refus et les exigences du Comité qui auraient pu amener une rupture des négociations que M. de Staël était décidé à faire aboutir. A sa cour, on allait jusqu'à l'accuser d'avoir forcé la main au Conseil de Suède et d'avoir fait à Paris ses propres affaires et celles de son beau-père Necker. C'était par prudence et peut-être aussi par un sentiment de suffisance, que M. de Staël cachait au cabinet de Stockholm combien grand était l'écart de ses prétentions avec ce que le Comité était décidé à accorder.

Il est probable en effet que le Gouvernement suédois n'a-

vait pas connu la réponse du Comité en date du 15 germinal, qui aurait coupé court à ses espérances, car c'est à ce moment même que les amis du Régent augmentaient leurs prétentions.

Lorsque le traité du 19 prairial arriva en Suède, ce fut une désagréable surprise. Outre le désappointement qu'il produisit en renversant les espérances pécuniaires échafaudées à son occasion, les précautions du Comité qui ne voulait donner son argent qu'après des actes positifs de la part du Gouvernement suédois irritèrent fort le Régent.

Il donna des ordres précis et impératifs à M. de Staël qui fut tancé vertement par son gouvernement.

L'ambassadeur suédois se vit donc forcé, le 26 juillet 1795 (8 thermidor), d'écrire au Comité de Salut Public pour lui demander positivement 20 millions en dédommagement des armements faits depuis trois ans par la Suède. Connaissant la pénurie du Trésor, il ajoutait : « Comme vous pouvez être gênés dans ce moment-ci, il est très facile de prendre des époques pour le payement de cette somme. » Il expliquait le refus du Régent de signer le traité préliminaire, car il « avait été extrêmement sensible à la méfiance qu'il a cru voir dans les conditions avec lesquelles vous lui avez accordé les 4 millions tournois » « quoique pressé par le besoin, il n'a pas accepté la somme que vous lui avez proposée, il a plutôt préféré de s'en passer que de la recevoir avec des conditions qui ne marquent point une entière confiance de la part du Comité de Salut Public ». Quant à « la déclaration contre les Anglais, le Régent la croit aussi inutile que dangereuse », l'incertitude où l'on est sur les intentions du cabinet de Copenhague et l'impossibilité de commencer avantageusement la guerre rendraient pareille intervention nuisible aux intérêts de la France, car l'Angleterre profiterait de ses forces supérieures pour ruiner le commerce suédois et les cargaisons françaises seraient perdues sans retour. Le seul système à embrasser est celui de la neutralité et de mettre la Suède en état de la soutenir (*Lettre de Staël*, 26 juillet 1795).

C'était exactement ce qu'avait dit Rivals qui voyait très juste dans cette affaire, et le parti que le Régent proposait de prendre était somme toute le seul pratique.

Le Comité de Salut Public ne s'émut pas beaucoup de ces prétentions et de ces incidents. Il savait qu'en dernier ressort il aurait le dessus et que même si la négociation venait à échouer, la France n'avait pas beaucoup à y perdre. Sa situation n'était plus précaire comme en 1792, et les victoires de ses armées lui avaient redonné confiance.

Boissy d'Anglas, au nom du Comité, écrivit le 25 thermidor (12 août) à Rivals pour approuver sa conduite à l'égard du baron de Sparre, et lui ordonnait de rester dans la même ligne jusqu'à nouvel ordre du Comité. « Vous voudrez donc bien ne témoigner ni empressement d'être admis, ni humeur de ce qui s'est passé. » « Si M. de Sparre vient de lui-même vous proposer de vous faire reconnaître, vous y consentirez tout simplement sans revenir sur rien de ce qui a donné lieu à votre éloignement, mais vous l'attendrez et ne ferez aucune avance. Il est de notre dignité de traiter cet article avec une sorte d'indifférence, peut-être encore de notre intérêt. »

En outre, il lui recommandait instamment de ne pas se mêler aux intrigues politiques qui divisaient la Suède et du projet de déclarer le Roi majeur en culbutant le Régent. Son devoir était de se « tenir soigneusement à l'écart de tous ces projets », qui semblaient inspirés par le cabinet de Saint James « qui veut jeter partout le trouble et la division. »

Enfin, disaient les membres du Comité, « nous ne sommes nullement inquiets des spéculations que le Gouvernement suédois imaginerait de faire parce qu'il espère tirer de nous un secours d'argent, car nous ne donnerons rien de plus que ce que nous croirons nécessaire pour lui fournir les moyens de nous servir utilement ».

Cette réponse faisait présager de celle qui allait être rendue à M. de Staël ; le Comité parlait avec l'assurance et le calme de quelqu'un qui tient les cordons de la bourse, et savait que si la pénurie d'argent était grande en France, la Suède était encore plus pauvre en ce moment. Enfin, les in-

térêts mêmes du roi lui commandaient cette neutralité qu'il voulait se faire payer si cher, y renoncer était renoncer à l'indépendance et à la dignité pour se mettre à la remorque de la Russie, jusqu'au jour où il plairait à celle-ci de faire de la Suède une nouvelle Pologne.

Le Roi, depuis l'ajournement de la présentation de Rivals, semblait ignorer complètement notre ministre plénipotentiaire et évitait avec soin de parler des Français.

Ses rapports devenaient de plus en plus tendus avec son oncle le Régent : toute familiarité avait cessé entre eux. Le baron de Reuterholm prenait une attitude sans cesse plus menaçante à l'égard des personnes attachées au Roi.

Cependant, le Régent continuait à faire montre de sentiments favorables à la République et félicita dans un entretien particulier un des amis de Rivals sur l'avantage qu'on venait de remporter sur les émigrés. Il insinua que des bruits couraient sur le départ de Rivals : « On dit que Rivals s'en va, et que celui qu'on nous envoie aura titre d'ambassadeur » (*Lettre de Rivals*, 27 thermidor, 15 juillet 1795).

Le bruit du rappel de Rivals commença bientôt à circuler; on prétendait que ses ennemis le desservaient à Paris auprès du nouveau gouvernement.

Lui-même regardait « la nomination de Lehoc comme un arrangement fait entre lui et M. de Staël avec qui il était intimement lié ».

D'ailleurs, mécontent de la Suède, Rivals désirait la quitter. Il y avait mal réussi, même auprès des Français qui y habitaient et du parti démocratique ami de la France. On le trouvait « trop modéré, trop prudent, trop froid » ; on l'accusait même d'un « penchant secret pour le royalisme ».

On prétendait à la cour ignorer la nomination de Lehoc, mais tout le monde à Stockholm était persuadé qu'elle était déjà faite. (*Lettre de Bernstorff*, 10 juillet 1795.)

On disait même que la Cour de Suède après avoir appris par M. de Staël que les rapports de Rivals lui étaient défavorables avait travaillé à son rappel. Le roi s'arrangeait à

rester dans une retraite absolue et à ne recevoir aucun ministre étranger pour éviter de reconnaître officiellement Rivals (*Bernstorff*, 24 juillet 1795).

Le cabinet de Stockholm ne désespérait cependant pas d'obtenir de la République les sommes considérables sur lesquelles il avait compté. Rivals remarquait : « Il ne reste que cette ressource au Régent de Suède qui doit à tous ceux qui ont voulu lui prêter depuis l'artisan qu'il a employé jusqu'à la troupe soldée dont l'administration souffre faute de fonds. »

Toutefois, malgré la pénurie d'argent dans les caisses publiques, le commerce suédois avait réalisé par ses ventes et ses exportations des bénéfices assez considérables, ce qui l'avait rendu créditeur sur l'étranger et avait amélioré sensiblement le change ; les billets d'État qui six mois auparavant perdaient 25 %, ne perdaient plus que 10 %. Bien à tort, le Régent s'en attribuait le mérite.

Les finances publiques étaient en si mauvais état que le gouvernement fut forcé de suspendre l'envoi du tribut que depuis longtemps la Suède payait aux Barbaresques pour éviter de souffrir de leur piraterie, aussi les Marocains recommençaient-ils à courir sus aux navires suédois et en avaient déjà enlevé plusieurs. Ils les rendirent peu de temps après, lorsqu'on leur eut versé le tribut habituel.

L'armement que la Suède avait fait à la suite du traité de 1794 avec le Danemark, n'avait pu être exécuté que grâce aux cotisations des commerçants et des riches propriétaires, sans que l'État ait rien fourni, prétendait-on à Stockholm.

Les commerçants étaient donc fondés à se plaindre de voir l'escadre inactive à Elseneur, assister impassible, aux attentats des Anglais qui enlevaient au delà du Catégat les navires suédois quelque fût leur destination. Le bruit courait que le gouvernement avait puisé, sans aucun droit, 12 millions dans la caisse du Comptoir d'État et que l'argent français lui était indispensable pour boucher ce trou avant que la majorité du roi ne l'oblige à rendre des comptes.

D'après Rivals, les ministres suédois comptaient détourner à leur profit une partie de l'argent qu'ils espéraient se faire

verser par la France, ce qui explique le grand mécontentement qu'avait manifesté le gouvernement de Stockholm en apprenant que la République avait la prétention de faire surveiller par son agent l'emploi de ses deniers. « Je sais à n'en pas douter que lorsque j'eus fait ma profession de foi aux deux ministres suédois, écrivait Rivals le 15 fructidor, pour me soustraire de leur part à toute démarche dont l'objet aurait été de me lier à leurs intérêts, ils songèrent sérieusement à me faire remplacer. Je sais tout aussi bien qu'ils ne me pardonneront jamais d'avoir senti que la reconnaissance de la République ne devait pas être mise à prix d'argent. »

Rivals était trop fin pour ne pas comprendre qu'il lui était impossible de se maintenir à Stockholm où l'on ne voulait pas de lui et dont le cabinet faisait faire des démarches à Paris pour son remplacement. Aussi eut-il l'adresse d'ajouter : « Comment pourrai-je traiter avantageusement pour l'intérêt de mon pays avec des personnes haineuses dont j'ai humilié l'orgueil et que je force de m'estimer ?

« Si les dangers que j'ai courus en traversant cinq fois l'Allemagne depuis la guerre, et si une correspondance toujours active et quelquefois approuvée peuvent me donner un titre auprès de vous pour en obtenir une autre mission, je n'hésite pas à vous la demander. »

Ce vœu avait été déjà exaucé par le Comité avant que cette lettre ne lui fut parvenue, car il avait nommé le citoyen Lehoc ambassadeur extraordinaire de la République près le Gouvernement de Suède, ainsi qu'il le notifiait à Rivals dans une lettre que devait lui remettre son successeur en le priant de cesser ses fonctions qui n'avaient plus d'objet.

Le Comité lui promettait d'employer ultérieurement « le zèle avec lequel vous avez répondu à sa confiance » (*Cambacérès à Rivals*, 17 fructidor, 3 septembre 1795).

Rivals pour expliquer sa situation pénible disait que Barthélemy lui mandait qu'il ne resterait pas à Stockholm, « qu'on le regardait tant qu'il se trouvait en Suède, plutôt comme un voyageur que comme un agent public et qu'il le

croyait désigné ou pour la mission de Berlin ou pour celle de la Haye » (*Bernstorff*, 4 août 1795).

Le traité de paix que venaient de conclure la France et l'Espagne fut regardé comme acheminement à la pacification générale qu'on attendait avec impatience. L'ambassadeur danois, M. de Bernstorff, prétendait que, faisant exception, le Gouvernement suédois ne verrait pas la paix d'un bon œil, car cela ôterait tout le prix à son attachement pour la France et pourrait lui enlever l'appui essentiel de cette puissance. De plus, la paix rendrait les mains libres à la Russie qui après avoir consolidé ses conquêtes récentes pourrait bien demander des comptes à la Suède.

La paix entre la France et l'Angleterre aurait aussi pour résultat de lui enlever l'appui de sa réunion avec le Danemark qui pesait à celui-ci. C'est cette alliance qui avait permis la neutralité, l'union des forces de ces deux pays étant suffisante pour rendre une entreprise contre elle assez dangereuse (*Lettre de Bernstorff*, 21 août 1795).

Pendant ce temps, la négociation du traité se poursuivait secrètement [1], faisait des progrès et allait bientôt aboutir. Après la lettre de Staël qui contenait presque une mise en demeure d'avoir à souscrire aux prétentions du Régent ou à renoncer à traiter, le Comité ne s'était pas ému.

Il n'était pas composé d'hommes propres à reculer devant les marchandages, et ils surent faire la part d'une vénalité qu'ils comprenaient mieux que personne.

Mais, par contre, ils voulaient que leur sacrifice ne fût pas inutile.

Ils arrivèrent donc à adopter un système mixte qui ménageait tous les intérêts.

La France proposait une somme fixe par vaisseau que la

1. M. de Bernstorff mal informé écrivait à son gouvernement, en septembre 1795, il est probable « que la France a perdu sa confiance dans le Gouvernement suédois, qu'elle en a exigé et que celui-ci a promis des services qui se sont trouvés ensuite ne pas être en son pouvoir de rendre et que cette découverte a fait naître d'un côté une froideur et de l'autre un embarras dont il est bien naturellement résulté une défiance réciproque ».

Suède armerait pour combattre, et de plus, acceptant la moitié de la demande du Régent, lui verserait une somme de dix millions sous le prétexte de récompenser les armements anciens, mais sans vérifier si cette somme était employée à les payer ou si elle recevait une destination moins avouable.

Le 25 fructidor, le comité écrivit à de Staël pour lui annoncer qu'il lui envoyait le projet de traité rédigé comme il l'avait désiré.

Il fut signé le 28 fructidor, 14 septembre 1795. Ce traité devait rester secret en attendant le traité définitif d'alliance et de commerce dont les parties devaient accélérer la conclusion. Le Roi s'engageait à armer dix vaisseaux de ligne et cinq frégates pour entrer sans délai en campagne (*art.* 1), déclarant à l'Angleterre et autres puissances avec lesquelles la France était en guerre son intention de soutenir les droits de la neutralité (*art.* 2). En plus, il devait demander au Roi d'Angleterre la restitution des bâtiments et cargaisons arrêtés sous pavillon suédois et conduits dans les ports d'Angleterre (*art.* 3); si cette déclaration entraînait une guerre de terre ou de mer avec l'Angleterre ou la Russie, la France devait payer au Roi de Suède une somme de 400.000 livres pour chaque vaisseau et 200.000 livres pour chaque frégate (*art.* 4).

On devait faire des efforts communs pour engager le Danemark à un concert d'opérations avec la Suède, la France et la Hollande (*art.* 7).

La France, pour récompenser la neutralité que la Suède, avait observée depuis le début de la guerre et maintenue par ses armements, s'engageait en « témoignage d'intérêt et d'amitié » à lui payer une somme de dix millions, savoir, quatre millions au moment de la ratification et un million tous les six mois, à compter du 1er janvier 1796.

Les deux puissances s'engageaient en outre à ne pas traiter de la paix sans faire comprendre son allié dans le traité.

Enfin la convention du 10 avril 1787, relative à un entrepôt français au port de Gothembourg, devait être exécutée.

Ce traité fut signé par le baron de Staël Holstein, Camba-

cérès, Boissy, Le Sage, Berlier, Merlin (de Douai), J.-B. Louvet, Le Tourneur (de la Manche), ratifié provisoirement par le Roi de Suède le 7 octobre 1795 à Drottningholm, et par le Directoire Exécutif, le 11 ventôse, an IV (31 janvier 1796) à condition expresse que Gustave IV le ratifierait définitivement dans les trois mois qui suivraient sa majorité.

Le bruit de la signature de ce traité se répandit à Stockholm (*Lettre de Rivals*, 1er vendémiaire, an IV, 23 septembre 1795), presque aussitôt qu'il eut été conclu et bien avant que la nouvelle ait eu le temps d'en être apportée par le courrier que de Staël avait dépêché immédiatement.

La joie de la Cour à la nouvelle de la conclusion du traité de subsides, se manifesta d'autant plus qu'elle ne croyait plus à la réussite de ce projet et était bien embarrassée pour trouver une solution aux difficultés pécuniaires dans lesquelles elle se débattait. On en était arrivé à songer à convoquer les États pour obtenir de l'argent : les subsides français allaient permettre d'éloigner ce calice.

On parlait aussitôt de reconnaître Rivals en sa qualité de ministre plénipotentiaire de la République Française.

M. Jacobsen envoyé par M. de Staël arriva à Stockholm, apportant le traité qui venait d'être signé.

L'attitude de la Cour changea immédiatement à l'égard de l'envoyé de la République.

En effet, celui-ci fut convoqué, le 3 octobre 1795, par le grand chancelier pour se voir communiquer le lendemain les dépêches que le courrier de M. de Staël venait d'apporter de Paris (*Lettre de Rivals*, 10 vendémiaire an IV, 2 octobre 1795).

Rivals prit connaissance du traité du 25 fructidor et reçut l'acceptation pleine et entière que le Roi donna à cette convention. Il délivra alors les deux mandats du 22 prairial, se montant ensemble à quatre millions, et les passa à l'ordre du baron de Sparre (*Rivals*, 14 vendémiaire, 6 octobre 1795).

Rivals reçut ses audiences d'admission le 7 octobre. Les équipages et les livrées du Roi vinrent à une heure de l'après-midi le prendre pour le conduire au château royal, où il pré-

senta ses lettres de créance en qualité de ministre plénipotentiaire de la République Française. On suivit l'étiquette ordinaire à ces cérémonies.

A la même époque on enjoignit au comte de Saint-Priest de quitter la Suède.

D'ailleurs, méconnaissant toute prudence, cet émigré se répandait fréquemment en propos blessants pour le gouvernement du Régent, ne cachant pas le mépris qu'il lui inspirait. Il s'émbarqua pour la Finlande le 20 novembre 1795, se rendant à Saint-Pétersbourg.

Rivals eut soin de faire insérer dans les journaux allemands les détails de sa réception. Il fut admis à l'audience de la Reine le 9 octobre et à celle du duc Frédéric et des Princes peu de jours après.

Le roi en se décidant à recevoir l'ambassadeur de la République ne faisait que devancer les autres souverains (qu'il aurait d'ailleurs mieux aimé suivre que précéder en cette occasion),le succès soutenu des armes françaises ayant produit un revirement presque général dans leur attitude à l'égard de la République que jusqu'alors ils ne voulaient pas reconnaître officiellement.

Cette conduite ne pouvait qu'être agréable à ses sujets, car ainsi que l'écrivait M. de Bernstorff, « la grande majorité de la nation suédoise applaudit sans réserve à la révolution française ».

CHAPITRE X

L'AMBASSADE DE LEHOC ET LA POLITIQUE DU DIRECTOIRE

Notre nouvel ambassadeur en Suède, Louis-Grégoire Lehoc, était un homme de l'ancien régime. Issu d'une famille de bonne bourgeoisie, fils d'un médecin distingué, il avait reçu une excellente éducation que faisait encore ressortir son esprit vif et distingué. Ami des lettres, poète à ses heures, il s'était lié avec l'abbé Jacques Delille et avait visité avec lui les ruines d'Athènes.

Intelligent et honnête[1], la monarchie l'avait employé dans des postes bien divers où il avait également su montrer du talent. Il avait appartenu à l'administration et sa capacité avait été remarquée par Necker qui le cite élogieusement dans ses comptes rendus.

Commissaire général de la marine en 1778, il était devenu ensuite premier secrétaire de légation et avait suivi en cette qualité le comte de Choiseul-Gouffier à Constantinople d'où il revint en 1787.

La vie politique commença alors pour lui. Il prit part aux travaux préparatoires de l'assemblée des notables, puis devint président de section et chef de bataillon dans la garde nationale de Paris.

Il commandait au palais des Tuileries lors de la journée des poignards.

Il donna d'utiles conseils à Louis XVI qui, reconnaissant, le fit nommer ministre à Hambourg d'où la Convention le rap-

1. Christian de Bernstorff qui, pourtant n'était guère favorable aux Français disait que Le Hoc « est extrêmement honnête, son langage est très modéré, les principes qu'il professe hautement sont très équitables ».

pela pour l'emprisonner, son mémoire au roi ayant été trouvé dans l'armoire de fer.

Il resta neuf mois en prison.

A sa sortie il ne tarda pas à se mêler à la vie politique des clubs où il prit quelquefois la parole.

Il avait lu un mémoire assez étendu sur la situation politique de l'Europe, au « Lycée Républicain », et plusieurs membres de la Convention qui l'avaient entendu en avaient exigé l'impression (*Lettre de Lehoc*, 25 nivôse an IV). Ces succès et l'amitié de Staël lui valurent l'ambassade de Suède.

Lehoc partit pour la Suède le 22 fructidor en emportant ses instructions consignées dans un copieux mémoire[1], résumé de la politique étrangère de la France à cette époque.

On y concluait que notre système devait « tendre essentiellement à la paix et aux moyens de l'accélérer et d'en maintenir tout le succès ».

On y marquait que la Suède, malgré le rang inférieur de sa force intrinsèque, était pourtant d'une grande utilité pour nous, non à cause des moyens réels qu'elle pouvait ajouter aux nôtres dans une guerre, mais « par la neutralité d'un commerce qui fournit aux besoins premiers de notre marine et de nos subsistances, et d'un autre côté par la diversion qu'elle peut opérer en s'alliant aux Turcs lorsqu'ils sont attaqués par la Russie ». Cette diversion retiendrait dans le nord les escadres russes qui auraient pu ravager l'Archipel et désoler notre commerce dans le Levant.

Cette utilité justifiait les subsides qu'on devait parfois accorder à la Suède pour la mettre en état de subvenir à ses armements, que ses revenus insuffisants ne lui permettaient pas de supporter toute seule. « On peut dire que la Suède, si elle était riche, devrait acheter chèrement l'alliance de la France qui lui est indispensable ; que la Suède pauvre doit recevoir de la France pour l'intérêt commun le supplément des moyens qui lui manquent. »

1. Archives Affaires Étrangères. Correspondance, volume 287, p. 364 et s. L'original (Arch. Nat. AFIII 80) est signé de Marec, Cambacérès, Merlin de Douai, Henry Larivière, Berlier.

En France, tout un parti désirait un système contraire qui aurait amené un rapprochement avec la Russie : les deux derniers ministères, sans y accéder, ne s'étaient cependant pas prononcés et étaient restés dans l'expectative en ménageant la Russie. Cette hésitation avait eu le défaut de faire refuser des subsides à la Suède qui s'était affaiblie et n'avait pu secourir les Turcs au détriment de qui la Russie s'était agrandie.

« Si les partis moyens sont souvent les plus sages, ils sont quelquefois les plus dangereux en politique. Ils ne produisent que de faibles amis et endorment dans une fausse sécurité. »

On recommandait à notre ambassadeur de se tenir en rapports constants avec nos représentants à Constantinople, à Bâle, à Berlin et de surveiller les pays voisins de la Suède. Le soin d'amener le Danemark à se joindre à l'alliance devait attirer spécialement son attention.

Au point de vue de la Suède, Lehoc devait rechercher la confiance du jeune roi qui bientôt allait monter sur le trône et serait assailli par les menées de nos ennemis qui chercheraient à prendre de l'influence sur son esprit.

Toutefois, on tenait compte des sentiments révolutionnaires des Suédois, « ce peuple est le plus révolutionnaire de l'Europe », et notre ambassadeur dans les circonstances délicates qui allaient résulter de la lutte des partis suédois pour dominer l'État devait observer une conduite dictée par les intérêts de la France.

« Son inaction ou son activité dépendront entièrement des circonstances. Le Gouvernement français ne peut prévoir la marche, la cause et les effets de mouvements aussi rapides, ni les diriger avec précision à une distance aussi éloignée. Nous ne doutons pas que le citoyen Lehoc n'ait toujours présents à sa pensée les droits imprescriptibles des peuples, et dans son cœur l'amour de la Liberté sans licence; il a suivi la Révolution dans ses périodes, cette expérience lui servira de guide. Il n'oubliera jamais ce qu'il doit de respect à l'hospitalité, d'égards aux formes du gouvernement tant qu'il existe,

8

de franchise dans ses procédés, de prudence dans l'orage, de fermeté dans le danger et de dignité dans tous les temps. »

Sous ce pathos se distingue l'idée dominante des sans-culottes qui gouvernaient la France : leur marotte de mettre l'Europe en république, ou tout au moins de grouper autour de la France une série de petites républiques dont l'existence dépendrait de sa protection, idée que bientôt on allait pouvoir réaliser pratiquement en Italie.

On n'osait pas revenir à l'ancien projet de démocratiser la Suède, et de provoquer un mouvement à cet effet, mais enfin, si cette révolution se faisait d'elle-même, notre ambassadeur ne devait pas la contrecarer, mais au contraire accepter facilement un changement de gouvernement.

La situation diplomatique de la France devenait assez bonne. Elle était alliée avec l'Espagne et la République Batave, la Prusse avait intérêt à contrecarer l'Autriche et la Russie ; la Pologne, la Turquie, le Danemark et la Suède pouvaient en cas de besoin faire une puissante diversion.

C'était un acheminement à la réalisation du fameux projet de la ligue des neutres.

Notre ambassadeur devait préparer la Suède à seconder nos vues de politique générale et tout particulièrement dans l'Empire Germanique dont le roi de Suède était membre en qualité de duc de Poméranie.

On ne perdait pas non plus l'espoir d'intervenir en faveur de la malheureuse Pologne et l'on comptait sur l'assistance des Suédois en cette occasion, leur intérêt étant d'affaiblir la Russie en lui suscitant des adversaires.

Lehoc avait ordre d'activer les réclamations du cabinet de Stockholm en vue d'obtenir la restitution des cargaisons que les Anglais avaient prises.

Enfin notre envoyé devait s'employer activement à augmenter le mouvement commercial entre notre pays et celui où on l'envoyait, et on pensait qu'un des moyens les plus efficaces serait d'exiger l'exécution rigoureuse de la convention de l'entrepôt de Gothembourg.

Lehoc, après avoir traversé en compagnie de Reinhard la

Westphalie, où ils coururent quelques dangers, s'embarqua en Danemark pour la Suède (20 octobre) et arriva à Stockholm le 1er brumaire an IV.

Il fut reçu le 4 par le chancelier d'État, avec une politesse et une bienveillance que motivait la satisfaction de la Suède de se voir adresser le premier ambassadeur que la République envoyait à l'étranger avec ce titre. Le lendemain 28 octobre, le roi lui donna audience.

On déploya à cette occasion le même cérémonial que du temps de la monarchie française.

On envoya à midi un équipage de la Cour à huit chevaux, entouré de seize valets à pied et précédé de deux valets à cheval. Partout où l'ambassadeur passa, les postes militaires sortaient et lui rendaient les honneurs, présentant les armes et le tambour battant aux champs.

Les gardes du roi à pied et à cheval étaient rangés dans la cour du palais et présentèrent les armes à Lehoc.

Reçu par le maréchal du palais et les chambellans qui l'escortèrent, il fut conduit vers le roi en prenant la droite sur le maître des cérémonies.

Le roi le reçut debout et découvert, ayant à sa droite le duc et à gauche son gouverneur.

L'ambassadeur, après les trois saluts d'usage, prononça un discours auquel le roi répondit.

Lehoc fut ensuite présenté avec le même cérémonial au Régent, à la Reine mère et aux princesses.

Lehoc retrouva en Suède des amis qui lui avaient rendu service lors de son ministère à Hambourg et qui étaient dévoués à la cause républicaine.

Comme l'avait dit Rivals, le pays était en pleine fermentation et l'on s'attendait à voir Reuterholm remplacer de Sparre comme grand chancelier. Le Régent se serait ainsi assuré une prolongation de pouvoir en régnant par son favori malgré la prochaine déclaration de majorité du Roi. Stockolm était rempli de troupes pour pouvoir mater tout mouvement populaire qui viendrait à se produire.

Une tentative d'assassinat, véritable ou simulée, avait été

dirigée contre le Régent, ce qui autorisait à redoubler de précautions militaires.

Lehoc, dès ses débuts en Suède, eut une surprise désagréable.

Le mandat de quatre millions sur le trésor des États Généraux de Hollande remis par Rivals lors de la ratification du traité secret, n'avait pas été payé à sa présentation. Il en était résulté un grand émoi, car le cabinet de Stockholm, qui comptait sur cette rentrée, avait, pour subvenir à des payements différés, tiré à l'avance le montant de ces effets sur la caisse d'amortissement, dont la destination était sacrée.

Les députés des États de Suède s'étaient prêtés à cette distraction momentanée de fonds dont l'emploi était fixé aux premiers jours de décembre.

Ce non-payement était un événement grave qui mettait tout le monde dans une fausse position et qui discréditait les trois puissances engagées dans cette opération. Il mettait le Gouvernement suédois dans le plus pénible embarras (*Lettre de Lehoc*, 15 frimaire an IV, 6 novembre 1795).

M. de Sparre présenta immédiatement une pressante réclamation à notre ambassadeur et lui demanda d'intervenir au plus vite, tant en France qu'en Hollande, et de lui donner sur le champ pour qu'il put le présenter aux députés du Royaume au bureau des fonds d'amortissement, un acte d'assurance de garantie officielle au nom de la République et en qualité de son ambassadeur, affirmant de la manière la plus solennelle qu'aussitôt que la République connaîtrait ce retard elle ferait le nécessaire pour y obvier (*Lettre du baron de Sparre à Lehoc*, 15 brumaire an IV, 6 novembre 1795).

Lehoc, consterné, assura aussitôt le chancelier qu'il ferait tous ses efforts pour faire payer dans le plus court délai les mandats protestés, mais refusa de prendre l'engagement qu'on lui demandait, qui, disait-il, n'aurait ajouté aucune force à celui que la République avait pris et aurait été injurieux pour elle ainsi que pour la République batave.

Il protestait que son gouvernement ferait honneur à ses engagements et qu'il serait injurieux d'en douter (*Lettre de Lehoc au baron de Sparre*, 15 brumaire).

C'est avec un émoi véritable que notre ambassadeur écrivait à Paris le jour même pour mettre les représentants au courant de l'incident, qui pouvait avoir les suites les plus fâcheuses et altérer la confiance qui régnait entre les deux gouvernements.

Les ressources de la République batave étaient épuisées, et les États Généraux demandaient neuf mois pour acquitter les mandats en faisant des versements successifs et en payant l'intérêt en retard.

Ce moyen qui aurait été parfait à l'égard d'une dette commerciale, ne pouvait être accepté par l'État suédois qui avait à faire face à des engagements impératifs exigibles à date fixe.

Lehoc attirait l'attention des représentants sur le discrédit qui allait rejaillir sur la France si elle paraissait manquer à ses engagements, sans compter que pour proroger les siens, le Gouvernement suédois pouvait se voir amené à être contraint de révéler l'existence du traité destiné à rester secret. Il conseillait de réunir toutes les ressources possibles, de faire appel même aux commerçants s'il était nécessaire, mais à tout prix de faire payer cette modique somme dont le refus menaçait de discréditer la parole et le crédit de la République.

M. de Staël écrivait dans le même but, le 28 novembre, à Charles Delacroix, le nouveau ministre des Relations Extérieures.

L'ambassadeur venait de recevoir du chancelier un courrier extraordinaire, apportant cette nouvelle inattendue.

Il insistait sur la surprise que le Régent avait dû éprouver et l'embarras où le mettait le non-payement de ces mandats en demandant de porter un prompt remède à cette fâcheuse situation.

Delacroix répondit aussitôt (le 8 frimaire), promettant de s'employer à donner satisfaction à cette juste réclamation.

Dès le 15 frimaire, Delacroix insistait vivement auprès de son collègue aux finances pour lui demander de faire le nécessaire pour « prouver que le Gouvernement français est fidèle à la foi des traités ».

Le même jour, il écrivait à de Staël pour le rassurer et

l'assurer qu'on faisait des démarches auprès des Etats Généraux pour obtenir le payement des quatre millions et l'invitait, en terminant, « au nom du Directoire Exécutif, à vouloir bien donner au duc Régent de Suède l'assurance que la République française, inviolablement fidèle aux traités qu'elle a fait, remplira ses engagements ».

Verninac à son départ avait emporté toutes les archives de la légation et les avait déposées à la Commission. Il devenait indispensable de les faire revenir puisque les relations diplomatiques étaient reprises et que l'on prévoyait la réunion d'une diète. Lehoc dès son arrivée les réclamait à Paris, voulant profiter du séjour dans cette ville du citoyen Fournier, vice-consul à Gothembourg, pour les rapporter en Suède (*Lettre de Lehoc à Colchen*, commissaire des Relations Extérieures, 15 brumaire an IV).

Une question importante au point de vue de l'étiquette se posait. Quel devait être le rang de l'ambassadeur de la République à la cour de Suède ?

A la demande de Lehoc, le ministre Delacroix répondit aussitôt que « la République ne prendra certainement pas un rang inférieur à celui que prenait la monarchie » et puisque ces questions futiles de préséance étaient posées et que les autres puissances y attachaient de l'importance, on ne pouvait les traiter avec indifférence. Notre ambassadeur reçut donc l'ordre de prendre le pas sur l'ambassadeur de Russie et sur tous les autres, le premier rang devant appartenir à la France, ainsi qu'il avait été décidé dans des circonstances analogues en 1762 (9 frimaire an IV, 30 novembre 1795).

Presque aussitôt après que Lehoc eut quitté la France, un nouveau changement s'était produit dans le gouvernement de la République, et après les journées de vendémiaire, la Convention avait senti la nécessité pour se sauver de la réaction qui la menaçait, de confier les rênes du pouvoir à quelques hommes dévoués, investis de pouvoirs étendus, acheminement à la dictature, seul remède à l'anarchie qui rendait tout gouvernement impuissant, et le Directoire avait été nommé le 9 brumaire an IV (30 octobre 1795).

Les Conventionnels avaient choisi avec soin les Directeurs parmi les régicides (sauf Rewbell), ils étaient par conséquent trop compromis pour qu'on ait à craindre de les voir abandonner la cause de la Convention.

Le 12 brumaire, le nouveau gouvernement choisit ses ministres.

Le nouveau ministre des Relations Extérieures, Charles de Lacroix de Constant, ne s'était jamais occupé d'une façon effective de questions diplomatiques; « il n'a jamais siégé au Comité spécial ou au Comité de Salut Public, il n'a jamais parlé, écrit, on peut dire même, pensé sur la diplomatie ; il n'a aucune compétence, ne peut avoir aucune autorité » [1].

Rewbell qui avait de grandes prétentions de talents diplomatiques, l'avait sans doute fait choisir exprès pour se réserver à lui-même la direction des affaires étrangères.

Delacroix était incapable de remplir les fonctions qu'on lui confiait et que plus tard on allait être forcé de lui retirer pour Ies donner à Talleyrand, mais au point de vue politique il offrait toutes garanties au nouveau gouvernement. Député de la Marne, il avait voté la mort de Louis XVI, et était homme à accepter facilement n'importe quelle besogne qu'il plairait aux Directeurs de lui imposer.

Lehoc recevait le 13 frimaire une dépêche de Delacroix, en date du 17 brumaire, lui annonçant sa nomination au ministère des Relations Extérieures. Notre ambassadeur était assez embarrassé, et expliquait dans sa réponse (19 frimaire, 8 décembre), qu'il n'avait pu notifier officiellement au Gouvernement suédois cette nomination, car « il aurait été nécessaire que le Comité de Salut Public qui formait le Gouvernement provisoire, eut déclaré que ses fonctions étaient finies et qu'il eut envoyé l'extrait des procès-verbaux de la nomination du

1. Frédéric Masson. *Le département des Affaires Étrangères pendant la Révolution*, p. 361. Cette affirmation n'est pas complètement exacte car Delacroix avait fait quelques mémoires diplomatiques mais n'en avait pas plus de compétence pour cela.

Directoire qui aurait en même temps notifié son installation et la constitution acceptée par le peuple.

« Les nouvelles lettres de créance auraient été remises sans les formalités de la réception et des audiences accoutumées. »

CHAPITRE XI

SITUATION CRITIQUE DE LA SUÈDE A LA FIN DE 1795

Après avoir songé à marier Gustave-Adolphe à une princesse de Saxe, le Régent cherchait à se concilier Catherine II en écoutant ses propositions de marier le roi son neveu avec une grande duchesse, petite fille de la vieille impératrice. Elle désirait vivement depuis longtemps une semblable alliance qui lui aurait donné une influence prédominante sur la Suède.

Bientôt après, on apprenait qu'un autre projet était en train, et que prochainement le roi devait épouser une princesse de Mecklembourg (*Lettres de Rivals*, 18, 25, 29 fructidor, an III, 7 et 21 vendémiaire an IV).

« La Cour revint à Stockholm dans le milieu d'octobre 1795, et quelque temps après il fut publié qu'on traitait du mariage du Roi avec une fille du duc de Mecklembourg-Schwerin. Ce choix était l'ouvrage du baron de Reuterholm, favori du Régent [1]. »

Le grand chancelier de Sparre fit à la fin d'octobre 1795, la communication officielle au corps diplomatique, du mariage arrêté entre S. M. Suédoise et S. A. S. Mme la princesse Louise-Charlotte de Mecklembourg-Schwerin, fille aînée du duc régnant : il annonçait que les fiançailles seraient célébrées à la Cour le 2 novembre, ce qui fut fait avec magnificence.

L'impératrice en marqua un dépit extrême et ne dissimula point son humeur.

1. *Memoires de Suremain*, p. 28.

Elle en voulait surtout au Régent et on s'attendait à quelque éclat de la part de l'altière et vindicative souveraine.

Son ambassadeur en Suède, Romanzow, venait d'être remplacé par un simple chargé d'affaires, le baron de Budberg.

On sut par une indiscrétion qu'il avait mission de « dénigrer la reine future, la dénoncer comme laide, contrefaite, superstitieuse, déclarer que son père était pauvre et endetté, que la Suède serait surchargée de cette famille étrangère... que Catherine ferait entrer 40.000 hommes en Finlande au mois de mai prochain ».

Notre ambassadeur n'était pas plus épargné ; le chargé d'affaires l'appelait « ce vaurien de Français, chassé de Hambourg à la demande de S. M. l'Impératrice ».

Il voulait même le déloger de la maison qui avait été occupée par les précédents ambassadeurs français : de Breteuil, d'Usson, de Vergennes, de Pons, etc., et que Lehoc pour renouer la tradition avait louée à son tour.

On craignait fort en Suède de voir se réaliser la menace de la Russie d'occuper certains ports de la côte au printemps, et de ne pouvoir obtenir la paix qu'au prix d'un mariage du roi avec une petite fille de l'Impératrice.

La Suède entière se serait levée, mais on le savait d'avance, ses moyens n'étaient pas à la hauteur de son courage.

Lehoc profita de la circonstance pour pousser à des armements et à la formation d'une alliance entre la Suède, la France, la Prusse et le Danemark contre le colosse du Nord.

Lehoc avait rapporté de Copenhague la plus mauvaise impression sur le ministre Bernstorff qui lui semblait uniquement capable de bavardages et que sa crainte de la Russie empêchait d'adhérer à la ligue que l'on préconisait.

Son fils, envoyé de Danemark à Stockholm, donnait pour raison de cette abstention la faiblesse de la flotte suédoise « qui n'aurait pu soutenir un combat d'une heure ». A l'entendre, ses matelots étaient nus, les subsistances manquaient, ce qui avait exigé la séparation des deux escadres et mis fin à leur campagne (*Lehoc*, 13 frimaire, 4 décembre 1795).

Les deux États, en fait de rélations, se contentaient de s'adresser d'incessants et mutuels reproches.

La colère du cabinet de Stockholm fut extrême en apprenant les propos inconsidérés du jeune diplomate danois et M. de Sparre voulait exiger de lui des explications à ce sujet.

Lehoc eut beaucoup de peine à le calmer et à empêcher ces singuliers alliés de se brouiller tout à fait.

De leur côté, les Hollandais s'impatientaient des lenteurs des Suédois à faire respecter efficacement la neutralité, et leur envoyé à Stockholm remit à M. de Sparre une note assez vive menaçant positivement d'arrêter les bâtiments destinés à l'Angleterre.

Lehoc engageait le Directoire à profiter de ces circonstances pour faire faire « une déclaration positive dans le même sens par la France et les Bataves aux deux États du Nord » qui détermineraient peut-être l'hésitant M. de Bernstorff « à engager les trois puissances à la fois à prendre une résolution définitive et à mettre la neutralité du Nord dans la situation que lui prescrivent impérieusement son intérêt et son honneur » (*Lettre de Lehoc*, 19 frimaire an IV).

Le baron de Sparre approuvait fort cette idée. Cependant Lehoc recommandait la modération et la prudence de crainte de voir M. de Bernstorff se jeter dans les bras de l'Angleterre (24 frimaire an IV, 15 décembre 1795).

En janvier 1796, Signeul arrivait à Stockholm en courrier de Paris, et le bruit courut aussitôt qu'il apportait un traité d'alliance signé.

On disait en même temps, que le Directoire était mécontent de M. de Staël qui s'était mêlé avec vivacité de l'affaire du comte de Carletti et que le crédit de Lehoc qui tenait « son existence ministérielle de ses liaisons personnelles avec l'ambassadeur de Suède est de nouveau très chancelante » (*Lettre de Bernstorff*, 5 janvier 1796).

Signeul repartit presque aussitôt pour Paris avec une lettre du Régent demandant le maintien de Lehoc comme ambassadeur.

L'opinion la plus accréditée au sujet du traité, conforme

à la réalité, était que la Suède ne s'était pas engagée à prendre un rôle actif si contraire à ses intérêts et à l'étendue de ses moyens, et que la France, hors d'état de secourir son allié efficacement, s'était bornée à s'assurer une influence générale sur le Gouvernement suédois, qu'elle pourrait faire valoir selon les besoins du moment et qui lui procurait un point d'appui constant dans le Nord.

La France d'ailleurs commençait à ménager la Russie pour arriver à un rapprochement qui aurait pu donner les meilleurs résultats.

Le Danemark se laissait leurrer par les avances de la Russie et par de menues faveurs des Anglais qui accordaient à ses négociants quelques indemnités pour des prises, alors qu'ils se refusaient à donner la même satisfaction aux Suédois. Aussi ceux-ci insistaient-ils vivement, mais vainement, pour amener leur allié à une attitude plus énergique. Méconnaissant ses intérêts véritables, leur voisin du Nord s'imaginait avoir tout à gagner en temporisant et ne se prononçait pour aucun des partis en présence et s'en tenait à une politique flottante qui ne lui assurait aucune amitié véritable.

D'ailleurs, les Bernstorff qui présidaient aux destinées du Danemark étaient des hommes à courte vue, au caractère timoré, et surtout voyant assez faux les événements qui se déroulaient ou se préparaient.

Ce caractère ressort avec évidence à la lecture de la correspondance de Christian de Bernstorff avec sa cour : ce jeune et présomptueux diplomate qui quelques mois après allait succéder à son père pour présider aux destinées de son pays était plein de suffisance et de satisfaction de lui-même, ayant une opinion tranchée sur tout et des prévisions que les événements démentaient presque constamment.

Ces aristocrates haïssaient profondément les principes de la Révolution et méprisaient les républicains ; enfin, ils étaient les auteurs d'un système d'alliance de leur patrie avec la Russie et n'avaient pas abandonné tout espoir de voir leur Cour revenir à cette politique.

Aussi malgré les démarches pressantes de la Suède, s'obs-

tinaient-ils à différer la reconnaissance officielle de la République Française, dont l'agent à Copenhague, M. Grouvelle [1], voyait sa dignité compromise par l'existence équivoque que lui imposait l'attitude du Danemark, ce qui ne semblait plus compatible à la bonne intelligence des deux puissances.

Le Régent intervint personnellement dans cette affaire et fit faire des observations au jeune Bernstorff par M. de Sparre (*Bernstorff*, 15 janvier 1796).

Comme la France, la Suède désirait fort la création d'une puissante ligue des neutres : le premier pas à faire était d'entraîner le Danemark dans ces vues : celui-ci considérait l'épuisement des finances de la France et le délabrement de sa marine comme un motif décisif pour persister à rester dans l'expectative et invoquait ses anciens liens avec la Russie pour expliquer son abstention.

Également, il se refusait à toute demande énergique à Londres et à menacer de représailles les Anglais s'ils continuaient leurs violences vexatoires pour la marine du Nord.

Toutefois, à ce qu'elle assurait, la Cour de Danemark ne confondait point « les discussions domestiques de la Cour de Suède avec les intérêts communs aux deux États » et M. de Bernstorff fils eut une conférence avec le baron de Sparre pour arrêter l'armement et la jonction des deux escadres pour l'été (*Lettre de Lehoc*, 11 nivôse an IV, 1er janvier 1796).

La Cour de Berlin se montrait froide, s'en tenait au traité de Bâle qu'elle avait subi plutôt que désiré et ne montrait aucun empressement pour une liaison plus intime avec nous (*Lehoc*, 15 nivôse).

Le baron de Staël, par ordre de sa Cour, revint sur le projet déjà formé de faire une grande ligue des neutres : au « moment où l'Angleterre, l'Autriche et la Russie forment une triple alliance qui donne de si justes craintes pour la balance

1. Philippe-Antoine Grouvelle (1758-1806) s'était mêlé à la politique révolutionnaire comme fondateur de club et journaliste. Il fut nommé secrétaire du Conseil Exécutif provisoire. En mai 1793 il fut envoyé en Danemark comme ministre plénipotentiaire et il y resta jusqu'en 1800, époque à laquelle il fut appelé au Corps Législatif.

de l'Europe et qui par la suite peut devenir funeste à la sûreté et au bonheur de tous les peuples, une politique sage devrait faire sentir aux autres puissances la nécessité de se lier étroitement et de prendre des mesures capables de faire redresser les outrages faits à la justice et au respect pour le droit des gens si étrangement méprisé par le partage de la Pologne. »

Pour parvenir à ce but, M. de Staël préconisait un plan cher à la politique française, qui était de « déterminer le Danemark, la Hollande, l'Espagne, les États-Unis de l'Amérique, la Porte Ottomane et la Prusse, s'il est possible, de prendre de concert avec la Suède et la République Française des mesures assez imposantes pour s'opposer à toute puissance qui voudrait empiéter sur l'indépendance d'un autre peuple ou mettre des entraves au libre exercice de son commerce et de sa navigation » (*Lettre à Delacroix*, 4 décembre 1795, 13 frimaire).

Delacroix avait répondu à de Staël que les vues de la République étaient conformes à celles qu'il exprimait, et cet ambassadeur avait vivement insisté pour qu'on mît à profit l'hiver pour essayer d'amener les États dont il était question à se liguer contre les envahissements russes, anglais et autrichiens. La Suède craignait de plus en plus d'être envahie à l'été et épuisée comme elle l'était par la précédente guerre dont elle ne s'était jamais relevée, son sort était à la merci d'une bataille.

Pour être à la hauteur de la situation, la Suède avait besoin d'armer avec activité, aussi le Régent faisait-il demander avec instance un subside extraordinaire outre celui qui était stipulé dans le traité secret du 14 septembre 1795 (*De Staël*, 16 janvier 1796).

Le chancelier de Sparre insistait auprès de son ambassadeur pour qu'il obtint le rapprochement de la date du payement des six derniers millions qui étaient prévus dans le traité et la réparation du préjudice qu'avait causé le rejet des deux premiers mandats (*Du Sparre à Staël*).

En France, on devenait moins chaud pour l'alliance sué-

doise que tout un parti politique voulait miner en la dénigrant. Verninac et Rivals en étaient les coryphées.

On observait que la Suède n'avait pas armé les navires qu'elle devait mettre immédiatement en campagne, et que les Anglais continuaient impunément à enlever les bâtiments marchands et leurs cargaisons.

Sur les quatre millions payés à la Suède, la majeure partie avait été employée aux « plaisirs de la cour ou en dépenses frivoles », la marine suédoise ne s'était vu appliquer que 250.000 livres sur cette somme [1]. On exigeait que les sommes payées à l'avenir ne fussent point « un don de pure générosité et un subside de magnificence (*sic*) nationale sans objet comme sans résultat ».

On conseillait de demander la cession, ou tout au moins la location par la Suède à la France, de cinq vaisseaux et d'autant de frégates, la première puissance ayant encore neuf vaisseaux dans ses ports qui ne manquaient que d'argent pour pouvoir être armés. Cette cession n'affaiblissait donc point la Suède, les navires s'abîmant sans profit dans ses ports. Dans le cas où cette condition aurait été acceptée, le Directoire proposait d'ajouter aux sommes stipulées trois millions, payés moitié comptant et moitié six mois après la ratification de ce marché. Ce contre-projet s'élaborait dans les bureaux, mais fut caché tout d'abord à l'ambassadeur de Suède.

Verninac et Rivals continuaient leur campagne non seulement contre Lehoc dont ils voulaient la place, mais encore contre M. de Staël et le Gouvernement suédois lui-même.

Ces deux sans-culottes n'avaient pas encore oublié l'accueil froid qu'ils avaient reçu à Stockholm, où l'étiquette était respectée d'une manière rigoureuse et où l'aristocratie gourmée goûtait assez peu le langage et les manières des révolutionnaires brouillons et insolents.

1. Voici « l'état de l'emploi de deux millions envoyés à la Suède en exécution du traité du 28 fructidor an III, à Hambourg 62.000 rixdallers ; Bureau de l'opéra 50.000 ; Maison du Roi 42.000 ; Pour Carlscrona 24.000 ; Ecoles militaires 16.000 ; Maison de la Reine 15.000 ; Pour les collèges 1.000 ; total : 242.000 rixdallers équivalents à 2 millions de francs. » Le mécontentement du Directoire était donc assez justifié.

Ils en voulaient à Lehoc d'avoir si bien réussi là où ils avaient échoué, aussi disaient-ils que c'était parce que cet ambassadeur était un faux patriote qui avait oublié son républicanisme en passant la frontière.

La Suède avouait son impuissance à remettre sa marine sur pied, les finances suédoises étant en mauvais état et les revenus absorbés plusieurs années à l'avance. En cas de guerre l'État aurait été presque absolument sans ressources.

Le trésor de l'État n'existait plus que de nom ; à Carlscrona, les employés inférieurs avaient été obligés de se cotiser pour subvenir à la nourriture des prisonniers employés aux travaux ; la dette nationale ne comptait plus aucun crédit, « enfin, si la Suède ne trouve des alliés actifs, indulgents et généreux, elle peut devenir province de Russie l'été prochain ». Lehoc pour éviter ces malheurs préconisait l'alliance de la France, de l'Espagne, la Turquie, la Suède, le Danemark, la Hollande et la Prusse que demandait aussi M. de Staël.

Nos revers sur le Rhin avaient diminué notre influence. La Suède avait cependant « tout le maintien du courage » et l'on pouvait compter sur « le baron de Reuterholm, ami politique de la France, parce qu'il est l'ennemi personnel de la Russie » ; il montrait de l'énergie, mais malheureusement s'était fait détester de la majorité de la nation par son caractère despotique (*Lehoc*, 24 frimaire).

Tout le monde croyait à la guerre. Le chargé d'affaires anglais M. Arbuthnot, écrivait à sa cour qu'elle était inévitable. Les yeux de l'Europe entière étaient attachés sur la France, il était nécessaire que ses armées soient victorieuses pour que l'ambition de la Russie, de l'Angleterre et de l'Autriche épargne les nations de moindre importance.

Le sort de la Suède dépendait du succès de nos armes. Nos soldats et leurs victoires étaient les plus précieux subsides que nous pouvions donner à nos alliés.

1. Peu de temps auparavant, Rivals disait de ce ministre :

« Le baron de Reuterholm a tout ce qu'il faut pour mourir de mort violente, orgueil, dureté, avidité, défauts de vue, ambition, haine universelle » (*Rivals*, lettre du 22 fructidor an III).

Catherine II ne cachait pas son mécontentement contre le Régent de Suède qui recevait de l'argent des « Régicides français ». Elle leur en voulait doublement, comme républicains ennemis des autocrates, et aussi parce qu'elle était privée de l'encens que jadis ils brûlaient à la « Grande Catherine », dont c'était surtout l'orgueil qui était grand.

Lehoc, avec son esprit pondéré et pratique, conseillait de la flatter : « Tous ceux qui connaissent ses fureurs et ses faiblesses sont persuadés que l'on pourrait encore aujourd'hui trouver dans son caractère de grands moyens de conversion. » « La haine de cette femme pour les Français s'est accrue en proportion que leur admiration pour elle s'affaiblissait. » Il recommandait ce moyen s'il pouvait arriver à épargner le sang humain (4 nivôse an IV). Heureusement que l'état détestable des finances russes, dont le papier d'État perdait plus de moitié, était un obstacle puissant à la guerre.

La paix était à la merci du moindre incident.

Le projet de mariage du roi faillit la déchaîner.

Catherine II refusa de recevoir le comte de Schwerin qu'on avait envoyé lui faire part des fiançailles du jeune roi. Elle fit dire à M. de Stedingk, ambassadeur de Suède, « qu'elle n'avait pas envoyé de missionnaire lors du mariage du Grand Duc pour apprendre aux Cours cette cérémonie préliminaire, qu'on n'ignorait pas le désir qu'elle avait d'unir sa petite fille au jeune roi, que s'il eût été question de son mariage effectué, elle aurait eu le temps de se calmer sur la contradiction qu'elle éprouvait, mais qu'elle pouvait d'autant moins recevoir l'envoyé et la lettre du Roi qu'accoutumée à répondre elle-même aux têtes couronnées, elle ne se déterminerait pas à de faux compliments » (*Lehoc*, 19 frimaire an IV).

Le roi de Suède dont l'amour-propre ne le cédait en rien à l'orgueil de Catherine, fut profondément froissé et déclara « qu'après une insulte aussi marquée qu'il regardait d'ailleurs comme purement personnelle, il était décidé à ne recevoir aucune mission semblable de la Cour de Russie, et notamment pour le mariage très prochain de Constantin ».

« M. Lehoc me parut plutôt effrayé que triomphant, écri-

vait l'ambassadeur danois. Il a sans doute raison de craindre que le contrepoids de la promesse vague d'un appui chimérique ne se trouve trop faible pour balancer l'effet de la réalité des menaces de la Russie. »

Budberg tenait les propos les plus violents, il parlait d'une rupture comme étant très probable et très prochaine, il donnait à ses propos une publicité destinée à aigrir les esprits. Il suivait en cela ses instructions qui lui enjoignaient d'exprimer le mécontentement de l'Impératrice relativement à la Cour suédoise (*Bernstorff*, lettre du 11 décembre 1795).

La Russie était parfaitement informée par son service de renseignement admirablement organisé, du traité du Régent avec la France, dirigé en partie contre l'Empire Moscovite, et ce motif de ressentiment venait se joindre à la colère qu'excitait chez Catherine II le prochain mariage du roi avec la princesse de Mecklembourg.

On ne savait trop quelle réponse faire à la Russie ; le duc était très monté, on craignait un acte violent de sa part, car il était visé directement par les manœuvres de l'Impératrice qui voulait encore ménager la Suède et son jeune roi.

Le duc avait avec lui la Suède presque entière, l'amour-propre national ayant été piqué au vif des menaces altières de l'ennemie héréditaire. Catherine avait dépassé son but ; au lieu d'effrayer le Gouvernement suédois elle dressait toute une nation contre elle et amenait même les mécontents à faire cause commune avec le Régent, et par conséquent confirmer et approuver sa politique.

Une vive altercation avait eu lieu à Saint-Pétersbourg entre M. d'Ostermann et le comte de Stédingk, l'ambassadeur suédois.

La Russie, satisfaite d'avoir humilié le Régent par cet affront, ne cherchait pas à pousser les choses jusqu'à une rupture complète, et le comte de Saint-Priest écrivait à sa femme que la Suède en serait cette fois-ci quitte pour la peur.

En effet, Catherine II se calma et fit savoir qu'elle n'oublierait pas « tout l'attachement qu'elle a pour le jeune Roi »

et renouvela l'assurance de ses dispositions pacifiques (*Lehoc*, 11 nivôse an IV, 1er janvier 1796).

Budberg, l'envoyé russe, colportait partout le récit du refus d'audience au comte Schwerin et les expressions blessantes de l'Impératrice à l'égard du Régent et du ministère suédois. Il affichait la tenue la plus insolente et sa grossièreté n'avait pas de bornes.

Le Régent n'osait pas le faire châtier comme il le méritait, mais était outré de cette conduite au point qu'il avait laissé paraître son désir de voir quelque étranger, ami de la Suède, « s'expliquer sur le ton de Budberg avec lui-même ».

Catherine tenait tellement à marier le roi avec sa petite-fille, qu'elle avait été jusqu'à offrir « au duc de Mecklembourg de l'argent, une autre fille de Constantin pour son fils, et la plus forte dot pour la Princesse ».

« Le Roi en lisant les dépêches de Stedingk, dit: Eh bien ! nous nous batterons, et dit au Régent qu'il irait à l'armée. »

Reuterholm encourageait le Roi à la résistance, Lehoc plus prudent demandait au Gouvernement français d'engager secrètement des négociations avec la Russie pour prévenir « tous ces malheurs » (*Lettre de Lehoc*, 12 germinal an IV).

La France examinait quels secours elle pourrait procurer à son alliée si la guerre éclatait. Notre ministre à Stockholm estimait que le versement de quelques millions donnerait de l'énergie à la nation suédoise et de la crainte à ses ennemis. On désirait que le Danemark fît une démonstration comminatoire, mais la rivalité qui existait entre les deux Cours la rendait problématique.

La Suède en effet ne devait compter que sur ses propres forces, la Prusse convoitant ses dépouilles sur le continent et une intervention anglaise pour empêcher la Russie de devenir maîtresse de la Baltique étant bien peu probable.

Lehoc tout en montrant de la fermeté ne voulait pas se lancer dans une aventure, d'autant plus qu'il savait le Gouvernement suédois changeant dans ses amitiés, et ses variations récentes l'inquiétaient pour l'avenir. Il savait que l'argent promis avait seul déterminé le Régent à notre al-

liance, sans cet appoint la Russie l'aurait emporté [1].

Lehoc avec une justesse de vue étonnante, voyait que c'était vers la Russie même que nous devions porter nos efforts et essayer de nous rapprocher de Catherine II; il le disait avec les restrictions que lui commandaient la prudence, dans sa lettre du 4 nivôse : « Ne serait-il pas possible de la rappeler à ces grands principes de neutralité qui l'honorèrent à nos yeux en 1780, et qui deviendraient le code de la raison, du commerce et de l'humanité. La haine de cette femme pour les Français s'est accrue en proportion que leur admiration pour elle s'affaiblissait. Tous ceux qui connaissent ses fureurs et ses faiblesses sont persuadés que l'on pourrait encore aujourd'hui trouver dans son caractère de grands moyens de conversion. »

1. Archives Nationales, AFIII 80, *Lettre de Lehoc*, 27 frimaire an IV.

CHAPITRE XII

LE RAPPEL DE LEHOC

Les journaux français reprochaient à Lehoc d'avoir parlé dans l'assemblée primaire de sa section, le 21 fructidor, contre la Convention et le Gouvernement, et son libéralisme était assimilé à des sentiments anti-républicains : il était suspect de réaction. Il avait en effet demandé qu'on ne privât pas du droit de vote sur la constitution les citoyens qu'on voulait exclure [1].

Il n'était plus l'homme de la faction dominante ; son rappel allait bientôt être décidé.

Les journaux français avaient dès le début de frimaire annoncé la révocation de Caillard et de Lehoc et donnaient même les noms de ceux qui devaient les remplacer (*Lettre de Lehoc*, 24 frimaire).

Lehoc ne croyait pas à cette nouvelle, qui en effet était prématurée, mais qui devait devenir vraie peu de temps après, car le Directoire prit le 1er nivôse (22 décembre 1795) un arrêté rappelant Lehoc et nommant à sa place le général Latour-Foissac qui commença de suite ses préparatifs pour aller rejoindre son poste, tandis qu'on cessait d'envoyer des instructions à Lehoc.

Cette disgrâce imméritée était le résultat des intrigues de Rivals qui avait trouvé en Verninac, gendre du ministre des Relations Extérieures un allié puissant.

Ils avaient provoqué une campagne de presse contre notre ambassadeur à Stockholm qu'ils ne cessaient de desservir.

1. Arch. Nat., AFIII 80.

Celui-ci n'avait pas de protecteurs dans le nouveau gouvernement, et son républicanisme paraissait bien pâle à la clique de révolutionnaires qui formait l'élément le plus remuant et le plus puissant sur lequel s'appuyait le Directoire.

On décida donc de sacrifier l'honnête et modéré Lehoc pour donner sa place à quelque créature des Directeurs.

Leur choix s'était porté sur un général, Philippe de Latour-Foissac [1], ancien officier noble qui avait servi la Révolution dès ses débuts et avait combattu à Jemmapes.

Arrêté comme suspect, le 9 thermidor était arrivé à propos pour le faire sortir de prison, et peu après il fut promu général de division.

Aussitôt Latour-Foissac, pour s'acquitter avec fruit de sa mission, avait demandé selon l'usage ancien de pouvoir prendre connaissance dans les bureaux de la correspondance de l'ambassade de Suède.

En même temps, peu désireux d'apprendre de vive voix sa révocation à Lehoc, en arrivant en Suède, il exprimait le désir qu'on écrive une lettre officielle pour en informer ce diplomate (*Foissac à Delacroix*, 15 nivôse).

Cette nomination ne faisait pas l'affaire de ceux qui par leurs intrigues avaient fait destituer Lehoc. Ils entrèrent aussitôt en campagne contre le nouvel ambassadeur qui se vit annoncer par une lettre du ministre (15 nivôse) qu'il avait été dénoncé comme parent d'émigré et qui l'invitait à s'expliquer sur ce sujet. La loi du 3 brumaire s'opposait en effet à ce que les parents d'émigrés remplissent des fonctions diplomatiques.

Le général fit une réponse assez embarrassée pour démontrer que la loi ne devait pas s'appliquer à son cas et faisait valoir surtout ses services. Mais il était beau-frère d'émigré

1. Né le 11 juillet 1750, mort en 1804. Après avoir servi avec quelque distinction en Italie, il se couvrit de honte en 1799 en rendant la place de Mantoue presque sans résistance, malgré la force de cette place bien approvisionnée. L'indignation fut vive et on décida de le faire passer en Conseil de guerre lorsqu'il revint d'Autriche. Bonaparte, par arrêté consulaire le destitua de son grade et lui interdit de porter à l'avenir aucun uniforme militaire.

et il ne put éviter d'être privé des fonctions qu'on lui avait destinées (*Arrêté du Directoire*, 21 nivôse an IV).

Chose curieuse et qui tendrait à montrer que le choix fait en la personne de Latour-Foissac n'était pas du goût de Delacroix, et qu'il intriguait pour en empêcher la ratification, dans la minute de la notification à M. de Staël du rappel de Lehoc on avait biffé le nom de Latour-Foissac qu'on avait d'abord écrit, et on y avait substitué l'expression vague : « le citoyen destiné à le remplacer » (15 nivôse).

Très sèche et très brève, la lettre de rappel de Lehoc lui disait : « un arrêté du Directoire vous a rappelé en France. Vous voudrez bien remettre le chiffre et les papiers de l'ambassade au citoyen de Lisle, consul de la République à Gothembourg, qui est chargé d'en faire inventaire et de vous remettre cette lettre » (15 nivôse).

Le Régent et M. de Sparre avaient de leur propre mouvement écrit au Directoire pour lui affirmer que Lehoc était *persona grata* à la Cour de Suède.

Ils appréciaient hautement les manières courtoises et la correction de Lehoc qui les avait conservées de son passage dans la carrière diplomatique sous l'ancien régime.

Mais rien n'y fit, une coterie puissante agissait contre Lehoc, il devait être sacrifié ; on l'accusait d'être un républicain tiède, la Terreur était passée, mais non encore l'époque des suspects, cette accusation était de celles dont on ne se relevait pas : au couperet de Robespierre avait succédé la guillotine sèche.

M. de Staël aussitôt informé écrivit à Lehoc et lui apprit avec certitude que le Directoire avait décidé son rappel, avant que celui-ci n'en fit part à son ambassadeur (*Bernstorff*, 2 février 1796).

Framery qui était toujours à Stockholm n'avait jamais complètement interrompu sa correspondance : il était l'antagoniste personnel et politique de Lehoc et le desservait autant qu'il le pouvait (*Bernstorff*, 9 février 1796).

A Stockholm, Lehoc lisait avec indignation les journaux français que lui apportait chaque courrier et où « les intrigants et les fripons se félicitent du rappel prochain d'un hon-

nête homme, lorsque après avoir fait tous les sacrifices que la liberté (la plus noble et la plus sentimentale des passions) lui ordonne, il se voit à 500 lieues de son pays le jouet de tous les partis, parce qu'il n'a jamais été que du parti de la raison et de l'humanité ». De plus, malgré des promesses formelles de lui payer son traitement d'avance, on le laissait dans un dénûment absolu et par dignité il faisait des efforts pour ne pas laisser paraître cette misère, « consommant tout ce qu'il lui restait de sa médiocrité » (22 nivôse, an IV).

Il voyait clairement que sa destitution était résolue à Paris, mais espérait que sa disgrâce ne serait pas complète : il s'étendait longuement dans sa correspondance sur la Cour de Russie et l'utilité d'y avoir un agent secret : peut-être voulait-il être chargé de la direction de ce service de surveillance.

Les Russes qui semblent avoir eu pendant presque toute la durée de la Révolution un espion dans les bureaux mêmes du Gouvernement français, avaient pu se procurer les instructions données à Verninac au mois d'octobre 1794, et dans lesquelles il était question du Régent et de son gouvernement en des termes qui ne pouvaient guère leur être agréables. Le chargé d'affaires russe eut soin de mettre ces lignes sous les yeux du chancelier qui en avertit Lehoc (*Lehoc à Delacroix*, 22 nivôse), tandis que les Russes continuaient à les faire lire à toute la ville (*Lehoc*, 25 nivôse), à la grande colère de notre ambassadeur.

Lehoc essaya de s'en tirer en traitant de pur roman ce document, mais sans faire illusion à personne : on accueillit avec des sourires les dénégations de notre ambassadeur.

Dès le 15 nivôse, le ministre écrivait à Marivault, deuxième secrétaire d'ambassade à Stockholm, pour lui annoncer le rappel de Lehoc et le charger de faire l'intérim jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur dont on ne lui donnait pas le nom[1].

1. Rivals réduit à un seul secrétaire de légation, Comps, avait demandé qu'on lui en envoie un second. Le Comité de Salut Public, par un arrêté du 23 messidor (11 juillet 1795), avait nommé le citoyen Marivault secrétaire de légation en Suède et fixait son traitement annuel à 4.000 livres, commençant à courir à compter du 15 thermidor, jour fixé pour son départ.

Antoine Delacour-Marivault avait été attaché à la légation de Danemark de mai à octobre 1792, époque à laquelle il s'était rendu à Hambourg près de Lehoc. Il revint en France avec ce ministre, le 12 mars 1793. C'était un jeune diplomate aux débuts de sa carrière.

Marivault avait alors travaillé plus de deux ans à la commission de commerce, et quinze heures par jour. Il désirait poursuivre la carrière diplomatique, et il obtint d'être nommé à Stockholm. Il était loin de se douter à ce moment que quelques mois après son arrivée il serait chargé de diriger seul toutes les affaires de la légation.

Ce choix était étrange, car Marivault n'était que deuxième secrétaire de l'ambassade. Normalement, l'intérim devait être fait par Comps, le premier secrétaire.

Mais sans doute, celui-ci n'était pas bien vu au ministère, ou plutôt ne faisait pas partie de la cabale qui venait d'obtenir ces révocations. Marivault, nommé à la demande de Rivals et arrivé à Stockholm du temps où celui-ci y était encore, et tout jeune diplomate ne portait aucun ombrage et semblait plus facile à mettre dans les intérêts des auteurs de ce petit coup d'État.

Cette façon de faire qui plaçait Comps sous les ordres de son inférieur hiérarchique était une injure pour lui et bientôt il allait par dignité offrir sa démission au ministre qui la lui avait faite.

Chargé par le Directoire de signifier à Lehoc sa révocation, notre Consul général en Suède, Delisle, quitta Gothembourg où il résidait pour se rendre à Stockholm.

La saison d'hiver rendait le voyage difficile, pénible, dangereux même, mais le vieux consul malgré ses soixante-dix ans qui allaient bientôt sonner voulut montrer son zèle républicain et franchit en quatre jours les 133 lieues qui le séparaient de la capitale.

Depuis trente ans en Suède, sans fortune ou presque, il craignait pour lui-même un rappel qui l'aurait plongé dans la misère.

En outre, il était resté toujours un peu intrigant et était

très content de paraître un personnage et d'avoir un rôle à jouer.

Il arriva à Stockholm le 13 pluviôse et sans perdre un instant signifia à Lehoc l'arrêté qui le rappelait et exigea, conformément à ses ordres, la remise des papiers de l'ambassade.

Lehoc reçut la nouvelle de sa destitution en plein travail, alors qu'il rédigeait une lettre à son ministre pour le mettre au courant des intrigues de la Russie. Il finit son épître par un cri d'indignation, affirmant son intention de confondre ses calomniateurs et de laver l'atteinte que sa révocation portait à son honneur [1].

La Cour de Suède fut très mécontente du rappel de cet ambassadeur poli et honnête, respectueux des formes, et craignait fort de voir quelque sans-culotte lui succéder. Le Chancelier commença par refuser de reconnaître Marivault devant l'oubli des formes commis par le Gouvernement français. Ce n'est que sur l'intervention de Lehoc qu'il consentit à passer outre.

Lehoc s'était fort endetté au service de la République ; il avait dépensé une vingtaine de milliers de francs de son petit avoir. Ses appointements lui étaient dus depuis plusieurs mois, et pour faire face aux frais de retour il craignait d'être forcé de vendre ses effets (*Lettre de Marivault*, 20 pluviôse) et jusqu'à son lit pour payer ses postillons.

Il emporta les regrets de tous, car dans son court séjour il avait su conquérir les sympathies des Suédois.

Quant à Marivault, il s'inclina devant les ordres qu'il recevait et prit possession des papiers et la charge de l'ambassade, mais il ne cacha pas au ministre son affliction de la destitution qui frappait son chef qu'il regardait « comme le résultat de la coalition la plus noire contre les intérêts de la République » ; il pensait que « l'estime et la considération que le citoyen Lehoc s'est acquise à Stockholm par ses lu-

1. Le Directoire impitoyable et insensible aux services rendus écrivit à Marivault : « Vous pouvez dire au citoyen Lehoc qu'il pouvait s'épargner ses conjectures et ses déclamations sur l'intrigue et la calomnie, c'est d'après lui-même qu'il a été jugé » (28 ventôse an IV).

mières et la dignité républicaine avec laquelle il a représenté son pays, rendront extrêmement pénibles les succès du successeur que le Directoire a jugé convenable de lui donner ».

Marivault s'effrayait de la responsabilité qu'on faisait peser sur lui dans un moment où l'importance des intérêts politiques à traiter s'accroissait tous les jours et il demandait qu'on presse le départ pour la Suède de Latour-Foissac (*Marivault à Delacroix*, 13 pluviôse an IV).

Marivault se défiait de ses forces et de son inexpérience, aussi prit-il sur lui de prier Delisle de rester auprès de lui jusqu'à l'arrivée de Latour-Foissac.

Le vieux consul ne se fit pas prier pour rester dans la capitale.

Ancien diplomate, très intrigant et encore plus besogneux, il était ravi de jouer un rôle d'ambassadeur *in partibus* et d'être invité à des réceptions dont il était privé depuis si longtemps.

Marivault était d'autant plus embarrassé qu'il était menacé de se trouver seul : Comps, le premier secrétaire de la légation, avait été offensé d'être mis sous les ordres du deuxième secrétaire et frustré d'un intérim qui lui revenait de droit : il considérait que ce choix le destituait par le fait et lui traçait son devoir; il ajoutait : « Je ne présenterai point dans ce pays le spectacle d'un agent de la République humilié par son gouvernement et réduit aux plus pressants besoins ; je partirai donc, et rendu à Paris, j'en appellerai à votre justice plus éclairée par mes principes et mon irréprochable conduite depuis 1789. » Il faisait ressortir la perte que la France faisait par la révocation de Lehoc qui allait la priver de ses talents et du fruit des succès remportés sur un terrain difficile « dans une Cour infectée des préjugés de l'orgueil, dans un pays imminemment menacé d'une révolution aristocratique et où les lumières ne permettent point encore au peuple d'atteindre à de hautes destinées ». Là plus qu'ailleurs, de la considération attachée à l'ambassadeur de la France dépendaient ses succès, et cette considération ne s'obtient « que par une grande habitude des hommes, des affaires et un tact bien

sûr des convenances et des formes ». Quelle critique sévère, mais juste, de l'attitude diplomatique de la République[1] !

Enfin, Framery ancien premier secrétaire de la légation de Rivals, privé de ses appointements depuis cinq mois par suite des retards habituels à notre Gouvernement et réduit à la gêne par une longue maladie, refusait de rester plus longtemps en Suède et s'embarquait pour Copenhague où il avait résidé douze ans et où il espérait que des amis viendraient à son aide.

Plus que jamais la présence d'un ambassadeur français était nécessaire à Stockholm où notre nation avait toujours joué un grand rôle. Son absence prolongée devant amener fatalement la prédominance de l'influence russe qui se manifestait déjà par des signes non douteux.

Le changement brusque de l'attitude du gouvernement du Régent coïncidait avec « le déchet du crédit de la Suède en France ». On se demandait avec inquiétude quel sort aurait le payement des subsides assignés sur la Hollande qui semblait assez précaire.

On pensait avec raison que le nouveau Gouvernement français n'accordait pas à la Suède la même confiance dont elle jouissait auprès de l'ancien. « La France ne se trompait pas en effet, en regardant ses liaisons avec la Suède comme plus onéreuses qu'utiles pour elle » (*Bernstorff*, 16 février 1796).

La Russie avait l'avantage appréciable du voisinage qui lui permettait de faire des pressions énergiques sur le Gouvernement suédois au moment opportun.

Voyant l'alliance anéantie, Lehoc se laissait aller à une vive indignation considérant que le Régent avait joué la France d'une manière perfide et n'avait reçu son argent que pour se vendre à un plus haut prix à la Russie (*Bernstorff*, 1er mars 1796).

On se repentait à Stockholm de ne pas avoir accordé à Lehoc ses audiences de congé lorsqu'il les avait sollicitées. On craignait que le revirement qui s'était produit dans l'es-

1. *Comps au Directoire*, 23 pluviôse an IV.

prit de cet ambassadeur eut une répercussion fâcheuse à Paris.

Budberg prétendait que le duc lui avait fait insinuer en sous-main que pour donner à l'impératrice une preuve de son désir d'écarter toute mésintelligence, il venait d'enjoindre à M. de Staël de quitter Paris dans les cinq jours en colorant son départ sous le prétexte d'un congé (*Bernstorff*, 1er mars 1796).

Bientôt après, Budberg, qu'on avait jadis tenu à l'écart, devenait *persona grata*, et le duc lui confiait que le mariage du Roi qu'on avait affirmé hautement ne pas être rompu, mais simplement retardé à cause du jeune âge des futurs époux, était renvoyé *sine die*.

Une révolution complète s'était faite dans l'esprit du duc qui se jetait à discrétion dans les bras de la Russie.

Le ton du jeune Budberg changeait en même temps du tout au tout. Ce tranche-montagne qui naguère ne parlait que de guerre et d'invasion était devenu doux comme miel et on le voyait aux petits soins pour le Régent que jadis il vilipendait.

Le système de Reuterholm était complètement abandonné; on s'attendait à sa démission prochaine. On pensait voir les anciens favoris de Gustave III revenir aux affaires.

Lehoc était outré au dernier point et ne se gênait pas pour attribuer le revirement du duc moins à la crainte de la Russie qu'à l'influence de son or. Tout le monde partageait cette opinion.

Le Danemark était très mécontent de ce changement : l'alliance, qui au demeurant lui avait été utile, devenait sans objet; en outre, son amitié était maintenant de moindre prix pour la Russie qui semblait vouloir former des liens bien plus étroits avec la Suède et y exercer une influence absolue.

On en profitait à Stockholm pour rendre la position du jeune Bernstorff très difficile. Le Régent le détestait comme il détestait son père, et à vrai dire la conduite du jeune diplomate n'avait pas été faite pour dissiper ces préventions.

Le mariage du jeune roi avec la princesse de Mecklembourg dont on ne parlait plus depuis un mois venait d'être rompu.

La Cour cachait cette rupture, et même la démentait par une circulaire envoyée à ses ministres à l'étranger, mais elle

avait transpiré, à la grande joie des Russes et de leurs amis.

Les négociations de Christin venaient d'être engagées et un revirement se produisait dans l'esprit du Régent:

On voyait avec raison la possibilité d'un rapprochement du Gouvernement suédois avec la Russie et l'abandon de la France, bien que celui-ci s'en défendît officiellement auprès de Lehoc, qui, n'ayant pas encore reçu son audience de congé, avait, en qualité d'ambassadeur et sur la demande de Marivault qui manquait d'autorité pour les obtenir, été demander des explications au chancelier (30 pluviôse an IV).

Le 4 ventôse, Lehoc écrivit au Directoire pour lui expliquer sa conduite que des circonstances urgentes lui avaient dictée et pour lui exposer ses craintes sur l'événement qui survenait.

Malgré les dénégations intéressées du chancelier, les bruits fâcheux se précisaient et Lehoc demandait au Régent une audience, qu'avec mille politesses on lui refusait pour éviter qu'il ne posât une question à laquelle on ne pouvait répondre sans mentir.

L'émoi était grand à notre ambassade, et Marivault écrivait tout ému: « Le Gouvernement suédois marche à grands pas vers la trahison » (7 ventôse, 26 février 1796).

Il devenait évident que le mariage du roi était ou allait être rompu, et que cet événement, futile en lui-même, devait cependant avoir pour conséquence un changement complet de l'orientation de la politique suédoise et amener un rapprochement avec la Russie dont l'alliance serait cimentée par le mariage du Roi avec la petite-fille de l'Impératrice.

L'alliance française avait été faite à prix d'argent, or, la République payait mal et ses embarras financiers allaient en croissant. Le spectacle de la pénurie où l'on laissait notre ambassade n'était pas faite pour dissiper ces préventions et pour relever notre prestige.

Marivault à bout de ressources ne pouvait vivre que grâce à un emprunt obligeamment consenti par M. Gummer, un Suédois, notre vice-consul à Stockholm. Marivault prélevait sur cette somme les fonds nécessaires pour permettre à Comps de partir pour Paris et d'y porter lui-même ces im-

portantes nouvelles qu'on n'osait pas confier à un courrier ordinaire (*Marivault à Delacroix*, 7 ventôse).

La Russie faisait sonner ses roubles ; l'attitude du Régent était au moins équivoque ; on le soupçonnait de traiter avec la Russie en dehors de ses ministres et malgré les assurances qu'il faisait renouveler à Paris par son ambassadeur, mettant le récit de Lehoc sur le compte d'une sensibilité trop grande de cet ambassadeur qui se serait ému à tort de bruits calomnieux. Il réitérait l'assurance que la Suède ne faillirait pas à ses engagements (*De Sparre à Staël,* 27 février 1796).

L'attitude joyeuse des Russes venait donner du corps à ces soupçons, le Roi, le Régent gardaient un silence énigmatique, la Cour semblait divisée et l'on ne savait à quel parti elle finirait par s'arrêter.

L'influence de Reuterholm n'était pas cependant détruite entièrement comme on l'avait cru et il luttait avec énergie pour regagner le terrain perdu. Il en était résulté l'étrange circulaire aux ministres suédois à l'étranger dont nous avons déjà parlé, qui, dans les termes les plus énergiques démentait la rupture du projet de mariage du Roi.

Cette nouvelle volte-face jeta tout le monde dans l'incertitude, et Budberg commença à croire qu'on s'était joué de lui et qu'on voulait le duper.

Lehoc par contre essayait d'effacer le souvenir des paroles trop vives que son indignation avait laissé échapper.

Au cercle chez le Roi tous les honneurs furent pour lui, et le général Budberg s'abstint de paraître, prétextant une indisposition.

M. de Bulow, l'envoyé du grand duc de Mecklembourg, était très inquiet et ne savait pas ce qu'il fallait croire au sujet du mariage (*Lettre de Bernstorff,* 15 mars 1796).

M. de Budberg ayant constaté que l'ancien parti, dit russe, avait complètement disparu de Suède, s'appliquait par tous les moyens à essayer de le reformer.

Il s'était d'abord adressé au général Taube et à M. de Zibet, mais après quelques conversations amicales, ces derniers s'aperçurent qu'on voulait les mener plus loin qu'ils

ne le voulaient et rompirent net en se voyant compromis par les renseignements qu'on leur avait soutirés. Budberg se tourna alors vers des personnages de moindre importance et employa abondamment les moyens de séduction dont il était largement pourvu ; il espérait ainsi créer un nombre important de partisans subalternes de la Russie.

En même temps il reprenait un ton très haut et très hostile, prétendant que le Gouvernement suédois avait laissé échapper l'occasion d'éviter le conflit qui se préparait avec la Russie malgré la bonne volonté de l'Impératrice, et en rejetait la faute sur l'animosité implacable de M. de Reuterholm qui avait repris son influence sur l'esprit faible et vacillant du Régent, qui avait cependant manifesté les meilleures intentions.

M. de Bulow [1] était dégoûté et indigné du rôle qu'il était forcé de jouer en faisant semblant de croire encore à un mariage que tout le monde savait rompu. Il conseilla à sa Cour, pour rompre la glace, de lui donner l'ordre de demander une explication nette et catégorique.

Le Régent jouait double jeu : il tenait de Sparre dans l'ignorance de ses intentions véritables et le laissait parler à Lehoc selon ses propres sentiments, qui étaient favorables à la France. Pendant ce temps, il faisait démentir auprès de la Russie cette apparence d'attachement à la France.

On voulait ainsi obtenir de l'argent de la République et apaiser les menaces de la Russie.

Le baron de Staël protestait de l'amitié de son gouvernement pour la France et cependant il lui « mandait tout ce qui peut détruire la confiance, il peignait la France divisée par les factions et entièrement épuisée » [2].

Très pressant, de Staël revenait à plusieurs reprises demander le payement des subsides promis, signalant avec vivacité le danger imminent qui menaçait sa patrie du côté de la Russie.

1. Ambassadeur extraordinaire du grand duc de Mecklembourg Schwérin.
2. Arch. Nat. AFIII 80. *Lettre de Perrochel,* 13 messidor.

La France ne voulait plus rien donner inutilement : la Suède sans l'alliance danoise ne pouvait qu'aller au-devant d'un désastre ; au lieu de la pousser, le Directoire cherchait plutôt à la retenir, attendant pour prendre un parti que le Danemark se soit enfin prononcé.

Le Danemark après de longues hésitations et des délais peu flatteurs se décida enfin à reconnaître le citoyen Grouvelle comme représentant de la République Française.

Toutefois, au sujet de l'intervention armée pour rendre la liberté de navigation à la Baltique et mettre un frein à la piraterie de l'Angleterre, le cabinet de Copenhague ne se prononçait toujours pas et restait sur la même réserve (*Marivault*, 21 ventôse).

La Suède avait enfin fait des représentations à Londres sur l'enlèvement des navires suédois (29 janvier, 10 février 1796), mais Lord Granville ne donnait aucune réponse et l'on n'osait pas insister pour en obtenir une.

La Suède d'ailleurs, malgré ses affirmations intéressées, n'armait pas ses navires, et son gouvernement était moins inquiet qu'il voulait le dire, au sujet de la Russie, qui n'armait pas non plus sérieusement contre lui.

Le Directoire désirait conserver l'amitié et l'alliance de la Suède, « mais il regarde comme un devoir rigoureux, pour lui, que les conditions soient strictement exécutées. La République a prouvé qu'elle suffisait à sa défense et qu'elle n'a pas besoin d'acheter à grands frais une neutralité impunément violée ».

« Si l'ajournement du payement d'un million, nécessité par le retard dans l'exécution du traité de la part de la Suède, a pu faire balancer son gouvernement entre d'anciens amis et un ennemi nécessaire, il paraît démontré qu'il sera toujours au plus offrant, et qu'il est difficile de faire un fonds sur les engagements les plus solennels qu'il aurait pris... » Qu'il remplisse ses engagements et le Directoire n'oubliera pas les siens. Quant au mariage du roi, « s'il épouse une princesse russe, il est évident qu'il se rend par cela seul, le premier vassal de la Russie et prépare d'avance à son peuple le sort

d'un peuple beaucoup plus puissant que la volonté seule de Catherine a rayé de la liste des Peuples indépendants. C'est aux gouvernants de la Suède à décider s'ils veulent vouer leur pays à l'esclavage et leur nom à l'infamie » (*Lettre de Delacroix à Marivault*, approuvée par le Directoire et signée de Le Tourneur, Lareveillère-Lépeaux, Barras, Carnot et Rewbell, 28 ventôse an IV.)

CHAPITRE XIII

MARIVAULT CHARGÉ D'AFFAIRES

Marivault avait délégué ses pouvoirs à Lehoc pour suivre les affaires relatives aux intérêts des deux nations, « intimement convaincu de la supériorité du citoyen Lehoc et de l'efficacité des ressources personnelles dont il pouvait faire usage » (28 ventôse, 18 mars).

Le jeune chargé d'affaires s'arrangea même avec le Gouvernement suédois pour faire retarder l'audience de congé de l'ambassadeur qu'il ne voyait pas sans inquiétude quitter la Suède et lui laisser tout le poids de négociations difficiles dans des circonstances délicates (3 germinal, 23 mars 1796).

Quoique rappelé, Lehoc n'avait pas encore perdu tout espoir de rester en Suède. Il faisait preuve d'un zèle patriotique en usant des sympathies qu'il possédait à Stockholm pour intervenir au mieux des intérêts de la France et renseigner le Directoire sur les événements qu'il connaissait par les confidences des hauts personnages et des ministres étrangers qui continuaient à avoir des relations avec lui.

Il ne se gênait pas pour censurer Delacroix qui l'avait révoqué et se plaignait de l'indifférence du ministère français qui laissait sa mission dans la plus profonde ignorance de nos rapports avec les autres puissances, ce qui la gênait pour faire valoir tout ce qui pouvait inspirer confiance à nos alliés, et se défendre contre les bruits défavorables que nos adversaires exploitaient contre nous.

« Pas un journal, pas un seul mot n'est envoyé de Paris. Il est inutile que la République entretienne à grands frais des ministres abandonnés par elle. Ils servent de risée aux Cours

lorsqu'ils ne sont pas personnellement recommandables. Le gouvernement est dédaigné et sans considération si l'on n'en accorde à ses représentants. » « Six secrétaires commis bien dirigés pourraient faire avec beaucoup d'honneur tout le travail politique au dehors avec quatre heures de travail sous un ministre actif, éclairé, qui ne s'occuperait que de sa place[1]. »

La mission française malgré ses demandes réitérées ne savait quelle ligne de conduite suivre dans l'affaire du mariage du Roi, ni quelle attitude prendre si la diète était convoquée, Delacroix la laissait dans l'ignorance la plus complète : il est vrai que lui-même ne devait pas avoir de vues bien nettes sur ces affaires.

Delacroix se défendait auprès du Directoire contre les reproches que Lehoc lui faisait de le laisser sans réponse aux questions qu'il lui posait sur la conduite à suivre. Le ministre prétendait qu'on ne devait pas confier le secret de l'État à nos agents à l'étranger, car il serait bientôt connu de l'Europe.

Il déclarait que l'inexactitude de ces reproches est « suffisamment établie par le caractère résolu du citoyen Lehoc, bien éloigné d'avoir des doutes sur rien » [2].

La Cour de Suède qui s'était montrée froide au début pour l'envoyé russe, commençait à lui être plus favorable sans toutefois lui avoir encore accordé ses audiences.

Par contre, les entretiens devenaient plus brefs et moins fréquents avec Lehoc.

Quant à Marivault, il ne comptait pour ainsi dire point.

La Suède craignait une guerre que faisaient prévoir les grands préparatifs militaires de la Russie, et le chancelier se détermina à dire à M. de Bulow, l'envoyé du grand duc de Mecklembourg, que cette crainte pourrait forcer le roi à différer son mariage ; que le duc en était déjà prévenu et que cette communication avait pour but de lui éviter le désagré-

1. *Lehoc au Directoire*, 28 ventôse an IV, 18 mars 1796.

2. Archives Nationales, AFIII 80. Note en réponse sur les allégations de la lettre du 28 vendémiaire.

ment d'apprendre la nouvelle par sa propre Cour. Bulow comprit ce congé et demanda ses passeports.

C'était la rupture du mariage, et les prévisions que Lehoc avait faites un mois plus tôt se réalisaient. On craignait pire encore pour l'avenir, l'on prévoyait la soumission de la Suède à la Russie et même la rupture avec la France.

Le Régent qui se livrait avec conviction aux pratiques de la magie blanche, avait évoqué les ombres et les fantômes qui ne lui promirent rien d'avantageux pour lui dans le maintien de l'alliance avec la République, et c'est après cette épreuve infernale qu'on écouta de nouveau les insinuations des envoyés de la Russie, les Budberg, oncle et neveu.

La pusillanimité du Danemark empêchait une action énergique qui aurait arrêté les menées ambitieuses du Gouvernement russe.

De Sparre semblait devoir tomber en disgrâce, le Duc ne lui parlait plus. Lehoc le dissuada de donner sa démission comme il en avait l'intention : c'était l'ami le plus fidèle et le plus loyal de la France dans le Gouvernement suédois.

Il se tramait quelque volte-face dans la politique suédoise et les ministres du Régent ne semblaient pas être tous dans la confidence.

M. de Sparre écrivait au baron de Staël, le 25 mars 1796, pour lui exposer que les lettres de change représentant les quatre millions de subsides que la France devait payer à la Suède avaient été transportées à la commission chargée de la dette nationale qui les bonifia.

On était convenu en janvier 1796 d'un arrangement avec la Hollande pour le payement successif des lettres de change françaises.

A leur présentation ces lettres éprouvèrent des retards de payement et une perte de change telle que le chancelier estimait qu'au lieu de quatre millions on n'en avait touché qu'un; sans compter que le million qu'on devait payer en outre en janvier, ne l'était pas encore. La Suède était très mécontente et exigeait que la République l'indemnise de ces pertes.

Le Régent, devant le déficit qui résultait dans les finances de l'État par le retard de l'accomplissement des promesses du Directoire, ne cachait pas son mécontentement et faisait savoir à son ambassadeur que quoique fidèle à ses engagements il « pourrait cependant par toutes ces entraves se trouver dans la nécessité, faute d'argent, de faire cesser l'armement de son escadre ».

De Staël reçut l'ordre formel de « redoubler ses justes instances avec l'énergie convenable ».

Le bruit courait même à Stockholm que de Staël avait l'ordre de revenir en Suède s'il n'obtenait pas satisfaction.

Le chancelier prévenait Marivault que les travaux d'armements avaient été poursuivis avec activité à Carlscrona, mais qu'ils allaient être suspendus faute d'argent : « Le protêt des lettres de change sur la Hollande nous jette dans des embarras incalculables, nous serons dans l'impossibilité de les vaincre si nous ne recevons promptement des nouvelles satisfaisantes des mesures que votre Gouvernement aura sans doute prises. »

Le chancelier entendait faire supporter à la France les frais de ce retard, commission, protêt, courtage, etc., et on envoyait la note à M. de Staël, lui recommandant itérativement de renouveler ses instances auprès du ministre.

Marivault consterné et sans instructions de son gouvernement assura que le Directoire ferait le nécessaire pour indemniser la Suède.

Le pauvre chargé d'affaires était affolé et se lamentait du rappel de son chef qui lui laissait le soin de surmonter ces difficultés dont il voyait avec peine les Russes profiter pour faire des progrès dans l'esprit du Gouvernement suédois. (*Marivault*, 5 germinal, an IV, 25 mars.)

M. de Budberg, chargé d'affaires de Russie, avait ordre de pousser au mariage du Roi avec la grande duchesse Alexandra. « Comme c'était un homme de peu de moyens et de mesure, on crut devoir le renforcer de son cousin le général de Budberg, gouverneur des grands ducs. L'impératrice l'envoya en Suède avec des lettres particulières pour le Roi

et le Régent, des lettres de créance comme ministre ou comme ambassadeur, en lui prescrivant de ne faire usage des unes et des autres qu'autant que la négociation secrète dont il était chargé paraîtrait devoir réussir.

Les Budberg se servirent pour faire des ouvertures au Régent sur ce projet d'un certain M. Christin, suisse originaire d'Yverdon, ancien secrétaire de Calonne, homme remuant et adroit. Il passait pour être un agent des émigrés.

Christin eut plusieurs entrevues secrètes avec le Régent et mena à bien les négociations dont les Budberg s'attribuaient tout le mérite alors que leur rôle s'était borné à signer les dépêches que Christin rédigeait et chiffrait pour rendre compte à la Cour de Pétersbourg de ses négociations avec le Régent [1].

M. de Reuterholm qui avait préparé le mariage du roi avec la princesse de Mecklembourg, entra dans une grande colère et fit une vive opposition au nouveau projet : s'il n'avait tenu qu'à lui, on aurait expulsé de Suède Christin et les Budberg.

Le Régent avait agi à l'insu de son ministère et il y eut une scène des plus violentes quand Christin vint annoncer à Reuterholm les concessions qu'il avait obtenues du duc de Sudermanie [2].

Il se produisit à ce moment un coup de théâtre. Reuterholm était furieux des négociations que le Régent venait d'avoir avec M. Christin, l'agent secret de la Russie, et il voulut provoquer un éclat qui déferait ce que l'on avait fait sans lui et forcerait la main au Régent.

Dans l'audience que Christin avait obtenue de Reuterholm, il avait cru pouvoir faire pression sur son esprit en le menaçant de la colère de l'Impératrice.

Hors de lui, ne connaissant plus de mesure, M. de Reuterholm eut l'imprudence de répondre à Christin que « l'Impératrice n'avait été que l'ombre d'une Sémiramis et que dans

1. *Mémoires de Suremain*, p. 30 et suivantes.
2. Février et mars 1796.

ce moment la bonne vieille femme ne faisait que radoter. Si nous étions aussi grands que la grande Catherine est petite, il y a longtemps que nous aurions chassé le jeune Budberg »[1]. Christin consigna ces propos dans une dépêche qui fut envoyée à l'Impératrice alors que lui-même recevait l'ordre de quitter la Suède (27 mars 1796). Un grand émoi régnait en province, où l'on était très hostile à un rapprochement avec la Russie ; une foule de lettres anonymes parvenait au gouvernement, affirmant un attachement très vif pour le jeune Roi mais une méfiance absolue contre le gouvernement actuel; la tendance générale des esprits se prononçait pour la France contre la Russie (*Bernstorff* 29 mars 1796).

M. de Stedingk jugea bientôt la situation comme tellement tendue qu'il envoya deux courriers à Stockholm pour être plus sûr de leur arrivée, l'un passant par le Golfe et l'autre faisant le tour par le Nord [2].

On réunit aussitôt un Conseil de Guerre chez le roi après lequel tous les officiers attachés à l'armée de Finlande reçurent l'ordre de rejoindre leurs régiments. Ces régiments recevaient en même temps l'ordre de marcher à la frontière et le général Wrède partit pour se mettre à la disposition du général Klingsporr gouverneur de la province [3].

On équipait en même temps la flotille à Sweaborg aussi promptement que possible. On poussa avec activité l'armement de la grande flotte à Carlscrona. Tous les régiments du royaume reçurent l'ordre de se tenir prêts à partir au premier signal.

Ces mouvements étaient nécessités par la mise en marche

1. *Bernstorff*, 8 avril 1796.

2. M. de Stédingk passait pour un très galant homme qui ne manquait pas de talent pour les affaires, mais d'un caractère faible et irrésolu, se décourageant facilement dans l'embarras.

3. Les troupes suédoises se montaient en Finlande à environ 12.000 hommes. La saison ne permettait pas de leur faire parvenir du renfort. On estimait les troupes russes qui allaient se mettre en marche à 30.000 hommes (*Bernstorff*,8 avril 1796).Il y avait peu de munitions et pas de magasins en Finlande,les provisions y étaient rares.La Suède n'avait « que des forteresses délabrées, des vaisseaux caducs, manquait de chevaux, de grains et de munitions ».

de troupes russes vers la frontière, ordonnée par l'Impératrice après la réception du courrier du général Budberg.

La Russie avait à ce moment les mains absolument libres.

Elle venait de terminer victorieusement la guerre en Perse et l'Impératrice avait signifié à l'ambassadeur anglais que puisque la Grande-Bretagne avait par son message reconnu le Gouvernement français, elle regardait l'objet qui l'avait liée à la coalition comme détruit et se considérait comme dégagée de toute coopération de guerre contre la France.

La bourse de Stockholm était consternée, les alarmes du public étaient des plus vives.

Le général Budberg refusait obstinément de recevoir les officiers que le Régent lui envoyait pour reprendre les pourparlers et ne voulait plus avoir aucun rapport avec Reuterholm (*Bernstorff*, 5 avril 1796).

Marivault aussi bien que Lehoc insistaient auprès du Directoire et de son ministre, pour que, vu la gravité des événements qui se préparaient, la République se décide à envoyer en Suède son nouvel ambassadeur sans tarder (*Lehoc au Directoire,* 12 germinal an IV).

Ils insistaient aussi pour le payement des trois millions qu'on devait à la Suède et qui lui permettraient de réunir des moyens suffisants pour résister à l'agression dont elle se voyait menaçée. On s'attendait chaque jour à un ultimatum de la Russie.

Les Suédois se préparaient courageusement à recevoir le choc.

Le roi avait déclaré que si la guerre éclatait il partirait pour la frontière. On y avait réuni 16.800 hommes, mais la ligne à garder était immense et l'on comptait surtout sur le courage et le patriotisme de la population.

Les hommes ne manqueraient pas, mais seulement l'argent pour les armer (*Marivault,* 16 germinal).

Devant le danger, le Régent eut recours à ses dernières ressources consistant dans la permission que la dernière diète avait donnée au feu roi Gustave III de disposer de 60 tonnes d'or, soit 6 millions, et dont celui-ci n'avait pas usé.

On pouvait aussi compter sur des sacrifices patriotiques. De bonnes récoltes avaient permis à la Suède de ne pas importer de grains depuis trois ans, et de ce chef 18 millions étaient restés dans le pays où d'ailleurs le bien-être régnait.

On était d'autant plus disposé à faire les efforts les plus considérables que la Suède n'existait que par la Finlande dont elle tirait sa subsistance, ses grains, ses bois, ses bestiaux. En dehors elle n'avait que ses fers et ses cuivres. C'était une question vitale.

Le mécontentement grandissait contre le favori, le baron de Reuterholm, dont la présence aux affaires était le principal motif de l'animosité de la Russie. Les agents de ce pays ne ménageaient rien pour entretenir cette haine.

Le Régent encouragea lui-même les armements : on distribua des armes aux paysans finlandais, on réunit dans cette province les troupes dont on pouvait disposer immédiatement.

On arma les chaloupes et les galères qui devaient protéger les côtes, et le pays reprit confiance.

La Russie fut surprise de cette activité et de cette énergie qu'elle n'avait pas escomptées et commença à se montrer disposée à un arrangement.

Les succès des Français en Italie faisaient une telle impression, que la Russie même désirait que la Suède ne s'éloignât pas trop de la République (*Marivault*, 7 prairial an IV).

D'autre part, devant le danger d'une guerre imminente, la Cour se résigna à l'humiliation de se plier aux circonstances et le Roi écrivit à l'impératrice une lettre de conciliation que le général Budberg consentit à lui faire expédier. A ce que laissait entendre le général, le Roi devait renoncer à son mariage et rompre ses liaisons avec la République, mais il refusait de sacrifier Reuterholm à la vengeance de l'impératrice (*Bernstorff*, 19 avril 1796).

Lehoc regardait la Suède comme perdue pour la France. On venait de fixer le jour de ses audiences de congé, heureux de voir partir un témoin gênant au moment où le gouvernement allait se déjuger de ses engagements et oublier toutes ses promesses à l'égard de la République. La Cour redoutait fort le ressentiment et la vengeance de la France qui venait de trai-

ter durement Hambourg, mais elle redoutait encore plus son puissant voisin moscovite qui pouvait l'atteindre si facilement. Toutefois, on essayait de rassurer par des protestations d'amitié et de fidélité le chargé d'affaires de la République pour éviter s'il se pouvait une rupture qui aurait été désastreuse pour les intérêts du commerce suédois.

En même temps le grand chancelier pria M. de Bulow de passer chez lui et lui déclara que le roi ne jouissant que d'une santé faible et chancelante, venait de prier le Régent de différer son mariage jusqu'au moment où sa constitution se serait raffermie.

Devant les ordres formels du Régent, Reuterholm avait été contraint de s'incliner et un voyage en Russie venait d'être décidé secrètemenent pour règler la question du mariage du Roi.

Marivault recevait enfin des instructions mais elles étaient peu en rapport avec celles qu'auraient exigées les circonstances.

Le ministre français, tout en excusant la timidité et la modestie de Marivault qui lui faisaient garder une réserve provenant de la défiance louable de ses moyens, l'invita à ne pas hésiter jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur, « d'aborder franchement et dignement tout ministre suédois avec lequel vous aurez à conférer sur les intérêts qui vous sont confiés » (*Delacroix*, 24 germinal, 13 avril 1796).

Malgré toutes les instances de Marivault, Lehoc ne voulait pas prolonger son séjour en Suède et demandait ses audiences de congé; il avait répondu « qu'il n'était pas homme à laisser croire qu'il faisait solliciter à Paris pour que le Directoire le conservât dans son ambassade » (*Marivault*, 26 germinal an IV).

Les craintes de Marivault étaient d'autant plus grandes qu'il était sans instructions de son ministre et que les dernières dépêches qu'il en avait reçues étaient chiffrées d'un chiffre qui lui était inconnu.

Le ministre au reçu des dépêches de Lehoc et de Marivault réprimanda vertement celui-ci[1] au sujet des observations qu'il

1. *Delacroix à Marivault*, 14 floréal, 3 mai 1795.

se permettait de lui faire, et le chargea de rappeler à Lehoc, que conformément à la loi, s'il n'était pas revenu en France trois mois après son rappel il serait considéré comme émigré. Marivault n'eut pas besoin de faire cette commission, l'ancien ambassadeur étant déjà depuis dix jours en route pour sa patrie.

Lehoc obtint ses audiences de congé le 21 avril 1796 et à cette occasion présenta Marivault, chargé d'affaires par intérim. Le Régent se montra froid et laconique, répondant que « dans le temps où nous vivons tous les gouvernements avaient des défiances réciproques les uns contre les autres » et se plaignit du retard apporté dans la ratification du traité du 28 fructidor par le Directoire, alors que le Roi ne l'avait gardé que quelques jours.

Il protesta cependant que tant qu'il conserverait les rênes du gouvernement, il ne changerait pas son système de politique. Lehoc partit pour la France dès le surlendemain.

Marivault attendait avec impatience l'arrivée du général Pichegru dont un journal de Hambourg lui avait annoncé la nomination à l'ambassade de Suède.

Ce nom était très célèbre à l'étranger, on en parlait avec respect et on avait une haute idée de ses talents militaires, au point que le chancelier de Sparre ne doutait point que la seule arrivée de ce général en Suède dût avoir une influence modératrice sur la présomption des Russes « que sa présence à Stockholm effrayerait plus qu'une armée de 20.000 hommes » (*Marivault*, 3 floréal an IV).

La nouvelle était exacte, le Directoire se rendant enfin aux sollicitations de ses représentants en Suède, avait désigné pour l'ambassade de Stockholm le général Pichegru, et avait annoncé sa nomination à M. de Staël dès le 17 germinal an IV (6 avril).

Le Directoire, le 29 germinal an IV, nomma Perrochel premier secrétaire de l'ambassade de Suède, le chargeant de remplir les fonctions de chargé d'affaires en attendant l'arrivée de l'ambassadeur. On lui attribuait le même traitement qu'à Comps qui était rappelé [1].

1. Archives des Affaires Étrangères. Documents, vol. 38, p. 148.

Delacroix, le 31 germinal (19 avril 1796), écrivait à Pichegru pour le prévenir qu'il travaillait à ses instructions qu'il allait soumettre sous peu au Directoire avant de les lui remettre.

Cependant Pichegru ne semblait pas pressé d'accepter ces fonctions et ne donnait pas de réponse. En effet, engagé dans une conspiration avec les royalistes, il avait des ambitions plus grandes et ne voulait pas s'éloigner de la France où l'on préparait en secret un coup d'État.

Le ministre, par ordre du Directoire, lui demandait d'exprimer d'une manière précise ses intentions et insistait avec force compliments pour lui faire accepter cette ambassade qui était un moyen pour le Directoire d'éloigner un général intrigant et suspect, qu'il soupçonnait de conspirer contre lui, mais que le prestige de ses victoires faisait hésiter à frapper.

CHAPITRE XIV

INSTRUCTIONS DU DIRECTOIRE A SON AMBASSADEUR

Delacroix répondait le 12 floréal à Marivault au sujet des choses si tristes que lui avait mandées le jeune chargé d'affaires.

La corruption d'une partie de la noblesse, le vide des caisses de l'État, l'incertitude des affections et des pensées du jeune Roi, les menaces de Catherine II, « tout cela est embarrassant à une époque où, avec des moyens militaires suffisants pour écraser nos ennemis, nous sommes mal pourvus des moyens pécuniaires qui pourraient au dehors balancer l'or, ou mettre nos alliés en état d'opposer aux armes, des armements ». Ce serait des sommes incalculables qu'il faudrait pour le soutien des armées suédoises, pour gagner le parti russe et donner un appui au parti français. « La situation de la Suède est malheureusement son propre ouvrage » ; elle eût dû, par une administration sage et économe, se mettre à même de résister à ses ennemis, elle eût dû pressentir notre situation pécuniaire jusqu'à la paix et moins compter sur nos ressources, « elle eût dû sentir que la République dans le cours d'une guerre sans exemple dans les annales du monde par l'excès des dépenses, n'était point capable de soutenir au dehors des relations avec cette profusion, cette munificence monarchique qui en 1772 prépara ou arrêta des coups d'État ».

La République s'intéresse à la Suède et ne la perd pas de vue, mais des circonstances particulières ont amené une stagnation : le rappel de notre ambassadeur ; le choix de son remplaçant cassé peu après et remplacé par celui du général Pichegru, qui vient de refuser et de se retirer dans son pays natal ; enfin, la volonté du Directoire d'exiger de la Suède l'exécution de ses engagements avant de payer les arrérages

du subside, résolution signifiée après une longue négociation à M. de Staël.

Le ministre conseillait à la Suède d'essayer de tirer des subsides de la Porte et de lui demander de faire une diversion si elle était attaquée : il écrivait au citoyen Verninac d'y coopérer de tous ses moyens. Copenhague et Berlin pouvaient exercer une utile médiation, la République batave lui viendra en aide dans la mesure du possible et la République Française fera tout ce qui dépendra de sa puissance et de son zèle pour une alliée qu'elle estime et à qui elle voudrait offrir des services personnels bien plus importants (12 floréal).

A la même date, on arrêtait enfin les instructions à donner au nouvel ambassadeur en Suède, rappelant les succès inouis de la République contre l'Europe coalisée, « mais de ce qu'elle n'a pas succombé dans cette lutte terrible, de ce que seule elle a vaincu, peut-on conclure qu'elle ne doive rechercher au dehors aucun secours, aucun appui ? Non sans doute. »

La Triple Alliance menace l'indépendance de l'Europe. La Prusse, la Suède, la Turquie sont menacées du sort de la Pologne.

Seule la République peut les protéger contre la rapacité de leurs puissants voisins.

L'équilibre doit être la base de la politique européenne ; la République combinera ses forces avec celles des autres États, de manière à opposer à la Triple Alliance des forces au moins égales.

Une ligue sera formée contre la Triple Alliance. La Prusse, le corps germanique, l'Espagne que l'Angleterre veut asservir, la Hollande dépouillée de ses colonies, les États-Unis « seuls enfants de la liberté dans l'immense Amérique, » la Turquie sans cesse menacée, le Danemark dont la perte est certaine, la Suède dont l'antique haine est accrue par de récents affronts, doivent se rapprocher de la France pour défendre leurs intérêts communs.

« La ligue à opposer à la triple alliance sera formée des nations que des affections ou des haines communes rallient entre elles. »

« C'est surtout à la Suède qu'il importe de s'attacher à la France et de fortifier les rapports utiles que la nature a établis entre elles. Il nous importe à nous-mêmes de la cultiver par les avantages réels que nous pouvons en tirer.

« La République doit regarder comme un de ses premiers besoins la restauration de la Marine soit pour forcer l'Angleterre à recevoir la paix et à la respecter, soit pour se mettre en état de lui faire un jour une guerre nouvelle qui décidera de la liberté des mers comme celle qui va se terminer décidera de la liberté des continents. Les forêts du Nord et les mines de la Suède donneront à la France les matériaux créateurs des flottes destinées à apporter la terreur dans la Tamise [1]. »

La Suède est utile à la France, elle peut, quoique affaiblie par ses fautes, fournir une diversion inquiétante pour nos ennemis, surtout si elle est combinée avec celle d'autres pays. Son territoire alimente notre marine qu'il est indispensable pour nous de reconstituer.

Les finances de la Suède sont dans un état déplorable, ses revenus qui ne sont guère que de 25 à 30 millions tournois par an sont consommés à l'avance pour cinq années.

« L'ambassadeur de la République, en usant de ces ménagements qu'exige toujours l'orgueil des Rois et qu'un Républicain prudent et ferme sait concilier avec la dignité, fera sentir au Gouvernement suédois qu'il ne reprendra un rang distingué dans le Nord qu'en améliorant les revenus publics et en trouvant dans son propre sein des moyens et des ressources contre l'ambition de ses voisins. » (*Instructions à l'ambassadeur*, 2 mai 1796.)

Les événements qui se produisent exigent une marche nouvelle de la part de notre ambassadeur.

La République affermie par ses victoires a droit à la considération des Puissances, l'ambassadeur français « pénétré de cette dignité... s'attachera à la faire parler et penser d'une manière énergique... il déploiera des formes loyales quoique réservées ».

1. Archives Affaires Etrangères, Documents, vol. 25, p. 316. (Instructions à l'ambassadeur, 2 mai 1796.)

L'ambassadeur français avait ordre de ne pas se mêler aux luttes des partis qui s'annonçaient en Suède, ni aux intrigues qui ne pourraient qu'affaiblir ce pays. Il doit faire son possible pour les empêcher d'éclater et d'affaiblir notre alliée.

En outre il devait faire tous ses efforts pour renouer les nœuds de l'alliance du Danemark et de la Suède qui augmentait la puissance de ces États dans le Nord.

Le seul ministre qui puisse rivaliser avec notre ambassadeur, est celui de Russie. Il le surveillera avec soin et déjouera ses desseins : s'il veut prendre le pas sur nous, notre ambassadeur « maintiendra son rang avec une sévère inflexibilité ».

Le Régent, son ministre Reuterholm, sont détestés de la Russie ; cette puissance est haïe des Suédois : son rapprochement n'est pas à craindre [1].

Le roi partage cette antipathie, mais ses courtisans sont gagnés par l'or russe.

L'alliance de la Suède et de la France est cimentée par leur intérêt réciproque. « L'ambassadeur en serrera les nœuds par tous les moyens compatibles avec la dignité de la République. Il saura parler et agir comme il convient à l'agent d'un grand Peuple qui suffit à sa propre défense, dont l'alliance doit être méritée par des services et qui ne doit pas s'abaisser à rechercher par l'intrigue où à payer de son or d'inutiles amis. » L'ambassadeur n'attachera pas trop d'importance à la question du mariage du roi, mais quel qu'il soit pourra en tirer profit.

A la majorité du roi, on rassemblera les États, les partis se disputeront le pouvoir et l'influence. La conduite de notre ambassadeur sera délicate. Les devoirs de l'hospitalité lui défendent d'agir contre la Monarchie, ses principes républicains l'empêchent d'être contre les aspirations du peuple. Il combattra le parti antifrançais et arrêtera l'action de l'aristocratie et se rendra l'âme du parti ami de la France.

1. Le Directoire manquait de clairvoyance : au moment où il écrivait ces lignes, le rapprochement se faisait. Lehoc et Marivault en avaient cependant informé Delacroix.

Il cherchera à découvrir les dessous de la coalition et à lui susciter des ennemis.

Quant au traité du 28 fructidor, le Directoire en a réclamé l'entier accomplissement, faute de quoi, non seulement il ne payera pas le restant des subsides, mais encore réclamera les quatre millions déjà payés.

La République se refuse à voir dans cette somme une indemnité pour les armements passés, c'est pour obtenir des services actuels et futurs qu'elles les a consentis.

Notre ambassadeur poursuivra aussi l'exécution de la convention de 1784 nous donnant le port de Gothembourg comme entrepôt, moyennant la cession de l'île de Saint-Barthélémy aux Antilles dont la Suède est entrée en jouissance dès cette époque.

Enfin, l'ambassadeur réunira les matériaux nécessaires à préparer un traité de commerce.

Telles étaient, en résumé, les instructions que la République donnait à son ambassadeur et qui avaient été inspirées par Larevellière-Lépeaux qui les signa, le 13 floréal, avec Le Tourneur, Reubell, Barras et Carnot.

CHAPITRE XV

LA SUÈDE SE RAPPROCHE DE LA RUSSIE

Lehoc quitta Stockholm le 4 floréal (23 avril 1796), en emportant les regrets des Suédois [1].

Le chancelier de Sparre, dont il avait su conquérir l'amitié vint à six heures du matin, au moment où il montait en voiture, lui faire ses adieux et ses dernières confidences.

Il apprit ainsi qu'on avait expédié la veille à M. de Staël l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, s'il n'obtenait pas la ratification du traité du 28 fructidor et le payement de l'arriéré.

Tout en étant très satisfait du choix fait en la personne du général Pichegru comme ambassadeur, la Cour de Suède était décidée à ne le recevoir que s'il apportait les millions attendus. On estimait qu'un simple chargé d'affaires devait suffire de part et d'autre à assurer la continuation des relations jusqu'au moment où ce payement serait fait.

La Suède paraissait vouloir décidément adopter le système antifrançais, et on considérait même à Stockholm le mariage du roi avec la fille du grand duc comme d'une chose décidée, mais on soupçonnait le Régent de vouloir toucher les millions français avant de rendre publique sa liaison avec la Russie.

La Suède, pour se tirer d'embarras, avait fait proposer à la Russie, au dire de Bernstorff, de rompre le mariage du Roi et de renouveler le traité de 1791.

Le général Budberg reçut du comte de Marcoff une estafette le 28 avril, lui enjoignant de rentrer d'urgence en Russie;

1. Il était accompagné de sa fille, la citoyenne Le Clerc, Pincepré son neveu, Bottin son cuisinier et son domestique suédois nommé Fridlin.

il partit le 2 mai, emportant une vive rancune contre la Cour suédoise.

Ce départ subit transportait le foyer des négociations à Saint-Pétersbourg.

Reuterholm faiblissait, il était prêt à donner la main à tous les arrangements avec la Russie pourvu qu'il ne fût pas question de lui ôter sa place (*Bernstorff*, 3 mai 1796).

L'Impératrice de son côté se calmait et était toute disposée à reprendre des négociations qui, vu l'avantage que lui donnait le moment, avaient les plus grandes chances d'aboutir à la réalisation d'un désir depuis longtemps caressé [1].

Le Gouvernement suédois la flattait en lui laissant entendre qu'il ne subsistait aucune alliance formelle avec la République et que le traité de subsides avait pu être censé annulé du moment que la France avait suspendu les payements stipulés.

On recommençait à « cajoler le jeune Budberg autant qu'il avait été autrefois bafoué et persécuté ».

On réitérait à M. de Staël l'ordre de quitter Paris, ordre que jusque-là il avait éludé sous différents prétextes, lui déclarant que s'il n'y obtempérait pas on lui enverrait son rappel formel.

En même temps on faisait sentir à M. de Bulow que sa présence était importune et que s'il prolongeait son séjour à Stockholm il ne serait plus reçu à la Cour de la manière dont on l'avait fait jusqu'à présent. Celui-ci, de son côté, avait reçu de sa cour, la veille, l'ordre de partir.

Ces instructions comblaient ses désirs, mais il ne manqua pas de se plaindre hautement du procédé dont il était l'objet de la part du Gouvernement suédois. Le grand chancelier était resté en dehors de ces vilenies, et Reuterholm n'osait plus recevoir M. de Bulow. Celui-ci prit congé du Roi le 13 mai et partit pour Copenhague (*Bernstorff*, 13 mai 1796).

On commençait à parler de la possibilité d'un voyage du Roi à Saint-Pétersbourg dans le courant de l'année suivante.

1. Le dessein d'unir Gustave-Adolphe à une grande duchesse remontait en effet au précédent règne. Gustave III et Catherine II avaient arrêté ce projet qui resserrait leurs liens de parenté et cimenterait l'alliance de leurs pays, vers l'époque où ils avaient conclu un triaté d'alliance.

Au début de juin arriva un courrier de l'Impératrice qui en faisait l'invitation formelle.

Ce voyage présentait des difficultés à cause du testament du feu roi et de la Constitution. Gustave-Adolphe, qui bien que satisfait de rompre son mariage avec la princesse de Mecklembourg dont on était arrivé à le dégoûter, ne voulait pas se laisser imposer une autre alliance, commença par refuser à l'abri de ces prétextes.

Vers cette époque, les préparatifs guerriers de Catherine II devinrent moins actifs.

A Stockholm, on pensait qu'un accord n'était pas loin d'intervenir avec la Russie, que Reuterholm serait sacrifié, et l'on pariait tout haut que jamais Pichegru ne viendrait en Suède avec le titre d'ambassadeur ou même celui de ministre.

On allait jusqu'à prétendre que le jeune Roi devait faire incessamment le voyage de Saint-Pétersbourg pour rendre ses devoirs à sa future belle-mère (*Marivault,* 14 floréal).

Il témoignait d'une sombre humeur et la tristesse de son caractère s'accentuait.

Il désirait peu se marier et voyait avec peine son oncle faire un marché d'une union qui aurait dû être laissée au choix de son cœur, mais Gustave III se défiant du caractère de son fils avait prescrit au Régent de lui choisir une épouse avant sa majorité.

Dans le monde de la diplomatie, on assurait qu'une transaction était intervenue avec Catherine qui se résignait à supporter Reuterholm jusqu'à la majorité du Roi, mais à condition qu'il soit renvoyé à cette époque.

Le chancelier opposait le silence à toutes les questions de Marivault; s'il devenait pressant, on arguait l'ignorance. Les confidences que Lehoc avait reçues lui avaient été faites à titre personnel et par sympathie pour sa personne, son départ amenait un refroidissement dans les relations avec la France (*Marivault,* 23 floréal, 12 mai 1796).

Malgré qu'on eût assuré que l'ajournement des noces du Roi avec la princesse de Mecklembourg n'était qu'un simple retard, le mariage du Roi avec une grande duchesse russe

devenait de plus en plus probable. On croyait même qu'il serait l'occasion d'une alliance avec la Russie.

Le courrier de M. de Staël venait d'arriver et annonçait au Régent les reproches du Directoire, et aussi son assurance de ne pas abandonner la Suède si elle était assaillie.

Le Régent semblait disposé à modifier sa politique : il respecterait la neutralité promise à la France par le traité, mais renoncerait aux subsides, ce qui le libérerait de ses engagements militaires. L'amitié de la Russie, qui se contentait de cette attitude, compenserait au point de vue pécuniaire ce qu'on allait perdre avec la République.

M. de Staël refusait encore de quitter Paris, estimant que rompre avec la République serait exposer son pays à des représailles terribles de la part du Directoire déjà très monté contre le Régent, et il répondit qu'il considérait comme non avenu l'ordre qu'il avait reçu, attendant pour l'exécuter qu'il lui fût réitéré, ce que fit aussitôt le Régent, lui enjoignant de déclarer que menacée d'une guerre dangereuse, la Suède, se voyant hors d'état de combattre un ennemi infiniment supérieur, avait été forcée d'acheter sa sûreté par des sacrifices dont la rupture du mariage du Roi avait été le plus essentiel, mais qu'elle était fort éloignée de vouloir contracter des liaisons dirigées contre les intérêts de la France, qu'elle désirait bien au contraire se conserver l'amitié de la République et qu'elle maintiendrait son système de neutralité avec la plus scrupuleuse fidélité » (*Lettre de Bernstorff*, 27 mai 1796).

Cependant M. de Sparre prétendait ne rien connaître des arrangements qui avaient pu être faits pour calmer la colère de Catherine, mais qu'il croyait à la paix, grâce à l'impression que les préparatifs de défense avaient fait sur les Russes.

Il se répandait en récriminations sur le peu d'empressement que le Directoire mettait à réparer la perte causée par le protêt de la traite de quatre millions et son peu d'attention aux représentations de M. de Staël : il s'en disait vivement affecté.

Grâce à ses grandes dépenses, la Suède espérait voir sa

flotte prête à la fin du mois et pouvoir la joindre à celle du Danemark au commencement de juin. Le chancelier affirmait que les intentions de la Suède étaient toujours les mêmes à l'égard de la France et qu'en douter serait une injure.

Marivault n'était pas dupe de ces déclarations qu'il pensait que M. de Sparre était contraint de lui faire par ordre et contre ses propres sentiments.

L'influence russe était, ou allait devenir, prépondérante : la France ne pouvait plus compter que sur la neutralité de la Suède, mais aucunement sur un appui militaire de sa part. Contrairement à ce qu'avait dit de Sparre, ses travaux d'armement avaient cessé et on désarmait même les navires qui étaient prêts (*Marivault*, 23 floréal).

Malgré la nouvelle attitude de son gouvernement, le peuple suédois conservait ses sympathies aux Français.

Les victoires de Bonaparte en Italie avaient un grand retentissement en Suède et faisaient l'objet de toutes les conversations : elles fortifiaient les sentiments de sympathie que la population éprouvait pour la France.

CHAPITRE XVI

LA MISSION DE PERROCHEL

Pendant ce temps, un arrêté du Directoire nommait, le 29 germinal, Henri Perrochel premier secrétaire de la légation française à Stockholm en remplacement de Comps qui était rappelé, et donnait l'ordre à Marivault de reprendre ses fonctions de deuxième secrétaire (*Delacroix à Marivault*, 4 floréal).

Le nouveau secrétaire devait faire l'intérim de l'ambassade jusqu'à l'arrivée de son nouveau titulaire.

En recevant la lettre de son ministre en date du 4 floréal, lui annonçant la nomination de Perrochel comme premier secrétaire et son rétablissement dans les fonctions de deuxième secrétaire, Marivault fut très affecté et écrivit au Directoire pour se plaindre. Il voyait dans cette distinction de grade qui n'existait pas dans les arrêtés du Comité de Salut Public qui étaient les mêmes pour Comps et pour lui, question de traitement à part, une mesure humiliante ayant l'air de l'entacher d'incapacité ou d'inconduite, une véritable dégradation, ce qui l'affectait plus qu'un rappel absolu. Il demandait donc qu'on changeât les dispositions de l'arrêté ou à être employé ailleurs qu'à Stockholm (11 prairial).

Le Directoire n'admit pas ses raisons, et lui rappela que le classement des secrétaires en plusieurs catégories était ancien, et que les arrêtés, par le traitement même qu'ils accordaient à chacun, procédaient au classement. Cette hiérarchie était nécessaire pour le bon fonctionnement des affaires et la mesure prise n'avait rien de particulier ou de spécial pour Marivault.

Le ministre satisfait des explications de Marivault au sujet de

sa conduite, le rassurait sur ses craintes en louant son zèle et ses travaux : « Vous avez paru trop vivement affecté de quelques avis que j'ai cru vous devoir dans la position difficile où vous vous êtes trouvé. Vous avez fait plus qu'on n'avait droit d'attendre de votre jeunesse. Croyez que vos services ne seront point méconnus et que je saisirai volontiers l'occasion de vous procurer de l'avancement » (29 messidor an IV, 17 juillet 1796.)

Notre nouvel envoyé, le citoyen Perrochel, ci-devant Henri de Perrochel, ancien grand vicaire et chanoine d'Angers, était une créature de Larevellière-Lépeaux.

L'ex-chanoine, sous l'ancien régime avait cumulé les grasses prébendes et s'était fait quinze mille livres de revenus, ce qui ne l'avait pas empêché aux premiers jours de la Révolution de devenir un bouillant démagogue.

Il avait porté les armes à Jemmapes, puis avait été combattre ses anciens paroissiens en Vendée où il fut blessé grièvement.

Larevellière-Lépeaux fit sa connaissance au début de la Révolution et devint son ami. Malgré ses défauts, Perrochel avait un esprit fin et clairvoyant ; en quittant la soutane il n'avait pas perdu la finesse et la prudence ecclésiastiques. Voilà le personnage que le Directoire venait de nommer chargé d'affaires de la République Française en Suède où il ne devait rester que quelques mois, jusqu'en septembre 1796. Ces deux esprits sectaires étaient bien faits pour s'entendre.

Perrochel reçut les instructions du Directoire sur la conduite qu'il aurait à observer en Suède, instructions assez différentes de celles qu'on avait préparées pour Pichegru.

La France n'était pas en mesure de faire un effort financier semblable à celui qu'elle avait fait à la diète de 1772, aussi ne pouvant combattre l'influence de l'or russe, la mission française devait retarder le plus possible la convocation de cette diète. En tous cas, elle ne devait rien faire pour en hâter la réunion. Cette tactique devait cependant changer si la guerre éclatait entre la Turquie et la Russie.

Celle-ci serait trop occupée pour se mêler des affaires de la

Suède, il faudrait en profiter pour prendre de l'influence sur la diète dont on presserait en ce cas la convocation.

Pour les mêmes raisons, la France n'était pas intéressée à voir proclamer la majorité du Roi avant le jour qui avait été fixé.

Enfin, son mariage cessait de nous être indifférent et nos agents devaient faire leurs efforts pour qu'une princesse qui aurait entraîné la Suède dans un autre système d'alliance ne monte pas sur le trône.

En 1796 le Gouvernement français voulait revenir à la sage politique de Richelieu, qui le premier comprit que l'Europe ne pouvait conserver son indépendance que par l'équilibre que devaient produire des alliances sagement combinées.

« La triple alliance de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche nous rattache plus que jamais aux maximes de cette politique.

« La première aspire à faire dominer son pavillon sur toutes les mers, à dériver vers la Tamise tous les canaux du commerce et de la prospérité publique, les deux autres se partagent le continent et menacent tout à la fois et le pouvoir des Rois et la liberté des Peuples. Pour ses intérêts commerciaux la République se coalisera contre l'Angleterre avec toutes les puissances maritimes, elle combinera ses relations continentales de manière à opposer à l'Autriche et à la Russie des forces au moins égales [1]. »

Le 13 floréal, le Directoire nommait le citoyen Perret secrétaire surnuméraire à la légation de Stockholm mais sans appointements.

On pressait le départ de Perrochel pour la Suède, les retards éprouvés ayant déjà été nuisibles à nos intérêts et Delacroix demandait à Ramel de lui fournir les moyens nécessaires pour remplir les intentions formelles du Directoire (27 floréal, 16 mai).

Perrochel se mit en route au début de prairial. Il arriva le

1. Archives Affaires Étrangères, Mémoires et documents, vol. 25. Note pour le citoyen Perrochel.

21 (9 juin 1796) à Copenhague où il séjourna quelques jours pour se faire mettre au courant des affaires suédoises par Grouvelle qui les connaissait parfaitement.

A Stockholm, on attendait incessamment l'arrivée du général de Budberg, comme ambassadeur extraordinaire de Russie et aussi celle du citoyen Perrochel, chargé d'affaires de France, ce qui ne laissait pas de mettre la cour dans un certain embarras[1].

Un incident futile dans son objet mais qui pouvait avoir des conséquences importantes pour les bonnes relations entre la France et la Suède venait de se produire.

Un vieux militaire, suédois d'origine, qui avait servi dans la marine française et qui à ce titre était pensionné par la République, s'était avisé de reprendre l'uniforme et la cocarde nationale. Il avait été aussitôt appelé au bureau de police et invité à la déposer.

Marivault avait vu là une insulte aux couleurs de la République et avait réclamé vivement. On rendit sa cocarde au marin et on se débarrassa de lui en le mettant en état de partir, mais notre chargé d'affaires insista en demandant, à défaut d'une audience puisque le corps diplomatique en était privé, une réponse par écrit pour la transmettre au Directoire.

Cette demande resta sans résultat. Il appartenait à Perrochel d'arranger cette affaire en obtenant satisfaction, mais avant de suivre notre nouveau chargé d'affaires dans sa mission, il nous faut revenir un peu en arrière et jeter un coup d'œil sur les négociations que M. de Staël avait eues à Paris avec le Directoire.

1. Perrochel arriva à Stockholm le 22 juin et de Budberg dans la nuit du 27 au 28 juin.

CHAPITRE XVII

DIFFICULTÉS AU SUJET DE L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DÉPART DE M. DE STAEL

Le Gouvernement de la République espérait des changements prochains en Suède, changements qui lui auraient permis d'avoir plus d'influence sur le nouveau Gouvernement que sur la Régence bientôt arrivée à son terme et qui semblait de plus en plus disposée à se rapprocher de la Russie.

Des négociations avaient eu lieu à Paris entre M. de Staël et le ministère des Relations Extérieures : elles semblaient ne pouvoir aboutir, chaque partie se croyant lésée dans ses intérêts et s'obstinant dans ses exigences.

• Une rupture devenait même de plus en plus probable.

Mais avant de se décider à changer sa politique, le Régent voulait faire une dernière tentative pour obtenir de la France les avantages qu'il recherchait.

Le Régent exigeait une nouvelle ratification du traité du 28 fructidor et voulait obtenir une augmentation de subsides. M. de Staël était fort « embarrassé des aveux qu'il avait à faire après les belles protestations qu'on lui avait dictées » (*Delacroix*, 28 ventôse, 18 février 1796).

Cette réclamation fournit l'occasion de formuler nos doléances.

Le ministre déclarait à l'ambassadeur que le Directoire ne balancerait pas à accorder la ratification demandée, si ce traité, tel qu'il était conçu, pouvait être utile aux deux nations et s'il avait reçu un commencement d'exécution de la part de la Suède équivalent à ce qu'avait fait la République en remplissant ses engagements pécuniaires par le payement de quatre millions.

La Suède devait rendre sa neutralité respectable par ses armements, c'est à elle à prouver qu'elle y a employé les quatre millions qu'elle avait reçus. La Suède devait réclamer à l'Angleterre les navires enlevés et se les faire restituer. L'a-t-elle fait ?

Si non a-t-elle pris les mesures nécessaires pour l'exiger ?

« Car vous êtes bien convaincu, M. l'ambassadeur, que le Directoire ne prodiguera pas les trésors de la République pour acheter des demandes et des déclarations inutiles. »

L'ambassadeur avait rappelé le traité du 19 prairial que le Comité avait refusé de ratifier. Mais qu'avait fait le Gouvernement suédois pour l'exécuter ?

Tout s'est borné à des réclamations que l'Angleterre n'a pas écoutés, parce qu'elles n'étaient pas appuyées, et elle n'a rien restitué, répondait notre ministre.

Depuis que le Directoire a payé les sommes stipulées et qui devaient mettre la Suède en état de faire valoir ses réclamations, aucun résultat heureux n'est intervenu.

La Suède a encore méconnu ses engagements du 1[er] juillet 1784, qui l'obligeaient à nous fournir un entrepôt à Gothembourg en échange de l'île de Saint-Barthélemy que la France lui cédait aux Antilles.

Le ministre concluait en affirmant que le Directoire se déclarait prêt à accorder la contre-ratification du traité, mais non pas purement et simplement ; il fallait d'abord que la Suède exécute ses engagements (*Delacroix et le Directoire à de Staël*, 28 ventôse an IV, 18 février 1796).

Le 25 mars, l'ambassadeur répondit en faisant remarquer que le traité était irrévocablement conclu et qu'on ne pouvait rien y ajouter ou y retrancher sans l'annuler.

Le Gouvernement français ayant versé les quatre millions stipulés payables à la ratification par le Roi, celle-ci était donc considérée comme accomplie dès ce moment, « il n'est donc pas possible de mettre en question l'utilité réciproque de ce traité qui a commencé à être exécuté ».

Aux reproches d'inaction qu'on lui faisait, il observait que la Suède a abandonné huit millions de subsides qu'elle tirait

de la Russie, elle a fait des armements en 1794 et 1795 sur les promesses que la France avait faites le 16 mai 1793 et qu'elle n'a jamais exécutées.

Ces armements ont permis l'approvisionnement de la France.

Une convention avait été conclue avec le Danemark pour protéger la neutralité et M. de Staël concluait que son pays n'avait rien négligé pour tenir ses engagements.

Quant à la République, s'il est vrai qu'elle a payé les quatre millions, elle doit depuis le mois de janvier un million qui devait être payé à cette époque : est-ce là ce que le Gouvernement français peut appeler prodiguer ses trésors ?

Quant aux représailles à faire contre l'Angleterre, le Régent se sachant incapable dans les circonstances actuelles de pouvoir en faire avec succès, avait toujours par loyauté refusé de souscrire à cette clause.

D'ailleurs, l'Angleterre n'a jamais opposé un refus formel aux réclamations faites : il n'y a donc pas de *casus belli.*

Quant au compte rendu de l'emploi des quatre millions, il est impossible de le rendre, ce ne serait digne ni de la Suède, ni de la France.

Armer le nombre des vaisseaux convenu pour protéger le commerce, voilà la seule réponse que la Suède puisse faire.

Enfin, en ce qui concerne les réclamations à l'Angleterre que la Suède devait faire après le traité du 19 prairial, ce n'était qu'un projet qui n'a jamais été ratifié.

Delacroix répondit à la lettre du 25 mars en faisant remarquer que ce n'est que sur la demande réitérée de M. de Staël qu'il avait proposé au Directoire la contre-ratification du traité : l'ambassadeur pensait donc à ce moment qu'elle était nécessaire.

Puisqu'elle lui paraît aujourd'hui superflue, le Directoire adhérera à ses observations et regardera le traité comme existant, et il faut donc examiner quelles doivent être ses conséquences.

Les armements de 1794 et 1795 avaient pour but le maintien de l'indépendance de la Suède, mais n'ont eu aucun résultat pour la France.

« Ce n'est pas sans quelque peine que l'on établirait les services réels par lesquels la Suède a payé plus de 60 millions de subsides reçus de la France depuis quarante ans et les nouveaux sacrifices imposés par le traité du 28 fructidor. »

La Suède n'a fait aucunes représailles contre l'Angleterre qui ne brave que les nations timides et qui serait revenue à des sentiments plus modérés si on avait montré plus d'énergie.

A quoi bon avoir fait des menaces si on ne devait pas les faire suivre par des actes?

L'article III du traité exige cependant ces réclamations et l'article IV prévoit la guerre qui peut éclater à la suite des représailles qui doivent appuyer la demande de la Suède.

Cette nation ne peut nullement s'indigner de voir son alliée lui demander des explications sur l'emploi des subsides accordés pour l'avantage commun et pour surveiller leur emploi.

Le Directoire exigeait donc l'armement immédiat de six vaisseaux de ligne, la demande formelle à l'Angleterre de restituer les cargaisons et en cas de refus que la Suède use de représailles.

A défaut pour le Gouvernement suédois de remplir ces trois points, qui seuls pouvaient donner au traité une utilité réelle, non seulement le Directoire ne se croirait pas obligé d'effectuer le versement du million promis, mais même se croirait en droit de demander la restitution des quatre millions déjà versés (19 germinal an IV, 8 avril 1796).

Se voyant battu sur son terrain, de Staël prétendit qu'il n'avait pas réclamé une contre-ratification déjà faite au sujet d'un traité immuable, mais avait simplement demandé qu'on lui fît remettre cet acte en vélin suivant l'usage adopté [1].

Il considérait que les reproches qu'on faisait à la Suède étaient vagues et incertains et qu'on ne devait pas refuser le million qui aurait dû être payé dès le 1er janvier 1796. Quant aux quatre millions déjà versés, ils faisaient partie, prétendait-

1. Cette ratification n'était pas utile, le traité étant secret. D'ailleurs elle aurait été le fait du Corps législatif et non du Directoire, les raisons de M. de Staël n'étaient donc qu'une défaite.

il, d'une indemnité de dix millions stipulée pour récompenser les efforts de la Suède depuis le commencement de la guerre (article 8 du traité).

Nos ennemis communs « ne pouvaient souhaiter rien de plus utile à leurs vues que de voir la France accueillir des soupçons, abreuver la Suède de dégoûts, la fatiguer de délais interminables » (*Lettre du 13 avril 1796*).

En réponse à la dépêche du grand Chancelier que de Staël avait communiquée le 27 avril au ministre français, celui-ci déclara que les sentiments dévoués de la France ne pouvaient être douteux et que nos agents feraient tous leurs efforts auprès de la Prusse et du Danemark, pour qu'ils unissent leurs bons offices en faveur de la Suède (15 floréal an IV, 4 mai 1796).

De Staël trouvant cette réponse insuffisante, rappela que sa lettre du 27 avril et la dépêche du chancelier prouvaient « combien il est urgent pour Sa Majesté le roi de Suède de savoir sur qui il peut compter »; « il est indispensable que le Directoire veuille bien donner des ordres pour le payement du million échu » et même anticiper le payement de celui de juillet, « nos ressources pécuniaires sont insuffisantes et ne nous permettent pas de nous opposer avec avantage au premier choc de la Russie » (6 mai 1796).

Le 30 mai, le baron de Staël insistait encore et plus longuement sur cet objet, il exigeait les subsides promis, laissant entendre que leur refus signifierait l'indifférence de la France à voir la Suède adopter un autre système d'alliance. Il demandait sur l'ordre de sa Cour une réponse définitive à ses instances (11 prairial).

Delacroix persista dans son refus pour les raisons qu'il avait exposées: « Je ne puis vous dissimuler, ajoutait-il, que de nouvelles circonstances bien connues de vous, les négociations ouvertes entre la Russie et la Suède, ne sont pas propres à améliorer l'accomplissement de vos désirs » (14 prairial).

De Staël « s'inquiéta et s'affligea » de cette réponse et renouvela les instances qu'il faisait depuis six mois pour obtenir « la modique somme » pour laquelle « la France manque

à ses engagements et trompe la confiance de son allié ». Il rappelait les millions qu'elle venait de conquérir en Italie et demandait la distraction de quelques-uns pour maintenir l'équilibre dans le Nord. « La France veut-elle justifier les calomnies de la Russie et confirmer les craintes qu'elle cherchait sans cesse à nous inspirer en répétant que la République Française tromperait notre attente et nous laisserait dans l'embarras où nous avait jeté son alliance ! »

Il faisait l'apologie de la conduite de son gouvernement et terminait en parlant d'un congé qu'il comptait aller passer en Suisse (déguisant ainsi l'ordre de rappel qu'il avait reçu) mais qu'il remettrait si le Directoire était dans l'intention de s'occuper de cette affaire et offrait d'aller en porter lui-même la nouvelle en Suède si le résultat était tel que les intérêts des deux pays le demandaient (5 juin 1796).

Le 23 prairial, Delacroix était forcé de confirmer ses précédentes intentions et constatait l'inexécution par la Suède du traité. Quant aux subsides, « elle n'y a entrevu que le prix d'anciens services un peu contestés, le Directoire a pensé au contraire qu'ils étaient la condition nécessaire de plusieurs nouveaux engagements ».

Le Directoire se borne à ne pas poursuivre l'exécution serrée du traité, mais il ne croit pas que la Suède puisse à son tour l'exiger alors qu'elle n'a pas rempli les vœux qui dans les conférences avaient dirigé les négociateurs français.

Les mystères du cabinet de Stockholm sur ses relations avec la Russie ne sont pas propres à nous inspirer une aveugle confiance.

En des temps plus heureux et dans des circonstances moins équivoques il aurait été doux à la France de soutenir la Suède de son superflu : dans les circonstances actuelles elle ne le peut pas (23 prairial, 11 juin 1796).

On voit d'après cette correspondance que les deux alliés étaient bien près de se brouiller.

Les négociations de Stockholm avec Pétersbourg rendaient l'exécution du traité avec la France bien incertaine pour l'ave-

nir. Le Directoire considérait comme inutile de payer plus longtemps un allié qui abandonnait sa cause.

Deux fois déjà le chancelier avait donné l'ordre à M. de Staël de partir dans les quarante-huit heures si on ne lui accordait pas ce qu'il avait l'ordre impératif d'exiger.

Sa situation était difficile, le parti qui l'avait soutenu en France et avec lequel il avait pactisé n'avait plus la majorité dans le gouvernement et l'influence du diplomate suédois s'en trouvait fort diminuée.

Le salon du baron de Staël était depuis longtemps un centre d'intrigues.

On y rencontrait un monde très disparate comme opinions et comme origines.

Outre les diplomates étrangers qui, tout en flattant le Gouvernement français ne rêvaient que de le voir renversé, les constitutionnels de 1791 s'y rencontraient avec les républicains modérés de 1795; des personnes entachées de royalisme y fréquentaient aussi.

Mme de Staël revenue à Paris en mai 1795 devint l'âme du nouveau parti modéré et recommença à se mêler de notre politique intérieure avec une ardeur indiscrète qui lui valut bientôt les attaques des journaux.

Dans ses numéros du 25 et 26 floréal, an IV (14 mai 1796), le *Journal des hommes libres* dénonçait la conspiration du club de Clichy, société royaliste. Il prétendait qu'on avait les preuves que Mme de Staël avait envoyé de Suisse aux conjurés pour trois millions de lettres de change, payables en numéraire.

On préparait une Saint-Barthélémy des patriotes, prétendait le journal.

Ces déclarations furent reproduites dans le *Messager des Deux Conseils* que M. de Staël envoya à Delacroix avec ses plaintes les plus vives contre cette « atroce calomnie » (19 *mai*, 30 floréal).

Delacroix fit part au Directoire de cette réclamation et désavoua individuellement les propos des journalistes. Mais la liberté de la Presse leur évitait toute poursuite de la part du

Gouvernement, qui d'ailleurs était lui-même tous les jours attaqué avec violence dans les journaux.

Une plainte devant les tribunaux était la seule voie ouverte à M. de Staël, mais on lui conseillait d'ignorer par dignité, comme ambassadeur, ces attaques qui n'atteignaient pas son caractère public, dont Mme de Staël ne partageait pas toutes les prérogatives (19 prairial).

De Staël, en exécution des ordres qu'il avait reçus de son gouvernement se résigna au départ, mais le colora sous le prétexte d'un congé en annonçant le 24 août 1796 son intention d'aller à Coppet et de là avec sa femme aux eaux d'Aix en Savoie et demandant des passeports à cet effet (*Arch. Nation.* AFIII 80).

En même temps il demanda à présenter au Directoire Exécutif, M. de Rehausen qui pendant l'absence de l'ambassadeur devait être chargé d'affaires de S. M. le Roi de Suède près de la République Française (*Lettre de Staël*, 12 juin 1796, 24 prairial).

M. de Rehausen passait pour être l'homme du parti des amis de Gustave III, favorable à la Russie, et les ennemis de M. de Staël prétendaient que cet ambassadeur avait lui-même répandu ces bruits pour provoquer des méfiances qui prolongeraient son séjour à Paris (*Bernstorff*, 12 juillet 1796).

CHAPITRE XVIII

LE DIRECTOIRE REFUSE M. DE REHAUSEN COMME CHARGÉ D'AFFAIRES

A tort ou à raison, le Directoire voyait donc en M. de Rehausen un partisan de la Russie, un ennemi de la République : il ne voulait pas lui donner, en le revêtant d'un caractère diplomatique, des facilités pour continuer sa tâche. Il fit donc savoir à l'ambassadeur que le choix de cette personne ne lui serait pas agréable (27 *prairial*, 15 juin).

Le Directoire prenait cette mesure contre le Gouvernement suédois, mais désirait ménager la nation suédoise et lui faire bien comprendre qu'il la séparait de son gouvernement. Il décida donc de faire hâter la liquidation des sommes que la République devait à des négociants suédois, pour que cette nouvelle arrivant à la bourse de Stockholm en même temps que la nouvelle de la suspension du traité de subsides, puisse contrebalancer cet effet et détruire l'influence de la Cour (10 *messidor* an IV, 15 juin 1796).

Le Gouvernement français ne prenait pas au sérieux le danger de voir la Suède envahie par la Russie.

Le Directoire croyait avec quelque raison que les démonstrations hostiles de la Russie n'avaient pour but que d'effrayer la Suède et l'amener à changer son système politique. Il pensait avec justesse que les préparatifs militaires de la Suède serviraient beaucoup mieux pour arrêter les projets de Catherine II que les lenteurs d'une négociation incertaine.

La République faisait des démarches actives auprès des Cours avec lesquelles elle était en relations pour qu'elles unissent leurs bons offices et même leurs forces en faveur de la Suède (*Delacroix à Marivault*, 1er prairial).

Marivault se plaignait fort de l'attitude du Gouvernement suédois et le Directoire n'en était pas satisfait lui non plus.

Les variations qu'éprouvaient les plans du cabinet suédois depuis plusieurs mois décelaient l'embarras de sa position. La République n'avait rien à se reprocher ayant fait son possible pour éviter à la Suède le danger qui la menaçait (*Delacroix*, 7 prairial).

On considérait [1] donc comme de plus en plus probable la défection de la Suède, obtenue par la Russie au moment même où nos victoires d'Italie lui portaient ombrage. La Russie commençait à craindre que la France qui avait jusque-là été uniquement occupée à se défendre, n'entreprît des guerres pour imposer son système politique et son influence à l'Europe.

On ne regrettait guère le traité rompu, dont la conception comme la rédaction étaient vicieuses. Si une alliance définitive avec la Suède pouvait être utile quelque jour, le moment n'en était pas venu. Le Gouvernement du Régent arrivait à son terme : ce qu'il pourrait faire ne pourrait être que provisoire. Mieux valait attendre la majorité du Roi. On songeait à remplacer dans la contre-ligue, la Suède par le Danemark. On redoutait cependant que cette défection n'augmente les hésitations de la Turquie.

On ne savait quels seraient les hommes que le jeune Roi appellerait au pouvoir à sa majorité, ni quelle serait leur politique.

Le couronnement du Roi était attendu pour le mois de mai 1797.

La Suède venait de rappeler M. de Staël, mais elle donnait l'ordre à M. de Rehausen chargé d'affaires pendant son absence, d'assurer le Directoire que le Roi était bien déterminé à conserver les liaisons les plus intimes avec la France.

Le prétexte du départ de M. de Staël était un congé, le Roi désirant le voir et conférer avec lui.

Cette absence, disait-on, ne devait pas être longue et si ses

1. Lettre de Grouvelle, 13 prairial, 1er juin 1796.

affaires personnelles ne lui permettaient pas de revenir à Paris, on lui choisirait un successeur.

Marivault pensait que ce départ faisait plutôt partie de l'arrangement avec la Russie, qui tolérait la neutralité de la Suède, mais ne voulait pas qu'elle eût un ambassadeur à Paris, ni une alliance plus intime avec la France[1].

M. de Staël était aussi un peu en disgrâce, s'étant toujours montré laconique envers son gouvernement et ayant intentionnellement mis peu de soin à l'instruire pour éviter de recevoir des ordres trop précis qui auraient gêné le système qu'il entendait suivre.

La Suède se décidait à annoncer enfin la sortie de huit vaisseaux de ligne et de quatre frégates du port de Carlscrona pour le 1er juin. Elle devait à cette même époque renouveler ses plaintes au cabinet de Londres, mais n'étant pas en état de repousser la force par la force, on les ferait avec modération.

Somme toute, on profitait des préparatifs faits pour défendre l'indépendance nationale pour avoir l'air d'exécuter les obligations prises avec la France.

Les troupes russes s'étaient éloignées de la frontière et l'on avait désarmé en Suède, mais l'horizon n'était pas complètement éclairci. Catherine gardait ce moyen d'intimidation en réserve pour arriver à réaliser ses projets.

Ces armements avaient fini d'épuiser les maigres ressources de la Suède, elle avait le plus pressant besoin de ses subsides, c'était sans doute là la raison de la sortie de la flotte.

M. de Sparre continuait à se plaindre du Danemarck et de son indécision, cependant ce gouvernement se décidait aussi à faire sortir sa flotte.

Le chancelier était du reste très réservé dans ses communications aux diplomates, et ne leur apprenait guère que ce qu'ils savaient déjà par les gazettes, ce dont ils se montraient très mécontents.

1. La correspondance de Bernstorff prouve que ce bruit était généralement accrédité à Stockholm.

Le système du cabinet suédois était d'ailleurs de traiter toutes les affaires par les ministres qu'il entretenait auprès des gouvernements étrangers et non avec ceux qui étaient envoyés près de lui (4 *prairial*, 23 mai 1796).

Ce système avait deux inconvénients, d'abord de réduire le corps diplomatique à Stockholm à une inaction humiliante, et ensuite « de donner libre cours à toutes les intrigues du Gouvernement suédois et de lui faciliter les moyens de tromper sans scrupule la bonne foi des autres cabinets » (*Perrochel*, 27 messidor, 15 juillet).

L'alliance qui se préparait entre la Suède et la Russie ne faisait plus de doute pour le Directoire, qui se décidait à ne plus continuer les sacrifices pécuniaires qu'il s'était imposés pour son infidèle alliée. Il allait « attendre que des événements qu'il n'est pas difficile de prévoir éclairent le Gouvernement suédois sur ses vrais intérêts et le ramènent à nous » (*Delacroix à Marivault*, 21 prairial).

Sous prétexte d'un voyage du Roi hors de la capitale, on suspendit les audiences diplomatiques et notre chargé d'affaires ne pouvait plus obtenir de communications directes. Il devait se borner à exposer par écrit les objets sur lesquels il avait quelque demande à formuler.

On évitait ainsi des questions qui auraient pu faire éclater la duplicité de la conduite du Gouvernement suédois.

M. de Sparre eut l'imprudence de dire au chargé d'affaires hollandais, M. de Dedem, que si l'on pouvait temporiser avec la Russie pendant deux mois, tout danger serait écarté pour la Suède.

Budberg apprit ce propos et entra dans une grande colère. Pour le calmer on résolut d'accorder au grand chancelier le congé, pour ne pas dire la retraite qu'il sollicitait. On était déjà décidé à sacrifier M. de Sparre et cet événement n'en était que l'occasion [1].

1. Bernstorff disait à sa Cour : « Le grand chancelier est sans caractère, sans lumières et sans système »; il n'était pas admis au secret de la politique de sa Cour. On lui faisait colporter avec la meilleure foi du monde « toutes les faussetés dont le gouvernement a couvert une marche double, obscure, et artificieuse ». Ce gouvernement est « faux, vénal, versatile ».

Pour flatter l'Impératrice et gagner du temps, le Régent répandit le bruit que M. de Sparre allait être révoqué à l'été, à cause de ses indiscrétions et des bavardages de sa femme. Son attachement pour la France était la véritable cause de sa disgrâce. Le ministre Reuterholm lui-même se retirerait dans ses terres. C'était un coup terrible pour le parti français dont M. de Sparre était regardé comme le chef.

Marivault se demandait quelle moralité on pouvait attribuer au Gouvernement suédois et s'il n'espérait pas obtenir de nous encore quelques millions tout en jouant son double jeu (*Marivault*, 22 prairial).

Le Directoire considérait comme un véritable acte de vasselage le voyage à Saint-Pétersbourg que le Roi projetait et qui était contraire à la constitution suédoise.

Catherine mettait en effet une « grande importance à maîtriser son voisin dont elle redoutait l'audace et les diversions » (*Delacroix*, 23 prairial).

La Suède était à sa merci ayant désarmé ses galères et dispersé son armée.

Au moment de sa disgrâce, M. de Sparre montra beaucoup de dignité. La veille de son départ de Stockholm, il déclara qu'ayant appris que le général de Budberg envoyé par Catherine II « devait demander sa destitution, il n'attendrait pas qu'elle fût sollicitée. Tirant alors son office, il voulut le remettre sur-le-champ, mais le roi refusa de le recevoir. Le lendemain il est parti sans prendre congé. On annonce que depuis il a été décidément disgracié et l'on indique pour le remplacer le baron de Taube, l'ennemi le plus décidé des Français » (*Marivault*, 3 messidor, 21 juin 1796).

On nomma pour le remplacer provisoirement le comte de Barck, conseiller d'État, et pour donner plus ample satisfaction au chargé d'affaires russe, on suspendit les conférences avec le corps diplomatique, ce qui indigna fort les agents étrangers (*Bernstorff*, 12 juin).

Ils considéraient depuis longtemps déjà Stockholm comme un poste peu agréable.

La morgue et l'étiquette mettaient une barrière infranchis-

sable entre le corps diplomatique et la Cour, qui réduisait à presque rien le rôle des agents étrangers à Stockholm, ayant toujours l'air de se méfier d'eux et de craindre qu'ils outrepassent les droits qu'on voulait bien leur concéder.

D'après le testament de Gustave III, la majorité du Roi devait coïncider avec la convocation de la diète. On ne doutait pas que la Cour ferait son possible pour éluder cette clause, mais on prévoyait aussi qu'il se formerait un parti pour l'y forcer.

On craignait fort le crédit que l'or russe saurait s'assurer dans cette diète, et on redoutait de voir en 1797 anéantir par cette influence ce que nous avions obtenu en 1772.

Les dissensions renaîtraient alors en Suède, et elle serait à la merci de la Russie.

Le Directoire donna l'ordre à nos agents de surveiller avec soin la politique intérieure de la Suède pour la connaître à fond afin de pouvoir intervenir à bon escient et avec efficacité, lorsque le moment serait venu.

Le ministre des Relations Extérieures chargeait Marivault d'expliquer au Gouvernement suédois les raisons qui avaient déterminé le Directoire à ne pas agréer M. de Rehausen en qualité de chargé d'affaires en l'absence du baron de Staël.

En effet, ce Suédois avait manifesté publiquement des opinions opposées aux principes de la Révolution et un dévouement absolu à la Russie.

Les relations auraient été difficiles avec lui et son caractère diplomatique, par conséquent inviolable, aurait donné quelque inquiétude à notre gouvernement.

Cette disposition était donc purement personnelle et ne devait pas être mal interprétée par le cabinet suédois et produire une altération dans les sentiments d'intérêt qui unissaient les deux gouvernements (*5 messidor*, 23 juin).

Quelques semaines après, Delacroix notifiait à l'ambassadeur suédois que le Directoire ayant exprimé le refus formel d'avoir des rapports avec M. de Rehausen, comme chargé d'affaires, « les motifs qui l'ont déterminé devaient faire pressentir aisément que le séjour de cet étranger à Paris devenait aussi

inutile aux intérêts de son pays que peu agréable au Gouvernement français. Je suis aujourd'hui expressément chargé par le Directoire de vous communiquer son vœu à cet égard et il attend du désir de maintenir la bonne intelligence entre les deux puissances que vous lui avez si souvent exprimé qu'il ne sera pas longtemps à le voir remplir sur cet objet » (*25 messidor*).

M. de Staël avait reçu de son gouvernement l'ordre d'insister pour que M. de Rehausen soit reçu et de quitter Paris sur-le-champ en cas de refus.

Les Suédois amis de la France voyaient avec peine la tournure que prenaient les événements qui ne faisait que trop présager une rupture prochaine et complète.

Perrochel en transmettant cette nouvelle à son gouvernement s'attendait à être rappelé de son côté et se répandait en récriminations contre « l'ingratitude et la perfidie » de la Suède qui se jetait dans les bras de la Russie (Lettre du 4 thermidor, 22 juillet).

En exécution des ordres de son gouvernement, M. de Staël présenta au Directoire une note officielle, le 2 août 1796, insistant pour l'acceptation de Rehausen et déclarant qu'on userait de réciprocité envers Perrochel en cas de refus.

Le Directoire y répondit par un arrêté en date du 18 thermidor an IV (5 août) persistant dans son refus d'admettre M. de Rehausen et chargea le ministre de la police de lui notifier les lois de la République relatives aux étrangers.

Par le même arrêté, le Directoire rappelait les citoyens Perrochel et Marivault en protestant néanmoins « que la nation suédoise peut toujours compter sur ses sentiments d'affection ».

Aussitôt M. de Staël demanda ses passeports pour la Suisse, le 15 août 1796 (28 thermidor) et il les reçut le lendemain.

CHAPITRE XIX

MISSION DE PERROCHEL ET VOYAGE DU ROI

La République et la Suède se trouvaient dans un état voisin d'une rupture complète quand Perrochel arriva à Stockholm le 4 messidor (22 juin). Il demanda aussitôt à être présenté au comte de Barck [1] qui assurait par intérim, les affaires en l'absence du chancelier. Celui-ci indiqua le lendemain même pour lui donner audience. Marivault dont la santé s'était altérée le quitta presque aussitôt pour aller prendre les eaux et Delisle continua à l'assister, l'aidant de conseils que sa grande connaissance du pays rendaient précieux.

Dès son arrivée en Suède, Perrochel put présumer que sa situation y serait difficile, et il commença par s'entourer de renseignements sur le pays en s'adressant à des personnes amies de la France capables de lui fournir des connaissances précises.

Le général Budberg, ambassadeur de Russie arriva presque en même temps, et M. de Reuterholm qui disait-on allait remplir par intérim les fonctions de grand chancelier lui fit la première visite (*Lettre de Perrochel*, 13 messidor an IV, 1er juillet 1796).

Le 30 juin 1796, le général de Budberg fut introduit aux audiences du Roi et accrédité comme ambassadeur extraordinaire de Russie.

Il fut reçu par M. de Reuterholm à qui il témoigna une grande froideur. Malgré cela, cette entrevue était significative, puisque jusqu'alors il avait tenu rigueur à M. de Reu-

1. Perrochel l'appelle « un homme nul et indifférent ».

terholm de ses paroles blessantes pour l'Impératrice et avait refusé tout rapport avec lui.

Le général de Budberg avait amené avec lui M. d'Alopeus pour le seconder, à la place du jeune Budberg qui ne devait plus avoir aucune part aux affaires : ce changement était loin d'être une perte pour la diplomatie russe.

On attira le général hors de Stockholm en l'engageant à s'établir près de Drottningholm pour le séparer entièrement du corps diplomatique et pouvoir le travailler plus aisément.

Perrochel profita de l'absence de la Cour pour écrire à M. de Barck dans des termes très secs pour avoir une réponse prompte et décisive aux dernières lettres adressées au ministère par Marivault, n'étant pas fâché de pouvoir compter sur une réponse par écrit plus difficile à éluder.

Dès le début on traita l'ambassadeur russe avec beaucoup d'égards et avec une faveur marquée. On l'invita au camp dans la tente préparée pour la Cour, alors qu'on se dispensait d'y convier les diplomates français (13 messidor).

Perrochel en fut extrêmement blessé et son hostilité contre le Régent commença à se manifester dès ses premières lettres pour ne jamais cesser.

Il conseillait à son gouvernement de ne pas être plus longtemps « la dupe d'une puissance dominée par la soif de l'or, que ses folles dépenses lui rendent chaque jour plus nécessaire et la conduisent à son asservissement ».

Il fallait rester spectateur de ces intrigues jusqu'à la majorité du roi qui, changeant le gouvernement, mettrait peut-être fin à ce système.

Si cependant dans l'avenir nous avions de plus graves motifs de mécontentement, il indiquait que nous pouvions user de représailles efficaces et nous dédommager des sommes que la France a trop généreusement prodiguées à la Suède, en mettant l'embargo sur ses navires et en interceptant les sels qu'elle tire de l'Espagne et qui lui sont indispensables [1].

1. Perrochel remit, le 26 juillet, une note au ministère suédois pour l'avertir que le Directoire venait de prendre un arrêté qui autorisait la marine française à adopter relativement aux navires des puissances neutres les mê-

Ces mesures susciteraient un vif mécontentement dans le pays dont le Gouvernement suédois supporterait le poids.

Tout en approuvant son ressentiment que la conduite de la Suède justifiait, Delacroix engagea notre chargé d'affaires « à tout observer, à ne rien provoquer de désobligeant et qui pût nous forcer à rompre avec éclat avec un Gouvernement que nous devons plaindre plutôt que censurer » (18 messidor, 6 juillet 1796).

Pour plaire à l'ambassadeur de Russie qui voulait prendre une revanche pour la longue attente qu'on avait fait subir à son neveu sans le présenter, on décida d'user d'un procédé semblable à l'égard de Perrochel.

On prit le prétexte qu'il n'y aurait pas cour à Stockholm.

Cette attitude soulignait le procédé employé vis-à-vis de Marivault qu'on avait forcé à communiquer par écrit alors que les autres ministres obtenaient des audiences de M. de Barck (*Perrochel,* 27 messidor, 15 juillet 1796). En vérité, on refusait de recevoir Perrochel parce que le Directoire avait refusé de recevoir M. de Rehausen. M. de Barck écrivait à notre chargé d'affaires que M. de Staël ferait à cet égard des représentations à Paris, qui on l'espérait, seraient écoutées favorablement par le Directoire et le mettraient à même de voir Perrochel à la Cour (*De Barck*, 13 juillet).

Perrochel avait d'abord espéré qu'il serait possible de fermer les yeux sur l'hostilité du Gouvernement suédois et d'attendre la majorité du roi, qui, on n'en doutait pas, éloignerait des affaires le Régent et Reuterholm, mais la situation allait bientôt empirer.

Après de longues hésitations, le Roi venait de se décider au voyage projeté à Saint-Pétersbourg.

Le 29 juillet 1796 le Roi accepta l'invitation de l'Impératrice et le général de Budberg s'empressa d'expédier son cousin porter à sa souveraine cette nouvelle agréable.

Le Roi devait porter dans son voyage le nom de comte de Haga et son oncle celui de comte de Wasa. Sa suite devait

mes règles de visite et de confiscation que ces puissances permettaient à l'Angleterre de suivre impunément à leur égard (*Bernstorff,* 29 juillet).

être nombreuse : on désigna MM. de Reuterholm, d'Essen[1], de Flemming, de Stenbock, de Kalamb, de Fersen. Le baron de Schwerin, en dédommagement de l'affront qu'il avait reçu l'année précédente à Saint-Pétersbourg, était chargé d'y aller annoncer l'arrivée du roi.

Catherine avait proposé d'envoyer le grand duc Alexandre à la frontière pour y recevoir le roi mais cette offre fut déclinée.

Ceux des Suédois qui espéraient que l'exagération des exigences de la Suède les feraient rejeter, la voyaient avec mécontentement prise dans ses propres filets grâce à la souplesse de l'Impératrice : mais cette défaite n'allait pas sans une certaine satisfaction de l'amour-propre national en constatant quel prix l'altière Catherine attachait à l'alliance du jeune Roi pour se montrer si conciliante.

Toutefois on avait l'impression que c'était une humiliation et le roi ne cédait qu'à regret. Le duc comme toujours était hésitant et ce fut Reuterholm qui par ses insistances décida le Roi au voyage (*Bernstorff*, 2 avril 1796).

Il devait partir le 11 août, on disposait dans ce but une galère, le *Séraphin*, deux yachts, deux chaloupes canonnières et des vaisseaux finois pour le transport des voitures du Roi. Il devait débarquer à Abô, se rendre à Fréderickham où il trouverait les équipages de l'impératrice qui le conduiraient pompeusement à Saint-Pétersbourg.

On estimait que les dépenses du voyage se monteraient à 800.000 francs et qu'il durerait cinq à six semaines (*Perrochel*, 22 thermidor).

On prétend que l'Impératrice avait offert de les rembourser.

Le Roi et le duc se rendirent le 12 août à bord de la galère le *Séraphin* qui devait les conduire, escortés de deux yachts, à Abô d'où ils devaient continuer leur route par terre.

Le mécontentement des Suédois était manifeste, présumant avec exactitude que le résultat du voyage ne pourrait être

1. Celui-ci sur la demande de l'Impératrice. Il avait beaucoup contribué aux négociations et ne cachait pas combien il était favorable à une alliance qu'il considérait comme très avantageuse pour la Suède.

que fâcheux pour la Suède quoiqu'il arrive. On craignait que livré à lui-même le faible caractère du roi ne se laissât arracher les engagements que l'Impératrice désirait si vivement. Si par extraordinaire il résistait, il allait se faire une ennemie dont les colères étaient aussi célèbres que redoutables.

Budberg neveu, était parti en avant, annoncer son triomphe à l'Impératrice (*Lettre de Perrochel*, 15 thermidor).

On prétendait que le Roi avait mis comme conditions que les limites en Finlande seraient celles fixées par les traités de Verela et de Drottningholm, que les subsides arriérés seraient payés sans délai, qu'il ne serait pas question de politique dans son voyage et qu'enfin on ne parlerait du mariage avec la grande duchesse que si le Roi lui-même en faisait la proposition (*Perrochel*, 11 thermidor, 29 juillet 1796).

Le corps diplomatique s'étonnait de l'audace des exigences de la Suède, de leur forme même, et on s'attendait à un refus de la Russie (*Bernstorff*, 22 juillet 1796).

Mais Catherine, comptant sur ses talents pour retourner l'esprit du Roi quand il serait en sa présence, se décida à tout accorder ou du moins à tout promettre, pour l'amener à Saint-Pétersbourg où elle comptait bien réduire ses promesses à ce qu'il lui plairait d'accorder. Mais en même temps, elle donnait l'ordre à son ambassadeur de quitter Stockholm si le voyage n'était aussitôt résolu et exécuté.

Le Roi témoignait une forte répugnance pour ce voyage, mais céda, pensant qu'un acte fait pendant sa minorité était essentiellement nul.

On lui prêtait d'ailleurs l'intention d'annuler la plupart des actes que le Régent avait accomplis durant sa minorité.

Perrochel pensait que de ce nombre seraient les promesses que l'Impératrice pourrait arracher, et que les engagements contractés à Saint-Pétersbourg seraient bientôt annulés (*18 thermidor*, 5 août).

Cela serait d'autant plus facile que le Roi en agissant ainsi aurait avec lui le sentiment national de la Suède, qui considérait la Russie comme son ennemie invétérée.

On attendait avec impatience la fin de la Régence et la con-

vocation d'une diète. Celle-ci donnerait les moyens financiers de résister à main armée aux prétentions russes : cette époque serait donc très favorable pour renouer les liens qui unissaient la France et la Suède [1].

Il était à croire que pour ne pas endosser les fautes du Régent et de Gustave III qui avaient ruiné les finances de la Suède, les nouveaux ministres donneraient une orientation nouvelle aux affaires, marquant ainsi bien nettement, la séparation d'avec l'ancien gouvernement (*Perrochel*, 18 thermidor, 5 avril 1796).

Le Roi partit pour la Russie le 12 août 1796 (25 thermidor), à la grande crainte de tous, car on attendait plus de mal que de bien de ce voyage.

Le Régent et M. de Reuterholm étaient très inquiets de leur ouvrage et craignaient de s'être laissés prendre par Catherine dans leurs propres filets.

Le prince Frédérick fut nommé commandant général pour assurer l'ordre en l'absence du gouvernement (*Perrochel*, 25 thermidor, 12 août).

Perrochel croyait que le roi était décidé à ne point épouser la grande duchesse et il prévoyait que ce refus blessant pour l'orgueil de Catherine II attirerait la guerre sur la Suède.

Ce pays n'était guère en état de la supporter, aussi fallait-il que la France songeât à faire une diversion pour le sauver du péril.

Il ne fallait pas compter sur le Danemark, tout ce qu'on pouvait espérer c'était sa neutralité (*Lettre de Perrochel*, 12 fructidor, 29 août 1796).

Le Roi avait tout ce qu'il faut pour paraître à Saint-Pétersbourg à son avantage. « Habitué dès son enfance à la représentation, il s'en acquitte de bonne grâce. Son maintien est à la fois noble et modeste... sa timidité même tourne en sa faveur » (*Bernstorff*, 26 août 1796).

1. M. de Bernstorff voyait clairement que la France se faisait illusion en attendant les premiers effets de la majorité du roi pour provoquer un rapprochement.

Voyageant sous le nom de comte de Haga et de comte de Wasa, le Roi et le Régent arrivèrent à Saint-Pétersbourg le 14 août 1796.

Catherine en éprouva une grande satisfaction car depuis des années elle caressait le projet de marier le jeune Roi de Suède à sa petite-fille Alexandrine, la fille aînée de Paul, alors âgée de quatorze ans.

Après avoir craint l'échec de son projet, l'Impératrice était à la veille de le voir se réaliser : elle ne cachait pas sa satisfaction.

L'éloignement naturel du Régent pour la Russie, s'était augmenté encore d'une rancune personnelle contre Catherine, qui malgré sa proche parenté avec lui[1] avait trempé dans le complot d'Armfeldt à ce qu'il croyait.

Il en était résulté le projet de mariage avec la fille du duc de Mecklembourg-Schwerin, projet aujourd'hui abandonné.

En outre la Suède adhérait à la politique russe et donnait son adhésion à la coalition formée contre la République.

L'Impératrice triomphait doublement. Elle ne doutait pas, bien qu'aucun engagement précis n'eût été pris à cet égard, qu'elle amènerait le jeune roi à épouser Alexandrine.

Les événements semblèrent lui donner raison. Après être resté sur une réserve complète dont on commençait à désespérer de la faire départir, le Roi se déclara brusquement amoureux de la princesse et demanda sa main le 4 septembre[2].

Le Roi avait pris de lui-même cette brusque résolution sans consulter le Régent demeuré au fond hostile à la politique russe, et qui n'était venu à Pétersbourg que contraint par les menaces de guerre que Catherine lui avait fait faire par le baron de Budberg, plutôt que séduit par les avantages que l'équivoque agent suisse Christin avait fait miroiter à ses yeux.

On presse ce mariage tant désiré et on décide le jour où

1. Elle était sa cousine germaine.

2. Voyez au sujet des détails de ce mariage manqué, l'intéressant ouvrage de M. Waliszewski : *Autour d'un Trône* (Plon et Nourrit, 1894).

les fiançailles seront célébrées [1] dans la « chambre des diamants » par le métropolite qu'on avait fait venir spécialement.

La cérémonie devait avoir lieu à sept heures et tout le monde était réuni au palais. L'heure passe et le Roi ne paraît pas.

Catherine s'impatiente et envoie un courtisan s'enquérir de la cause de ce retard si incongru : après une demi-heure le messager revient et s'avance en hésitant jusqu'à l'Impératrice à qui il murmure quelques mots à l'oreille. En apprenant que le roi refuse de venir, Catherine reste muette de fureur, et manque défaillir, puis passant sa colère sur le messager malheureux, elle le bâtonne, et exhale en termes violents son indignation et répand ses menaces contre l'audacieux Gustave-Adolphe, qu'elle qualifie de l'épithète peu royale de « morveux ».

Enfin vaincue par une attaque, l'impératrice s'écroule dans un fauteuil.

On prétend que cette scène, qui du propre aveu de l'impératrice, fut telle que la nuit de la mort de Pierre III ne fut rien auprès d'elle, avança la fin de la souveraine, qui effectivement mourut deux mois après (6 novembre).

La rupture qui venait de se produire avait eu une cause confessionnelle. Catherine avait réclamé à Gustave-Adolphe un engagement écrit de laisser à la future reine « une liberté entière de conscience et d'exercice de la religion dans laquelle elle était née ».

Le Roi avait refusé tout en promettant de ne pas gêner la conscience de sa future femme en ce qui concernait la religion.

Par contre, il travaillait à obtenir de la grande duchesse Alexandra la promesse de changer de religion et de communier avec lui dans le luthérianisme le jour du couronnement.

Au dernier moment personne n'avait voulu céder sur ce point et le Roi s'était déclaré offensé de la méfiance qu'on manifestait à l'égard de ses promesses et avait refusé de signer le contrat qu'on lui présentait, où étaient insérées des mesu-

1. Le 11 septembre 1796.

res de précaution pour assurer à la future reine l'exercice de la religion orthodoxe.

Pour ne pas rester sur cet échec, Catherine reprit les négociations et l'on vit le Roi paraître à un bal à la Cour avant son départ.

On ne sait ce qui serait advenu si l'altière impératrice avait vécu plus longtemps et peut-être serait-elle arrivée à réaliser ses desseins.

Quoiqu'il en soit, un an plus tard Gustave-Adolphe devait épouser une princesse de Bade, sœur de la femme du grand duc Alexandre de Russie dont il devenait le beau-frère, mais pas de la manière dont l'aurait voulu la Cour de Saint-Pétersbourg.

CHAPITRE XX

RAPPORT DE PERROCHEL SUR L'ÉTAT DE LA SUÈDE

Pendant que ces événements se déroulaient, Perrochel se demandait si dans les conditions où il se trouvait il devait insister pour être présenté.

De crainte d'un refus qui aurait aggravé la situation, il prit le parti de s'arranger à ne pas être présenté sans que cependant le ministère suédois puisse trouver un motif de plainte (*Perrochel*, 15 thermidor).

Il était étroitement espionné et les personnes du parti du Roi l'évitaient de craindre de se compromettre.

Il accusait le gouvernement de violer ouvertement toutes les correspondances, mêmes ministérielles (*29 thermidor*, 16 août 1796).

Perrochel occupait ses loisirs forcés à rédiger un rapport sur la situation de la Suède, et malgré une certaine netteté de vue, ses appréciations se ressentaient de son mécontentement personnel et du désir de flatter les tendances du Directoire.

Perrochel écrivait le 7 août 1796: « aucun cabinet de l'Europe n'est peut-être plus corrompu, plus fallacieux que celui de Stockholm. C'est la première idée qu'il faut en avoir, autrement on ne pourrait juger, ou on jugerait mal la conduite du gouvernement...

« L'immoralité n'est pas seulement concentrée dans le ministère, elle s'étend à toutes les classes élevées de l'État. » Il attribuait cette dégradation à l'habitude ancienne qu'on avait de corrompre les gens influents à prix d'or, pour s'assurer leur concours, ce qui avait dépravé les sentiments élevés et développé la soif de l'or. Il regrettait que la France

eut jadis introduit ce funeste système de corruption sans lequel les classes moyennes et élevées auraient conservé des mœurs plus simples « et n'auraient pas appris à mesurer leur attachement sur le taux de l'argent qu'on leur distribuait ».

Perrochel reprochait fort au Régent d'avoir fait contracter au jeune Roi une promesse de mariage avec la princesse de Mecklembourg, ce qui compliquait la situation et augmentait l'hostilité de la Russie.

Il lui en voulait aussi d'avoir mal employé les subsides et de s'être contenté de « parades dérisoires dont les flottes suédoises et danoises ont donné le vain spectacle ». Il prétendait que ces sommes avaient été détournées pour subvenir aux dépenses particulières de la Cour.

Il accusait le Régent d'avoir dupé la France, étant d'accord avec Catherine pour que celle-ci fît des menaces et des démonstrations hostiles devant lesquelles la Suède aurait l'air d'être contrainte de céder, il lui reprochait également avec l'amertume d'un fiel, qu'on venait de remuer récemment son refus de reconnaître nos envoyés : tous ces griefs se seraient amoindris, si on avait fait bonne figure au défroqué Perrochel, mais l'affront qu'il venait de subir avait fait naître en son âme une de ces haines tenaces que connaissent seules les sacristies. Perrochel, blessé, s'emploiera désormais à brouiller la France et la Suède, à grossir leurs griefs au lieu de les atténuer et à perpétuer la mésintelligence.

Il trouvera un écho chez le fielleux Larevellière ; le conflit va continuer pendant des années.

Perrochel insistait sur ce fait que la Cour de Stockholm préférait les subsides russes à ceux que la France aurait pu lui donner, car en effet, cette puissance aurait exigé qu'ils fussent employés à développer les forces de la Suède, tandis que la Russie avait au contraire intérêt à affaiblir et à désorganiser ce pays et qu'elle verrait avec joie son argent servir à corrompre le gouvernement et ses favoris qui se le partageraient.

Perrochel engageait son gouvernement à se méfier de M. de Staël qui sans doute essayait de le tromper en prétendant

que la politique du Régent était la conséquence obligée du péril que lui faisait courir la Russie.

Il montrait en outre combien peu précieuse était l'alliance suédoise, faisant le plus sombre tableau de sa désorganisation militaire, de sa puissance fédérative, et de sa situation financière [1].

A l'entendre, les troupes bien que suffisantes en nombre, étaient mal commandées « par des jeunes gens de qualité, insubordonnés, pétris d'orgueil et d'ignorance, présomptueux à l'excès », négligeant tous les moyens d'instruction. Les régiments « sont incomplets par l'effet de la cupidité à leurs capitaines qui bénéficient de la solde des hommes qu'ils sont censés avoir et qu'ils n'ont pas. Les troupes, quoique excellentes, ne sont pas exercées et sont fort arriérées en fait de tactique. »

La flotte est excessivement réduite et en mauvais état, à part une quarantaine de bâtiments plats destinés à l'armée. Les matelots au lieu d'être sur les vaisseaux sont repartis chez les fermiers de la couronne qui les font travailler à la terre et leur donnent un salaire particulier. Malgré cela, le sentiment maritime l'emportant, ces matelots inemployés dans leur Patrie cherchent à exercer leur métier à l'étranger, principalement en Angleterre « qui les paye actuellement cinq guinées par mois ».

A en croire Perrochel, cette marine est menacée d'un anéantissement total, « surtout si la Suède s'allie avec la Russie; dès lors l'insouciance ne fera que se fortifier davantage. Le Gouvernement suédois n'éprouvant plus le même besoin de se mettre en défense contre ses voisins, sera bien plus disposé à employer à des objets frivoles les fonds que la plus simple politique lui conseillerait de consacrer au rétablissement de sa marine ».

Tout en tenant compte de la colère de Perrochel et de son injustice à l'égard de la Suède, il faut convenir qu'il y avait

1. Bernstorff, comme on le verra plus loin, donnait à son gouvernement des renseignements analogues. Il communiquait d'ailleurs assez fréquemment avec Perrochel.

un grand fond de vérité dans ces arguments et que l'alliance Russe ne pouvait qu'être déprimante pour la Suède et lui faire perdre l'esprit d'indépendance nationale et ses vertus militaires qui jadis lui avaient acquis tant de renom.

Perrochel s'étendait ensuite longuement sur le peu de profit qu'un peuple quelconque pouvait avoir à s'allier à un État aussi mal dirigé et montrait le Danemark lui-même s'éloignant de cette alliance qui ne pouvait procurer aucun avantage.

Passant ensuite à l'état financier de la Suède, il nous montre ses revenus annuels de 4 millions et demi de rixdallers constamment dépassés par les dépenses, si bien que la dette s'accroît sans cesse et a déjà atteint 28 millions de rixdallers, dont 16 dus à l'étranger.

Par la faute du gouvernement, l'agriculture languit et le pays est forcé d'importer chaque année une grande quantité de grains.

Les manufactures sont peu actives et les objets manufacturés se vendent un prix exorbitant, si bien qu'on leur préfère les marchandises de contrebande.

De nouveaux impôts écraseraient donc complètement le pays et tariraient les sources de la richesse publique.

L'économie serait le remède à ce mal, mais « un grand nombre d'hommes puissants sont intéressés au maintien des abus et des désordres ».

« Cependant, le jeune Roi annonce une volonté et un goût décidé pour l'économie, on peut donc à cet égard conserver quelque espérance. »

Envisageant ensuite le point de vue diplomatique, Perrochel observe que si l'alliance de la Suède avec la Russie se confirme, la France ne perdra « qu'un ami excessivement à charge » et qui n'est pas « intrinsèquement utile ».

Toutefois, cette alliance serait fâcheuse car ce serait après la destruction de la Pologne le renversement « de la barrière du Nord » qui endigue les ambitions débordantes de la Russie.

Il est en effet à supposer que le Danemark ne tarderait pas à se joindre aux deux autres puissances pour former une alliance que l'Angleterre favoriserait.

Perrochel, quand il ne parle pas des hommes, mais qu'il raisonne sur les faits, est plus clairvoyant, la haine et la rancune ne l'aveuglant plus, son intelligence très réelle se manifeste.

Il pressent avec assez de justesse le cours que les sentiments du jeune Roi donneront aux événements et prévoit que le mariage que l'on projette de lui faire faire avec une « archiduchesse »(il veut dire grande duchesse) ne se fera pas, « son aversion pour le sang moscovite est assez connue et par la trempe de son caractère, il suffit qu'on veuille le forcer en quelque sorte à former ce lien pour l'en éloigner davantage ; par ce même motif, il n'épousera pas la princesse de Mecklembourg. »

Il ne croit pas non plus que l'alliance russe se fasse, le Roi qui redoute de réunir la diète dans la crainte des atteintes qu'elle pourrait porter à son pouvoir a encore bien plus à redouter « l'ascendant que prendra l'Impératrice après les démarches honteuses et humiliantes auxquelles se livra le Régent et qu'il s'apprête à lui faire partager à Pétersbourg, démarches qui amèneront d'une manière irrévocable la domination absolue de l'ambitieuse Catherine, et sur la personne du jeune Roi et sur ses États. Que serait-ce s'il épousait la grande duchesse ? »

On a peint aux yeux du Roi l'alliance française sous de mauvaises couleurs et, comme pleine de dangers pour sa couronne et son gouvernement comme « enclin vers la faction qui a si longtemps désolé la France ». Mais le jeune Roi n'a pas adopté ces opinions. Une alliance russe serait en effet impopulaire en Suède, où existe une « haine invétérée contre la Russie » et détacherait le peuple de son souverain s'il la contractait. La nation en outre, ne verrait pas « sans indignation rompre les liaisons avec la France, et surtout avec la France victorieuse », et lorsqu'elle verrait que le but de la Cour et de la noblesse en agissant ainsi serait de « maintenir leur autorité presque sans bornes », le pouvoir royal aurait fort à craindre.

On sera en effet forcé dans un délai encore indéterminé, de

tenir une diète pour avoir de l'argent, car il n'est pas vraisemblable que la Russie consente des sacrifices tellement énormes qu'on puisse s'en passer, et alors il faudra compter avec l'opinion du pays.

On parle de reculer le couronnement du roi pour reculer cette échéance, mais un jour ou l'autre il faudra bien y arriver et plus on aura attendu et plus les esprits seront aigris.

« Si, comme il y a lieu de le croire » le Roi « place sa confiance dans des personnes que le gouvernement actuel a éloigné des affaires et que l'opinion publique désigne, on peut espérer que de pareils hommes conseilleront au Roi de tracer une ligne de démarcation bien prononcée entre son administration et les précédentes. »

« Il est une remarque à faire, c'est que tous les torts qu'on a droit de reprocher au Gouvernement suédois, retombent uniquement sur le Régent et sur Reuterholm et qu'ainsi le Gouvernement français peut sans préjudicier à ses intérêts, attendre patiemment la fin d'une régence délirante, qui, suivant le cours ordinaire des choses, doit faire place à plus de sagesse et de raison. »

Après cet exposé, Perrochel arrivait à la conclusion pratique. Quelle devait être l'attitude de la France à l'égard de la Suède, soit que celle-ci conserve son alliance, soit qu'elle se rapproche de la Russie ?

Notre envoyé était d'avis, malgré la faiblesse de la Suède, de conserver son alliance, mais de changer le mode de subsides, ceux-ci étant indispensables dans l'état financier actuel de la Suède. Au lieu de payer comme jadis une somme fixe, souvent détournée de son objet et sans avantages réels pour la France, celle-ci payerait une prime représentant les frais faits pour augmenter les forces suédoises. « Par exemple si le Roi de Suède faisait construire un vaisseau de guerre, la France s'engagerait à en payer les frais dès que le bâtiment serait en état et après que l'agent de la République à Stockholm aurait constaté la confection du vaisseau [1]. » « Augmen-

1. Le Directoire adopta complètement cette manière de voir.

ter les forces d'une alliée faible, c'est augmenter les siennes propres. »

Malgré la chèreté de la main-d'œuvre en Suède, la construction d'un navire y reviendrait encore à près des deux tiers meilleur marché qu'en France, « car excepté le chanvre et le bois de chêne qu'elle se procure aisément et à bon compte, la Suède possède tous les objets qui servent à la construction et à l'armement ».

Un traité de commerce pourrait compléter ce traité d'alliance et resserrer les liens qui unissent les deux nations.

Si au contraire le Roi suivait les plans du Régent et contractait une alliance avec la Russie, ce serait, quoi qu'en disent certains Suédois, la rupture des liens qui attachent la Suède à la France.

On a beau objecter que la Russie n'est pas en guerre avec la France, et que la politique que l'on préconise ne serait que reprendre la politique nationale pratiquée par Gustave III, il n'en est pas moins vrai que la Russie nous est hostile.

De plus, les Turcs, voyant la Suède s'unir à la Russie seraient amenés à croire que la France l'y pousse secrètement et notre crédit à Constantinople serait compromis.

Si donc cette alliance se produisait, le Gouvernement français devrait demander « une explication catégorique au Roi de Suède, en lui déclarant qu'il la regarde comme contraire à l'esprit du traité du 28 fructidor dont le Gouvernement suédois seul a provoqué le système ; qu'en conséquence, la France exige la restitution prompte et entière des sommes précédemment acquittées en vertu dudit traité, qui n'étaient que le prix de services que la Suède devait rendre à la France et qu'elle n'a pas rendus ».

« Une pareille mesure indisposerait singulièrement la nation suédoise contre son gouvernement et déconcerterait le parti russe. »

« Les Suédois verraient dans cette déclaration les indices d'une guerre prête à éclater avec la France, cette idée seule jetterait l'épouvante dans la classe commerçante, occasionnerait le mécontentement de l'armée qui se plaît au récit de

nos victoires, elle exciterait l'indignation contre la Russie qu'on abhorre et enfin la fermentation qui existe déjà dans les provinces se développerait facilement jusqu'à un tel point que le Roi serait forcé de convoquer une diète qu'on ne manquerait pas de demander de toutes parts et dont le résultat pourrait bien n'être pas favorable au Gouvernement suédois et au parti russe. »

CHAPITRE XXI

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA SUÈDE

Pendant que le Roi et le Régent étaient en Russie, le Directoire faisait sentir son mécontentement à M. de Staël, et prenait un arrêté expulsant M. de Rehausen et rappelant Perrochel ; le décret arriva à Stockholm, avant que notre chargé d'affaires ait reçu des ordres positifs.

L'absence de la Cour tenait d'ailleurs tout en suspens : on était forcé de lui réexpédier à Saint-Pétersbourg les courriers qui arrivaient.

L'opinion publique était très favorable à la France et à son alliance. Cet attachement se renforçait à mesure que le gouvernement s'éloignait de la République Française pour se rapprocher de la Russie. L'humiliation éprouvée était très grande et on craignait pour l'avenir un assujettissement à l'ennemie héréditaire.

Le 6 fructidor on apprit à Stockholm par les journaux l'arrêté du Directoire portant la non-acceptation de M. de Rehausen et rappelant de Suède les agents de la République.

Ce fut une consternation générale ; on crut d'abord y voir le prélude de la guerre, mais on se rassura grâce aux sentiments amicaux que le Directoire témoignait à la nation suédoise dans son arrêté.

Les adversaires du Régent, — et ils étaient nombreux, — y trouvèrent l'occasion d'exprimer leurs blâmes sur les extravagances de son gouvernement.

On réexpédia au roi à Pétersbourg les paquets qu'apportait le courrier de M. de Staël.

M. de Koenig reçut l'ordre de se tenir prêt à partir pour

Paris, en attendant le retour du courrier de Saint-Pétersbourg (*Perrochel*, 9 fructidor, 26 août 1796).

Le 16 fructidor (2 septembre 1796), Perrochel reçut l'arrêté du Directoire le rappelant en France.

Il se mit en demeure d'obéir immédiatement. Le lendemain, il écrivait au comte de Barck que ses ordres lui enjoignaient de quitter la Suède, et qu'il emportait l'espoir qu'un avenir plus heureux se préparait et ferait oublier les mésintelligences qui avaient refroidi l'amitié réciproque des deux pays sans cependant l'éteindre. Il assurait que le Directoire était disposé à renouer des liens qu'il n'aurait jamais rompus si on ne l'avait forcé à prendre cette détermination si contraire à ses principes.

Il demandait ses passeports ainsi que ceux de Marivault. Ils partirent le 6 septembre 1796 pour rejoindre Paris, en emportant les papiers de l'ambassade. A Helsinfors ils furent molestés par la douane, qui exigea la visite de leurs bagages à l'encontre des privilèges accordés aux diplomates. Ils arrivèrent le 13 septembre à Elseneur, d'où ils gagnèrent Copenhague et Paris.

Le vieux consul Delisle restait seul en Suède pour représenter la France et encore n'avait-il pas reçu l'exequatur depuis le changement de régime.

Perrochel avait écrit le 1er fructidor à M. de Barck pour obtenir l'exequatur de la nouvelle commission de consul que le Directoire avait envoyée à Delisle, celui-ci n'en ayant pas reçu depuis la proclamation du nouveau régime en France.

M. de Barck avait répondu par son regret de ne pouvoir donner cet exequatur en l'absence du Roi alors en Russie et dont l'ordre direct était nécessaire. Il fallait attendre son retour. Il observait d'ailleurs que Delisle exerçant depuis de longues années ses fonctions, ce petit délai avait peu d'importance (19 avril 1796).

Le départ de notre légation allait remettre *sine die* cet exequatur, l'interruption des relations diplomatiques devait durer aussi longtemps que la minorité du roi.

A son retour de Saint-Pétersbourg, le Roi avait beaucoup

d'humeur contre le Régent et son favori « qu'il ne soupçonne peut-être pas à tort d'avoir été de concert avec le ministère russe pour le surprendre et l'entraîner loin au delà de ses premières résolutions ».

On ne faisait plus attention à M. de Budberg qui, froissé, fermait sa maison aux Suédois.

« La froideur entre les deux Cours, écrivait Bernstorff, qui a si vite succédé aux caresses les plus démesurées ne fera pas rompre des engagements à l'accomplissement desquels on est des deux côtés également intéressé, quoique sous des rapports très différents, mais elle étendra ses suites fort loin et il ne faudra peut-être que de légers incidents pour réveiller une animosité plutôt plâtrée qu'éteinte » (25 octobre).

A la fin d'octobre, le Roi quitta le château de Drottningholm pour rentrer dans sa capitale.

Touchant à l'époque qui allait le revêtir de l'autorité suprême il avait déjà pris une contenance plus hardie et un ton plus absolu.

On disait que M. de Flemming brouillé avec l'Impératrice depuis le voyage de Pétersbourg et M. de Rosenstein adversaire également des Moscovites, étaient les conseillers que le Roi écoutait le plus volontiers[1].

L'opinion publique blâmait fort Reuterholm et le Régent d'avoir fait faire au Roi ce voyage déplacé qui n'avait servi qu'à compromettre le jeune prince (*Bernstorff*, 28 octobre).

M. de Reuterholm ayant sondé le Roi sur ses intentions à son égard, celui-ci lui répondit brusquement qu'il n'était pas

1. M. de Reuterholm et M. de Flemming avaient travaillé à entraîner le jeune Roi dans leurs idées et étaient arrivés à lui donner un goût très décidé pour la franc-maçonnerie.

On essayait de l'engager dans le labyrinthe des sciences occultes où on avait déjà entraîné le Régent son oncle et que pratiquait M. de Reuterholm (*Lettre de Bernstorff*, 1er février 1796).

Le précepteur du Roi, M. de Rosenstein, esprit sain et raisonnable, combattait de toute son influence des tentatives qui n'avaient que trop de chances de réussir sur un esprit aussi faible et empreint de mysticisme que l'était celui du Roi, tendances qui plus tard se développèrent jusqu'à le rendre visionnaire.

question de lui enlever sa place de Président de la Chambre des Révisions et qu'il appellerait à son conseil les hommes dont il lui importerait de connaître l'avis. Voyant qu'il avait perdu la confiance du Roi, Reuterholm lui donna alors sa démission et ne put même pas obtenir le maintien de la pension de 3.000 rixdallers qu'il avait obtenue du feu Roi et du Régent. Gustave IV le réduisait aux 1.000 rixdallers que son père lui avait accordés. « Je me ferai donc à ma pauvreté, dit M. de Reuterholm en sortant », et il quitta Drottningholm incessamment après pour ne plus y retourner [1].

Le même jour, le Régent demanda au Roi « de lui permettre de résigner toutes ses charges entre ses mains et de se retirer hors du pays. Le Roi répondit qu'à l'égard de la première partie de sa demande il était le maître de faire ce qu'il voulait, mais qu'il souhaitait de voir son oncle toujours auprès de lui » (*Lettre de Bernstorff*, 1er novembre 1796).

Le 31 octobre, le maître des cérémonies du Roi, à cheval et escorté d'un escadron de houssards, fit dans les différents quartiers de la ville la proclamation publique que l'époque de la minorité étant révolue, Sa Majesté allait prendre Elle-même les rênes du gouvernement.

La Russie était très mécontente de voir Reuterholm, qui était devenu son partisan aussi convaincu qu'il avait été son adversaire acharné, s'éloigner des affaires. L'opinion suédoise au contraire manifestait sa satisfaction : elle avait chargé le favori de toutes les fautes de la Régence.

« Le 1er novembre 1796, le duc remit au Roi les rênes du gouvernement, il quitta le pouvoir sans en avoir profité pour s'assurer plus d'indépendance, aussi endetté qu'il était en le prenant. Il le quitta, je crois, sans trop de regrets mais sûrement il fut sensible à l'espèce de froideur et de défiance que bientôt lui montra ce jeune souverain qu'il avait élevé, soutenu, auquel il laissait les affaires en meilleur état qu'il ne les avait trouvées, et auquel il abandonnait un rang que, dans sa pensée, il pouvait regarder comme le sien. »

1. Quelques jours plus tard il partit pour la Hollande.

Le Régent perdit toute influence et ses ordonnances furent rétractées peu à peu.

M. de Reuterholm se retira avec une pension dans le Holstein où il mourut quelques années après [1].

Le Roi se déclara majeur, et tint son premier conseil le lendemain (*Lettre de Gummer*, 14 brumaire an V).

Il déclara aussitôt ses intentions de mettre de l'économie dans ses finances et le plus grand ordre dans toutes les branches de l'administration. Ce but rempli, son intention était d'assembler les États (*Lettre de Delisle*, 19 brumaire an V).

Les pensions, les appointements furent d'une manière générale fortement réduits et le Roi donna l'exemple en se limitant lui-même au strict nécessaire.

Les spectacles et autres dépenses somptuaires furent presque supprimés.

Le Roi prit des mesures pour donner plus d'énergie et plus d'activité aux différents dicastères et départements du royaume et se mit lui-même à travailler avec l'application la plus soutenue : c'étaient les finances qui l'occupaient surtout. On bâtissait des projets de réforme pour arriver à faire les économies dont le pays avait tant besoin.

Les difficultés étaient telles qu'on craignait que le seul moyen d'en sortir fût de réunir une diète qui aurait permis d'établir de nouveaux impôts.

On fit tomber la défense d'importer du café en Suède, défense qui n'avait profité qu'aux contrebandiers qui vendaient cette denrée hors de prix, et qui privait le trésor d'une somme de 80.000 rixdallers. Peu après le Roi supprima ou réduisit nombre de pensions ou d'appointements qui obéraient le budget depuis quelques années, ce qui provoqua des plaintes amères.

Il alla même jusqu'à réduire une partie des troupes de la garnison de la capitale.

Le Roi reçut avec bonté le vieux baron de Sparre, grand

1. *Mémoires de Suremain*, p. 40.

chancelier [1], pour le dédommager des humiliations qu'on lui avait fait subir dans les derniers temps.

On annonça au corps diplomatique que les conférences qui depuis cinq mois étaient suspendues allaient reprendre le 9 novembre (*Bernstorff*, 4 novembre).

Le Roi donna l'ordre au général Klingsporr [2], gouverneur de la Finlande, d'aller annoncer à l'Impératrice de Russie la majorité du Roi. C'était là le but ostensible de l'ambassade. On supposait aussi que le général portait la ratification du traité d'alliance avec la Russie (*Bernstorff*, 8 novembre). En réalité il allait sur la demande de la Cour de Saint-Pétersbourg reprendre les négociations pour le mariage du Roi.

Le Roi commença l'organisation de son conseil en conservant l'ancienne méthode de ne pas nommer des membres permanents mais de les appeler individuellement aussi souvent que le conseil se rassemblait, ce qui donnait à cette assemblée une forme vague et précaire.

On y appelait toutes les fois MM. de Sparre et de Kurck, les deux Wachmeister. On y adjoignait selon les circonstances, le général de Taube, l'ancien sénateur M. de Kamel.

M. de Ramel refusa la place que le Roi lui offrit dans son conseil et M. de Liliencreutz déclina, à cause de son âge, l'offre d'être replacé à la tête des finances.

Le Roi appela à la présidence du Comptoir d'État M. de Lagerheim, homme aussi habile que laborieux et d'une haute probité.

Au commencement de 1797 M. de Franc obtint le Département des postes et on appela M. de Nummers, ci-devant secrétaire d'État à la Guerre, à la place du président de la Chambre des Revisions, vacante depuis la retraite de Reuterholm.

Un peu plus tard, le Roi appella dans son conseil le général Toll.

1. Il avait aussi été autrefois gouverneur du Roi qui a ce titre lui avait conservé son affection.

2. Ancien ami de Gustave III, il était bien vu en Russie.

M. de Rosenstein ne fut pas appelé au conseil, mais le Roi le plaça dans le Bortduring, comité où l'on préparait les affaires que devait traiter le conseil (*Bernstorff*, 22 novembre), et où le Roi replaça également MM. de Hackauson et de Lagerbring.

On fit partir le 23 novembre M. de Köning pour Paris, où le Roi le nommait son chargé d'affaires pour remplacer M. de Staël qui venait d'être formellement rappelé.

On s'aperçut vite que Gustave-Adolphe avait hérité de la haine violente que son père portait à la Révolution. Mais il était loin d'avoir les mêmes qualités que Gustave III et son esprit médiocre était servi par une intelligence au-dessous de la moyenne.

Le Roi était assez mal doué, M. de Suremain, émigré français et officier d'artillerie qu'on avait chargé de lui enseigner l'art militaire, dit : « Si mon travail n'a pas beaucoup servi au Roi, malgré tout mon désir d'en faire un nouveau Gustave-Adolphe, au moins il m'a servi, à moi, pour l'avenir. Je crois du reste que Turenne à ma place ne l'eût pas rendu plus habile qu'il ne s'est montré depuis : Turenne aurait semé dans un terrain trop ingrat [1]. »

Voici le portrait que M. de Suremain fait du roi à l'âge de dix-sept ans [2] : « Son maintien avait de la dignité, sa conversation de la mesure, sa figure de la régularité, même de l'agrément lorsqu'il fermait la bouche : autrement sa lèvre inférieure, grosse et tombante, laissait voir de vilaines dents et lui donnait un air peu spirituel. Sa taille était d'environ cinq pieds, cinq pouces, fort déliée. Je n'ai vu personne avoir si peu de carrure, ce qui faisait ressortir la longueur de son cou ; son esprit était borné, son caractère quinteux et difficile [3].

« S'il eût été mieux entouré, s'il n'eût pas été Roi, il est permis de penser que son caractère aurait pris une direction plus juste. Malheureusement, en l'applaudissant toujours on l'accoutumait à se croire infaillible, comme en le flattant sans

1. *Mémoires*, p. 21.
2. *Mémoires*, p. 37.
3. *Mémoires de Suremain*, p. 49.

cesse d'une ressemblance avec Charles XII on lui présentait un modèle d'autant plus dangereux qu'il ne put en prendre que les défauts [1]. »

Le 6 décembre on apprenait par courrier la mort de Catherine de Russie.

Cet événement inattendu fit une sensation énorme à Stockholm.

On pensait que cette mort allait faciliter le mariage du Roi avec la grande duchesse Alexandra, les difficultés que « la sensibilité, l'entêtement et l'orgueil avaient fait naître » devant disparaître.

Le peuple suédois ne cachait pas la satisfaction que lui causait la mort de Catherine, qui pour lui personnifiait l'ennemie héréditaire tant haïe.

On pensait que la mort de l'Impératrice allait applanir les difficultés du mariage du roi avec l'aînée des grandes duchesses.

Déjà avant la mort de Catherine on avait trouvé un expédient en proposant à la Cour de Russie d'omettre entièrement dans le contrat de mariage l'article concernant la religion. M. de Klingsporr avait dû recevoir des instructions en ce sens, que la mort de l'Impératrice allait sans doute faire modifier.

Il s'arrêta en effet en chemin dès qu'il connut la nouvelle ; il expédia un courrier à Stockholm pour demander de nouvelles instructions.

L'Empereur Paul Ier se montrait très aimable pour le Roi, auquel il voulait faire oublier les rudesses qu'il avait eu pour lui à Saint-Pétersbourg, au moment de la rupture du mariage. L'éloignement des affaires de M. de Markoff, ennemi de la Suède, semblait aussi de bon augure, mais un secret impénétrable régnait sur cette négociation.

Paul Ier avait repris les négociations pour faire aboutir le projet de marier sa fille Alexandrine avec le Roi de Suède.

Après s'être montré très offensé de la rupture et en avoir témoigné son ressentiment à Gustave IV, le tzar à la réflexion pensait qu'on pouvait encore renouer ce projet.

1. *Mémoires de Suremain*, p. 44.

Il avait obtenu en novembre 1796 l'envoi à Saint-Pétersbourg de Klingsporr qu'il reçut très amicalement. Paul fit d'importantes concessions au point de vue religieux qui avait été la pierre d'achoppement du projet. Il voulut réussir cette négociation pour montrer qu'il était meilleur diplomate que sa mère.

On avait promis d'augmenter considérablement la dot de la future reine, on se contenterait d'une chapelle orthodoxe dans le palais, et la future reine prendrait part à toutes les cérémonies du culte protestant où il faudrait qu'elle paraisse. Elle communierait selon le rite luthérien et on n'objectait même pas à ce qu'elle embrasse ultérieurement cette religion.

Mais à mesure qu'on leur faisait des concessions, les Suédois se montraient plus exigeants.

Klinsporr se retranchait derrière ses instructions qui réclamaient une abjuration préalable, et tout en rendant avec usure au tzar ses manifestations d'amitié, ne cédait rien.

On prétend que celui-ci alla même jusqu'à proposer de laisser enlever la Norvège au Danemark si ce mariage tant désiré se faisait [1].

Le Roi s'entêta sur la question du changement formel de religion de la grande Duchesse qu'il exigeait avant son départ de Saint-Pétersbourg et auquel Paul I[er] ne voulait pas consentir, ce qui amena l'échec de la négociation.

Cet échec fut agréable à la majorité des Suédois mais inquiéta fort la Cour qui craignait le ressentiment de l'Empereur (*Bernstorff*, 24 mars 1797).

Le Roi crut s'en tirer habilement en priant l'Empereur qui devait partir pour Moscou de bien vouloir remettre la négociation à son retour de cette ville.

Il profita de ce délai pour mettre le tzar en face d'un fait accompli.

En effet, au mois d'août 1797, le Roi fit un voyage en Allemagne et là se décida son mariage avec la princesse Fré-

1. Waliszewski. *Le fils de la grande Catherine* (Plon, 1912), pages 298 et suiv.

dérique de Bade[1], qu'il vit à Leipzig; cette union fut célébrée le 31 octobre 1797.

« La jeune reine était d'une figure charmante. Son air fin, enjoué, et le caractère qu'il annonçait contrastaient beaucoup avec l'extérieur et les habitudes du roi. Aussi les commencements de cette union furent-ils orageux. On parla dans le public de scènes fâcheuses. » La Reine « cependant finit par se plier aux volontés d'un mari très ombrageux; elle eut la sagesse de se contenter d'un très petit nombre de plaisirs qu'il jugeait convenables à son rang ; et pendant douze ans de séjour en Suède sa conduite comme reine, comme épouse, comme mère a été sans reproche » [2].

Le Régent, quelques jours avant de remettre l'autorité à son neveu, avait envoyé l'ordre à M. de Staël de retourner à Paris et d'y reprendre ses fonctions d'ambassadeur (10 nov 1796).

Le Roi paraissait vouloir garder vis-à-vis de la France les ménagements politiques les plus indispensables, mais il détestait plus que personne les hommes de la Révolution (*Bernstorff,* 9 novembre 1796).

Sa haine contre la France ne fit que se développer et il n'avait pas tardé à rappeler son ambassadeur[3], au grand regret de Delacroix, M. de Staël s'étant toujours montré l'ami fidèle de la France.

« On ne fut pas peu surpris que le premier acte de la majorité du Roi fut la révocation de cet ordre [du Régent] et le rappel définitif de M. de Staël. »

Cependant, peu de temps après, le Roi, désireux de renouer avec la France ses bonnes relations, y envoya pour le représenter M. de Köning, ancien secrétaire du baron de Staël. La République fit aussitôt savoir à la Suède par l'entremise de la Hollande que le choix de M. de Köning lui avait été agréable.

1. Petite fille de Charles-Frédéric, margrave, puis grand duc de Bade Durlach (1728-1811).

2. *Mémoires de Suremain,* p. 47.

3. Archives des affaires étrangères, *Suède,* volume 289, page 13.

M. de Köning vint à Paris de la part de Gustave IV et il présenta comme chargé d'affaires une « lettre de créance (6 janvier 1797) que le Directoire n'accepta point parce que le titre était inusité entre les deux États autant qu'il n'y avait point d'ambassadeur nommé ». « Le chargé d'affaires a toujours été destiné à suppléer l'ambassadeur en cas d'absence momentanée ou de maladie. »

L'arrêté du 19 nivôse an V exprima positivement cette raison, la seule pour laquelle M. de Köning n'était point reçu, et on ajouta qu'il le serait s'il obtenait de sa Cour le titre de ministre plénipotentiaire ou d'ambassadeur.

M. de Köning protesta que son maître avait le droit d'investir ses agents du titre qu'il lui plaisait et que « depuis un temps immémorial la Suède envoyait des chargés d'affaires, même aux puissances avec lesquelles elle était le plus étroitement liée ». Une économie stricte avait été établie par le Roi pour soulager son peuple, et pour cela il avait supprimé toutes les places et charges supérieures qui obéraient la liste civile : de ce nombre sont les places de ministres de premier rang qui seront toutes supprimées pour être remplacées par des ministres de deuxième et troisième rang.

M. de Köning invoquait en outre l'exemple du passé, la Suède n'ayant eu auprès de Louis XIV que des envoyés extraordinaires, et rappelait que M. de Staël débuta à Paris comme ministre de troisième rang, et qu'il ne fut nommé ambassadeur que dix-huit mois plus tard (*Lettre du 14 janvier 1797*).

On laissa sans réponse cette lettre, malgré les instances pressantes de M. de Köning.

Le ministre des Affaires Étrangères, désireux d'aplanir l'incident, demanda au Directoire la permission d'en rechercher les moyens, mais le Directeur Le Tourneur lui intima l'ordre de s'en tenir à la première réponse du Directoire (8 pluviôse an V).

De Köning, sur l'ordre de son maître, demanda ses passeports (11 floréal, 30 avril 1797) et les obtint.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en fructidor an V.

« A cette époque le Directoire, instruit que les ministres de Suède à Berlin, à Hambourg, à la Haye avaient laissé connaître le déplaisir qu'éprouvait leur gouvernement de cette espèce de séparation qui existait entre la France et la Suède, fit manifester à son tour par ses divers agents qu'il verrait avec plaisir qu'on se livrât au soin de la faire cesser. »

Des pourparlers amicaux s'engagèrent donc à la Haye entre le citoyen Noël et M. Lowenheilm et éclaircirent les malentendus.

Le Roi manifesta son intention d'envoyer à Paris : M. d'Asp connu pour la probité irréprochable de son caractère.

Sa nomination ne fut cependant pas officiellement annoncée, le Gouvernement français ne le refusa donc point comme on l'en accusa depuis (*Lettre de Talleyrand à Staël*, 18 brumaire an VII) mais fit simplement savoir officieusement à M. Signeul, consul de Suède en France, « que rien ne pourrait mieux marquer son retour à son ancienne affection pour la République française que la réintégration de M. de Staël dans des fonctions qui lui avaient été enlevées par le crédit du parti russe ».

La discussion fut longue et pointilleuse. Le Gouvernement suédois exigeait que les deux nominations des envoyés de Suède et de France fussent simultanées et voulait désigner nominativement l'agent qui serait envoyé près de lui.

Ses préférences portaient sur le citoyen Noël, ou sur le citoyen Lehoc.

Le Directoire éluda toutes ces propositions.

CHAPITRE XXII

ESSAIS INFRUCTUEUX POUR RÉTABLIR LES RELATIONS DIPLOMATIQUES

La France n'était plus représentée en Suède que par son consul Delisle.

Yves-Joseph Delisle était un breton qui après avoir parcouru la plus grande partie de l'Europe était venu à Stockholm en juin 1767. La Suède était alors agitée par les partis politiques.

L'ambassadeur français venait de subir un échec complet à la diète de 1765 qui avait été le triomphe du parti des Bonnets.

Le marquis de Breteuil ne voulant pas rester sur cet insuccès, sema largement l'argent et dépensa deux millions. Il arriva ainsi à rétablir notre influence. Actif, intelligent, un peu intrigant même, Delisle fut employé par lui officieusement, le Gouvernement français ne pouvant paraître officiellement dans une pareille affaire. Il se rendit sympathique aux chefs du parti des Chapeaux qui firent des démarches auprès du Gouvernement français pour que Delisle restât en Suède. Il sut s'y employer avec adresse et contribua à la Révolution de 1772. On le récompensa de son zèle en le nommant « consul dans les États suédois » avec le droit de nommer des vice-consuls (octobre 1772).

Il y était encore lorsque la monarchie fut renversée en France. Il fut maintenu dans ses fonctions par le nouveau gouvernement. Sous la Révolution il reçut l'ordre de mettre les emblèmes de la République sur sa porte. Ceci était contraire aux usages reçus et de crainte de complications il différa l'exécution de cet ordre tout en en référant à son ministre qui approuva sa conduite.

Delisle montra du tact et de l'adresse dans les circonstan-

ces délicates que l'on traversait et grâce à ses efforts les neutres approvisionnèrent nos colonies et même arrivèrent à fournir certaines marchandises à la France, malgré la tentative de Pitt pour affamer ce pays.

Etant pauvre et d'origine bourgeoise, Delisle n'avait aucune raison de ne pas adopter, ou tout au moins accepter, les nouveaux principes. C'est ce qu'il fit. L'ancien ami des aristocratiques « chapeaux » se lia bientôt avec les Suédois qui manifestaient des tendances jacobines. C'étaient pour la plupart des boutiquiers de Stockholm.

Delisle était un besogneux qui avait besoin de sa place pour vivre : il faisait ainsi sa cour à ses nouveaux maîtres.

Sous l'ancien régime cependant, il avait donné dans le travers de beaucoup de bourgeois de cette époque et avait eu le désir de se donner un petit air de noblesse en prenant la particule ; et né Clémenceau il était devenu M. de Lisle. Sous la Révolution ce nom s'était bien vite contracté en Delisle et lorsque le Gouvernement français défendit aux citoyens de porter un autre nom que celui que leur donnait l'état civil, Delisle qui n'était connu que sous ce nom demanda à le conserver.

Il expliqua à son gouvernement qu'il était né à Rennes « d'un Clémenceau bourgeois et homme de loi » mais que pour être distingué « tant de ses frères que d'un nombre prodigieux d'individus et de différentes branches de cette famille », une des plus nombreuses établies dans la ci-devant Bretagne, il avait adopté le nom de Delisle d'une possession de sa mère.

L'ancien évêque d'Autun ne vit aucun inconvénient à autoriser Clémenceau à continuer à se faire appeler Delisle, et celui-ci conserva le nom sous lequel tout le monde le connaissait en Suède.

Tel était le personnage que le Gouvernement français avait choisi pour surveiller ses intérêts à Stockholm en l'absence d'un représentant officiel.

Delisle vit dans la situation qui lui était échue un moyen de se dédommager des années de pauvreté et de privations.

Ce famélique avait grand appétit, aussi s'empressa-t-il d'écrire au Directoire (*24 vendémiaire, an V*) pour lui réclamer un arrêté le nommant vérificateur des créances que les négociants suédois réclamaient à la République et lui permettant d'annoncer l'intention de celle-ci de les leur payer. Cette mesure serait d'un excellent effet et réchaufferait le zèle des amis de la France.

Il demandait également la nomination de deux secrétaires. Cet homme ingénieux voulait qu'ils soient jeunes, pour vivre avec les jeunes gens qui sont les plus zélés partisans de la République; doués de qualités aimables, pour se faire rechercher dans les sociétés; d'un beau physique, pour se faire aimer des femmes et en tirer le secret. On ne traite bien les affaires des Suédois qu'à table, ils aiment le champagne et la bonne chère ; pour gagner leur confiance il faut répondre à leurs politesses; 30 mille livres en numéraire suffiront à peine sans compter les appointements des secrétaires [1].

On comprend que le besogneux Directoire ait laissé cette lettre sans réponse !

Aussitôt nommé, Delisle s'était mis en route, et arriva à Gothembourg, le 11 brumaire, an VI, en plein hiver, et malgré la rigueur de la saison se rendit à Stockholm par un voyage des plus pénibles, surtout pour un homme qui était déjà septuagénaire.

Delisle s'empressa de renouer connaissance avec ses anciens amis, et se donna des airs de diplomate, se dépêchant d'en rendre compte à son gouvernement et à le mettre au courant de ce qu'il avait appris à son arrivée dans la capitale suédoise. Il écrivait avec satisfaction le 11 frimaire an VI (1er décembre 1797) :

« J'ai dîné chez le grand chancelier où toutes mes anciennes connaissances, qui pendant les heures de notre glorieuse révolution me regardaient à peine, m'ont comblé de politesses en m'embrassant, en me félicitant sur mon heureux retour en Suède.

1. Archives Nationales, AFiii 80.

« Je fus présenté hier au Roy par le ministre d'Espagne ne ma qualité de Consul Général de la République comme je l'avais été ci-devant au père du prince Régnant. »

« Je crois pouvoir vous assurer que M. Signeul a confié à un de ses amis que dans un entretien qu'il a eu pendant son séjour à Stockholm avec le Roy sur les difficultés qui sont survenues entre les deux gouvernements, Sa Majesté l'avait assuré que si le Directoire le voulait, il serait son plus fidèle allié, mais qu'il ne voulait pas être humilié ni entendre parler des vilenies faites pendant la Régence auxquelles il n'avait aucune part. »

« On assure que M. Asp, actuellement ministre à Londres, doit aller à Paris avec le même titre auprès du Directoire.

« Je le connais beaucoup et puis vous assurer qu'il joint à des talents supérieurs une grande expérience, beaucoup d'honnêteté et qu'il a toujours paru être des amis de la liberté. »

« Le comte de Fersen a été nommé pour assister au Congrès de Rastadt de la part de la Suède.

« On condamne ici généralement cette nomination comme très impolitique et on juge qu'elle a été extorquée au Roi par l'adroit baron de Taube, l'ennemi le plus déclaré jusqu'ici de la république et amant depuis quinze ans de la sœur de ce comte » (15 *frimaire*).

« On annonce la retraite de M. de Sparre comme ministre des Affaires Etrangères. Il sera remplacé par M. de Ehrenheim, ministre de Suède en Danemark » (28 *frimaire*).

M. de Sparre avait été disgracié pour avoir soutenu avec fermeté quelques jours avant le départ du Roi pour Saint-Pétersbourg que la seule alliance qui convenait à la Suède était celle de la République Française.

Le jeune roi par son mariage avec une princesse de Bade (31 octobre 1797) s'était brouillé avec la Russie. Aucun motif n'empêchait plus de reprendre les relations avec la France.

Le Gouvernement français de son côté désirait renouer les relations amicales de jadis avec la Suède ; il faisait intervenir notre consul à Stockholm, Delisle, qui intriguait pour faire nommer le baron de Staël à Paris et qui avait persuadé les

nombreux négociants auxquels la République devait de l'argent que c'était là le plus sûr moyen de se faire payer. Ceux-ci faisaient agir leurs amis pour obtenir cette nomination. Par contre, le baron de Taube, son ennemi personnel, faisait son possible pour empêcher de Staël d'être nommé (2 *nivôse*, 29 déc. 1797).

L'expédient de Delisle réussit parfaitement et la voix publique demandait avec instance la nomination de M. de Staël à Paris.

M. de Ehrenheim qui venait de succéder à M. de Sparre comme grand chancelier, était favorable à ce choix (9 *nivôse*).

Enfin, « M. de Staël fut nommé (29 décembre 1797) et il présenta ses lettres de créances comme ministre plénipotentiaire sans que le Directoire eût accepté les conditions » que la Cour de Suède avait mises à sa nomination.

En annonçant officieusement sa nomination au ministre (22 janvier 1798), M. de Staël lui avait fait part du désir du Roi de Suède de voir M. de Fersen accepté par le Directoire comme représentant de la Suède au Congrès de Rastadt.

Fersen était exécré des républicains à cause de ses attaches avec l'ancienne Cour. Il leur avait d'ailleurs rendu avec usure ce sentiment et la République n'avait pas eu d'adversaire plus déterminé que lui.

Lorsque pensant que les démarches de son gouvernement auprès du Directoire avaient prédisposé celui-ci en sa faveur, il se présenta à Bonaparte à Rastadt, il eut la surprise désagréable de ne recevoir que des propos vagues au lieu de la reconnaissance qu'il espérait (1).

Le comte Axel de Fersen n'était pas sûr que le Congrès de Rastadt, où le Roi l'avait envoyé représenter la Suède, consentirait à l'admettre dans son sein et il espérait avoir l'appui de la France. Aussi s'empressa-t-il avant que ce Congrès eût été réuni, d'essayer de se rapprocher du général Bonaparte dès l'arrivée de celui-ci qui eut lieu entre sept et huit heures du soir le 25 novembre.

1. *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 452.

Bonaparte avait donné à entendre que la République était fort bien avec la Suède, ce propos donna de l'espoir à Fersen qui délégua immédiatement le sieur Schœrbing auprès du général pour lui faire compliment sur son arrivée et témoigner l'empressement que Fersen avait de faire sa connaissance. Bonaparte écouta l'envoyé et ne dit rien qui pût laisser paraître quels étaient ses sentiments.

Le lendemain il reçut M. de Bildt et Fersen lui-même. Il les traita avec courtoisie, mais évita toute discussion. Il interrogea Fersen sur l'objet de son ambassade en feignant de croire qu'elle était relative au mariage du Roi avec la princesse de Bade. Il demanda ensuite si la Suède avait un ambassadeur à Paris, et sur la réponse négative de Fersen qui émit le vœu de voir finir bientôt la petite brouillerie qui avait séparé les deux pays, Bonaparte se mit à disserter longuement des intérêts de la Suède et de la République qui devaient être communs, disant que ces deux puissances avaient travaillé ensemble à l'abaissement de l'Autriche et qu'elles avaient toujours été et devaient toujours être des alliées naturelles.

Il insista sur le droit d'un gouvernement de refuser d'avoir près de lui une personne désagréable et dit que la République était décidée à n'en recevoir aucune qui ait eu une part directe aux affaires présentes ou qui fut sur la liste des émigrés.

Fersen n'osa pas insister et prit congé [1].

La Suède renonça bientôt à M. de Fersen, ne devant d'ailleurs pas avoir d'ambassadeur à ce congrès où elle n'avait aucun intérêt (2 ventôse VI).

Toutefois, le Directoire avait fait remarquer à M. de Staël, tout en se félicitant de son arrivée en France, que ses titres n'étaient pas dans la forme voulue.

C'était à dessein que le Roi avait agi ainsi.

Mal conseillé, égaré aussi par une question d'amour-propre, il resta plus de six mois avant de se décider à envoyer à M. de Staël ses lettres de créance dans la forme régulière (10 mars 1798).

1. *Lettre de Fersen au Roi de Suède*, 29 novembre 1797.

Après des refus amicaux mais fermes du Directoire de reconnaître officiellement ce diplomate muni de pouvoirs insuffisants, le Roi cédait comme à regret et ne prenait cette détermination qu'après se l'être laissée arracher.

De plus, il tenait à ce que la France n'eut à Stockholm qu'un ministre du même rang que celui qu'il lui envoyait et il avait insisté pour que le choix du Directoire se portât sur le citoyen Lehoc ou le citoyen Noël (6 prairial, an VI).

Le Roi désirait fort relever la flotte suédoise et la remettre sur le pied où elle se trouvait avant la guerre de 1787 qui lui avait été si fatale.

Il se demandait où trouver les ressources nécessaires pour un effort si considérable, car cette réfection aurait pris au moins six ans à raison de deux vaisseaux par an.

Un rapprochement avec la France lui aurait procuré l'argent qui lui manquait.

Le Gouvernement suédois, ennuyé de ne pouvoir communiquer avec le Directoire avait fait demander par Delisle qu'on nommât celui-ci chargé d'affaires de la République, mais le ministre laissa cette demande sans réponse, car il comptait envoyer en Suède en cette qualité Barbier-Neuville en le faisant suivre de près par un ambassadeur.

Le ministre suédois montra quelque froideur à Delisle, à la suite de son échec.

Peu de temps après, le Directoire nomma le citoyen Lamarque ambassadeur de la République en Suède, par un arrêté du 29 floréal an VI (18 mai 1798).

Il lui donnait pour mission d'effacer la mauvaise impression que nos ennemis avaient sû faire naître contre nous, de renseigner exactement le Gouvernement français sur les choses de Suède, alors mal connues à Paris après une interruption des relations diplomatiques de près de deux ans.

Lamarque pour la politique générale devait agir de concert avec Sieyès alors à Berlin et se tenir en constante communication avec lui.

M. de Staël fit aussitôt savoir que cette nomination ne se-

rait pas agréable à son souverain parce qu'il n'avait pas été pressenti sur ce choix.

La République avait refusé plusieurs de ses agents, le Roi avait nommé un représentant désigné par le Directoire comme lui semblant le plus propre à rétablir les bons rapports : il invoquait le même droit à titre de réciprocité. Le Roi désirait voir nommer à l'ambassade, le citoyen Lehoc ou le citoyen Noël, ou, à leur défaut le citoyen Caillard. Il se plaignait de ce qu'on n'ait pas fait passer ce dernier de Berlin à Stockholm et qu'on ait nommé Lamarque (*Staël*, 15 juin 1798). Ce nouvel ambassadeur n'avait d'ailleurs rien pour plaire à un Gouvernement monarchique.

Lamarque, obscur avocat du Périgord, avait été nommé député de la Dordogne en 1791. Il s'était montré révolutionnaire acharné, provoquant la saisie des biens des émigrés. Il avait demandé la déchéance du Roi et voté sa mort : partisan de la commune de Paris il attaqua la Gironde et arrêta les poursuites contre les massacreurs de septembre. Envoyé à l'armée du Nord comme commissaire pour faire arrêter Dumouriez, il fut livré par celui-ci aux Autrichiens et resta dans leurs prisons jusqu'en décembre 1795, date à laquelle on l'échangea contre Madame, fille de Louis XVI. Député aux Cinq Cents il retrouva ses violences contre les émigrés et contribua au vote de la loi du 3 brumaire contre leurs parents et persécuta les prêtres réfractaires. Il combattit le parti de Clichy et présida les Cinq Cents pendant la journée du 18 fructidor. Sa platitude et son sectarisme furent récompensés par l'ambassade de Suède. On conçoit que le choix de cet ambassadeur ait été peu agréable à Gustave IV.

Les ennemis de M. de Staël exploitaient la mauvaise humeur du Roi à propos de ce choix et voulaient lui persuader que c'était le baron qui avait fait donner par le Directoire le titre d'ambassadeur à Lamarque pour en obtenir un semblable lui-même (*Lettre de Delisle*, 27 prairial, an VI).

« La Cour de Suède arguant des conditions qu'elle avait mises à la nomination de M. de Staël, mais qui n'avaient point été formellement acceptées, refusa de recevoir le citoyen

Lamarque et le refus exprimé dans les notes officielles de M. de Staël (2 juillet 1798) paraît porter à la fois sur le caractère personnel du citoyen Lamarque et sur le titre d'ambassadeur qui lui était donné » (14 *et* 20 *messidor* an VI).

On ne voulait pas voir un ambassadeur de France à Stockholm, mais un simple commissaire qui aurait été obligé de céder le pas aux diplomates des autres puissances.

La République, malgré ses doctrines égalitaires, ne l'entendait pas ainsi et déclarait « qu'aussi longtemps que la prééminence sera réclamée par quelque Puissance », elle maintiendrait « la sienne, celle qui appartenait à l ancienne monarchie française et qui ne peut être contestée à la France républicaine » (*Instructions d Lamarque*, 24 *messidor*).

De plus, on s'étonnait que le choix de Lamarque n'ait pas plu au Roi de Suède, car ce citoyen lui était inconnu.

Etait-ce parce que, victime d'une trahison, il avait « gémi dans les prisons autrichiennes ? » Ce serait faire croire que l'Autriche le poursuit encore et que son influence est toute puissante sur la Cour de Suède.

Est-ce comme membre distingué de la Convention nationale « qu'on redoute sa présence en Suède et qu'on adopterait contre lui les préventions répandues par de misérables gazettes » ?

Mais le Directoire, « composé des anciens collègues du citoyen Lamarque, partage avec lui l'immortel honneur d'avoir fondé la République ».

Le ministre terminait en témoignant qu'on ne pouvait croire que ce refus se prolongeât (21 messidor).

Pour toute réponse la Cour de Suède garda le silence. Le citoyen Lamarque était à Hambourg où on l'avait fait partir malgré les réserves que M. de Staël avait faites.

La situation ne pouvait se prolonger : il devenait instant que notre ambassadeur se rendît à son poste.

Comme nous l'avons dit, Lamarque aussitôt nommé s'était rendu à Hambourg où, arrivé le 28 août 1798, il se morfondait en attendant que les difficultés fussent aplanies et qu'il put passer en Suède.

Cela ne paraissait pas devoir se faire de si tôt, ainsi que le fit remarquer ironiquement le chargé d'affaires de Suède à Hambourg, M. de Nordenskiold, qui dit à Barbier-Neuville, secrétaire de la légation envoyée en Suède, que Lamarque « était à Hambourg pour quelques semaines » (*Lamarque à Talleyrand*, 21 fructidor VI).

Les journaux se mêlaient de l'affaire et Lamarque y était maltraité, ce dont il se plaignait avec amertume à son ministre.

Lamarque n'avait d'ailleurs aucune des qualités qui font un bon ambassadeur et le choix du Directoire aurait pu être meilleur.

Le ministre avait écrit le 5 septembre 1798 à M. de Staël pour lui demander qu'il fît connaître les intentions définitives de sa Cour.

Dans sa réponse (23 vendémiaire) M. de Staël renouvela l'expression du refus formel de son gouvernement et le ministre fut chargé de lui notifier de nouveau et pour la dernière fois que toute relation diplomatique serait regardée comme rompue entre la République et la Suède si le citoyen Lamarque n'était pas reconnu par la Cour de Stockholm comme l'agent accrédité de la République Française (12 novembre, 8 décembre 1798).

Pendant ce temps, le citoyen Lamarque qui ne cessait d'offrir sa démission (5e jour complémentaire, 21 août 1798) qu'on refusait, et de presser qu'on l'acceptât, avait obtenu la permission de voyager en Allemagne dans la partie qui jouissait de la neutralité absolue. Il s'était rendu à Francfort, de là il vint à Rastadt, et sa santé s' « étant considérablement altérée, il quitta cette ville sans autorisation formelle, mais en ayant prévenu le Directoire Exécutif » « et il vint à Paris » (20 ventôse an VII).

« Le Directoire décida qu'il avait cessé d'être ambassadeur du jour où il avait quitté Rastadt. »

Ainsi finit cette singulière ambassade.

La politique maladroite, ambiguë et hésitante du Roi mécontentait tout le monde. Sa puérile querelle de préséance prolongeait une fâcheuse situation qu'il aurait été facile de

faire cesser et le mettait en froideur avec le Directoire sans cependant lui concilier les Anglais.

Au mépris du droit des gens, les Anglais venaient d'enlever un convoi suédois, malgré la frégate royale qui le convoyait sous les ordres de M. de Wrangell et l'emmenait à Margate. On craignait qu'un autre convoi de 40 navires n'ait eu le même sort.

Cette nouvelle parvenue à Stockholm le 20 juin 1798 jeta la consternation parmi le commerce.

La bourse de Stockholm fut attérée en apprenant que les Anglais venaient de prendre ce convoi qu'on croyait composé de 58 bâtiments suédois et qu'ils les avaient conduits à Margate. En réalité le convoi était beaucoup moins nombreux et se réduisait à 18 navires. Mais, peu de jours après, un second convoi de 26 voiles fut également arrêté par les Anglais et conduit aux Dunes (23 *août* 1798). Le peuple suédois fut exaspéré et molesta quelques Anglais qui se trouvaient dans les ports.

Les légitimes réclamations de la Suède restaient sans résultat, car elle était hors d'état d'obtenir justice par la force, la seule loi que reconnût l'Angleterre.

Cette puissance sans donner aucune explication, fit décharger les navires suédois enlevés et vendre leur cargaison à son profit.

Bientôt après se confirma la nouvelle de la capture de ce second convoi que M. de Cederstrom était chargé de protéger [1].

La fureur du roi était à son comble (*Delisle*, 9 vendémiaire an VII).

On comprend quelle perturbation de semblables événements causaient au commerce.

D'autre part, la situation financière de la Suède était déplorable, on avait vu l'agio atteindre 27 %, et les intérêts du pays commandaient de prendre un parti net qui pût donner au commerce la liberté de reprendre son essor et d'écouler les produits suédois à l'étranger.

1. Le baron de Cedestrom fut condamné à mort pour avoir livré sans combat son convoi aux Anglais.

CHAPITRE XXIII

LA NOTE DE RATISBONNE PROVOQUE UN EMBARGO GÉNÉRAL SUR LES NAVIRES SUÉDOIS

Le parti des adversaires de la Révolution Française avait pris la direction des affaires en Suède et il avait même été question du comte de Fersen comme grand chancelier. La Suède s'était nettement rapprochée de la Russie dont elle recevait des subsides importants, dont une bonne partie était absorbée par des dépenses qui n'avaient rien de militaire et qui profitaient non à la nation suédoise, mais à la Cour.

Il n'était pas douteux que la Suède allait sinon entrer dans la coalition où ses faibles forces n'auraient pas été un grand secours, tout au moins se mettre à sa remorque. Bonaparte semblait avoir emmené avec lui la victoire en Egypte ; les armées françaises avaient éprouvé des revers importants sur le continent et semblaient devoir perdre bientôt le fruit de leurs conquêtes.

L'attitude du Roi de Suède continuait à être sinon nettement hostile, tout au moins sans amitié pour la République et il ne faisait rien pour la ramener à une alliance qui aurait été si utile à la Suède.

M. de Grua, ministre d'Espagne à Stockholm, écrivait à Urquijo, le 12 avril 1799, qu'aussitôt qu'on avait reçu en Suède la nouvelle que les Français allaient passer le Rhin sans déclaration de guerre, le Roi de Suède avait écrit courrier par courrier à M. Bildt, son chargé d'affaires à Rastadt, de partir de cette ville en même temps que les plénipotentiaires de l'Empereur, le Roi n'ayant rien à traiter avec les Français.

La Suède saisissait cette occasion pour se solidariser avec les ennemis de la France sans rompre ouvertement avec elle.

« M. de Staël était demeuré à Paris mais il s'abstenait déjà de toute relation officielle lorsqu'il reçut ordre de son gouvernement de se retirer en présentant M. de Brinckmann comme chargé d'affaires en son absence. »

Le baron Charles-Gustave de Brinckmann était un esprit cultivé et un homme distingué.

Il s'adonnait à la poésie et à la philosophie. Il savait en faire un heureux mélange sans que cela nuise à son talent de diplomate avisé.

Né en 1764, il avait fait de fortes études à l'Université d'Upsal, puis avait été se perfectionner en Allemagne aux célèbres Universités de Halle, de Leipzig et d'Iéna.

A son retour en Suède en 1790, sa maigre fortune l'avait décidé à chercher un emploi et il était entré dans la diplomatie où il fournit une honorable carrière sans interrompre ses travaux littéraires.

Staël, avant de partir, avait annoncé la nomination de M. de Brinckmann, déjà secrétaire de la Légation Suédoise, comme chargé d'affaires en son absence et demandait que le Directoire l'agréat en cette qualité (17 floréal, 21 floréal, 24 floréal an VII, mai 1799).

« On accorda à M. de Staël les passeports qu'il avait demandés mais on évita d'admettre M. de Brinckmann comme chargé d'affaires. Il resta à titre officieux sans avoir été reconnu, mais aussi sans qu'aucun refus formel de le reconnaître fût intervenu. »

Selon sa coutume, M. de Staël colorait son départ en prétendant que le Roi lui avait accordé un congé pour ses affaires particulières (*Lettre du 6 mai 1799*, 17 floréal an VII) et s'en alla fort mécontent de « n'avoir point reçu en quittant Paris le présent qu'il est d'usage de faire aux ambassadeurs lorsqu'ils prennent congé » (*Lettre de Florent Guiot*, consul de France à la Haye, 5 thermidor an 7). Il s'était retiré à la Haye d'où il transmit au Directoire ses lettres de rappel données le 23 juillet 1799 (*Staël au Directoire, 20 août*) tout en l'assurant de ses sympathies personnelles.

« Sur ces entrefaites on fut instruit que le Roi de Suède

en sa qualité de Duc de Poméranie avait fait à la diète de Ratisbonne la déclaration la plus offensive contre la République et la plus contraire aux rapports qui avaient existé depuis le commencement de la guerre, entre la France et la Suède aussi bien qu'à la convention particulière de neutralité dans laquelle la Poméranie suédoise se trouvait comprise. » De lui-même, avant même qu'on le lui réclame, Gustave-Adolphe venait de proposer son contingent pour s'opposer à la marche des armées françaises.

« Une agression si peu prévue coïncidant avec le départ et le rappel de M. de Staël dénotait des dispositions auxquelles la République ne pouvait manquer de se montrer sensible, et quoique le Roi de Suède affectât de faire déclarer verbalement par son ministre à La Haye que sa détermination comme État d'Empire ne changerait en rien ses dispositions comme Roi, le Directoire ne put admettre sans examen et sans réserve une distinction aussi subtile et aussi légèrement exprimée. »

La déclaration du Roi à la diète de Ratisbonne comme duc de Poméranie, surprit tout le monde.

L'envoyé de l'empereur ayant quitté le congrès de Rastadt, la guerre redevint une guerre d'Empire et le duc se déclara prêt à faire marcher son contingent. « C'est le Roi de Suède qui provoque le premier, de la part de l'Empire, une détermination qui rend la guerre générale. » Il rompt ainsi tous les liens qui l'attachent à la République. Il rompt la neutralité puisque sa condition première était le rappel de son contingent.

La colère fut grande à Paris ; on songeait à déclarer la guerre au Roi, mais on réfléchit que ce ne serait que son pavillon qui en souffrirait et il couvrait plus de propriétés françaises et bataves que de propriétés suédoises. Le ministre conseillait de mettre un *embargo général* dans les ports de la République sur les vaisseaux suédois. « Cette mesure est sans inconvénient, elle ne décide rien et elle donne le temps de discerner les propriétés suédoises de celles qui ne le sont pas. »

De plus, on demandait à la Cour de Berlin, garante de la neutralité du nord, de porter une réclamation officielle contre la conduite du duc de Poméranie.

Ces mesures qui se préparaient alarmaient le chargé d'affaires suédois à Paris. Comme tout le monde il avait été étonné de la conduite inconcevable de son maître qui n'avait pas encore habitué l'Europe à ses incartades, et Brinckmann, se demandant à quels mobiles le Roi avait obéi, écrivait à Engestrœm le 26 mai 1799 :

« Votre Excellence n'a pas reçu probablement par ce dernier courrier la circulaire suédoise relative au contingent pour la Poméranie que le Roi a fait *offrir à l'Empereur.* Cela m'a mis martel en tête parce que ordinairement on attend l'invitation de Sa Majesté Impériale. Cependant, comme j'ai reçu l'ordre d'employer l'ancien langage relativement à la neutralité ; je remplirai volontiers cette obligation. *Peut-être* le Roy profite-t-il de cette occasion pour se rapprocher de la Cour de Vienne d'une manière qui lui soit agréable, *peut-être* le comte de Fersen veut-il se servir de ce moyen pour être placé dans la diplomatie.

« Je présume que l'horrible événement de Rastadt occasionne une plus grande indignation au dehors qu'ici, il est inconcevable qu'il ait fait ici une si faible impression. Le gouvernement a tenté en vain par le secours de ses papiers d'enflammer la Nation, le Peuple paraît si accoutumé aux crimes et aux atrocités que les étrangers seuls ont connu toute l'horreur de ce meurtre, sous tous les rapports digne mille fois d'exécration [1]. »

Delisle écrivait de son côté, le 14 juin 1799 (26 prairial an VII), à ce sujet :

« La note remise à Ratisbonne par le ministre du Roi de Suède, publiée dans toutes les gazettes a alarmé tous les négociants suédois qui éprouvent déjà les effets de cette dé-

1. Le gouvernement, le 8 juin avait fait célébrer une fête funèbre pour Bonnier et Roberjot, où Joseph Chénier célébra leur mémoire en un éloquent discours. Garat prononça leur oraison funèbre.

marche par le refus qu'on fait d'assurer leurs bâtiments de commerce tant en Suède qu'à Hambourg ; ils attendent avec la plus vive impatience et la plus grande inquiétude le parti que prendra le Directoire. »

« Cette note a été dictée par la Russie et on m'assure que Sa Majesté suédoise ne l'aurait jamais donnée si elle n'avait été intimidée par les menaces de Paul Ier et de l'Angleterre ; le Roi a été obligé de l'envoyer telle que l'ambassade de Russie l'a rédigée. »

Le chancelier avait d'abord fait promettre au roi de ne pas la remettre, puis trois jours après celui-ci céda à la cabale Fersen et fit remettre la note.

On s'attendait même à voir le comte de Fersen, soutenu par la même influence, être appelé aux fonctions de grand chancelier.

La guerre à laquelle on s'était attendu n'éclata pas.

Le Directoire se contenta de décréter comme il en avait le projet un simple embargo.

Par un arrêté de messidor an VII, il « ordonna qu'un embargo général serait mis sur tous les bâtiments suédois qui se trouvaient ou entreraient dans les ports de la République, annonçant le désir que cette mesure donnât lieu à des explications qui fussent de nature à dissiper tous les nuages depuis trois ans accumulés entre la France et la Suède, et à ramener de l'une à l'autre la plus parfaite intelligence ».

Il importait de ménager les intérêts privés des Suédois à cause des besoins urgents de nos colonies qu'ils ravitaillaient. Aussi Delisle encourageait-il les négociants à continuer leurs envois. Comme ils étaient fructueux, les commerçants se laissèrent facilement persuader.

Malheureusement, quelques officiers de notre marine interprétant mal les mesures de l'embargo, crurent devoir saisir en mer des navires suédois et les conduire à Toulon. Cet incident provoqua un grand émoi en Suède, où l'on craignit que ce fût le commencement d'une guerre de course qui aurait ruiné le commerce suédois.

M. de Brinckmann, qui de son côté ne cessait de corres-

pondre avec le ministre des Relations Extérieures, bien qu'il ne fût pas reconnu du gouvernement et que pendant plus de six mois il n'en eût reçu aucune réponse, protestait des intentions amicales de son maître et soutenait qu'il ne s'était point départi de la neutralité, car ce n'était pas le Roi de Suède, mais le duc de Poméranie qui avait fourni son contingent à l'armée de l'Empire (*Lettre du 22 juillet 1799*, 11 thermidor an VII).

Ce spirituel diplomate savait ce que valaient les protestations que son devoir lui commandait de faire. Aussi, se plaisantant lui-même au sujet de la distinction aussi subtile qu'insoutenable qu'il avait été forcé de faire, écrivait-il le 15 juillet 1799 à M. d'Ehrenheim : « Je n'ai pas manqué relativement à l'embargo de prêcher la *doctrine des deux Natures* mais j'ai vu avec bien de la peine que les ci-devant *hernhuthiens* conservent la pureté et l'orthodoxie du système théologique bien mieux que les anciens Evêques. Mon apostat d'antagoniste a persisté à ne vouloir reconnaître que la *liberté*, l'*unité* et l'*indivisibilité* de Sa Majesté Suédoise.

« Au reste, il est assez probable que le prélat en question ne sera bientôt qu'un évêque *in partibus* ; il faut voir si l'église diplomatique gagnera au troc. »

Le diplomate suédois, en effet ne se trompait pas, huit jours plus tard on apprenait le remplacement de Talleyrand par Reinhard (21 juillet 1799).

Toutefois, les choses étaient à un tel point, qu'on s'attendait à une rupture avec la Suède. En prévision de cet événement qui semblait inéluctable, Brinckmann demanda des fonds de route pour si le cas se produisait (15 juillet) et en les lui promettant son gouvernement lui assurait qu'il serait replacé en Allemagne (26 juillet 1799).

Brinckmann attribuait l'échec de sa mission à la hautaine intransigeance de Talleyrand et il écrivait spirituellement :

« Je voudrais que l'Evêque ne se mêlât plus des affaires, car il est difficile de négocier avec celui qui croit à l'infaillibilité de... l'Egoïsme » (*Brinckmann à Ehrenheim*, 16 août 1799).

Malgré l'embargo, les explications attendues entre les deux gouvernements n'eurent pas lieu et M. de Staël adressa au ministre ses lettres de récréance de La Haye.

Le Gouvernement français était assez disposé à reprendre les négociations tout en ne voyant pas le moyen d'aplanir le différend.

En effet la coalition faisait tous ses efforts pour entraîner de son côté la Suède qui résistait ayant eu trop à se plaindre de l'Angleterre pour écouter volontiers ses propositions, et celles de la Russie n'étaient pas suffisantes pour vaincre la répugnance que le Roi éprouvait à devenir tributaire de Paul Ier.

Sa mauvaise humeur croissait contre ce souverain qui pour l'intimider avait massé des troupes à la frontière et qui lui réclamait le contingent de troupes auxiliaires suédoises prévues par le traité de Gustave III avec Catherine (juin 1799).

Le Roi était d'autant moins disposé à se prêter à ces vues que l'influence du parti Fersen était en baisse. La mort du baron de Taube venait de lui porter un coup sensible.

La France comme nous l'avons dit désirait un rapprochement.

Reinhard, notre ministre des Affaires Étrangères écrivait au Directoire (2e jour complémentaire, an VII, 18 septembre 1799) : « J'avoue que dans les circonstances où se trouve l'Europe, je ne puis voir sans un vif regret que nous soyons menacés de perdre avec la Suède tout espoir d'alliance dans le Nord, surtout lorsque je considère que la Russie s'est déclarée notre ennemie principale et que nous sommes sans moyen de lui rendre le mal qu'elle nous fait, si nous ne parvenons pas à l'inquiéter par ses voisins.

« D'une autre part, quand j'examine toutes les circonstances de notre brouillerie avec la Suède, il me paraît d'autant plus facile de la terminer que j'apprends par une lettre du citoyen Florent Guiot que M. de Lœwenheilm, le plus accrédité des agents suédois, vient nouvellement de mettre dans sa conduite un empressement et des égards qui paraîtraient indiquer le désir d'un rapprochement.

sion propre à entretenir la mésintelligence, le vôtre se refuse au contraire à activer le retour à la bonne harmonie.

« Le premier Consul ne peut pas croire que S. M. le Roi de Suède mieux informé de la conduite et des dispositions du Gouvernement français ne témoigne à son tour de l'empressement à faire cesser des discussions déjà si longues, quoique si peu graves de leur nature, et c'est avec l'espoir, monsieur, que votre retour en Suède contribuera à ramener la question à son point véritable que je m'empresse de vous adresser un passeport » (*12 pluviôse, an VIII*, 1er janvier 1800).

CHAPITRE XXIV

DELISLE CONSUL GÉNÉRAL EN SUÈDE

Pendant cette période, les rapports s'étaient aigris aussi en Suède avec Delisle, notre consul général, seul représentant de la France.

La Cour montrait des sentiments nettement hostiles à la République et subissait l'influence de la Russie qui payait 300.000 roubles de subsides par an.

Par contre, la France n'avait à Stockholm aucun représentant diplomatique et les seules relations qu'elle y eut avaient lieu par le canal de Delisle, qui y végétait sans prestige, sans influence et sans argent, dans un état de gêne véritable [1].

Sa situation était d'autant plus pénible que la vie à Stockholm était coûteuse, « plus chère qu'en aucune ville de l'Europe » et Delisle avait été forcé d'entamer son petit pécule sur lequel il avait dépensé autant que ses appointements ; aussi, il se plaignait que ses affaires fussent dans le plus triste délabrement. Il reçut enfin quelque argent de son gouvernement et on lui promit de lui donner le reste quand nous aurions un ambassadeur à Stockholm. On comprend que dans de pareilles conditions, il devait faire piètre figure en face du ministre russe semant des roubles à pleines mains.

Sa situation était difficile et on ne lui ménageait guère les affronts.

1. Pendant près d'un an, presque toutes les lettres de Delisle avaient été interceptées, privant ainsi le Gouvernement français de renseignements utiles sur la situation politique de la Suède. Delisle avait les qualités de ses défauts et s'il était intrigant et un peu brouillon, il était fin, actif et adroit, et sans les circonstances défavorables il aurait sans doute rendu de réels services.

L'ambassadeur russe, pour souligner son hostilité contre les Français, après avoir accepté une invitation chez M. de Grua, ambassadeur d'Espagne à Stockholm, se dégagea pour éviter de se trouver avec Delisle qui devait être du nombre des convives (*Delisle, lettre du 13 pluviôse an VII*, 1er février 1799).

Par contre, la bourgeoisie était favorable à la France, dont le régime marquait le triomphe du Tiers-État sur la noblesse et son avènement au pouvoir.

De même que les nobles ne laissaient pas passer une occasion de témoigner leur hostilité à Delisle et de l'humilier, les bourgeois au contraire ne manquaient pas de lui faire voir leur sympathie.

Les événements dans lesquels se trouvait mêlée la République, ses victoires ou ses défaites, ne laissaient pas les esprits indifférents en Suède et y avaient un écho considérable.

Les gazetiers de Hambourg ayant annoncé (29 nivôse 18 janvier 1799) la défaite de Championnet, les courtisans témoignèrent une joie indécente.

A ce moment, le bruit de la mort de Bonaparte courut à Stockholm : 200 jeunes gens de la bourgeoisie s'assemblèrent et décidèrent qu'ils porteraient le deuil pendant six mois si la nouvelle se confirmait.

La crainte de la Russie empêchait le peuple de manifester ses sentiments trop hautement et de faire réunir une diète qui aurait orienté nettement la politique suédoise vers la France.

C'est également la crainte de la Russie qui dominait le gouvernement : M. d'Ehrenheim se fit excuser à un dîner donné en son honneur, de crainte de s'y trouver avec Delisle (Lettre du 1er février).

On prétendait que la Russie avait mis comme condition aux subsides qu'elle payait secrètement, qu'aucun agent diplomatique de la République ne serait reçu à la Cour de Suède.

La Russie dont les armées allaient se couvrir de gloire en Italie, rassemblait de nouvelles troupes pour soutenir la coa-

lition à qui elle fournit plus de 100.000 hommes sans résultat bien appréciable pour elle.

L'armée russe était mécontente et lasse du joug ; mais ces indices encore peu manifestes, ne pouvaient laisser prévoir le drame qui, quelques mois plus tard, devait ensanglanter le trône des tzars.

Toutefois, notre agent à Stockholm estimait que la tyrannie sans exemple de Paul I[er] était telle que ses soldats avaient perdu toute affection pour lui et qu'ils se révolteraient sans doute si on les y incitait au moyen de quelque proclamation en langue russe (*Lettre du 12 avril*).

La Russie faisait de grands armements maritimes, on se demandait avec inquiétude s'ils n'étaient pas destinés à opérer contre la France ou la Hollande.

Notre consul Delisle signalait à son ministre les préparatifs militaires de la Russie ainsi que l'entrée de navires anglais dans la Baltique. Il lui paraissait clair à la vue de ces préparatifs et en constatant la froideur grandissante du Gouvernement suédois à son égard, que le Roi ne tarderait pas à entrer dans la coalition par crainte de la Russie ; et aussi à cause de l'or de Pitt. Toutefois, on supposait qu'il s'arrangerait de façon à ce que les Français prissent l'initiative des hostilités (31 mai 1799, 12 prairial an VII).

Reinhard qui venait de succéder à Talleyrand se décida enfin à répondre à Delisle le 25 juillet, lui disant pour expliquer son long silence : « Si je n'ai pas donné plus de suite à ma correspondance politique avec vous, c'est uniquement à la nature des circonstances qu'il faut l'attribuer. Qu'attendre et qu'espérer en effet de la Cour de Suède après son refus de recevoir l'ambassadeur de la République : lorsqu'elle paraît entièrement livrée à l'influence de la Russie et que par la déclaration du Roi à la diète de Ratisbonne en sa qualité de duc de Poméranie il a donné la mesure de ses intentions hostiles et rompu les faibles liens qui existaient entre les deux États ?

« La Suède aura peut-être à regretter un jour d'avoir séparé sa cause de celle de la République, dans un moment surtout

où, par l'éloignement d'une grande partie du militaire russe il lui eut été facile de se délivrer de l'espèce de tutelle dans laquelle cette puissance cherche à la retenir. »

Un mois plus tard, le 15 fructidor (1er septembre 1799) il lui écrivait de nouveau : « Les notions que vous me transmettez sur les dispositions de la Cour de Suède n'annoncent pas qu'elle veuille se rapprocher de nous en séparant sa cause de celle de la Russie. On peut conjecturer en effet par l'accueil fait au général Toll par l'empereur, que la mission dont il était chargé avait un but agréable à la Cour de Russie.

« Ici cependant, le secrétaire de la légation suédoise proteste du désir du Roi de conserver la neutralité, mais que penser de semblables protestations lorsquelles sont démenties par des actes formels ? »

Enfin, le 23 fructidor (9 septembre 1799), le ministre disait à notre consul : « Quoique trop averti par les démarches précédentes de la Cour de Suède de l'influence qui est exercée sur elle par nos plus acharnés ennemis, nous hésitons encore à croire qu'elle se jette tout à fait dans leurs bras. Du moins, notre conduite ne fournira aucun prétexte aux déterminations hostiles auxquelles elle se laisserait entraîner.

« L'embargo qui a été mis sur les navires suédois à la nouvelle de la déclaration du roi à la diète de Ratisbonne n'était et n'est encore qu'une mesure de précaution que le Directoire Exécutif n'a pu refuser de prendre et dont il attendait pour effet que la Cour de Suède donnerait des explications qui feraient disparaître ces éléments de mésintelligence.

« Ces explications n'ont point encore été données, cependant elles seront attendues et il serait trop pénible de considérer la Suède comme ennemie, pour ne pas mettre de soin à éviter toute nouvelle tracasserie.

« En conséquence je dois vous apprendre que par une fausse interprétation de l'embargo, deux navires suédois ayant été arrêtés en mer et conduits à Toulon, le ministre de la Marine aussitôt qu'il en a été informé a ordonné que ces navires fussent relachés. »

Enfin, Gustave-Adolphe, comprit tout le danger de s'en-

gager contre la France dans une lutte, qui pour de médiocres profits le mettrait sous la dépendance de ses alliés. Il pencha de nouveau vers la neutralité et ne fit aucuns préparatifs de guerre.

Les défaites de la France semblaient être arrivées à leur terme et la République recommençait à être victorieuse.

La brillante bataille de Zurich avait produit en Suède une sensation considérable qui dut contribuer à calmer les sentiments belliqueux du Roi, s'il en avait à notre égard.

L'opinion publique faisait également pression sur les vues du Gouvernement,car les négociants suédois souffraient beaucoup de l'embargo mis par la France sur leurs navires, bien qu'ils eussent obtenu quelques adoucissements aux premières mesures ordonnées par ce pays qui venait de relâcher des prises faites en mer et conduites à Toulon en admettant que c'était abusivement qu'on avait fait extension de la mesure d'embargo en les saisissant (*Lettre de Delisle, 12 vendémiaire, an VIII*, 4 octobre 1799). Bien que l'embargo dut également s'appliquer aux colonies, le ministre Reinhard, d'accord avec son collègue de la Marine, ne l'y avait point fait observer dans l'espoir de renouveler des relations amicales (*Marine à Affaires Étrangères, 5 brumaire an VIII*, 27 octobre 1799) ce qui produisit un excellent effet sur les négociants suédois.

Cependant le 18 octobre, le Roi de Suède avait conclu à Gatschino un traité d'amitié et d'union avec l'empereur de toutes les Russies, traité qui n'était pas encore connu en France. Par ce traité les monarques se garantissaient toutes leurs possessions. En cas d'attaque, la Suède devait fournir 8.000 fantassins, 2.000 cavaliers, 6 vaisseaux de ligne de 60 à 70 canons, 2 frégates de 30 canons.

La Russie en pareil cas donnerait un secours de 12.000 fantassins, 4.000 cavaliers, 9 vaisseaux de ligne, 3 frégates.

Ces troupes devaient être soldées par la partie requise mais nourries par le requérant.

Les navires seraient ravitaillés pour quatre mois.

Cette alliance était faite pour huit années.

Malgré cette alliance des deux couronnes le peuple suédois

qui détestait les Russes continuait à nourrir des sentiments favorables, amicaux même, à l'égard de la France qui de son côté ne manquait pas une occasion de marquer qu'elle faisait une grande différence entre la nation suédoise, son antique alliée et amie, et la Cour composée d'aristocrates dont les intérêts et les vues n'avaient rien de commun avec ceux du peuple suédois.

Le peuple craignait que le comte de Fersen qui était détesté à cause de son orgueil et de son despotisme n'arrivât au pouvoir.

Le Roi l'avait nommé chancelier de l'Université d'Upsal et on redoutait même qu'il ne devînt grand chancelier du royaume, ce qui lui aurait donné le portefeuille des relations extérieures.

Partageant cette crainte, Delisle demandait avec inquiétude des instructions à son gouvernement pour le cas où cet événement se produirait.

Fersen incarnait aux yeux des Suédois le parti de la noblesse et ils nourrissaient contre lui une haine, qui plusieurs années plus tard, devait faire massacrer injustement celui qui en était l'objet.

Aussi Delisle écrivait-il à Reinhard, le 8 brumaire an VIII (30 octobre 1799), que le courrier ayant apporté la nouvelle des victoires de la République (en Hollande et en Suisse) avait causé une émotion considérable à Stockholm.

« Je ne puis bien vous rendre les transports de joye qu'elle a excité parmi le plus grand nombre, pour ne pas dire tous les bourgeois de cette capitale. »

« Le Roi a porté il y a quelques jours en pleine table la santé de Souvarow. Demain, les négociants, pour célébrer nos victoires, se rassemblent à un dîner nombreux auquel il m'ont pressé si vivement d'assister que j'ai cru devoir céder à leurs instances et nous boirons à la déroute complète de ce général russe. Cela vous donne une idée juste de la Cour et du général de la Nation. »

Le 1er novembre 1799 on avait appris à Stockholm que le général Bonaparte était de retour en France[1] et le lendemain

une quarantaine de bourgeois s'assembla chez un restaurateur français pour célébrer cet événement. Ils invitèrent le consul Delisle à leur banquet.

Le repas fut splendide, on porta force santés à la République, aux victoires de Masséna, à l'heureux retour de Bonaparte, on chanta et on but beaucoup. Le repas dura jusqu'à six heures et fut suivi d'un souper « animé par la même gaité ».

On porta en triomphe autour de la pièce le buste de Bonaparte qui, couronné de lauriers, ornait la table. Après quoi, Delisle fut lui-même porté en triomphe par tous les convives aux cris réitérés de : « vive la République Française, vive la Suède, vive le représentant de la Nation » !

Le Gouvernement suédois prit très mal cette petite fête et le sous-gouverneur fit appeler les convives pour les tancer vertement. Un pauvre diable de comédien français qui n'était pour rien dans cette affaire fut expulsé de Stockholm.

Ces mesures de la Cour provoquèrent un regain de sympathie parmi les Suédois pour la France, leur « ancienne amie » (*Delisle à Reinhard*, 17 brumaire an VIII, 8 novembre 1799).

Les étudiants d'Upsal, les bourgeois de Norköping, d'autres encore célébrèrent le retour de Bonaparte.

Le Roi, tout en ayant l'air de blâmer officiellement ces manifestations, sentait cependant qu'elles provenaient d'un courant difficile à endiguer. Les événements militaires donnaient également à réfléchir. Aussi Gustave IV fit-il dire à Delisle par le chancelier « qu'il avait cru devoir arrêter l'enthousiasme qu'inspire le grand rôle de la France dans la crainte de donner de l'ombrage à l'Empereur de Russie dont on connaissait le caractère prêt à s'enflammer ». Les courtisans avaient grossi l'affaire du banquet pour aigrir le Roi contre les bourgeois dont ils étaient les ennemis : « On a détaché près de moi un homme de la Cour pour me parler de tout ce qui vient de se passer comme de simagrées (c'est

1. Arrivé à Fréjus le 12 ou 13 octobre 1799.

son expression) pour satisfaire un voisin dont les accès de violence pouvaient être très dangereux dans la triste position où se trouve la Suède. »

Enchanté de cette démarche amicale, Delisle s'empressa aussitôt de demander à Reinhard la permission d'organiser une fête pour célébrer le rétablissement de la Reine (qui était accouchée d'un prince le 18 brumaire) suivant l'ancien usage pratiqué par les agents français à Stockholm. Delisle rappelait qu'en 1778, étant en même temps que consul, secrétaire d'ambassade, il avait vu M. d'Usson notre ambassadeur, à l'occasion de la naissance du Roi actuel, faire illuminer sa maison et qu'au rétablissement de la Reine il avait donné unc très belle fête (*Lettre du 24 brumaire an VIII*, 15 novembre 1799).

La bonne volonté de Delisle fut assez mal récompensée. Les courtisans organisèrent un bal et un souper qu'ils offraient au Roi et à la Reine pour célébrer le rétablissement de celle-ci.

Ils avaient fait circuler des listes de souscription parmi la bourgeoisie, mais la plupart des corporations refusèrent de souscrire; à peine trouvèrent-ils cent-cinquante souscripteurs. Ceux-ci mirent Delisle sur la liste des personnages à inviter, dans le nombre desquels étaient les principaux de la Cour et du Royaume, ainsi que tous les ministres étrangers.

Le Roi tenant à donner une preuve de sa neutralité fit rayer Delisle, le ministre d'Angleterre, ainsi que le consul général de Russie qui n'assistèrent également point à la fête.

La Russie était très satisfaite de voir les difficultés pécuniaires de la Suède qui mettaient le pays dans sa dépendance. Aussi s'attachait-elle avec soin à prolonger cette situation (*Lettre de La Grua à Urquijo*, 19 nov. 1799) et ne voulait-elle donner que fort peu de subsides.

La Suède cependant lui faisait des avances. La Grua écrivait à son gouvernement (3 déc. 1799) que depuis que l'ambassadeur de Russie était arrivé, le chancelier n'invitait plus

le consul de France aux repas ministériels donnés au corps diplomatique. La raison mise en avant était qu'on voulait éviter qu'ils se rencontrent.

Dans la suite, usant moins de ménagements, M. de Ehrenheim se décida à dire à M. de La Grua qu'il agissait ainsi pour faire voir son mécontentement et qu'on ne se gênerait pas avec Delisle : « Je suppose ajoutait l'espagnol, qu'on agit ainsi pour que le Gouvernement français retire son consul qui est universellement abhorré. »

Le Gouvernement français sut-il mauvais gré à notre vieux consul de ne pas avoir réussi dans une tâche difficile où d'autres que lui auraient également échoué, Talleyrand voulait-il simplement donner la place à une de ses créatures ?

Toujours est-il qu'on décida de prendre au mot Delisle qui sans cesse réclamait son rappel.

Il se plaignait d'être laissé sans ressources et prétendait avoir été forcé de dissiper son petit pécule au service de la République. Il demandait le payement de son traitement arriéré et une somme de 5.000 francs pour pouvoir rentrer en France et éviter une ruine totale, bien dure pour un vieux serviteur de la France âgé de soixante-treize ans et qui depuis trente-trois ans vivait en Suède.

Talleyrand ne lui donna aucune explication et agit avec la hautaine sécheresse dont il était coutumier.

Le 5 pluviôse an VIII (25 janvier 1800), Delisle apprit par la *Gazette d'Altona* qu'il était rappelé en France, et que le citoyen Félix était nommé pour être son successeur. Il se soumit d'assez bonne grâce à cette révocation.

Il reçut le 9 ventôse (28 fév. 1800) sa lettre de rappel, décidé par un arrêté du premier Consul du 9 nivôse an VIII. On supprimait aussi la place de Gummer qui en était consterné. Il sollicita aussitôt qu'on rétablît en sa faveur, même sans appointements, la place de sous-commissaire à Stockholm.

Ses nombreux services, son désintéressement, les secours qu'il avait accordés à Delisle pour lui permettre de subsister,

lui donnaient des titres à la reconnaissance du Gouvernement français [1].

Gummer estimait que sa révocation serait mal interprétée en Suède et porterait en quelque sorte une atteinte à son honneur. Il fit insister vivement Delisle auprès du ministre pour être conservé au service de la France.

1. « Le vice-consul Gummer, ce jeune suédois qui remplit ses devoirs à Stockholm avec une âme vraiment française » (Lehoc, 27 novembre 1795, 6 frimaire an IV, ARCHIVES NATIONALES, AFIII 80).

CHAPITRE XXV

DIÈTE DE NORKÖPING

Une vive agitation régnait en Suède.

La disette augmentait le mécontentement du peuple. Le grain manquait pour la consommation, et les pays voisins dont la récolte avait été médiocre n'en laissaient pas exporter. Le peuple était d'autant plus irrité que la couronne, pour se procurer un revenu assez considérable, avait donné le privilège de la fabrication des eaux-de-vie à un industriel nommé Biornberg qui dans ses usines transformait des quantités importantes de grains en alcool, ce qui augmentait la disette et le prix du blé.

Le 17 novembre 1799 éclata à Gothembourg une émeute qui dura deux jours; on brisa les portes et les fenêtres de la maison de Biornberg qui fut forcé de se réfugier à bord d'un navire de l'État.

Le gouverneur ayant voulu intervenir fut houspillé et obligé de rentrer chez lui. La garnison fut désarmée par le peuple.

Il finit cependant par se laisser calmer par l'amiral Fresse qui mit les scellés sur les chaudières de la fabrique d'alcool et décida la mise en vente à des prix raisonnables du blé existant dans les magasins.

On fut obligé de renforcer la garnison pour maintenir la ville.

A Malmöe, l'émeute dura trois jours ; le peuple força les marchands à faire porter leur blé sur la halle et il en fixa lui-même le prix.

Fournier, notre vice-consul à Gothembourg, écrivait le 18 décembre 1799 que les émeutes s'étaient calmées, mais qu'on sentait encore des frémissements dans le pays.

On avait été forcé d'appeler des troupes et de les joindre aux garnisons pour maîtriser la population des villes.

On avait suspendu la fabrication de l'eau-de-vie, mais il fallait s'attendre à ce que les choses deviennent très sérieuses quand on la recommencerait.

La province n'avait pas pour deux mois de provisions de seigle et de froment : la portion destinée aux semailles manquait absolument.

Le gouvernement cherchait par tous les moyens à obtenir des gouvernements étrangers la permission de s'approvisionner chez eux [1].

Nos consuls, émus de la détresse de la population, écrivirent à notre Gouvernement pour obtenir l'autorisation d'importer de France le grain qui manquait aux malheureux Suédois. Malheureusement la récolte déficitaire de notre pays ne permit pas, après une sérieuse et bienveillante enquête, de leur accorder satisfaction (*Lettre de Fournier à Talleyrand*, 27 frimaire an VIII).

Des émeutes eurent également lieu à Norköping où l'on fut forcé de faire venir quatre pièces de canon, à Luidkoping où l'on détruisit les ustensiles servant à la fabrication de l'eau-de-vie dans la manufacture royale.

Les paysans s'agitaient aussi. Ils vinrent piller les magasins de blé à Orebro.

Le Roi crut prudent de promettre de défendre la fabrication de l'eau-de-vie dans tout le royaume.

On craignit même un soulèvement de la capitale que l'on fit sillonner par des patrouilles continuelles, après avoir fait distribuer des cartouches aux soldats, ce qu'on n'avait pas fait jusqu'alors (*Lettre de Delisle*, 25 janvier 1800).

Il devenait urgent pour éviter des événements plus graves, de convoquer promptement une diète.

C'est ce que fit le Roi qui la convoqua pour le 10 mars 1800, « mais au grand étonnement de tous les habitants de Stockholm, cette diète est indiquée à Norköping » (*Delisle à Tal*

1. Malgré le récent traité avec la Russie qui permettait de tirer du grain de ce pays quand les récoltes y seraient abondantes, la Suède ne pouvait s'en procurer dans ce pays, la récolte ayant été insuffisante cette année.

leyrand, 8 pluviôse an VIII). Le couronnement du Roi devait se faire à cette occasion. Il partit le 28 janvier pour Norköping.

« La pénurie dans laquelle le Roi se trouve, l'espérance d'avoir les subsides dont il a personnellement besoin ; celle de faire suivant un ancien usage réfléchi l'état de son fils[1], d'obtenir une espèce de don gratuit pour son couronnement, enfin de trouver les moyens de rétablir les finances délabrées à un tel point que la cherté des denrées de première nécessité réduit le peuple à la plus grande misère, vérité dont les émeutes sans nombre de villes de l'intérieur ont convaincu le gouvernement ; voilà les motifs qui ont enfin forcé le Roi à convoquer la diète. »

On poussait avec activité les préparatifs de la diète que la pénurie du Roi rendait urgente. On n'était cependant pas sans inquiétude sur ce qui allait s'y produire. Le mécontentement était grand, surtout parmi les paysans, la cherté des grains en était le principal motif ; deux nouvelles qui circulaient augmentèrent encore cette irritation. On prétendait que les chefs de l'émeute de Malmöe allaient être condamnés à mort, et d'autre part le bruit se confirmait de la rentrée prochaine du baron d'Armfeld dans toutes ses dignités.

Il faut ajouter à cela que les bourgeois de Stockholm pour qui la diète était ordinairement une source de bénéfices importants étaient fort contrariés de la voir se tenir à Norköping. Cette ville était d'ailleurs trop petite pour recevoir un grand nombre de personnes étrangères, aussi avait-on réduit considérablement le nombre des députés. Ce choix avait sans doute été fait pour arriver à ce résultat et le Roi avait emprunté 350.000 rixdallers, ce qui faisait présumer qu'il voulait avoir des moyens de corruption.

Le Roi partit pour Norköping le 21 février 1800.

Après la vérification des pouvoirs des députés la diète s'ouvrit le 15 mars 1800 et le Roi prononça un assez long discours, où après avoir rappelé le souvenir de son père, et les liens qui unissaient la couronne à la nation, glissé un passage sur

1. Le prince héritier naquit le 9 novembre 1799 et reçut le nom de Gustave.

« les peuples agités par des erreurs fanatiques, qui depuis ont ravagé plusieurs pays », il aborda la question de la nécessité de trouver des ressources pour subvenir aux besoins du royaume. Le Roi saisissait l'occasion de la naissance de son fils Gustave pour se faire couronner roi de Suède.

La diète se divisa ensuite en commissions pour discuter les demandes qui lui étaient faites et dont les plus importantes portaient sur l'amélioration des finances.

La dette intérieure se montait à quinze millions de rixdallers, sans compter une importante dette extérieure.

On put obtenir, non sans peine, de la diète, des impôts nouveaux et des ressources importantes, dont le général Toll enleva le vote, par surprise, auprès des nobles, et grâce à sa persuasion adroite auprès des paysans.

Ceux-ci du reste, contrairement à ce que l'on craignait, n'avaient pas de sentiments violents. Des émeutes avaient eu lieu par suite de la grande misère et non pas à cause d'un revirement d'opinions politiques.

Au contraire, les délégués des paysans vinrent d'eux-mêmes rendre visite dans l'intervalle des séances à ceux de la noblesse pour témoigner de leur désir d'oublier les vieilles querelles qui les divisaient.

La diète accorda 70.000 rixdallers pour le couronnement du Roi, 100.000 pour la Reine et autant pour le Prince Royal.

On consentit à la levée d'une taxe de 2 1/2 % sur la valeur des propriétés.

L'adresse du général Toll et les résultats importants qu'il avait obtenus à la diète consolidèrent encore le grand crédit dont il jouissait auprès du Roi.

C'était à cette époque l'homme le plus important du royaume, car le chancelier, M. d'Ehrenheim, était loin d'avoir le crédit que sa haute situation aurait dû lui assurer.

C'était un caractère un peu mou et nonchalant qui dirigeait les affaires sans arriver à se passionner pour elles. Le Roi prononça le discours de clôture de la diète, le 15 juin 1800, et remercia vivement ses sujets du concours qu'ils lui avaient apporté.

CHAPITRE XXVI

LA FRANCE SE RAPPROCHE DES PUISSANCES DU NORD

La Russie avait été très mécontente de l'échec subi par ses troupes malgré l'effort colossal que lui avait coûté la mise sur pied de près de cent mille hommes pour n'arriver à aucun résultat.

Le tzar en rejetait toute la responsabilité sur l'Autriche et l'Angleterre qui l'avaient entraîné dans la coalition sans profit pour lui.

Il gardait rancune de l'abandon où les Autrichiens avaient laissé les Russes en Suisse, ce qui avait amené leur défaite. Il était gravement offensé de l'insolence des Anglais qui entendaient régner sans contrôle sur les mers et qui au mépris de leurs promesses gardaient Malte que Paul Ier revendiquait à titre de grand maître.

La France encourageait ces sentiments et lui faisait des avances qui allaient bientôt avoir leur récompense.

Le Roi de Suède qui avait signé à regret le traité d'alliance avec la Russie, n'était pas moins mécontent des Anglais.

Ceux-ci avec leur sans gêne habituel s'étaient emparés, au mépris du droit des gens, en rade de Barcelone, d'un navire suédois (4 septembre), pour le faire servir à leurs opérations contre les Espagnols, ce qui avait troublé les bonnes relations de la Suède avec l'Espagne.

Gustave IV était furieux, et quelque temps après, il interdit à ses sujets tout commerce avec les Anglais à peine de confiscation des marchandises et des navires qui les portaient (*Lettre de Gummer, 31 mars 1801*).

L'Autriche venait de subir de nouveaux désastres militaires en Italie, dont la nouvelle, arrivée en Suède au mois de juillet, y excita une vive satisfaction (*Lettre du 22 messidor, an 8, 11 juillet 1800*).

Le caractère irascible et altier du Roi avait failli le brouiller avec la Russie et les relations avec ce pays étaient sinon tendues, tout au moins fortement refroidies. Le moment d'un rapprochement avec la France semblait devoir bientôt venir.

Delisle sans ressources pécuniaires et sans titre diplomatique ne cessait de demander son rappel [1].

Le citoyen Félix ayant été nommé membre du tribunat, il n'était plus question de lui pour Stockholm (26 floréal, an 8).

Delisle, tout en ayant réclamé son rappel, n'aurait pas été fâché de rester à Stockholm, mais avec un titre officiel, celui de Chargé d'affaires par exemple, ou même de ministre plénipotentiaire.

Il se reprenait à espérer et faisait tous ses efforts pour montrer qu'il était digne du poste qu'il ambitionnait.

Cependant le Gouvernement français laissait Delisle abandonné à lui-même et malgré ses réclamations ne lui envoyait ni instructions ni argent; Delisle se plaignait avec raison d'être depuis six mois sans instructions (*Lettre à Talleyrand*), mais faisait quand même de son mieux.

Le 21 février 1800, Delisle signalait l'utilité qu'il y aurait à envoyer un agent en Russie pour savoir ce qui se tramait contre la France et la République Batave, mais pour cela il lui fallait des fonds, déclarant qu'il n'était « pas en état d'en faire l'avance puisque depuis longtemps je suis réduit à l'emprunt pour vivre » [2]. On pense que cette situation d'emprunteur ne devait pas relever le prestige du représentant de la République.

Ses plaintes devenaient de plus en plus pressantes, en germinal il demandait 6.000 francs pour pouvoir rentrer en France, il ne pouvait plus résister, « je vous réitère que je suis dans la plus grande pénurie ». « Je végète ici sans aucun titre et continue à augmenter la somme de mes dettes »

1. Depuis que les premiers magistrats de la République avaient pris le nom de Consuls, on avait changé le nom des agents qui avaient un titre pareil en celui de « Commissaires de la Marine ». Delisle était donc devenu « Commissaire général ».

2. Archives affaires étrangères, *Suède*, vol. 291, p. 87.

(17 *prairial*, 6 *juin* 1800). Depuis six mois il n'avait pas reçu de lettres de son ministre, ni pu faire confirmer ses pouvoirs par son gouvernement.

Avec un zèle et une constance qui auraient dû être mieux récompensés, il essayait de renouer les vieilles traditions d'amitié avec la Suède en mettant à profit les circonstances favorables, la sensation qu'avaient produit les victoires françaises, et le mécontentement que l'arrogance britannique avait provoqué en Suède, en Russie et en Danemark.

L'Angleterre est en rupture ouverte avec la Russie, le Roi de Suède nourrit une animosité particulière contre elle, et depuis un an a cessé toutes relations avec le ministre anglais. Ces circonstances « nous offrent une belle occasion de rapprochement avec les trois cours du Nord, peut-être ne serait-il pas difficile, d'après la conviction qu'elles ont acquise que le but de l'Angleterre est le despotisme général des mers, de de les amener au système de la neutralité armée pour leur propre sûreté tout le temps que durera la guerre avec l'Angleterre ».

Si vous jugez cette idée juste, vous sentirez la nécessité d'envoyer le plus tôt possible un habile négociateur en Suède qui, de concert avec le citoyen Bourgoing, dont « les talents sont reconnus par le choix qu'en a fait le premier consul pour le Danemark, puisse par l'entremise des deux cours engager la Russie à entrer dans une neutralité armée dont la feue Impératrice se glorifiait d'être l'auteur pendant la guerre d'Amérique ».

« La circonstance est si favorable pour la réussite de ce projet qu'il n'y a pas un moment à perdre pour y travailler. » « Vous sentirez, citoyen ministre, le nécessité de faire partir sur-le-champ quelqu'un pour me remplacer en Suède, à moins que vous ne m'ordonniez de sacrifier le désir que j'ai de rentrer dans le sein de ma patrie à celui de servir la République alors je vous prierais de me donner tous les moyens nécessaires pour être accrédité près du Gouvernement suédois et même en cas de besoin une autorisation de traiter soit directement soit indirectement avec l'ambassadeur de

Russie, qui flatté de jouer le premier rôle dans une affaire de cette nature, profitera des dispositions actuelles de l'empereur de Russie pour le déterminer à se mettre à la tête de la neutralité armée à l'exemple de sa mère » (17 juin 1800).

Ce plan était excellent et très supérieur comme conception à ce qu'on pouvait attendre d'un simple agent consulaire de l'importance de Delisle ; aussi, malgré les événements capitaux qui se passaient en Italie, on prit en considération sa lettre et peu après ou fit passer en Danemark, en Suède, avec le titre d'envoyé extraordinaire, le citoyen Bourgoing [1] (*Brumaire an* IX) tandis que Delisle revenait en France après avoir chargé de l'intérim le Suédois J. Gummer depuis longtemps à notre service.

Pendant ces quelques mois, Delisle, incertain sur son sort, avait été forcé d'augmenter encore ses dettes en prévision d'une prolongation de séjour et il était dans une pénurie complète dont il se tourmentait fort.

Enfin, le 11 thermidor (30 juillet 1800), le ministre lui envoya la permission de rentrer en France, pendant la belle saison, ainsi qu'il le demandait avec instance, redoutant à son âge de passer encore un hiver sous le rude climat de la Suède.

Malheureusement, cette permission donnée le 21 août à Delisle, n'était pas accompagnée du viatique nécessaire pour regagner sa patrie, et le pauvre vieux consul fut forcé, une fois de plus, de solliciter le bon M. Gummer qui lui ouvrit sa bourse en lui prêtant les quelques milliers de francs nécessaires pour accomplir ce long et coûteux voyage.

Vers la même époque, la Suède de son côté nommait pour la représenter à Paris, le baron d'Ehrensward qui venait d'être ministre plénipotentiaire en Espagne.

Les relations diplomatiques allaient donc recommencer après cette longue interruption. Le Roi n'ayant pas été avisé officiellement (faute de représentants diplomatiques accrédités auprès des deux pays) de l'avènement du gouvernement consulaire, feignait de l'ignorer.

1. On pensait d'abord l'y envoyer temporairement pour faire face au plus pressé, mais dans la suite on laissa ce diplomate à ce poste.

L'intention du Gouvernement français avait toujours été de saisir la première occasion pour se rapprocher de la Suède.

Talleyrand écrivait le 23 ventôse an VIII (14 mars 1800) « nos relations avec la Suède ne sont aucunement ce qu'on peut appeler hostiles. Une suite de circonstances très minimes dans leur origine, mais que le temps a amplifiées ont interrompu depuis près de deux ans les rapports diplomatiques entre elle et nous, mais peut-être ne sommes-nous pas éloignés du moment qui les verra se renouer. »

Le ministre ne se trompait pas, et l'amélioration de notre situation en Europe, ainsi que la réorganisation du pays que Bonaparte avait entreprise avec énergie, allaient déterminer Gustave-Adolphe à se rapprocher de nous.

Ce mouvement était d'ailleurs général, les victoires des Français avaient changé les sentiments de l'Europe à leur égard. Les Autrichiens allaient bientôt être amenés à signer la paix ; les États allemands se tournaient vers la France.

L'empereur de Russie était furieux contre les Anglais, qui, au mépris des stipulations du traité du 30 décembre 1798, refusaient de lui donner Malte qu'ils venaient de reprendre et dont le tzar revendiquait la possession en sa qualité de grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Paul Ier était entré dans une grande colère à la suite de ce manque de foi et avait mis l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans ses ports et avait séquestré les propriétés des négociants anglais [1].

Le tzar poussait aussi à la paix de l'Autriche avec la France pour éviter des modifications trop profondes en Allemagne.

Il avait également mené à bien le projet de neutralité maritime en signant dans sa capitale des traités avec le Danemark et la Suède (16 décembre 1800) et deux jours plus tard avec la Prusse.

Le tzar voulait fermer le Nord aux Anglais, et cette situation causait une gêne terrible aux Suédois. Leurs navires n'osaient plus sortir des ports anglais ou étrangers, ce qui

1. Affaires Étrangères, *Suède*, Vol. 291, p. 170 et suiv.

était cause d'un grand embarras dans le pays, forcé par son sol et son climat de tirer de nombreux produits du dehors.

Cependant, comme conséquence du nouveau traité, on mettait les vaisseaux de guerre en état de sortir au premier signal.

Les forces navales de la Suède étaient bien réduites par le malheur des temps ; outre sa flottille de petits bateaux, elle ne possédait plus que sept vaisseaux de 60 à 70 canons, et trois frégates de 40 canons, et encore elle ne savait où trouver l'argent nécessaire à leur armement et leur entretien.

Ses caisses étaient épuisées et les mauvaises recettes d'un pays dont le commerce était languissant et les récoltes déficitaires n'étaient guère propres à les remplir.

L'interdiction faite par le Roi à ses sujets, de tout commerce avec l'Angleterre, à peine de confiscation des marchandises et des navires n'était pas faite non plus pour ramener l'aisance.

Gustave-Adolphe exerçait ses soldats à des manœuvres d'embarquement sur des chaloupes, et l'on se demandait s'il n'avait pas quelque projet belliqueux.

Les Russes ne restaient pas inactifs et tenaient tout armés à Reval, dix vaisseaux et quatre frégates ; et à Cronstadt quatorze voiles de premier ordre ainsi que six frégates.

Ces forces étaient suffisantes pour fermer la Baltique aux Anglais, surtout si on tient compte de l'appoint que le Danemark pouvait apporter aux alliés.

Comme conséquence de sa nouvelle attitude à l'égard de l'Angleterre, Paul Ier, au grand scandale de sa noblesse, ne devait pas tarder à se rapprocher de la France.

Il était déjà question d'alliance, de la fermeture des ports à l'Angleterre, la ligue des Neutres semblait le prologue de la grande pièce qui allait se jouer, et dont l'Angleterre aurait fait tous les frais. Mais les Anglais avaient un prestige considérable aux yeux de la noblesse russe : ils surent adroitement exploiter son mécontentement ; des complots ne tardèrent pas à se former contre le tzar.

On parlait déjà à voix basse de faire déclarer l'Empereur fou, et de le déposer.

L'entreprise était difficile, car le peuple, le soldat, la petite

noblesse adoraient le tzar pour les mêmes raisons qui le faisaient haïr des boyards: une troupe de conspirateurs trouva plus prudent de le massacrer lâchement dans la nuit du 23 mars 1801.

On déclara qu'une attaque d'apoplexie l'avait emporté.

La consternation fut grande à Stockholm, on déplorait hautement la mort de Paul Ier ; on doutait avec raison que son héritier suive la même politique étrangère.

Le Roi Gustave-Adolphe voulut cependant tenter de l'y inciter et manda au « comte de Gyldenstolpe, capitaine-lieutenant de Drabants, de venir le rejoindre ». « On croit qu'il sera envoyé en Russie pour complimenter l'Empereur sur son avènement au trône[1]. »

Sous ce prétexte, cet envoyé qui appartenait à une famille ancienne et importante de la Suède et qui avait fourni à son pays des hommes distingués[2], devait s'assurer de l'état d'esprit du tzar, et, si l'occasion était favorable, le pousser à continuer la politique d'où était sortie la coalition des Neutres.

Malheureusement, le jeune empereur se laissa guider par les conseils du parti anglais et rappela Panine au ministère.

Le nouveau parti au pouvoir fit accomplir une évolution à la politique russe, ruinant la ligue des Neutres et rompant l'alliance française.

En annonçant à Londres l'avènement de son maître, Pahlen exprimait dans la même lettre le désir d'un rapprochement.

La Suède bien qu'entrée dans l'alliance russe contre l'Angleterre (16 décembre 1800) n'avait pris aucune mesure sérieuse pour s'opposer aux tentatives de cette nation.

Dès le 30 mars 1801 les navires russes étant encore retenus

1. *Lettre de Gummer*, 15 floréal an IX (Aff. Etrang., 291, p. 182).

2. Notamment Nils Gyldenstolpe diplomate estimé qui mérita la faveur des rois Charles XI et Charles XII. Il reçut le titre de comte en 1690 et mourut président de la Chancellerie en 1709. Plusieurs membres de cette famille occupèrent de hautes situations militaires. Le comte Gyldenstolpe qui vivait encore à cette époque, avait été Gouverneur du Roi pendant la minorité, et celui qu'on envoyait en Russie avait été le compagnon d'enfance de Gustave IV.

dans les glaces, la flotte anglaise, forte de dix-huit vaisseaux de ligne et de quatre frégates, sans compter les autres bâtiments, sous les ordres des amiraux Parker et Nelson, passa avec bon vent le Sund qu'on n'avait pas mis en défense comme il aurait été facile de le faire. Elle n'eut pas à souffrir du feu de la forteresse danoise de Croneborg, s'en étant tenue éloignée et ayant rasé la côte suédoise à peine défendue par une vieille batterie.

Le 2 avril 1801, Copenhague était bombardée et la flotte danoise détruite par suite d'un malheureux concours de circonstances [1].

Le Gouvernement suédois protesta contre les reproches qu'on lui faisait en rejetant la faute sur les danois qui avaient jugé impossible de faire garder le Sund par une escadre combinée et donné une réponse négative au sujet de la coopération de la Suède à la défense du Sund.

Il insistait sur la difficulté qu'il y aurait eu à construire au cœur de l'hiver de fortes batteries au passage de Drogden qui cependant n'avait que 3.000 toises de large et pouvait être défendu par des ouvrages de ce genre.

Bientôt, la menace de guerre qui pesait sur l'Angleterre fut dissipée, la Russie traitait avec elle au sujet du droit de visite des navires, renonçant au principe que le pavillon couvre la marchandise (17 juin 1801). Le Danemark et la Suède suivirent leur allié moscovite, mais non sans de longues hésitations de la part de Gustave-Adolphe IV : la fameuse ligue des Neutres avait vécu quatre mois.

La Suède par suite de son épuisement financier et la désorganisation de sa flotte était menacée de devenir un satellite de la Russie, et sa politique, sans se confondre absolument avec celle de ce pays allait subir son influence d'une façon décisive.

1. Le Danemark avait la mauvaise habitude de laisser ses matelots servir à l'étranger, principalement en Angleterre. Ce fut la cause que lors de l'attaque de Copenhague la majeure partie de la flotte danoise parfaitement armée et équipée ne put pas prendre part au combat faute de matelots pour la monter.

CHAPITRE XXVII

REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA FRANCE

En 1800, des ouvertures avaient été faites pour amener un rapprochement entre la France et Gustave IV. Le Roi de Suède les vit d'un bon œil, mais désirant voir comment tourneraient les événements qui se déroulaient à cette époque, il laissa passer six mois sans donner de réponse, puis se décida à faire agir M. de Lowenhielm son ministre à la Haye, qui gagna encore du temps par des réponses vagues [1] (novembre 1800).

Peu après, suivant l'exemple donné par Paul I[er], le Roi se rapprochait de la France, et le 1[er] mai 1801 nommait le baron Charles-Auguste d'Ehrensward, son envoyé extraordinaire à Paris.

M. d'Ehrenheim écrivait [2] qu'ayant appris l'arrivée à Paris du général Macdonald [3] qu'on destinait à relever M. Bourgoing à Stockholm, le Roi de Suède n'avait pas voulu se laisser devancer dans la reprise des relations amicales, et qu'il avait désigné M. d'Ehrensward qui partirait dans une huitaine de jours pour Paris (1[er] mai 1801).

De son côté Signeul, le Consul de Suède en France, qui depuis le départ de M. de Brinckmann restait le seul trait d'union entre les deux pays, s'empressait d'annoncer au Gouvernement français (4 juin 1801) l'arrivée prochaine de M. d'Ehrensward à Paris. On lui répondit (5 messidor) que « le gouvernement a reçu cette annonce avec plaisir et il aime à penser que la présence de M. le baron d'Ehrensward

1. Archives Nationales, AF IV 1700.
2. Affaires Étrangères, *Suède*, vol. 291, p. 185.
3. Il fut chargé d'une mission extraordinaire en Danemark.

ne contribuera pas peu à entretenir la bonne harmonie entre les deux États ».

Nous voilà loin du style révolutionnaire employé naguère à l'égard des « tyrans » et de leurs suppôts.

Aussitôt arrivé, le baron d'Ehrensward, major général et commandeur de l'ordre de l'Épée, ancien ministre plénipotentiaire de Suède en Espagne, demanda audience à Caillard, chargé par intérim des Affaires Étrangères (9 thermidor).

Le ministre plénipotentiaire suédois, présenta sa légation dont M. de Reutersward, major suédois, était secrétaire. Par la même occasion, il présenta au Premier Consul, huit ou neuf officiers suédois de passage à Paris désireux de voir de près le héros dont toute l'Europe parlait.

M. d'Ehrensward était un homme élégant et dépensier qui tenait à ce qu'on ne fît pas de comparaisons trop défavorables pour sa magnificence entre lui et M. de Staël dont la prodigalité avait si fort irrité les riches Necker.

Son premier soin fut de faire venir de Hambourg ses bagages, où pour faire figure, il avait mis « trois habits de velours » auxquels cet ami du confort avait joint « du thé, du chocolat et d'autres moindres objets » à son usage. Il demandait qu'on donnât à la douane les ordres nécessaires pour leur entrée.

Sans doute, M. d'Ehrensward craignit-il que sa mission ne fût pas de longue durée, ou ses moyens pécuniaires étaient-ils limités, car nous le voyons, au lieu de s'établir comme ses prédécesseurs, rester à l' « hôtel du Nord » (un nom de circonstance), rue de la Loi, où il habitait le premier étage « jusqu'à ce qu'il trouve un hôtel à sa convenance », écrivait-il le 13 septembre.

La chapelle de la mission était encore dans « la rue de Grenelle » et M. d'Ehrensward demandait l'intervention du ministre de la police pour que l'on fît effacer les inscriptions que les nouveaux possesseurs avaient laissées sur l'ancienne légation de Suède, ce qui pouvait créer des confusions.

Le nouveau ministre de Suède à Paris était froid, un peu guindé même, et médiocrement communicatif.

Son Gouvernement le lui reprocha bientôt, ainsi que sa trop grande réserve à laquelle on attribuait le peu de réussite des désirs du roi de Suède au sujet d'un projet d'échange d'îles dans les Antilles, projet qui en réalité n'était pas possible, et dans la négociation d'un traité de commerce qui présentait de grandes difficultés.

On en voulait aussi à M. d'Ehrensward de dépenser trop, vu la pénurie des finances, si bien qu'après le voyage de M. de Bonde que le Roi avait chargé d'une mission auprès du Premier Consul au commencement de 1802, il fut fortement question du rappel de M. d'Ehrensward.

M. de Bonde avait fait à la Cour un rapport défavorable sur ce diplomate qu'on jugeait au-dessous de sa tâche et à qui on savait mauvais gré de ses bonnes relations avec M. de Markoff, le ministre russe à Paris, à qui l'on attribuait de contrarier les projets de la Suède.

M. de Lagerbielke qui l'avait fait nommer, reprochait au baron d'Ehrensward de ne pas avoir « le liant qui seul pouvait lui donner quelque succès auprès de votre gouvernement. Il a voulu conserver de la dignité et n'a eu que de la raideur et une circonspection excessive. Je m'aperçois, mais trop tard, que ce ministre n'est pas l'homme qu'il nous fallait » ; « il dépense beaucoup sans avancer les affaires [1]. »

1. M. d'Ehrensward devait se trouver bientôt dans une situation fâcheuse à cause de ces dépenses que son gouvernement lui reprochait, mais ne lui remboursait pas. Les fournisseurs, las d'avoir fait de grosses avances qui compromettaient, disaient-ils, leurs affaires et les exposaient aux poursuites de leurs créanciers, se montraient de plus en plus pressants.

M. d'Ehrensward était forcé de leur répondre qu'il leur donnerait de l'argent quand il en aurait reçu de son Gouvernement, faible satisfaction pour ses débiteurs qui ne pouvaient poursuivre un diplomate. Aussi, ils harcelaient le ministre des Relations Extérieures de leurs doléances et de leurs réclamations.

Nous apprenons ainsi que le 2 nivôse an XI (23 décembre 1802), il restait dû 9.555 francs (sur 14.000 environ) au tapissier Boucher, 190 francs à la lingère, 1.162 au serrurier et 1.598 au menuisier pour l'installation de l'appartement de M. d'Ehrensward, 711, rue Neuve-des-Mathurins.

Le ministre se décida enfin au printemps de 1803 à transmettre ces réclamations délicates au plénipotentiaire suédois.

On parlait donc de lui donner un successeur. M. de Bonde aurait été très apte à remplir ces fonctions, mais il ne sera pas nommé, dit Bourgoing, parce qu'on « lui reproche le même défaut d'économie » et sa mission quoique officieuse avait coûté très cher. On s'attendait à voir nommer à Paris M. le comte de Lowenhielm depuis longtemps à La Haye, ou encore le jeune comte de Lagarde ou M. d'Asp qui avait été investi des mêmes fonctions à Londres.

Mis au courant de ces intentions, M. de Talleyrand les combattit vivement et donna l'ordre à M. de Bourgoing de saisir la première occasion pour faire savoir officieusement au Gouvernement suédois que M. d'Ehrensward était agréable au Gouvernement français, que le Premier Consul le voyait à Paris avec plaisir et qu'il était inexact que ce diplomate ait échoué dans sa mission (29 prairial an X).

On voyait avec humeur à Stockholm le rapprochement marqué qui s'opérait entre la France et la Russie, et bien injustement on en voulait au plénipotentiaire suédois qu'on accusait de s'être laissé supplanter par l'ambassadeur de Russie dans les bonnes grâces du Gouvernement français. Il fallut que M. de Bourgoing affirmât à plusieurs reprises que le baron d'Ehrensward était fort bien vu à Paris pour qu'il ne fût pas remplacé.

La France, de son côté, s'empressait d'adjoindre à Bourgoing désigné depuis le milieu de brumaire comme envoyé extraordinaire à Stockholm, le personnel de sa légation avec Caillard comme premier secrétaire et Fénélon comme deuxième secrétaire [1] (*Arrêté du 15 prairial*).

En même temps, on lui donnait le titre de ministre plénipotentiaire.

Bourgoing arriva le 29 thermidor an IX (17 août 1801) [2] dans la capitale suédoise en l'absence du Roi et il se présenta

1. M. de Fénélon, parent de Talleyrand, avaient passé plusieurs années en Suède comme émigré.

2. Il amenait avec lui les jeunes attachés Max Rayneval et Félix Lecouteulx qui complétaient le personnel de la légation de France.

aussitôt chez M. d'Ehrenheim qui le reçut avec bienveillance, et à qui il remit le texte du traité de Lunéville.

M. d'Ehrenheim voulut bien lui exposer la politique prussienne et russe et le mettre au courant des intentions essentiellement pacifiques du souverain moscovite.

Le vent d'ailleurs était à la paix dans l'Europe entière, et les peuples comme les gouvernements étaient las de la guerre.

Jean François de Bourgoing était un diplomate de carrière. Il avait été secrétaire de légation en Espagne (1777 à 1785), puis ministre à Hambourg (1787-1791), moment où il était reparti pour l'Espagne. Depuis 1795 il était rentré dans la vie privée, jusqu'au Consulat, époque à laquelle on l'avait tiré de sa retraite pour l'envoyer à Copenhague d'où il ne tarda pas à passer en Suède.

Bourgoing était depuis un mois déjà à Stockholm qu'il n'avait pas encore eu ses premières audiences du Roi, lorsque notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Duroc, arriva de Russie dans la capitale suédoise (1er vendémiaire an X, 23 septembre 1801).

Le Roi désirait fort voir ce personnage qui allait retrouver le Premier Consul, et Gustave-Adolphe IV voulait produire une bonne impression sur son esprit, espérant que Duroc la communiquerait à Bonaparte. Il décida donc de se le faire présenter.

Il était conforme aux usages que ce fut par l'entremise de notre ministre; on se décida donc à le recevoir à la Cour immédiatement.

Le 29 septembre 1801 (7 vendémiaire) Bourgoing eut ses premières audiences du Roi de Suède en la forme accoutumée et après lui avoir remis ses lettres de créance, il lui présenta le chef de brigade Duroc, aide de camp du Premier Consul, que le Roi invita à dîner pour le surlendemain.

Bourgoing présenta également au Roi, Caillard et Fénélon, premier et second secrétaires de sa légation, Rayneval, attaché, et le suédois Gummer chargé de nos intérêts commerciaux.

Pendant la visite que le Roi avait engagé Duroc à lui faire

à Drottningholm, le souverain l'entretint longuement à plusieurs reprises et lui expliqua les regrets qu'il avait d'être forcé d'approuver la convention maritime. Il l'assura de la confiance que lui inspirait le Gouvernement français, et de l'estime particulière qu'il avait pour le Premier Consul. Il manifesta beaucoup d'animosité contre les Anglais et rappela « les liaisons étroites qui avaient existées de tout temps entre la France et la Suède et a exprimé le désir qu'elles puissent être renouvellées ».

Le Roi était très fâché de la condescendance de la Russie pour l'Angleterre qu'il qualifiait de « dévouement servile ». Avec assez de clairvoyance il se méfiait du cabinet de Berlin « qui promet et promettra beaucoup et trompera toutes les espérances. Circonspect et cauteleux, il ne se prononce sur rien ».

Le Roi ajoutait « sous tous les rapports, il n'y a donc que la France dont je puisse cultiver l'amitié avec avantage et avec sécurité. Vous savez qu'autrefois nos rapports avec elle étaient très intimes; que même en plusieurs circonstances elle nous a accordé des subsides Je n'aspirerai pas pour le moment à cette preuve d'intérêt de sa part. Je connais ses embarras pécuniaires et je sens qu'avant tout elle doit s'occuper d'y remédier, que la longue guerre qu'elle vient de soutenir a été très dispendieuse; que le rétablissement de sa marine exige de grandes dépenses. J'ajournerai donc jusqu'à une époque plus favorable toute demande de ce genre. Mais si la République croit devoir former quelque alliance dans le Nord, quoique la mienne ne puisse pas lui paraître d'un très grand prix, peut-être mérite-t-elle la préférence. Dans ce cas j'aurai un vœu à lui exprimer. L'île de Saint-Barthélémy dont nous lui devons l'acquisition nous est plutôt onéreuse qu'utile et je la lui abandonnerai aussitôt qu'elle le voudra. Mais il en est une d'une toute autre importance qui ajouterait beaucoup aux ressources extérieures de la Suède, qui, entre les mains des Suédois, prospérerait bien plus qu'entre celles de ses possesseurs actuels. C'est l'île de Porto-Rico. Votre gouvernement qui paraît avoir tant d'influence sur la Cour de

Madrid ne pourrait-il pas en obtenir la cession en faveur de la Suède? »

Duroc très étonné, ne se permit pas d'énoncer son opinion sur cette demande tout à fait inattendue. Le Roi fut très aimable avec lui et lui épargna d'avoir à souffrir de la morgue qu'on lui reprochait tant.

Il n'agissait pas toujours ainsi et avait froissé les ministres d'Autriche et de Prusse qui lui en conservaient un grand ressentiment. A dire vrai, il n'était bien avec personne et détestait toutes les puissances voisines.

Sa politique étrangère fut toujours décousue et sans suite, si bien que se brouillant avec tout le monde, il devait attirer sur son pays les malheurs qui décidèrent les Suédois à se débarrasser de ce néfaste souverain.

CHAPITRE XXVIII

L'ÉTAT DE LA SUÈDE EN 1801

Aussitôt arrivé, Bourgoing s'attacha à faire une enquête approfondie sur les gens et les choses de Suède que la longue nterruption des relations diplomatiques nous avait fait un peu perdre de vue.

Il fut aidé dans cette tâche par M. Gummer, suédois entré dans le service consulaire de la France depuis de longues années.

Il en résulta une intéressante correspondance dans laquelle M. de Bourgoing donne de nombreux détails sur le pays où il venait d'être appelé, rédigeant ses lettres dans une forme agréable qui justifie les prétentions littéraires qu'avait ce diplomate.

Bourgoing n'avait pas trouvé à Stockholm « la plus légère trace de la correspondance de ses prédécesseurs » et avait dû faire une enquête approfondie sur les choses et les gens du pays, avec l'aide précieuse de Gummer qui était très au courant de la politique suédoise et de ceux qui y jouaient un rôle.

Cette collaboration permit à notre ministre plénipotentiaire, de faire à son gouvernement, après quelques mois seulement de séjour, un intéressant rapport.

Dans ce rapport chiffré il dépeignait ainsi le jeune Roi, dont le pouvoir, par suite des révolutions accomplies en 1772 et 1789 par son père, pouvait être considéré comme presque absolu : « En général, disait M. de Bourgoing, le Roi est très peu aimé et il faut avouer qu'il ne fait presque rien pour l'être. Froid, circonspect, en garde contre toute espèce d'abandon, il n'a ni favori proprement dit, ni partisan enthousiaste, ni ami véritable ; il n'est pas sans esprit, mais ses idées sont

rétrécies. Sa petite vanité en est la preuve et peut-être la cause. Il n'a qu'une passion si on peut l'appeler ainsi, la morgue de la représentation qu'il prend pour de la dignité. Tout glorieux du nom qu'il porte, il semble croire que c'est assez de s'appeler Gustave-Adolphe pour être un grand homme. Des qualités dont son premier voyage à Pétersbourg avait donné quelques indices, il ne lui reste que de la hauteur, de l'obstination et une discrétion qu'il affecte de rendre impénétrable même pour les circonstances les plus minutieuses (*minimes*).

Il n'a rien de séduisant, rien d'aimable, rien de ce qui rappelle Gustave III, et ce contraste entre le successeur et le prédécesseur suffirait même, sans certaine ressemblance scandaleusement frappante, pour faire croire que l'un n'est pas le fils de l'autre [1].

1. M. de Suremain qui avait passé vingt ans au service de la Suède dit à cet égard : « la difficulté de raconter d'une manière décente tout ce qui m'a été dit me détermine à me taire et au lieu d'éclaircir un point de fait, je crois plus convenable de m'en tenir au point de droit : *ille pater est quem nuptiae demonstrant*.

Quoique ma position près du duc de Sudermanie devenu Charles XIII m'ait mis à même d'obtenir de lui des éclaircissements précieux sur tout ce qui avait rapport à l'illégitimé de Gustave IV, je ne me rappelle point qu'il en ait été jamais question entre lui et moi autrement que d'une manière indirecte comme d'une chose avérée et je suis porté à croire que ce prince d'un âge peu différent de celui de son frère aîné, n'ayant point d'enfants, avait, dans le principe, ou formellement ou tacitement consenti à une supercherie politique qui ne devait rien lui ôter et dont le repos de la Suède pouvait dans l'avenir être le résultat. Mais la reine sa mère (Louise-Ulrique de Prusse, sœur du grand Fréderic) dont il était l'enfant chéri, ne voulut jamais donner son assentiment à la fraude qui le privait de l'éventualité de la couronne. Elle resta jusqu'à sa mort brouillée avec son fils Gustave III et ne contribua pas peu à divulguer le secret dont on avait tâché d'environner la naissance de Gustave IV.

Le prince Henri de Prusse, frère et confident de cette reine, faillit lors de mon retour à Reinsberg en 1795 m'embarrasser beaucoup en me disant crûment en pleine table : « Eh bien, M. de Suremain, que faites-vous de votre petit bâtard ? — Je n'en ai point, monseigneur, répondis-je — Allons, allons, ne faites point l'ignorant, le discret, nous reparlerons de cela après dîner. » L'après-dîner je persistai à lui dire que je ne savais rien de tout ce qu'il me racontait et que je le priais de me permettre de douter qu'il fut bien informé. « Vous prétendez donc que la reine ma sœur m'a fait des contes, me dit-il d'un air fâché. — Votre Altesse Royale me met au pied du mur, je n'ai rien à

Ce jeune prince ne changera pas... parce qu'il est essentiellement opiniâtre. Malgré le grand nombre des mécontents, composé de ceux qu'il a trouvés à son avénement au trône et de ceux qu'il a fait depuis, surtout parmi la noblesse, il est possible que son règne ne soit pas orageux mais on peut prévoir qu'il ne sera pas brillant.

« Gustave IV n'est cependant pas sans quelques qualités estimables. Il a eu une bonne éducation et en a passablement profité. Il connaît assez bien son pays, il aime la retraite et le travail. Il est d'une justice sévère et d'une probité rigoureuse. Il n'a pas de goûts ruineux, ou pour mieux dire il n'en a aucun, il est maître de lui. Ses mœurs sont très pures. Il éprouve ou il affecte un grand respect pour la mémoire de son père ; de là sa prédilection pour tous ceux que Gustave III paraît avoir affectionnés, mais il est étranger aux douceurs de l'intimité. Il ne les goûte pas même auprès de sa compagne, la plus jolie femme peut-être de son royaume. Comme tout ce qui l'approche, elle est intimidée par sa présence et n'a pas le moindre crédit. Bref, si tout ne tremble autour de lui, personne n'y est à son aise.

« On assure toutefois qu'il est très accessible aux représentations des particuliers qui l'approchent et qu'il les écoute avec intérêt et même avec bonté, mais il ne décide presque rien par lui-même et renvoie tout à ses ministres, qui, chacun dans son département le dirigent à leur gré quoique à son insu.

« Le plus adroit de tous, et par conséquent le plus influent, c'est sans comparaison le général Toll. Quoiqu'il n'ait pas le titre de ministre, on peut le regarder comme le principal ministre. Il dispose de tout ce qui tient au militaire de terre, et a de l'influence sur le reste, sans excepter la politique

dire contre l'autorité qu'elle me cite. Qu'elle daigne seulement observer que ma position près du roi de Suède m'oblige d'ignorer de pareils secrets. »

Ce qu'il y a de remarquable dans l'assertion du prince Henri, que son neveu Gustave III n'avait nul goût pour les femmes, c'est que lui et son frère le grand Frédéric, étaient connus tous deux pour être dans le même cas. Qui peut rendre raison de pareilles anomalies se perpétuant dans une même famille ? (*Mémoires de Suremain*, p. 15, 16 et 17.)

extérieure. Ses principaux titres auprès du jeune roi sont (outre son dévouement pour Gustave III) les persécutions qu'il a éprouvées sous la Régence et surtout les services qu'il a rendus au Roi à la dernière diète de Norkioping, où, sans le crédit qu'il sut acquérir sur les paysans, cet ordre échappait au parti de la Cour.

« C'est peut-être ici le seul homme qui peut être gagné avec quelque profit, si quelqu'un en Suède valait à présent la peine de l'être.

« Ses manières populaires, une certaine apparence de franchise qui voile bien sa profonde duplicité lui ont concilié des partisans dans les classes inférieures de la nation ; à cela près qu'il est détesté et méprisé. Sa place de commandant en chef des troupes en Scanie le tient une partie de l'année loin de la Cour, ce qui laisse un peu reposer la haine et l'envie. Elles ne tarderont pas à se réveiller. Il va reparaître dans quelques semaines.

« Les deux hommes qui après lui et avec lui pourraient dominer en Suède sont absents et sans doute pour longtemps ; ce sont le comte d'Axel Fersen et le baron d'Armfeld. L'un et l'autre semblent croire leur pays indigne d'eux. L'un promène depuis quelques mois un ennui et un ancien amour à travers l'Allemagne et l'Italie.

« Il aurait pu l'an passé obtenir ici la principale influence. Le Roi l'affectionne et lui croit du talent. Il n'a qu'un grand usage du monde et une profonde apathie avec laquelle il ne sera jamais utile ni dangereux.

« Le Roi lui avait offert la présidence de la Chancellerie ; il l'a refusée plus par paresse que par modestie. Il a obtenu la place de Grand Maréchal du Royaume avec la faculté de voyager au moins cinq mois par année.

« Quant au baron d'Armfeld, il est assez connu en Europe. A son retour de son long banissement,le Roi l'a accueilli avec autant d'attendrissement qu'il en est susceptible. Il eut pu reprendre du crédit, il n'en a pas été tenté. Il vivra désormais plus pour ses plaisirs que pour son ambition. Il doit être présentement à Paris ou à la veille de s'y rendre.

« Je ne parle pas des simples courtisans, ils sont partout les mêmes. Un seul fait exception ici. C'est le baron de Munk, gouverneur du château. Franc et honnête, il s'est mis en possession de dire au Roi des vérités sévères et de les dire impunément pour lui et avec quelque succès pour les autres. Mais cette espèce de censure se borne à des objets de détail.

« Tous ceux qui ont joué un rôle sous la Régence, et le Régent lui-même, sont oubliés et trop heureux de l'être, avoir été persécuté par eux est à présent le principal titre à la faveur.

« Celui qui par sa place devrait être premier ministre est M. d'Ehrenheim, Président de la Chancellerie, c'est un homme des plus probes et des plus éclairés du Royaume ; mais il est distrait, un peu nonchalent et sans énergie. Il a peu d'ennemis, mais aussi point de partisans bien zélés, et le Roi lui-même n'a pour lui que de l'estime. Avec ce seul soutien il est difficile qu'il résiste bien longtemps à un parti contre les vœux duquel il a été choisi par le Roi.

« Je veux parler du parti gustavien ; c'est ainsi qu'on désigne les derniers favoris de Gustave III, qui partageaient ses goûts, ses principes, ses affections, ses aversions et qui voudrait les voir dominer dans le Gouvernement actuel.

« Au dedans, leur système est le despotisme pur, avec toutes ses ramifications ; au dehors, une liaison étroite avec la Russie pour se rendre redoutable au Danemark, et s'il était possible pour conquérir la Norvège où il se flatte très gratuitement que la Suède a beaucoup de partisans. Heureusement pour la tranquillité du Nord que les circonstances actuelles favorisent très peu cette seconde partie de leur système quoique le Gouvernement danois m'en ait paru, même dans ces derniers temps, plus d'une fois effrayé.

« Le membre le plus dangereux de ce parti gustavien, parce qu'il a de l'esprit, de l'instruction, et qu'il est capable de suivre un plan et d'avoir une forte volonté, c'est le chancelier actuel de la Cour, qui en cette qualité préside à tout ce qui tient aux arts, aux sciences, à la propagation des lumières raisonnables, qui par là, a le moyen d'être un des principaux agents du despotisme comme il en a l'intention. M. de

Zibet est l'ennemi le plus redoutable qu'ait M. d'Ehrenheim, parce que le président de la Chancellerie se trouve précisément sur sa ligne et qu'il l'empêche avec assez de fermeté d'empiéter sur les droits de sa place. Ils diffèrent d'ailleurs de système et de principes. M. de Zibet travaille sourdement contre son rival et comme celui-ci est beaucoup moins ambitieux que lui, les honnêtes gens, les partisans de la modération tremblent du résultat de cette lutte.

« Il y a dans le ministère un autre homme estimable comme M. d'Ehrenheim, qui ne paraît pas en bute au même danger, c'est l'amiral Cronstedt qui fait les fonctions de ministre de la Marine sans en avoir le titre. Comme les limites de son département sont distinctement tracées, et que très propre à la place qu'il occupe, il a peu de compétiteurs, il échappe aux assauts de la malveillance. Il est d'ailleurs paisible, étranger à l'intrigue; il a le crédit de sa place et ne paraît pas en ambitionner d'autre. Ces deux ministres, M. d'Ehrenheim et M. de Cronstedt, sont à remarquer dans une Cour assez dépourvue d'ailleurs de talents et de vertus.

« Le jeune baron de Lagerbielke, depuis peu chef du secrétariat du Roi, paraît aussi avoir sa confiance à quelques égards, surtout depuis que l'accompagnant dans ses voyages il a eu en quelque sorte la direction de tous ses Départements. Il a de l'esprit, du talent, de la facilité, mais son avancement précoce, son ambition mal déguisée, sa présomption, ont éveillé de bonne heure l'envie; son rôle pourrait ne pas être long. Il est dévoué à M. d'Ehrenheim auquel il est immédiatement subordonné. Il a par conséquent les mêmes ennemis outre les siens propres. Ce ne sera pas lui qui retardera sa chute. Les Ministres d'État qui président aux finances, aux affaires de l'Intérieur, au matériel de la guerre méritent à peine d'être nommés. Ils disposent assez absolument de ce qui est de leur ressort; mais comme ils ont peu de lumières et les petitesses de l'ambition sans en avoir l'énergie, leur crédit est borné et ne se fait guère apercevoir que par leurs subalternes. Ils tiennent tous plus ou moins au parti gustavien, plus par calcul que par sentiment, parce qu'ils y voient figurer en pre-

mière ligne ceux qu'ils regardent comme de solides soutiens, les Toll, les Fersen, les Zibeth, les Armfeld.

« Au reste, ce parti influent à la Cour et dans l'intérieur du Royaume, n'a pas assez de consistance pour décider des relations de la Suède au dehors, son système politique diffère au moins depuis quelque temps de celui que le Roi paraît avoir adopté. Ce qu'il a de machiavélique répugnerait à la probité du jeune monarque. D'ailleurs, où seraient les moyens de le mettre en activité ?

« Sans argent, sans crédit, sans grands talents dans aucun genre, que peut la Suède avec un souverain d'un esprit médiocre qui ne sait ni gouverner, ni se laisser gouverner ? Avec des finances dans le plus grand désordre, avec une marine de sept vaisseaux de ligne qu'elle pourrait tout au plus porter à dix, une armée de terre assez bien organisée mais sans généraux habiles, quelle crainte pourrait-elle inspirer à ses voisins ? Quelles espérances en pourraient concevoir les Puissances qui voudraient s'allier avec elle ?

« Les derniers événements l'ont laissée tout à fait isolée dans le Nord. Ils ont fourni de nouveaux aliments à ses injustes prétentions contre le Danemark. Elle est sans confiance dans le gouvernement actuel de la Russie qu'elle ménage cependant parce que quelque nouvelle révolution peut le lui rendre redoutable. Elle compte peu sur l'appui efficace de la Prusse.

« Est-il étonnant que malgré sa morgue son jeune souverain ait manifesté le désir de se rapprocher de nous ? Mais à quoi nous mèneraient des liaisons bien intimes avec la Suède ? Irons-nous, lorsque notre propre Marine appelle tous nos efforts, l'aider à relever la sienne ? Et pourquoi ? Pour lui fournir un nouveau moyen d'inquiéter le paisible Danemark. Ou bien serait-ce dans l'espoir éloigné et très incertain de poser les bases d'une nouvelle coalition maritime plus heureuse dans ses résultats que la dernière. Mais en rétablissant notre marine n'avons-nous pas la perspective de réprimer nous-mêmes la prépotence maritime de l'Angleterre et de protéger à la première guerre le pavillon des neutres sans leur concours et pour notre propre avantage.

« Je ne vois donc pas trop, citoyen ministre, de quelle utilité pourrait nous être une alliance étroite avec la Suède. Nous avons dans ce royaume de nombreux partisans, sinon à la Cour, où on a encore bien de la peine à nous pardonner notre révolution, au moins dans la partie saine de la nation. Mais les plus sensés d'entre eux conviennent que si les Suédois comme ils le désirent rétablissaient leurs anciennes liaisons avec la France, tout le profit serait de leur côté, et que nous devrions être pour eux moins des alliés que des protecteurs, soit, pourvu que sans compromettre des intérêts plus pressants notre protection soit de quelque utilité pour nous-mêmes.

« Cela posé, des arrangements de commerce plus profitables pour certaines productions de notre sol et de notre industrie, voilà peut-être en ce moment, citoyen ministre, tout ce que nous pourrions attendre de la Suède, encore ces avantages ne paraissent-ils pas mériter de notre part, ni des sacrifices, ni même de grands efforts de complaisance. En effet, quel surcroît de débouché peut nous offrir un pays dénué de ressources, ou trois millions d'habitants sont disséminés sur une très vaste étendue de pays, où, après la capitale qui a 90.000 âmes au plus, et Gothembourg qui en a 14.000 à 15.000, les villes les plus considérables en ont à peine 8.000 à 10.000, où le luxe est interdit plus encore par la pauvreté que par les lois somptuaires.

« Vous ne croirez cependant pas, citoyen ministre, devoir laisser tomber les ouvertures qui m'ont été faites relativement à la conclusion d'un traité de commerce avec la Suède et que M. d'Ehrensward sans doute vous aura présenté avec plus de détail. »

Dans sa lettre du 20 frimaire, Bourgoing complète ces détails sur les hommes marquants de la Suède en ajoutant quelques noms qui lui avaient échappé dans son rapport. Il signale trois personnages importants.

Le premier était le comte d'Ugglas, gouverneur de Stockholm, décoré de l'ordre des Séraphins, qui, parti d'une humble origine avait su arriver à une haute situation. Ses seuls

talents, disait Bourgoing, étant un grand amour du travail et beaucoup d'application aux détails. Il était aveuglément dévoué au Roi et jouissait de sa faveur.

Le second, M. de Rosenstein, précepteur du Roi « qui a de l'esprit et beaucoup de lumières ».

Le troisième enfin, est le comte de Bonde, alors à Paris chargé d'une mission, et en qui le roi a grande confiance « et même une sorte de déférence ».

C'était un des seigneurs les plus qualifiés du royaume, et sa franchise lui permit de donner au Roi le conseil de se faire aimer « ce qui vaut beaucoup mieux que d'être craint ». Conseil que ne suivit guère le prince dont la « morgue mesquine » faisait naître chaque jour de nouveaux griefs contre lui. Bourgoing ajoutait : « jamais souverain n'a moins excité l'enthousiasme de son peuple ». Il convenait cependant que le Roi « a un bon cœur auquel on ne rend pas assez justice parce qu'on ne le juge que par ses formes qui, en public surtout, ne sont nullement prévenantes ».

CHAPITRE XXIX

LE ROI SE RAPPROCHE DE LA FRANCE PAR HAINE DE LA RUSSIE

Pauvre Roi ! il est « sans allié, sans ami, sans confiance dans aucun de ses voisins ».

Il redoute son peuple qui ne l'aime pas, il songe à la mort tragique de son père et s'entoure de gardes, il cherche à se faire aimer, mais il le fait maladroitement, sa nature peu communicative, renfermée même, n'attire pas la sympathie, sa morgue arrête les élans de ceux qui voudraient aller vers lui, son caractère méfiant et altier, sa crainte constante de se laisser dominer ou influencer par quelqu'un lui fait écarter ceux qui le serviraient avec zèle et avec ardeur. Avec cela, il est vaniteux et croit se connaître en toutes choses. « Gustave IV a des opinions personnelles dont il est difficile de le faire revenir et ceux à qui il s'en rapporte pour les opérations de commerce et de finances sont aussi faibles en lumières qu'en énergie. »

Ce Roi faible et médiocre prend des serviteurs à sa mesure, des hommes qui ne peuvent lui porter ombrage !

Pas plus que ses sujets, sa femme ne l'aime.

Elle s'ennuie dans cette triste Cour de Suède où on ne donne presque jamais de fêtes, où les nouvelles sont rares, les serviteurs moroses et sans affection pour leurs souverains, dominés seulement par leurs intrigues et leurs ambitions, parfois même à la solde de l'étranger.

Ce Roi ne trouvait même pas dans son foyer les joies domestiques auxquelles tout homme a le droit de prétendre.

« La Reine avec un extérieur très agréable et sous les de-

hors de l'aménité cache une humeur contrariante dont se ressent ses entours, sans excepter son époux. Gustave IV n'est donc pas plus heureux dans son intérieur que dans son métier de souverain. Par dignité il se tait... »

La Reine, elle non plus, n'était pas heureuse. Elle se déplaisait en Suède, auprès d'un mari qu'elle n'aimait pas, et plus d'une fois elle dut comparer son sort à celui de sa sœur qui avait épousé l'empereur de Russie Alexandre.

« Elle avait pour celle-ci une tendre affection, et là encore la politique venait contrarier ses sentiments.

« Les froissements qui avaient eu lieu entre les deux monarchies avaient presque brouillé les deux beaux-frères qui ne se voyaient pas.

« Le Roi avait fait une démarche un peu légère auprès de l'Empereur de Russie en chargeant M. de Stedingk « de lui insinuer que son honneur exigeait qu'il sévit contre les conspirateurs que la voix publique accusait de la mort de son père. On assure que l'insinuation a été fort mal reçue, et qu'il ne fallait pas moins que la sagesse circonspecte de l'ambassadeur suédois et l'estime personnelle qu'il inspire pour empêcher qu'il n'en résultât quelque chose de plus qu'un refroidissement entre les deux cours. » (*Lettre de Bourgoing*, 1er jour complémentaire, an IX.)

Le Roi précédemment avait montré beaucoup de lenteur et même une certaine mauvaise volonté à signer le fameux traité avec la Russie. Il se soumettait avec répugnance au droit de visite des navires que la Russie avait stipulé avec l'Angleterre sans beaucoup s'inquiéter des intérêts de la Suède. Il en était résulté un mécontentement réciproque qui ne manquait pas de se manifester à toute occasion.

Gustave IV en voulait principalement à M. de Panine qu'il regardait peut-être avec quelque raison comme l'auteur de la dissolution de la coalition maritime et « ne le lui pardonnera pas de longtemps ». Gustave IV était profondément blessé du dénouement de cette coalition. Il poursuivait de sa rancune l'ancien ministre et ayant appris son intention de venir en Suède, il s'empressa d'ordonner à son représentant

à Pétersbourg de ne pas lui donner de passeport (*Lettre de Caillard*, 6 messidor).

Quand cet ordre arriva, le russe était déjà parti. Le Roi n'hésita pas et envoya un officier à la frontière finlandaise lui signifier que sa présence à Stockholm ne serait pas agréable au Roi.

Cet éclat produisit mauvaise impression, même chez les Suédois ; « on pense ici, qu'à son tour, M. de Panine n'oubliera pas cet affront, mais tel est, et tel sera probablement toujours Gustave IV, fier, roide, irascible, mais petit dans l'expression de ses sentiments ».

En effet, l'ancien ministre se plaignit hautement de l'affront fait à sa personne et qui, la dépassant, rejaillissait un peu sur la Russie.

Alexandre Ier qui n'aimait pas Panine ne prit pas positivement fait et cause pour lui, mais enchanté d'être désagréable à Gustave IV et de l'humilier, il écrivit à l'ancien ministre une lettre pour lui témoigner son intérêt et dans laquelle il traitait la conduite du Roi de Suède, d' « acte de violence ».

L'ambassadeur suédois, à Pétersbourg, le comte de Stédingk, fut obligé d' « improuver l'éclat d'humeur de son jeune souverain ».

Les deux monarques ne manquaient pas une occasion de se témoigner leur froideur, et leurs femmes qui « s'aimaient tendrement s'étant ménagé une occasion de se rencontrer à la frontière (29 juillet 1802), les souverains s'abstinrent de suivre leur exemple » (*Lettre de Bourgoing*, 11 thermidor an X).

Malgré le traité qui les liait, les relations de la Suède et de la Russie étaient donc loin d'être amicales, Gustave IV désirait vivement même élever des forteresses pour protéger sa frontière du côté de l'empire moscovite, mais l'état de ses finances ne lui permettait « guère de songer à des sacrifices pécuniaires un peu forts ».

On pouvait d'autant moins songer à des dépenses de ce genre qu'il fallait concentrer toutes les ressources pour améliorer la situation monétaire du pays qui menaçait de se

résoudre comme elle s'était résolue en France avec les assignats.

Grâce aux ressources fournies par la diète de Norkoping, le gouvernement essayait d'assainir son système monétaire et voulait retirer de la circulation près de la moitié du papier monnaie Riks-Geld, qui à cette époque était très discrédité (7 brumaire an IX) mais ce plan échoua, les contributions ayant été payées en grande partie avec ce même papier monnaie qu'il s'agissait de racheter à des cours dépréciés.

La dépréciation du papier monnaie s'accentuait, on accusait le gouvernement de ne pas cesser d'en émettre secrètement plus qu'il ne devait y en avoir en circulation.

Le mécontentement de la population donnait des craintes pour la sûreté du Roi : on se souvenait de la fin tragique de son père.

Le Roi était revenu à Stockholm, ayant été averti qu'il n'était pas en sûreté à Drottningholm ; il régnait en effet dans une grande partie de la Nation un mécontentement sourd qui ne fit que grandir. L'état déplorable des finances, dû moins à une pénurie réelle qu'à une détestable administration, en était la cause principale.

La Cour elle-même en était réduite aux expédients pour faire face aux plus petites dépenses.

La marine était réduite à sept vaisseaux et à quelques frégates : il n'y avait pas de ressources pour la relever.

Le Roi malgré le langage qu'il avait tenu à Duroc lors de son passage à Stockholm, comptait sur la République Française pour l'aider à se tirer de ce moment difficile, et surtout pour obtenir Porto-Rico que l'Espagne en 1774 avait consenti à céder à la Suède, qui après avoir hésité, l'avait refusé.

On voyait là un moyen d'employer l'activité et les facultés commerciales des Suédois.

Mais avant de songer à coloniser, il était urgent de réorganiser bien des choses en Suède.

Le Roi, comme nous l'avons dit, voulait donner un essor nouveau au commerce suédois. Il croyait en avoir trouvé le moyen en mettant en valeur ses possessions des Antilles.

Toutefois l'île de Saint-Barthélemy que la Suède avait obtenue de Louis XVI, ne lui semblait pas suffisamment riche pour remplir son but.

Aussi espérait-il que, lorsqu'à la paix générale il serait rentré dans la possession de cette île que les Anglais lui avaient prise, il l'échangerait contre une autre des Antilles.

Il avait jeté son dévolu sur une des plus fertiles et des plus riches, sur Porto-Rico.

Porto-Rico appartenait à l'Espagne, mais le Roi s'était figuré que grâce à l'appui de la France qui exerçait une si grande influence sur l'Espagne, celle-ci consentirait à l'échange, car elle ne tirait presque aucun profit de sa belle possession coloniale.

M. d'Ehrenheim envoyait au baron d'Ehrensward tous les moyens d'entrer en explication avec Talleyrand au sujet de la cession de l'île de Porto-Rico à laquelle la Suède tenait décidément beaucoup.

Pendant ce temps, on endoctrinait Bourgoing à Stockholm sur le même sujet.

On ne pouvait cependant pas s'en occuper sérieusement avant d'avoir conclu la paix avec les Anglais maîtres des mers. Déjà les Anglais avaient empêché la cession de la partie espagnole de Saint-Domingue à la Suède en se réclamant du traité d'Utrecht. Mais le projet tenait tant à cœur au Roi qu'il parlait même pour le réaliser de faire quelques sacrifices pécuniaires qu'il espérait bien récupérer par la possession avantageuse de Porto-Rico, l'une des perles des Antilles.

Cette île était très négligée par les Espagnols qui avaient laissé presque toutes ses terres incultes. Les Suédois travailleurs et industrieux comptaient les mettre en valeur et en tirer un grand parti.

Pour décider la France à s'entremettre, le Roi promettait de concourir au rétablissement de sa marine, aussitôt la paix signée, en lui fournissant quelques vaisseaux construits dans ses chantiers.

En effet, la Suède possédait en abondance toutes les matières premières en usage dans les constructions navales et pouvait

construire dans de meilleures conditions que partout ailleurs.

Bientôt après, on apprenait la signature à Londres des préliminaires du traité de paix entre la France et l'Angleterre.

Les Suédois furent enchantés de cette nouvelle dont ils attendaient des résultats très profitables pour leurs propres affaires.

Le Gouvernement suédois était plus disposé que jamais à se rapprocher de la France. Le Roi le faisait sentir à M. de Bourgoing, qui écrivait: « J'aurais de la peine à exagérer le ton affectueux dont ce prince s'est expliqué récemment avec moi sur notre gouvernement actuel, dans un assez long entretien qui a eu beaucoup de spectateurs et fait sans doute quelques envieux. Il a commencé par me parler du plaisir qu'il avait eu de faire la connaissance du citoyen Duroc... il s'est ensuite étendu avec complaisance sur la confiance que lui inspirait le chef de la République Française, sur son dessein de resserrer ses liens avec cette République dont l'amitié méritait *seule* d'être recherchée par la Suède à présent que la sagesse de notre conduite et les principes que professaient les interprètes de notre gouvernement avaient rendu la sécurité à tous les autres. Vous voyez quelles sont mes dispositions et mes vœux. Le président de la Chancellerie (M. d'Ehrenheim) s'en est expliqué ou s'en expliquera sans doute plus particulièrement avec vous. »

M. d'Ehrenheim s'ouvrit en effet à notre envoyé extraordinaire et après avoir insisté sur l'échange de Saint-Barthélemy contre Porto-Rico, en arriva à proposer de faire un traité de commerce (il n'y en avait pas eu jusque-là à proprement parler, sauf quelques articles isolés en 1745 auxquels on en avait ajouté quelques autres en 1784). Le ministre ajouta, rassuré par la paix récente avec l'Angleterre: « ne pourrait-il pas même se joindre à un autre traité d'alliance défensive dans lequel la Suède nous accorderait tout ce qui ne pourrait pas la compromettre avec l'Angleterre ». Et il proposa pour commencer de concourir au rétablissement de la marine française, en mettant trois vaisseaux de soixante-quatorze canons ur le chantier à Carlscrona où il y avait beaucoup de maté-

riaux de construction. « Nous construisons rapidement, pas chèrement, assez bien. »

Après avoir écouté cette exposition faite par « M. d'Ehrenheim avec son calme accoutumé », Bourgoing observa en la transmettant à son gouvernement, qu'il ne voyait pas ce qu'un traité de commerce avec la Suède « pourrait nous offrir de bien tentant puisque ses lois somptuaires, dont la pauvreté semble lui commander le maintien, ne lui permettent pas d'ouvrir un débouché à nos étoffes de Lyon et aux autres productions de nos fabriques de luxe.

« La Suède d'ailleurs s'applique à diminuer l'exportation du numéraire et à chercher à s'approvisionner au meilleur marché possible des grains dont elle manque.

« Ce dernier article pourrait être un débouché pour nos cultivateurs de l'Ouest et du Nord[1].

« Les magasins de fers de Stockholm sont encombrés.

« Les Anglais ont pris deux cents navires suédois dans la dernière guerre, ce qui nuit à la reprise du commerce suédois. »

Pendant que M. Bourgoing était si bien chapitré à Stockholm, Talleyrand écrivait à Bourgoing (5 frimaire an X) qu'Ehrensward n'avait rien dit des sujets dont Bourgoing avait parlé dans ses lettres. Il ajoutait : Si les Suédois ravalent Saint-Barthélemy, c'est peut-être pour se préparer une réponse à ceci : cette cession leur avait été faite à condition de nous accorder un dépôt à Gothembourg, ce qui n'a pas été fait.

Ehrensward de son côté mandait à M. d'Ehrenheim que Talleyrand avait « répondu à ses premières ouvertures avec un laconisme peu encourageant » et il attendait un moment plus favorable pour revenir sur ce sujet.

En réalité, M. d'Ehrensward n'osait pas parler à Paris du projet d'échange de Saint-Barthélemy contre Porto-Rico, sentant que cette tentative inopportune l'amènerait à un échec certain. Cette attitude refroidit les espérances de la Cour de

1. M. de Bourgoing oubliait dans cette énumération nos eaux-de-vie pour lesquelles la Suède aurait pu être un débouché important, d'autant plus que sa pénurie de grains provenait en partie de l'emploi qu'on en faisait dans la fabrication de l'eau-de-vie.

Stockholm qui se rabattirent sur le projet de traité de commerce. La Suède proposait de déroger en faveur de la France à son système prohibitif, non pour les soieries dont le Roi soutenait deux fabriques nationales, mais pour les étoffes de casimir.

Pour aboutir il y avait un obstacle, c'étaient les droits d'entrée extravagants, et les lois somptuaires, en vigueur en Suède. Bourgoing restait sceptique quant au résultat que pourrait produire un pareil traité ; il pensait cependant que le café pourrait venir se joindre aux casimirs comme article d'importation.

Cependant les raisons qui avaient décidé la France à la fin de l'ancien régime à préparer un traité de commerce avec la Suède, existaient toujours. Seuls les événements avaient empêché la réalisation de ce projet.

Dans un mémoire écrit en 1788, le Comte de Liniers en faisait ressortir les avantages [1].

On pouvait écouler dans ce pays les eaux-de-vie que la Saintonge produisait en surabondance et avait de la peine à vendre.

Le résultat d'un pareil achat aurait été favorable également à la Suède, car sa disette de grains venait principalement de l'emploi qu'on en faisait pour fabriquer une eau-de-vie qui était loin d'avoir les qualités de l'eau-de-vie de France.

Malheureusement, Gustave IV professait un protectionnisme étroit qu'il était difficile de vaincre.

Les lois somptuaires, jointes à la pénurie qui régnait dans les familles suédoises faisaient qu'on ne pouvait guère compter sur un débouché pour nos soies de Lyon. En outre, le Roi entretenait à grand frais deux fabriques de soieries qui marchaient mal, mais qu'il s'obstinait à conserver.

Dans de pareilles conditions, aggravées encore par l'intérêt de la Suède à ne pas laisser exporter son numéraire, un traité de commerce devenait difficile et on ne pouvait pas en attendre de brillants résultats.

Toutefois, la France fit de louables efforts pour trouver un

1. Archives du ministère des Affaires Étrangères, Volume 38, p. 64 à 67.

terrain d'entente et arriver à conclure ce traité qui aurait resserré les liens que les deux pays venaient de renouer.

Decrès envoya à nos consuls un long questionnaire pour savoir si la Suède serait en mesure d'approvisionner notre marine, en cuivre, en goudron, en brai, en planches.

Nos consuls répondirent qu'on pourrait trouver en abondance ces matières, sauf le cuivre dont notre ministre demandait 1.100.000 livres alors que la Suède produisait à peine le quart de ce chiffre.

Les mille livres de cuivre rosette seraient d'ailleurs revenues assez cher, environ 1.575 francs rendues en France. Le goudron y serait revenu à 27 francs la tonne, le brai à 38 francs, le cent de planches de 8 à 12 pieds de long et d'un pouce et quart d'épaisseur y aurait coûté 194 francs (*Lettre du 23 mai 1802*).

CHAPITRE XXX

POLITIQUE INCOHÉRENTE DU ROI. LA CONVENTION DE SAINT-PÉTERSBOURG ET LA NOTE DE RATISBONNE

La Suède était dans la période des négociations. Outre son traité de commerce ébauché avec la France, elle avait à terminer avec les Anglais la convention maritime qui se négociait à Saint-Pétersbourg et que le Roi faisait à contre-cœur.

En effet les principes de droit international des deux nations étaient diamétralement opposés.

La Suède comme la France admettait que le pavillon couvre la marchandise et qu'une marchandise ennemie pouvait être transportée par des navires neutres, qu'en outre ceux-ci pouvaient transporter leurs marchandises nationales à destination d'un port des nations belligérantes tant que le blocus n'en était pas effectif. Les Anglais au contraire, abusant de leurs forces supérieures et mettant leurs intérêts au-dessus du droit, s'opposaient formellement à l'adoption de ces principes.

M. d'Ehrenheim expliquait à Bourgoing le retard de l'accession du Roi de Suède à la transaction du 17 juin, plusieurs articles le contrariaient extrêmement. Le prince tenait à ce que les bâtiments suédois convoyés par le pavillon royal fussent exemptés de toute visite de la part des Anglais, et ce n'est pas sans dépit qu'il avait vu la Russie transiger sur cet article.

Mais le Danemark avait traité directement avec Londres, la Prusse semblait uniquement occupée de ses intérêts particuliers : que pouvait faire le Roi de Suède tout seul ?

Ce n'est qu'avec « la plus grande répugnance » qu'il se

décida à écrire à son ambassadeur à Pétersbourg pour lui donner l'ordre d'accéder à la transaction.

Il surgit alors une difficulté à laquelle on ne s'attendait pas : on réclama de M. de Stedingk des pleins pouvoirs en forme. Quand il les eut reçus on ne parla plus de la négociation.

La Cour de Londres trouvait en effet que Lord Saint-Helens, son ambassadeur, avait trop adouci les formalités du droit de visite afin de ménager les susceptibilités des parties contractantes, et elle voulait modifier cet article pour le rendre plus rigoureux (23 *septembre* 1801).

Les Suédois étaient très mécontents et ne pardonnaient pas aux Anglais de gêner leur commerce et d'humilier leur pavillon.

Naturellement, Bourgoing alimentait par ses réflexions ces dispositions hostiles.

Le Danemark se voyait lui aussi mortifié à Londres par les Anglais qui lui reprochaient de favoriser l'approvisionnement de la France en munitions navales à l'abri du pavillon danois.

La Suède n'était pas fachée de la déconvenue de son voisin, trop longtemps son ennemi pour l'avoir oublié complètement, et se réjouissait de son échec qui cependant n'arrangeait pas ses propres affaires.

Ce traité semblait plutôt fait pour semer la discorde que pour mener à des relations amicales, car la Russie de son côté ne cachait pas combien elle était choquée de voir les négociations se faire en dehors d'elle.

En définitive tout le monde était mécontent, la Suède, le Danemark, l'Angleterre et la Russie !

Les Anglais dont l'attitude arrogante avait exaspéré les Suédois, commencèrent bientôt à se montrer moins hautains, car ils avaient besoin d'eux.

En effet, le Gouvernement anglais voulant que la convention de Pétersbourg fût signée avant la rentrée du Parlement, pour éviter les sorties de l'opposition, finit par faire des concessions sérieuses à la Suède. Le Roi se décida alors à envoyer à son ambassadeur en Russie l'ordre d'accéder (*Bourgoing, lettre du* 12 *février* 1802).

La convention fut enfin signée à Saint-Pétersbourg le 23 avril 1802, la Suède s'étant résignée à y accéder dans l'espoir d'avantages que la diplomatie britannique avait adroitement fait luire à ses yeux sans rien promettre de positif.

L'Angleterre cherchait à amadouer la Suède en lui donnant l'espérance de recouvrer l'île de Saint-Barthélemy et de s'arranger à l'amiable pour les deux convois suédois qu'elle avait pris et vendus sans tenir compte des protestations du gouvernement de Stockholm.

Toutefois, plus perspicaces, les commerçants ne se laissaient pas encore gagner par la confiance que le Gouvernement suédois avait dans les dispositions amicales et bienveillantes qu'affectait le cabinet de Saint-James : en effet, les Anglais venaient de déclarer de bonne prise un des navires des convois enlevés et on craignait que pareille décision intervînt pour les autres. Cette crainte aidant, les affaires n'avaient pas repris, le change empirait au lieu de s'améliorer.

Le commerce ne se trompait pas et le jugement fut effectivement rendu dans un sens défavorable aux Suédois, ce qui produisit une sensation fâcheuse à Stockholm. L'ambassadeur suédois à Londres avait été complètement joué par Lord Hawkesbury qui lui avait fait espérer une toute autre solution.

Selon son habitude, le Gouvernement suédois louvoyait et essayait de contenter tout le monde ne pouvant se déterminer à choisir une ligne de conduite. Les expériences de cette politique flottante qui avait toujours abouti à mécontenter tout le monde, ne lui avaient pas servi de leçon.

Le Roi, ne manquait pas d'exprimer à M. de Bourgoing à chaque occasion qui se présentait, sa bonne opinion sur le Premier Consul, au grand mécontentement des amis de l'Angleterre.

Les Anglais répandaient en Suède leurs journaux contenant de violentes attaques contre le Gouvernement français.

Le Gouvernement suédois les laissait librement circuler, mais par contre, pour montrer sa bonne volonté, faisait confisquer une pacotille de colporteur contenant des libelles injurieux contre le Premier Consul.

Le Premier Consul de son côté avait toujours manifesté ses sympathies pour la Suède et n'avait pas oublié la vieille amie de la France malgré ses tentatives d'alliance avec la Russie, si versatile et si peu sûre.

Les Français se conduisaient très amicalement à l'égard de la Suède qu'ils n'avaient cessé d'aimer malgré la mésintelligence qui avait un moment suspendu les bonnes relations qui depuis si longtemps avaient existées entre les deux États.

Pendant que les Anglais s'adjugeaient le fruit de leurs rapines et déclaraient de bonne prise les convois qu'au mépris du droit des gens ils avaient enlevés à la Suède, les tribunaux français, au contraire, prononçaient un jugement favorable à la Suède au sujet des trente-huit prises que nos marins avaient faites sur les Suédois.

Les Français en outre avaient particulièrement ménagé en Allemagne les intérêts du margrave de Bade, grand-père de la Reine de Suède.

La nouvelle de la signature de la paix d'Amiens (27 mars 1802) avait produit une grande sensation et une vive satisfaction en Suède.

M. d'Ehrenheim disait à Bourgoing (12 avril 1802) : « Je crois qu'aucune puissance n'applaudit à la paix plus sincèrement que la Suède dont la guerre maritime a troublé presque sans interruption le commerce qui fait sa principale ressource. »

Ces compliments n'empêchaient pas le Gouvernement suédois de se rapprocher parallèlement de l'Angleterre.

La prohibition de l'importation du café, qui n'avait jamais été strictement observée d'ailleurs [1], fut levée, et bientôt après, le Roi donnait son accession à la Convention de Saint-Pétersbourg.

Les soucis de l'administration du royaume préoccupaient le Gouvernement suédois.

1. Cette prohibition avait surtout profité aux contrebandiers qui introduisaient en Suède le café en grande quantité et le vendaient un prix exorbitant.

L'opération du retrait de la circulation du papier monnaie de plus en plus déprécié présentait des difficultés graves.

La Suède fut forcée de recourir à un emprunt de 1.500.000 rixdallers (soit 6 millions de francs) fait en Saxe à des conditions très onéreuses.

L'état des finances était tel que le Roi songeait à supprimer la flotte suédoise en conservant seulement la flottille pour la défense de ses côtes.

Il donna l'ordre dans les chantiers de suspendre les constructions nouvelles. La flotte était alors composée de onze vaisseaux de ligne, de dix frégates, quatre cutters, trois bricks. Il essayait même de vendre à l'Espagne les bois tout préparés pour faire trois vaisseaux de 74 canons, qui existaient dans ses chantiers et que la France avait refusé d'acquérir (28 mai 1802).

Malgré ces mesures d'économie, le Roi se laissait cependant aller à son goût pour les beaux uniformes et dépensait des sommes considérables « pour galonner sa garde et faire des voyages dispendieux et inutiles », ce qui mécontentait la population accablée d'impôts qui la forçaient à une rigoureuse économie.

Le voyage du duc de Glocester en Suède fut bientôt l'occasion de nouveaux froissements.

Ce prince, sans valeur intellectuelle et sans capacités politiques, était infatué de lui-même et se donnait l'air d'un négociateur. En novembre, il vint brusquement d'Abo dans la capitale. Aussi les gazettes s'empressèrent-elles de dire que c'était pour entraîner la Suède dans une coalition que ce jeune prince venait à la Cour. Mieux informé, Bourgoing écrivait à son gouvernement :

« On a des raisons de croire qu'il y est surtout attiré par les charmes de la jeune comtesse de Gullenstolpe qui accompagnait la reine en Finlande et qui paraît avoir fait sur lui une vive impression » (12 *novembre* 1802).

Le roi lui fit la meilleure mine et l'accabla de prévenances et d'égards, qui flattèrent d'abord le jeune prince, mais qui eurent vite fait de le lasser.

L'étiquette sévère de la Cour de Suède le gênait et l'ennuyait. Le Roi le reçut à sa table et pour lui faire honneur y invita le ministre d'Angleterre à l'exclusion des autres diplomates. Bourgoing n'attacha pas d'importance à ce fait, mais crut cependant devoir le signaler à son gouvernement qui prit très mal la chose, y voyant un manque d'égards pour la France, et déclara que si réparation n'était pas accordée, le Premier Consul userait de représailles et n'inviterait plus le ministre suédois à ses réceptions.

Cette petite question d'étiquette causa un grand émoi ; en vain expliqua-t-on à Bourgoing que les Cours d'Allemagne en avaient usé de même à l'égard du Roi de Suède lors de ses voyages. Le Premier Consul se montrait intraitable, voulant que la France républicaine fût traitée dans les Cours comme la France monarchique l'était jadis. Des questions de cette nature se présentaient souvent, et le rôle de nos diplomates était délicat, car la longue rupture des relations et le mauvais vouloir de l'aristocratie avaient fait dans presque toutes les Cours reléguer les représentants de la République derrière ceux des monarques.

Aussi nos diplomates avaient-ils ordre de reconquérir le rang qui leur était dû, et de l'exiger à l'occasion.

C'est ce que M. de Bourgoing crut devoir faire pour les fêtes données à l'occasion des relevailles de la Reine, où il s'empara au spectacle, avec le consentement tacite de la Chancellerie, de la première place, prenant ainsi une petite revanche sur le ministre anglais.

Toutefois, Gustave IV nous montrait quelque rancune au sujet des affaires d'Allemagne, où il prétendait jouer un rôle, et il en était résulté des froissements, les journaux ayant publié, tant en Allemagne qu'en France, des articles désagréables pour les puissances en jeu. Le Roi avait même cru devoir faire une déclaration assez maladroite et inopportune à la diète de Ratisbonne improuvant le plan des puissances médiatrices.

Ce qui faisait écrire à Bourgoing : « Je n'ai pas été peu surpris de trouver dans les dernières gazettes de Hambourg

la première mention de la démarche que le roi de Suède *comme garant de la paix de Westphalie* a cru devoir faire par l'organe de son ministre à Ratisbonne, relativement au plan des puissances médiatrices. Je ne manquerai pas de saisir la première occasion d'en exprimer mon étonnement à M. d'Ehrenheim, il est d'autant plus motivé que ce ministre m'avait dit que Sa Majesté ne se mêlerait pas des affaires de l'Empire et qu'elle s'en félicitait. La déclaration de ce prince, aussi intempestive en elle-même qu'insignifiante par sa forme, ne peut lui avoir été dictée que par sa petite manie d'acquérir de l'importance et n'aura d'autre effet que de lui donner un ridicule aux yeux de ceux qui voudront bien le croire digne de leur attention. C'est l'opinion qu'en ont les Suédois eux-mêmes... Le ministre de Prusse et le chargé d'affaires de Russie... pensent que leurs gouvernements ne feront qu'en rire. Ce qu'il y a d'assez singulier dans tout ceci, c'est que la ridicule note est très probablement rédigée de la propre main du Roi. » (12 *novembre* 1802.)

En France la presse commençait aussi à se mêler des affaires de la Suède.

Le Publiciste avait publié le 11 brumaire an XI (2 novembre 1802), un article jugé offensant par le roi de Suède, pour la mémoire de son père et pour son oncle le duc de Sudermanie.

Par ordre de Gustave IV, le baron d'Ehrensward présenta au Gouvernement français une plainte énergique rappelant le soin que le Roi apportait à faire respecter en Suède les gouvernements étrangers et son désir de voir la France prendre des mesures pour que semblables attaques ne se renouvellent pas (4 janvier 1803).

Le gouvernement français, bien que n'attachant pas la même importance que le Roi à cet article dont il s'était exagéré la portée, lui donna satisfaction, tout en faisant remarquer qu'il s'agissait simplement de la reproduction d'une chronique parue dans quelque gazette danoise, et le peu d'autorité du journal sans attaches officielles qui avait publié l'article incriminé (18 janvier).

Le Roi avait été assez ému du mécontentement du Consulat au sujet de sa démarche à Ratisbonne, aussi saisit-il une occasion de s'en expliquer lui-même à notre ministre à une des réceptions de la Cour.

Le Roi lui déclara « que ne pouvant être indifférent aux changements qui s'opèrent dans l'empire, dont il est un des membres, il avait cru qu'il était de son devoir d'énoncer l'opinion qu'il s'en formait ».

Bourgoing ne pouvait répliquer au Roi dans un lieu public, ce qui aurait risqué d'amener un éclat fâcheux. Il écouta donc Gustave-Adolphe sans rien répondre, mais fit savoir au chancelier que la France respectait les droits du Roi, mais qu'elle avait aussi les siens, et que c'en était un incontestable de concourir à fixer le sort de cet empire d'Allemagne contre lequel elle venait de terminer une guerre glorieuse. C'était aussi son droit d'apprécier les démarches qui tendaient à improuver les opérations relatives à cet objet auxquelles elle avait eu une part principale, surtout lorsqu'elles émanaient d'un souverain dont la famille avait à s'applaudir de ces opérations, et qu'elle avait usé de ce droit en se formant une opinion sur le vote émis à la Diète de Ratisbonne, au nom de S. M. Suédoise (*Bourgoing ; lettre du* 19 *janvier* 1803).

Le Roi avait vu avec une sorte de dépit que la Prusse dans l'affaire des indemnités avait obtenu un agrandissement si supérieur à ses pertes et si propre à alarmer ses voisins.

D'un autre côté, il faisait des avances à l'Angleterre pour en obtenir la restitution des convois dont elle s'était emparée. La situation financière de la Suède exigeait du numéraire, et la prise des convois la privait d'une somme considérable.

Cependant, l'Angleterre ne lui donnait pas même l'espoir d'une solution favorable.

Après avoir espéré une intervention personnelle du jeune prince anglais son hôte, Gustave-Adolphe finit par s'apercevoir que le duc de Glocester était simplement retenu à Stockholm par les charmes de M[lle] de Kosküll, une des demoisel-

les de la reine, et nièce de Mme de Brahe, la première comtesse du Royaume.

La légèreté et l'inconséquence avec laquelle ce jeune prince se conduisait eut bien vite fait de fatiguer la Cour de Suède qui souhaitait son départ avec impatience.

Le prince anglais avait le goût de toutes les dissipations, et ses amours, sans causer de scandale, étaient cependant ridicules. Le Roi, pour s'en débarrasser sans éclat, prit le parti d'aller s'établir à Haga.

Le mécontentement qu'on avait contre le cabinet de Londres au sujet des convois, avait bientôt rejailli sur le duc de Glocester lorsqu'on s'était aperçu qu'il ne voulait rien faire pour aplanir cette difficulté que les Suédois avaient tant à cœur (*Lettre de Bourgoing*, 28 *janvier* 1803).

Toutefois, le duc sembla ne pas comprendre la leçon et prolongea son séjour en Suède.

Le Roi de plus en plus agacé déclarait à son entourage qu'il trouvait que le prince anglais se conduisait « comme un jeune officier aux gardes ».

En effet, il avait fini par déplaire à tout le monde par sa prétention, sa hauteur et ses incartades qui frisaient la grossièreté.

Il n'avait même pas jugé bon de faire déposer sa carte chez les diplomates qu'il avait cependant invités à son arrivée à venir lui présenter leurs hommages. Certains en marquaient du dépit.

Bourgoing, plus adroit, ne faisait semblant de rien et montrait de la prévenance pour le Prince en l'honneur de qui il offrit même trois dîners et un bal, ce qui l'induisit en de grands frais, tout ce qui touchait au luxe étant à cette époque hors de prix à Stockholm.

Le Roi qui avait mécontenté la France, trouva bientôt moyen de froisser l'Angleterre par un éclat avec le duc de Glocester.

Depuis qu'il savait ne rien en pouvoir tirer pour favoriser ses desseins, le Roi s'agaçait fort de sa présence, des frais

et de la gène qu'elle occasionnait, ainsi que des légèretés du Prince.

Il ne put s'empêcher de le lui faire sentir dans une conversation plutôt aigre que douce, et le Roi, qui savait mal se contenir, termina l'entretien en demandant à son hôte quand il comptait quitter la Suède. Celui-ci ayant répondu assez maladroitement qu'il attendait un courrier avant de fixer la date de son départ, le Roi lui donna le conseil de faire arrêter ce courrier à Hambourg !

C'était un congé en règle, et si obtus que fut l'Anglais, il dut comprendre et s'exécuter.

Au commencement de mars 1803, le prince Guillaume de Glocester se décida enfin à quitter la Suède (11 ventôse), « en pleurant abondamment, en protestant qu'il n'oublierait jamais les honnêtetés dont on l'avait comblé en Suède ».

Le Roi, obstiné à suivre sa politique personnelle et maladroite, sans écouter aucun conseil, avait fini par être en froid avec toutes les puissances qu'il avait intérêt à ménager.

Il avait pourtant des besoins pressants et il avait cru trouver à les satisfaire par un projet de traité. Ce traité avec la France, s'il avait été exécuté, aurait pu avoir des conséquences très importantes sur le destin de la Suède qui aurait probablement été changé, et ce pays serait resté plus fort et agrandi à l'issue du règne de Gustave IV au lieu d'être humilié et morcelé comme il le fut.

Peu de temps après avoir tenté d'amener la France à signer ce traité d'alliance imité de ceux qui avaient jadis uni les deux pays et dont il aurait tiré le plus grand avantage, le Roi venait de s'aliéner sa bienveillance par son intempestive déclaration de Ratisbonne.

Par ce traité, la France et la Suède devaient prendre l'engagement solennel de regarder comme leur ennemi propre quiconque attaquerait le territoire ou l'indépendance de l'une des deux.

A la première réquisition, en attendant des secours plus importants, la France devait fournir à la Suède 12.000 fantassins, 15 vaisseaux de ligne et 10 frégates. La Suède si elle en

était requise fournirait à la France 8.000 hommes d'infanterie, 10 vaisseaux de ligne et 6 frégates.

Tous ces navires devaient être équipés, montés et ravitaillés pour six mois.

La puissance requérante aurait le droit de nommer des commissaires pour surveiller et inspecter partout où il serait nécessaire, ce secours provisoire.

Si la puissance requérante le préférait, elle pouvait exiger le secours en argent, en armes, soit encore en autres munitions navales ou de guerre ou en denrées quelconques.

Par un article secret il était convenu que la République n'entendait pas exiger que les secours stipulés fussent employés dans la guerre actuelle ailleurs que dans la Baltique ou tout au plus dans la mer du Nord à couvrir les possessions suédoises tout en inquiétant l'ennemi.

La République se réservait une faculté analogue.

La paix devait être faite de concert avec la puissance auxiliaire.

Le *casus fœderis* était ouvert au moment du traité, « les circonstances n'étant pas les mêmes pour les deux parties contractantes, la République française prenant d'ailleurs en considération les sacrifices réels que lui fait son alliée, s'engage à lui payer 10 millions de livres tournois à l'instant de la ratification ». En outre, si la Suède était entraînée dans une guerre personnelle ou si la République lui demandait une diversion puissante en sa faveur, exigeant tous ses moyens de terre et de mer, la République payerait 18 millions de livres chaque année, tout le temps que la guerre durerait.

En ce cas, la Suède devait mettre en ligne 15 vaisseaux, 12 frégates, toute la flotte des Shères et 60.000 hommes. En qualité de duc de Poméranie le Roi de Suède devait s'engager à ne prendre aucune part directe ou indirecte dans la guerre de l'Empire germanique contre la République française, et faire tous ses efforts pour détourner ses co-États de l'Empire et fournir leur contingent. Les deux puissances devaient s'unir pour protéger l'indépendance des États de l'Empire qui refuseraient d'entrer dans la coalition.

Pour démontrer aux autres puissances que ce traité n'était pas dirigé contre leur tranquillité ou leur indépendance, les contractants se réservaient la faculté d'inviter et d'admettre au présent traité celles d'entre elles qui pourraient vouloir y accéder [1].

Le Gouvernement français était d'autant plus mécontent de la note de Ratisbonne qu'il considérait comme un mauvais procédé, qu'il venait de s'entremettre avec succès pour arranger une querelle entre la Régence de Tripoli et la Suède, affaire qui aurait pu entraîner ce dernier pays dans une guerre difficile et coûteuse, vu son éloignement de la Méditerranée.

De plus, on avait autorisé l'escadre suédoise à se faire radouber à Toulon où on la comblait de prévenances (*Lettre du* 23 *pluviôse an XI*, 12 *février* 1803).

Aussi saisit-on avec empressement à Paris une demande de congé que Bourgoing faisait pour revoir sa famille après trois ans passés en Suède, pour lui accorder cette permission, lui ordonnant de laisser savoir que ce congé lui avait été d'autant plus facilement accordé « que d'après ce qui vient d'arriver, on ne peut pas croire qu'il soit fort agréable au Roi de Suède d'avoir un ministre de France à sa Cour » ni que celui-ci trouve de l'agrément à y résider.

Le Chancelier et la Cour tâchaient cependant d'amadouer Bourgoing par de menues faveurs d'étiquette.

Enfin, le 23 mars, Bourgoing obtint son audience de congé du Roi et de la Reine. Il présenta le lendemain Caillard au Ministre, en qualité de chargé d'affaires, après quoi il partit le 1er avril 1803 pour la France en passant par Copenhague et Hambourg.

M. de Bourgoing, lors de ses premières entrevues avec la Roi, à son arrivée en Suède, avait cherché à se faire bien venir de ce souverain et pour flatter son goût pour l'autorité, s'était laissé aller à formuler des considérations intempestives sur l'évolution qu'il prévoyait se préparer en France vers un

1. Archives des Affaires étrangères, Documents Suède, vol. 38, p. 221. « Copie d'un projet d'alliance avec la Suède, proposé dans le mois de juin de l'année passée. »

Gouvernement plus ferme et plus personnel et à blâmer les fautes et les excès des révolutionnaires. Il eut même l'imprudence de faire l'éloge de la monarchie et le procès de la révolution.

« Les Français, avait dit M. de Bourgoing, en sont venus à respecter ce qui est sanctionné par les siècles et consacré par le consentement des peuples. Assez longtemps ils ont effrayé l'Europe par leurs maximes, assez longtemps ils ont alarmé la plupart des puissances par le succès de leurs armées ; leur tâche est à présent de conquérir la confiance et l'affection des souverains, aussi bien que des peuples : cette nouvelle phase de la Révolution sera la dernière. Désormais nous honorerons la vertu partout où nous la trouverons mais nous l'honorerons particulièrement sur le trône. »

Le diplomate s'était laissé entraîner par sa loquacité et son désir de plaire.

On fut d'autant plus mécontent à Paris, que M. de Bourgoing avait vu fort juste des choses qu'on ne voulait pas encore laisser voir. La presse s'était emparée de l'incident et avait reproduit, sans autorisation de son auteur, les déclarations de notre ministre plénipotentiaire.

Le Premier Consul ne cacha pas son mécontentement et Talleyrand prit la peine de composer lui-même la minute de la lettre qu'on envoya à Bourgoing pour le tancer vertement et blâmer son discours au Roi de Suède que le ministre avait fait désavouer dans le journal officiel le *Moniteur*, en démentant que M. de Bourgoing eut prononcé de telles paroles. « Les ministres de la République n'ont pas la mission de définir la constitution de leur pays par des rapprochements déplacés et superflus, ils ont encore moins celle de justifier la France de la Révolution et d'accuser les magistratures successives qui l'ont gouvernée et dont, quelques graves qu'aient pu être leurs écarts, ils n'ont pas à être les accusateurs et les juges. Quand dans leurs conversations privées ils sont conduits à en parler, leur devoir est de défendre leur politique extérieure, qui d'ailleurs a toujours été la partie la moins reprochable de leur conduite politique. Le Premier Consul

me charge de vous marquer sa réprobation. » « D'ailleurs tous les actes d'un ministre et tous les discours qu'il prononce appartiennent à son gouvernement et il n'a pas le droit de les faire imprimer » (*Talleyrand à Bourgoing*, 21 octobre 1801).

Bourgoing fut consterné en recevant cette mercuriale. Il s'était empressé d'écrire pour protester de la pureté de ses intentions et exprimer ses regrets les plus vifs d'avoir déplu. Il nia formellement être pour quoi que ce soit dans la communication qui avait été faite aux journalistes (19 brumaire, an X).

On se contenta de ces excuses, mais cette maladresse eut une grande influence sur la carrière de Bourgoing qui, lorsqu'il retourna à Paris en congé, ne fut point renvoyé en Suède. La rupture avec ce pays s'étant produite sur ces entrefaites, Bourgoing ne fut point replacé dans un autre poste et resta de longues années dans l'inactivité [1].

1. Ce n'est qu'en 1808 qu'il fut envoyé en Saxe comme ministre plénipotentiaire. Il mourut de maladie le 20 juillet 1811 à Carlsbad. Il était né à Nevers en 1748. Correspondant de l'Institut, il laissa un nombre assez considérable d'ouvrages historiques ou littéraires.

CHAPITRE XXXI

CONVENTION MARITIME AVEC L'ANGLETERRE

Le Roi était mécontent de voir que ses avances pour rendre plus intimes ses liens avec la République avaient été froidement accueillies. La France de son côté n'avait pas caché sa mauvaise humeur au sujet de la note de Gustave-Adolphe à la diète de Ratisbonne.

De plus, les froissements avec la Russie continuaient au sujet de la délimitation de la Finlande et la sécheresse des notes suédoises à cet égard étaient bien faite pour les entretenir.

Alexandre Ier, agacé des réponses ambiguës du Roi au sujet des frontières et du pont d'Abborfors [1], lui adressa une mise en demeure de se prononcer catégoriquement qui mit en émoi la Cour de Stockholm, qui, devant un menaçant mouvement des troupes russes, se décida à céder (15 avril 1803).

Enfin, la Prusse exprimait assez brutalement l'humeur qu'elle éprouvait au sujet de la vente de Wismar par le roi de Suède au grand duc de Mecklembourg (18 mars 1803).

L'Angleterre de son côté faisait des préparatifs menaçants qui alarmaient le commerce suédois.

La perspective d'une guerre sur le continent et de sa répercussion sur les neutres lui donnait beaucoup d'inquiétude.

Les finances de la Suède étaient encore loin d'être rétablies.

L'opération du retrait du papier monnaie était commencée, et toute dépense extraordinaire pouvait être fatale à sa bonne fin (*Lettre de Caillard*, 8 *avril* 1803).

1. Ce pont était la propriété par moitié des deux pays. Le Roi de Suède avait prétendu le posséder tout entier : ce futile incident faillit déchaîner la guerre.

On craignait d'autant plus la rupture prochaine entre la France et l'Angleterre, que celle-ci avait su conquérir l'influence dominante à Saint-Pétersbourg ce qui faisait que les neutres, pris entre ces deux puissances, n'étaient plus en mesure de faire respecter leur pavillon.

L'Angleterre avait dissipé les dernières espérances des Suédois d'être indemnisés de l'enlèvement de leurs convois déclarés de bonne prise par les tribunaux britanniques.

On avait leurré longtemps le Gouvernement suédois et on jugeait à présent que ce masque de bienveillance n'étant plus utile, l'Angleterre pouvait le déposer. Le Roi était très piqué, car pour ménager l'Angleterre il avait montré une grande condescendance pour toutes ses prétentions, et avait contraint son caractère altier à des sacrifices d'amour-propre qui lui avaient été sensibles.

On fut vivement affecté à Stockholm de la nouvelle de la rupture des négociations entre la France et l'Angleterre, rupture qui devait amener une déclaration de guerre.

Le commerce fut paralysé. Depuis quelque temps déjà on suspendait les envois maritimes, de crainte de les voir traiter par les Anglais comme ils avaient traités les précédents.

La Suède souffrait d'autant plus que pour beaucoup d'objets elle ne pouvait se passer de l'étranger. Elle ne produisait pas assez pour sa subsistance et la tirait du dehors, payait ses achats avec le produit de ses mines, sa principale ressource du reste.

On en voulait surtout à l'Angleterre dont le mécontentement d'avoir obtenu trop peu au traité d'Amiens, et le désir de mettre des entraves à la marine française qui se ranimait trop vite à son gré, avaient provoqué la rupture. On s'attendait à voir le commerce suédois réduit au tiers de ce qu'il était, les deux autres tiers devant passer aux Anglais.

Un nouvel emprunt tenté en Allemagne venait d'échouer.

La vente de Wismar au duc de Mecklembourg dont il était question depuis longtemps et dont on avait démenti le bruit fut résolue définitivement pour trouver de l'argent afin de pouvoir activer le retrait du papier monnaie.

La Suède, pour éviter des difficultés avec l'Angleterre décida de fermer ses ports à tous les corsaires des belligérants, indistinctement.

De plus, le Roi conclut avec l'Angleterre le 25 juillet 1803, une convention maritime pour qu'en cas de guerre d'une des nations contractantes, l'autre s'abstint de faire des transports pour ses ennemis. Cette convention donnait beaucoup d'extension à la liste des marchandises considérées comme contrebande, et créait au profit des contractants un droit de préemption des munitions navales et des vivres. En revanche les Anglais se montrèrent assez coulants et la navigation suédoise put reprendre un peu sans avoir à subir les mêmes avanies que dans la précédente guerre. Cette convention était somme toute défavorable à la France puisqu'elle la privait des avantages que la Suède lui avait jadis procurés.

L'Angleterre pour amener la Suède à signer ce traité lui avait promis, verbalement, de lui donner enfin la fameuse indemnité réclamée pour les convois enlevés et de la porter à 140.000 livres sterling.

Cette somme représentait la valeur évaluée par la déclaration de chaque propriétaire, l'intérêt payé depuis la prise et 10 °/. d'indemnité. Cette libéralité inespérée avait amené un revirement en faveur des Anglais. Cet argent arrivait fort à propos pour la Suède. On poursuivait la réalisation du papier monnaie Riksgeld, qui fut déclaré déchu d'un tiers de sa valeur, les deux tiers restants devant être échangés contre des billets de banque, supposés échangeables eux-mêmes contre des espèces. Les premiers pas de cette opération furent pénibles et d'un augure peu favorable pour son succès. On ne se pressait pas d'aller échanger les Riksgeld contre les billets de banque qui étaient au pair, mais que l'on craignait de voir bientôt se discréditer comme le papier monnaie qu'ils remplaçaient : on savait que la réserve métallique était insuffisante pour les rembourser et déjà on n'obtenait plus des Rixdallers, mais seulement des pièces de 8 schellings (6e de Rixdaller) en échange (*Lettre de Caillard*, 10 *août* 1803).

La Suède se détachait de plus en plus de la cause des

neutres tout en conservant ses bonnes relations avec la France que facilitait de son côté le Premier Consul qui ne manquait pas une occasion de se montrer aimable à l'égard des Suédois.

Les journaux français marquaient cependant quelque humeur de cette nouvelle attitude de la Suède et la comparaient avec la « contenance digne et ferme que cette puissance si cruellement offensée par les Anglais avait affectée pendant quelque temps » (*Journal des Débats* du 18 novembre 1803). Cet article motiva une plainte des plus vives de la part de M. d'Ehrensward. On n'était pas non plus sans inquiétudes à Stockholm sur l'impression que pourrait faire à Paris cette convention avec l'Angleterre et on expliquait la conduite de la Suède par « la nécessité impérieuse des circonstances » (*Lettre de Caillard*, 18 *novembre* 1803, 25 *brumaire an XII*).

Le Roi pendant ce temps voyageait en Allemagne, laissant à un Conseil de Régence le soin des affaires du Royaume. Après avoir été avec la Reine dans la famille de celle-ci, à Carlsruhe, il devait aller à Vienne ; on parlait même d'un voyage en Italie, à Milan, Florence et Rome.

A Stockholm, on avait des craintes pour le Mecklembourg et la Poméranie, on redoutait que la nouvelle guerre avec les Anglais amenât les Français à l'occupation de ces régions de l'Allemagne.

On parlait beaucoup aussi de la tentative de descente en Angleterre. Quelques personnes regardaient l'ajournement du projet comme indéfini, d'autres le jugeaient abandonné, d'autres enfin comme impossible à réaliser. « En général, on désirerait sans doute voir réprimer l'orgueil de l'Angleterre et diminuer un pouvoir dont elle fait un usage aussi tyrannique, mais ce vœu ne va pas à beaucoup près jusqu'à provoquer une victoire bien complète en faveur de son antagoniste.

« Beaucoup d'individus ne la regardent que trop encore comme un contrepoids nécessaire à la puissance de la République dont ils paraissent redouter l'accroissement plus que celui d'aucun autre État... »

« On parle toujours d'un changement dans les missions suédoises à l'étranger.

« ... M. de Zibet se défend de l'idée d'aller remplir aucun poste hors du pays. M. le baron de Bonde ne dissimule guère son envie d'en occuper un, et celui qui lui plairait de préférence serait celui de Paris » (*Lettre de Caillard*, 30 *déc.* 1803).

La France ne désespérait cependant pas de ramener le Gouvernement suédois à de meilleurs sentiments à son égard.

Talleyrand écrivait à Caillard, le 21 janvier 1804 (21 nivôse an XII) :

« Il convient toujours que vous soyez assidu à profiter des occasions où vous pourriez entretenir M. d'Ehrenheim, et même il serait désirable que dans vos conversations lorsqu'il lui arrivera de vous rappeler les anciennes liaisons qui ont subsisté entre la France et la Suède vous lui fassiez entendre que de la part de la France il n'y aurait aucun éloignement à revenir à quelque intelligence plus particulière avec la Suède et à quelque association du genre de celles qui ont existé entre les deux États.

Vous laisserez tomber cette insinuation avec le soin d'éviter qu'elle paraisse vous avoir été nouvellement recommandée, mais comme si elle était le résultat de ce que vous auriez su depuis longtemps des intentions de votre gouvernement. »

Ce rapprochement aurait été d'autant plus logique que le cabinet russe ne mettait aucun empressement à la conclusion de la délimitation des frontières finlandaises. C'était là une source perpétuelle de discussions qui pouvait aller jusqu'à la rupture complète. Cette menace perpétuelle était d'ailleurs un motif de ne pas se presser pour la Russie qui ne détestait pas avoir un moyen facile de faire pression sur la Suède en cas de besoin.

Le voyage du roi durait toujours, et M. d'Ehrenheim recevait de plus en plus rarement les ministres étrangers. Aussi, Caillard cherchait-il vainement à faire les ouvertures désirées par Talleyrand, pour le rapprochement des deux pays. D'ailleurs, le temps était passé où le Gouvernement suédois rappelait fréquemment ses vieilles relations d'amitié avec la France : ses yeux étaient maintenant tournés vers Londres où tintaient les livres sterling.

Cependant en France on se montrait empressé à être agréable à Gustave IV. Son oncle le duc d'Ostrogothie étant venu à mourir à Montpellier (12 décembre 1803), on décida de rendre les mêmes honneurs militaires à sa dépouille mortelle qu'on aurait rendus à ce prince de son vivant.

En Suède, les esprits étaient partagés à l'égard du premier Consul. La bourgeoisie l'admirait, la noblesse au contraire voyait en lui s'incarner la cause de la Révolution.

Aussi est-ce avec des sentiments bien divers que fut accueillie la nouvelle de l'attentat qu'on avait dirigé contre lui. Le bruit courut pendant quelques jours que le premier Consul avait été tué et ce fut une occasion pour chacun de manifester ses tendances.

CHAPITRE XXXII

LA SUÈDE ENTRE DANS L'ALLIANCE ANGLO-RUSSE

L'absence du Roi, qui prolongeait son voyage en Allemagne jusqu'au retour de la belle saison, déliait les langues en Suède. Des plaintes s'élevaient contre les dépenses occasionnées par ce voyage, contre les impositions nouvelles, contre la cherté des denrées.

Ces conversations n'étaient guère favorables à Sa Majesté Suédoise, « en général, beaucoup de personnes dans toutes les classes parlent mal d'Elle, et peu s'occupent de la justifier » *(Caillard, 2 germinal an XII, 23 mars 1804)*.

Le Roi n'avait plus l'affection de la nation, le respect même se perdait ; on trouva un matin sur une des portes du Château Royal, une petite affiche portant ces mots : « appartement à louer ».

Le Conseil de Régence crut devoir presser le Roi de hâter son retour.

Malheureusement, à la Cour de Bade, un certain Varenchan, se faisant appeler Saint-Geniès et se donnant comme gentilhomme espagnol, en réalité espion du Gouvernement français, arriva à s'insinuer dans les faveurs du Roi et gagna sa confiance en flattant ses idées.

Cet aventurier rendait un compte journalier de tout ce qu'il découvrait de faible ou de bizarre dans le caractère ou les projets de Gustave IV.

Ces rapports commencèrent à indisposer le Gouvernement français contre le Roi.

A la même époque, on répandait un petit pamphlet imprimé en français [1], soi-disant traduit d'un journal allemand

1. A Franckfort 1804. Lettre du baron de G*** au comte de B***.

de Bavière, qui contenait un éloge amèrement ironique de la conduite du Roi comme membre de l'Empire germanique, et en particulier de sa dernière note où il avait pris la défense de la noblesse immédiate (qu'il était question de médiatiser). On faisait la supposition ironique que le Roi ayant sans doute changé de manière de voir à l'égard de la noblesse, tendait probablement désormais à se rapprocher de la Constitution de 1720.

Le Roi cependant persistait à vouloir jouer un rôle prépondérant en Allemagne où il rêvait de devenir le protecteur du corps germanique. Il venait d'ordonner à deux de ses régiments de passer en Poméranie et se préparait à fortifier Stralsund.

En France aussi, au grand déplaisir du baron d'Ehrensward, qui chaque fois croyait de son devoir de protester vivement, les journaux continuaient à s'occuper des faits et gestes du Roi de Suède. Le *Journal de Paris* (dans son numéro 120, en date du 21 mars 1804), avait reproduit le fameux pamphlet qui circulait en Suède et en Allemagne sous le nom de « Lettre du baron de G*** au comte de B*** »

Le Roi avait été piqué au vif par cet écrit, et c'est sur son ordre exprès que son ministre plénipotentiaire protesta contre la publication que le *Journal de Paris* en avait faite : on demandait contre le journaliste une punition publique et exemplaire (5 avril 1804).

Des événements plus graves s'accomplissaient et le Gouvernement français avait mieux à faire que de s'occuper de pareilles vétilles : toutefois, il exprima ses regrets de la contrariété éprouvée par la Cour de Suède, mais objecta qu'il fallait attacher peu d'importance aux agissements d'un gazetier sans attaches officielles qui avait d'ailleurs simplement copié ce factum dans une feuille allemande [1] (26 germinal an XII, *Talleyrand*).

1. Le ministre suédois répliqua que l'attaque ayant été publique, nonobstant le peu d'importance politique du *Journal de Paris*, il était juste que l'improbation du Gouvernement français le fût aussi, et demanda au nom du Roi que le rédacteur soit publiquement désapprouvé (29 avril 1804).

Les troupes françaises venaient d'entrer dans les États du duc de Bade, grand-père de la Reine de Suède ; le duc d'Enghien avait été enlevé, jugé et exécuté, on avait découvert un complot organisé par Drake, le ministre anglais à Münich.

Ces événements déterminèrent le retrait de Paris du ministre plénipotentiaire suédois. La nouvelle politique du Roi et les froissements qui en étaient résultés auraient fatalement abouti à ce retrait même sans l'événement qui venait de le précipiter.

La santé du baron d'Ehrensward était mauvaise, et il fut obligé de demander un congé pour se soigner. Son gouvernement qui ne l'avait maintenu à Paris que sur la demande de Talleyrand, fut enchanté de saisir cette occasion de rappeler son ministre plénipotentiaire. D'Ehrensward demanda au Gouvernement français son audience de congé et présenta son secrétaire de légation, M. Akerblad, nommé chargé d'affaires pendant son absence (*Lettre du* 17 *avril* 1804). Il quitta Paris au mois de mai.

En réalité, Gustave IV lors de l'enlèvement du duc d'Enghien s'était empressé d'envoyer à Paris le baron Tawast, son chambellan, pour protester contre cette violence et en prévenir les suites, qu'à cette époque on ne prévoyait pas encore aussi graves qu'elles le furent.

Après l'exécution du duc, qui eut lieu avant l'arrivée de Tawast à Paris, le Roi avait décidé de rappeler son ministre en France, le baron d'Erensward, et en sa qualité de duc de Poméranie et de garant du traité de Westphalie comme Roi de Suède, il adressa une protestation à la diète de Ratisbonne, se souvenant un peu tard de ses droits que son inaction dans les guerres entre la France et l'Allemagne, ainsi que son alliance avec la République, avaient rendus caducs.

A Stockholm, M. d'Ehrenheim restait sur une grande réserve à l'égard de Caillard : le besoin de ménager l'Angleterre qui devait encore des sommes importantes sur l'indemnité à payer pour les convois et dont on espérait la restitution de l'île de Saint-Barthélemy, n'était sans doute pas étranger à cette attitude.

La Cour de Suède d'autre part blâmait l'arrestation du duc d'Enghien sur le territoire du duché de Bade et était hostile à toute médiation étrangère en Allemagne.

Ces motifs de mécontentement étaient bien faits pour refroidir les relations que du côté français on aurait voulu au contraire réchauffer.

Les ennemis de la France prétendaient avec raison voir dans le rappel de Paris du ministre suédois autre chose qu'une simple coïncidence.

La violation des frontières de l'Empire pour enlever le duc d'Enghien sur le territoire du duc de Bade, avait fort irrité les chancelleries, encore plus que le meurtre lui-même.

Les menées de l'Angleterre n'avaient pas encore abouti à former la coalition ; sinon, la guerre aurait éclaté de suite.

L'Angleterre intriguait partout et promettait son or dont les Cours étaient si avides.

Les princes du Saint-Empire ne protestèrent pas ou le firent mollement ; Naples et Vienne ne dirent rien.

La Russie par contre montra une grande indignation, oubliant la réserve qui aurait convenu au pays de Paul Ier et Pierre III.

Il est vrai que l'Angleterre avait déjà engagé très avant ses négociations avec Alexandre Ier, et seul le chiffre des subsides qui devaient payer le sang de ses soldats au souverain moscovite restait encore à fixer.

La coalition était acceptée en principe. L'influence anglaise et russe devait entraîner dans son sillage Gustave-Adolphe IV.

Le Roi ordonna à la Cour de prendre pendant neuf jours le deuil du duc d'Enghien.

Caillard trouvant indécent de se conformer sur ce point au cérémonial, s'abstint de porter ce deuil et fut suivi dans son attitude par la légation de la République Batave.

Les froissements se multipliaient, la rupture devenait probable.

Le motif de la rupture avec la Suède fut trouvé dans le refus de reconnaître le titre d'Empereur que l'on venait de décerner à Napoléon. On s'attendait d'autant moins à ce

refus, que quelques mois auparavant, le Roi avait manifesté de l'intérêt en apprenant le Sénatus-Consulte qui nommait Bonaparte Premier Consul à vie, et avait applaudi à ces mesures qui ne pouvaient que donner au Gouvernement français de la stabilité et de la force.

On croyait donc en Suède que le Roi adopterait une attitude semblable pour l'élévation de Napoléon au trône impérial.

Le changement qui s'opérait dans la forme du Gouvernement français et qui était un retour au régime monarchique, avait l'approbation des gouvernements étrangers, et M. d'Ehrenheim ignorant les intentions du Roi ne se fit pas faute d'en témoigner sa satisfaction à notre chargé d'affaires, lui disant « que la France se trouvait de cette manière en uniformité d'organisation avec les puissances européennes, que son repos intérieur y était intéressé, que l'expérience avait tellement démontré les inconvénients de la forme élective que l'hérédité devait presque être considérée maintenant comme un axiome en politique ».

Cette impression était partagée par la Société suédoise, et à la Cour on prophétisait le rétablissement prochain de la noblesse et du clergé en France.

Caillard signifia au Gouvernement suédois, le 5 juin 1804, le *Senatus Consulte* qui élevait le Premier Consul à la dignité impériale.

A ce moment, nous voyons dans la correspondance du chargé d'affaires avec son ministre le ton des lettres changer ; il n'est plus question du citoyen ministre, mais de monseigneur ; on passe brusquement du protocole révolutionnaire à celui de l'ancien régime : c'est juste le moment où la France recommence à aimer les titres que le Roi de Suède va choisir pour refuser de reconnaître celui de Napoléon.

Le président de la Chancellerie suédoise transmit immédiatement au Roi la signification faite par l'envoyé français.

Caillard, diplomate manquant un peu d'énergie mais non de clairvoyance, avait quelques doutes, peut-être même des inquiétudes, sur la manière dont le Roi apprécierait ce chan-

gement. Gustave IV était en ce moment sous l'influence de l'empereur russe qui le flattait et venait de le féliciter d'avoir ordonné à sa Cour de prendre le deuil à l'occasion de la mort du duc d'Enghien.

Caillard pensait également que la Suède n'étant pas notre voisine, jugerait peut-être prudent d'attendre la décision des autres puissances, avant de répondre et de se décider.

L'Angleterre agissait de son côté contre la France, et pour se concilier les sympathies suédoises, elle venait de faire mettre à la disposition du ministre de ce gouvernement à Londres, le payement de la seconde partie de l'indemnité des deux convois confisqués, payement attendu avec tant d'impatience et depuis si longtemps

L'Angleterre faisait des efforts actifs pour réunir les puissances du Nord contre la France. Le bruit circulait à Stockholm qu'elle avait remporté un plein succès en Russie (*Lettre du* 9 *juin* 1804).

En effet, les négociations étaient avancées et en novembre 1804, Novossiltsoff rédigea à Londres, avec Pitt, le projet de traité d'où devait sortir la coalition contre la France.

L'Angleterre avait promis pour la Russie (et l'Autriche, si elle adhérait) cinq millions de livres sterling de subsides qui furent votés par le Parlement en février 1805 et le traité fut signé à Pétersbourg le 11 avril ; la Suède était comprise dans le traité.

En même temps, l'Angleterre et la Russie, chacune de son côté, faisaient un traité d'alliance et de subsides avec la Suède.

Moyennant 80.000 livres sterling par an, Gustave IV mettait à la disposition des Anglais comme place d'armes et entrepôt de commerce, le port de Stralsund en Poméranie et l'île de Rügen [1].

C'était l'explication de l'attitude du Roi à propos de l'affaire du duc d'Enghien et le motif de sa lenteur à reconnaître le titre impérial de Napoléon.

1. SOREL. *L'Europe et la Révolution*, tome VI, p. 414.

CHAPITRE XXXIII

LE REFUS DE GUSTAVE IV DE RECONNAITRE LE TITRE DE NAPOLÉON Ier AMÈNE UNE RUPTURE DIPLOMATIQUE

Les exemples des cabinets de Vienne, de Berlin, des Cours d'Allemagne dissipèrent les indécisions du cabinet de Stockholm à cet égard et il avait résolu de reconnaître le nouveau titre donné à Napoléon, mais attendait pour le faire, le retour du Roi ou ses instructions.

En attendant cette reconnaissance, les communications officielles étaient suspendues par ordre du Gouvernement français; toutefois elles avaient lieu officieusement, Caillard avait pris et recevait le titre de chargé d'affaires de France.

A Paris, on avait cessé de recevoir M. Akerblad en attendant la reconnaissance par la Suède du titre impérial décerné à Napoléon.

Le Roi, disait-on, avait une répugnance très prononcée à se prêter à cette démarche et la Russie savait entretenir ce sentiment.

M. d'Ehrenheim évitait d'aborder ce point délicat avec Caillard et avait une attitude presque gênée, la conduite de son souverain n'étant pas dans cette circonstance ce qu'il avait conjecturé (*Lettre de Caillard*, 27 *juillet* 1804).

Caillard se décida enfin (le 14 thermidor) à lui demander s'il avait reçu une réponse du Roi à ce sujet, et le président de la Chancellerie répondit avec quelque embarras qu'il n'en avait point reçu.

Cependant, les autres gouvernements avec qui la France était en paix donnaient les uns après les autres de nouvelles lettres de créance à leurs envoyés, reconnaissant ainsi le gouvernement impérial.

L'hostilité même de la Russie semblait se calmer.

Le ministre autrichien à Stockholm ayant dit « qu'à Vienne on avait bien approuvé le retour du Gouvernement français aux formes monarchiques, mais qu'on était très éloigné de vouloir reconnaître la dignité impériale », Caillard s'était demandé si l'abstention du Roi n'était pas motivée par celle de l'Autriche. Cependant, celle-ci venait d'envoyer de nouvelles lettres de créance au comte de Cobentzl, et on s'attendait à ce que le Roi de Suède suivit cet exemple : on craignait seulement que son obstination bien connue ne l'amenât à mettre un point d'honneur à être le dernier à faire cette reconnaissance. Reflétant les sentiments de leur souverain, les journaux suédois ne désignaient plus Napoléon par le titre d'Empereur mais par un terme qui signifie Régent ou Gouvernant (*Lettre du* 15 *thermidor an XII*, 3 *août*).

L'Empereur n'était pas d'humeur à supporter de pareilles nasardes, aussi après avoir vu les dernières dépêches de Caillard lui avait-il fait donner l'ordre par Talleyrand, le 10 fructidor, de quitter sans délai Stockholm avec M. de Fénelon, dans les trois jours qui suivraient la réception de sa lettre, en emportant avec eux toute la correspondance de la légation française en Suède, laissant seulement à M. Gummer les pièces d'archives sans aucune importance politique. Ce départ devait être rapide, mais on ne devait pas lui donner d'éclat ; nos représentants avaient ordre de prétexter des raisons de santé pour motiver leur rentrée en France.

Toutefois les événements devaient se précipiter encore davantage. Le 26 thermidor (14 août 1804), le *Moniteur* avait publié en réponse aux procédés discourtois de Gustave IV, un article d'une sanglante ironie contre le roi de Suède. Cette note, dit-on, avait été dictée par l'Empereur lui-même, et en tous cas elle était dans le style qu'il savait employer quand il désirait faire un éclat.

En voici le texte : « On vient de lire les étranges déclarations que le Roi de Suède a adressées à la diète de Ratisbonne.

« Rien ne serait plus frappant que l'inconséquence de ces dé-

marches de la part du souverain de la Suède, si le ridicule dont elles sont empreintes ne frappait encore davantage. »

On rappelait à Gustave IV le sort de la Pologne, l'affaiblissement de l'Empire Ottoman, œuvre de son puissant et ambitieux voisin; on lui faisait craindre la fermeture des ports français à son commerce. « Quoi... sans être provoqué, sans y être porté par aucun motif, vous vous plaisez à insulter chaque jour la France ! » « Mais de quel droit et dans quelles vues excitez-vous le corps germanique contre la France ? Lorsque l'Allemagne se trouvait engagée dans une guerre désastreuse par les instigations de la Suède, vous avez été le premier à faire votre paix, et vous avez envoyé des ambassadeurs résider à Paris. Durant toutes ces crises, le corps germanique n'a point entendu parler de vous, mais à peine la paix a-t-elle été conclue que vous vous êtes empressé de donner signe d'existence et vous avez demandé qu'une statue fût élevée au prince Charles.

« Ce prince a acquis de la gloire, et l'estime que lui a accordée l'Allemagne, la France est la première à la lui porter. Est-ce donc avec vos troupes qu'il l'a acquise ? Si vous êtes membre de l'Empire, pourquoi n'avez-vous pas secouru l'Empire avec vos armées ? Si vous êtes un des garants du traité de Westphalie, pourquoi avez-vous fait votre paix avant que l'Empire d'Allemagne eût fait la sienne ? Comment se fait-il que vous soyez seul à ne pas sentir à quel point vos démarches à Ratisbonne sont importunes pour le corps germanique même ?

« Pendant que vous vendez vos villes, vous allez débattre des intérêts fantastiques en Allemagne ; pendant que vous recevez l'hospitalité à Bade, vous outragez votre beau-père ; il n'est pas une époque de votre séjour à Carlsruhe qui n'eût été marquée par un juste motif de plainte pour ce prince. Enfin, pendant que vous êtes chez votre beau-frère l'électeur de Bavière, vous signez et datez de Munich une note contraire à ses intérêts, et alors ce prince était affaibli par la guerre, il était environné d'armées, il était au moment d'être envahi, il aurait eu besoin de votre assistance si votre

bras eût pu être de quelque secours, et c'est cet instant, et c'est sa ville capitale que vous choisissez pour écrire contre lui.

Vous êtes jeune encore, mais lorsque vous aurez atteint l'âge de la maturité, si vous lisez les notes que vous improvisez en courant la poste, vous vous repentirez amèrement de n'avoir pas suivi les conseils de vos ministres expérimentés et fidèles ; vous ferez alors ce que vous auriez dû faire toujours : vous n'aurez en vue que le bonheur de vos sujets, que le bien de votre patrie ; ce qu'elle a fait pour vous et pour vos ancêtres exige que vous ne sacrifiez pas ses intérêts à de vaines et fantasques passions. Vous ne tenterez que ce que vous pourrez et vous ne pousserez pas le corps germanique à la guerre, ne pouvant rien faire pour le succès de la guerre, de cette guerre dans laquelle votre beau-père et votre beau-frère feraient probablement cause commune avec la France.

« Et alors, si l'intérêt de la Baltique vous conduit à vous réunir au Danemark, vous sentirez que cet intérêt est véritablement le vôtre, qu'il est lié à la sûreté de vos États, à la dignité de votre couronne et à la gloire de votre nation. Vous aurez pris vos précautions de manière que vos côtes ne seront pas dégarnies et que des flottes ne passeront pas impunément à demi portée de canon de vos rivages pour aller bombarder Copenhague. Ce n'est point par de tels trophées que vos ancêtres ont acquis de la gloire et mérité de belles pages dans l'histoire.

« Enfin, vous ne ferez point pour l'appât d'un médiocre subside ce qu'aucune nation de l'Europe n'a encore fait, un traité tellement indigne de votre rang qu'il est en quelque sorte une première abdication de la souveraineté.

« Nous pensons bien que si vous lisez ces conseils ils seront perdus pour vous, mais nous croyons en même temps que vous ne recevrez pas d'autre leçon de la France. Elle est fort indifférente à toutes vos démarches, elle ne vous demande assurément point raison parce qu'elle ne peut confondre une nation loyale et brave et des hommes qui, pendant des siè-

cles ses alliés fidèles, furent appelés à juste titre les Français du Nord ; elle ne les confond point avec un jeune homme que de fausses idées égarent et que la réflexion ne vient pas éclairer. Vos nationaux seront donc toujours bien traités par la France. Vos bâtiments de commerce seront bien accueillis par elle, vos escadres mêmes si elles en ont besoin seront ravitaillées dans ses ports ; elle ne verra sur vos pavillons que les enseignes des Gustaves qui ont régné avant vous. Et lorsque la fougue de vos passions sera passée que vous aurez appris à connaître la véritable situation de l'Europe et à apprécier la vôtre, la France sera toujours prête à porter ses regards sur les véritables intérêts de votre nation, et à fermer les yeux sur ce que vous aurez été ou sur ce que vous aurez fait. »

L'irritation du Roi fut telle, que si ses forces le lui avaient permis, il aurait alors déclaré immédiatement la guerre à Bonaparte : impuissant, il dut se borner à expédier à Stockholm l'ordre de renvoyer le chargé d'affaires français, qui de son côté allait recevoir de son gouvernement l'ordre de rentrer en France.

Cet article qui avait déjà motivé une longue et filandreuse note où le chargé d'affaires de Suède à Paris épanchait copieusement son indignation, parvint à Stockholm où il jeta la stupeur.

Le gouvernement fit saisir le soir même de son arrivée ce journal qui était reçu par deux cabinets de lecture, mais on avait déjà eu copie du fameux article et il circulait dans la ville, provoquant les commentaires les plus divers. Alors que le président de la Chancellerie et le gouvernement feignaient d'ignorer cet article outrageant pour le Roi, déjà quelques individus évitaient les membres de notre légation qui s'attendaient de leur côté à recevoir l'ordre de quitter la Suède ; car on ne voyait guère de moyen pour le Roi de sortir de ce pas pénible.

Les Suédois ne confondaient pas la cause de leur pays avec celle de leur roi qu'ils n'aimaient guère. A la Cour même, beaucoup approuvaient le fond de l'article «tout en disant que la

forme est un peu dure. Mais dans le public, où il est vrai que la France est assez généralement aimée, on ne paraît nullement fâché de la leçon donnée à l'imprudent voyageur ».

« Devant le corps diplomatique, le ministre autrichien, le comte de Lodron, se donne carrière sur l'article du *Moniteur* avec son zèle antifrançais ordinaire. Il ne parle guère de Sa Majesté Impériale qu'en style anglais et en la désignant sous le titre de M. Bonaparte. Je ne puis dire si c'est par suite d'instructions de sa Cour. » (*Caillard, lettre du* 17 *fructidor, an XII.*)

Le 7 septembre 1804 (20 fructidor), Caillard recevait de M. d'Ehrenheim une note disant : « S. M. le Roi de Suède vient de se faire rendre compte des remarques déplacées et d'une insolence ridicule que M. Napoléon Bonaparte a permis qu'on insérât dans son *Moniteur* du 14 août, sous l'article Ratisbonne. Le ton, le style, et le sujet même de cet article, tout est d'un genre si extraordinaire que Sa Majesté en est encore à concevoir le but d'une sortie pareille. Si l'on a eu pour objet d'égarer l'opinion publique sur les démarches du Roi comme il apparaît par les peines qu'on s'est donné de tracer une ligne de séparation entre Sa Majesté et ses sujets, on pourra se persuader d'avance que jamais instigation de cette espèce ne fut plus infructueuse qu'elle ne l'est et ne le sera près d'une nation qui n'a jamais méconnu l'inséparabilité de son existence avec celle de son Roi, qui n'a jamais cessé de lier ses destinées aux siennes et qui ne s'est estimée heureuse qu'en contribuant à sa gloire et à son bonheur.

« La dignité du Roi et celle de la couronne n'admettent plus des rapports diplomatiques après un tel éclat et Sa Majesté m'a ordonné de vous déclarer, monsieur, qu'à dater de ce jour les communications tant officielles que même confidentielles entre son Ministère et la Légation Française à Stockholm n'existent plus. »

Enchanté de son petit morceau d'éloquence qu'il avait envoyé tout préparé par courrier spécial pour qu'on le signifiât à Caillard, Gustave IV donna ordre de le faire imprimer et répandre le plus possible en l'envoyant par la poste aux per-

sonnes sous les yeux de qui on jugeait opportun de le mettre.

Caillard aurait dû partir sur-le-champ, mais manquant un peu d'expérience il ne montra pas la décision qu'un homme qui a l'honneur de représenter la France, fût-il simple secrétaire de Légation, doit montrer en pareil cas.

Il resta encore une semaine à Stockholm jusqu'à ce que lui parvint l'ordre de départ que Talleyrand lui avait envoyé dès le 10 fructidor (28 août) et qui ne lui arriva que le 14 septembre à deux heures après midi.

Cette prolongation intempestive de son séjour en Suède avait valu à Caillard des petites avanies qu'il aurait pu s'éviter avec un peu de décision.

En effet, après la remise de la note de M. d'Ehrenheim, dès le lendemain, défense fut faite à tous les officiers civils et militaires, et pour ces derniers à la parade, de continuer toute relation avec les membres de la légation française, leur ordonnant de se retirer des lieux où ils les rencontreraient. Cet ordre reçut immédiatement son exécution : tout le monde fuyait nos envoyés, chacun évitait de les saluer dans la rue. On refusait les invitations diplomatiques de crainte de se rencontrer avec eux. On demandait à la porte, avant de faire une visite, si l'un des envoyés français y était, déclarant que dans ce cas on ne pourrait monter.

Le dimanche on fit lire au prône la défense d'introduire en Suède des journaux ou des livres français imprimés postérieurement à cette ordonnance.

La note remise à Caillard avait été imprimée ; on la remit aux diplomates étrangers à la conférence du jeudi ; seul, le ministre batave représentant une puissance amie de la France, demanda à lire l'imprimé qui lui était présenté avant de le recevoir, et après lecture refusa de l'accepter.

Ce fut avec soulagement que le malheureux Caillard reçut le vendredi la lettre de son ministre lui donnant l'ordre de partir. Il s'empressa de demander ses passeports, qui lui furent remis le dimanche soir, et à minuit et demi, Caillard montait en voiture avec M. de Fénelon, emportant les archives de la légation avec eux. Ils voyagèrent jour et nuit, avec la plus

grande diligence, et arrivèrent le 21 septembre à Helsingor, où un vent violent les retarda jusqu'au 23, jour où ils passèrent le Sund et arrivèrent à Copenhague après avoir débarqué à Elseneur (*Lettre de Caillard*, Copenhague, 23 septembre 1804).

Caillard partit aussitôt pour Paris, laissant à Fénelon le soin de rapatrier les archives dès qu'il en aurait reçu l'ordre, qu'il devait attendre à Hambourg (9 vendémiaire an XIII).

Poursuivant sa mesquine vengeance, le Roi renvoya la troupe française de comédie qui était à Stockholm et défendit à ses sujets l'entrée de la France à moins de permission expresse.

Les Suédois virent d'abord avec indifférence ces mesures, d'autant plus que cette rupture politique n'entraîna pas une suspension des relations commerciales, point qui touchait spécialement les intérêts de la Suède, nation commerçante. Cependant, lorsque l'on apprit dans le public que Gustave IV négociait avec l'Angleterre pour en obtenir des subsides, et avec la Russie pour se lancer dans une guerre, une vive inquiétude se manifesta. Les Suédois, avec leur esprit pratique et pondéré, ne voyaient aucune nécessité, mais au contraire beaucoup d'inconvénients, à se lancer dans une pareille aventure qui les mettrait sans pouvoir en retirer aucun profit direct aux prises avec la nation la plus belliqueuse de l'Europe, commandée par le général le plus habile et le plus heureux de son temps.

On n'avait pas vengé la mort de Louis XVI, on pouvait bien laisser passer impuni le meurtre du duc d'Enghien. Une pareille guerre ne pouvait que déranger les finances nationales, éprouver le commerce, coûter très cher en hommes et en argent sans avoir rien de bon à en espérer. Bientôt après, accentuant encore son attitude belliqueuse, le Roi assembla les États de Poméranie, le 8 décembre 1804, à Stralsund, et leur demanda des ressources pour parer aux besoins que les événements qui se passaient dans le nord de l'Allemagne faisaient naître par suite des dangers auxquels elle était exposée[1].

M. Gummer qui avait d'abord été enveloppé dans la pros-

1. Arch. nation., AFiv, 1700.

cription des membres de la Légation française, en avait été ensuite excepté et restait comme agent commercial, les relations de cette nation ne devant pas être rompues entre les deux pays.

Effectivement, en France, où tout d'abord le ministre de la Marine avait eu la précaution d'empêcher les navires suédois de sortir des ports, bien qu'aucun embargo n'eût été décrété, on leur fit bientôt savoir que par ordre de l'Empereur ils pouvaient agir en toute liberté (Pluviôse an XIII).

Les journaux des deux pays continuaient leurs échanges d'aménités, les Suédois appelant l'Empereur : M. Napoléon, et les Français ne nommant le Roi de Suède que « M. le comte de Haga » menaçant même de publier les histoires bien connues qui avaient circulé en Suède au sujet de la naissance illégitime de Gustave IV.

« M. de Bildt, ministre de Suède à Ratisbonne, qui est en possession d'ennuyer presque tous les mois la diète par des notes que personne ne lit », fit répandre clandestinement la fameuse note à Caillard, « on s'attend dans toute l'Allemagne à ce que le ton insolent de la pièce dont il s'agit ne tardera pas à être réprimé à dégoûter à jamais M. le comte de Haga de la manie de faire remettre des notes » (*Bulletin de Ratisbonne du* 10 *vendémiaire an XIII*, 2 *octobre* 1804).

CHAPITRE XXXIV

GUSTAVE-ADOLPHE ENTRE DANS LA COALITION, PERD SES ÉTATS ET SA COURONNE

Gustave IV, s'empressa d'entrer dans la troisième coalition et signa le 15 janvier 1805 une alliance qui lui imposait l'obligation de se mettre à la tête d'une armée anglo-russo-suédoise dirigée contre la République Batave.

L'Autriche, l'Angleterre, la Russie, la Suède et le Roi de Naples devaient attaquer simultanément la France.

L'influence de Fersen devint à cette époque prépondérante, ainsi que celle du comte d'Ugglas, tous deux hostiles à la France.

Le Roi était prisonnier de ses embarras d'argent et avait été forcé de solliciter le concours de l'étranger : on disait communément qu'il recevait de l'Angleterre un subside de 500.000 livres sterling et on l'appelait à Londres le petit commis de M. Pitt (*The little clerck of M. Pitt*)[1].

Bientôt après, pour faire face à la coalition, l'Empereur renonçant à son projet d'invasion en Angleterre levait le camp de Boulogne et se précipitait sur les armées de l'Autriche et de la Russie : le 2 décembre il écrasait ses ennemis à Austerlitz.

Dès le 13 août, avec cette perspicacité qui tenait du prodige, il avait dans une nuit d'insomnie dicté à Daru stupéfait le plan de la future campagne.

Les Autrichiens comptant sur leurs trois armées, soutenues par les quatre que la Russie envoyait, ouvraient dès septembre les hostilités en forçant l'électeur de Bavière notre allié à quitter précipitamment ses États.

1. Rapport de Fournier, consul de France à Gothembourg, 15 janvier 1805.

Ce succès fut sans lendemain ; le 20 octobre Mack capitulait dans Ulm, quelques jours plus tard Napoléon entrait à Vienne.

Le 3 octobre 1805, le Roi de Suède avait pu enfin conclure avec l'Angleterre un traité complétant celui de janvier et qui le mit à même de satisfaire sa haine contre Napoléon et de réaliser son rêve de jouer au grand général.

Par ce traité il devait débarquer en Poméranie, avec 12.000 hommes, entretenus aux frais de l'Angleterre [1].

Un corps russe devait être transporté à Stralsund et mis sous les ordres de Gustave IV qui envahirait le Hanovre et la Hollande.

Le 31 octobre 1805, le Roi de Suède fit une longue déclaration, où après avoir reproché à la France les excès de la Révolution, le meurtre récent du duc d'Enghien, il considérait l'attitude du Gouvernement français comme « un signal de guerre contre tous les gouvernements ».

Il déclarait que le moment était enfin venu d'organiser un contre-poids capable de contre-balancer une puissance qui montrait à découvert ses projets de domination par « une réunion générale de volontés et d'efforts, dont le but serait d'écarter le danger commun et de résister efficacement à cette puissance qui n'a d'autre but que de subjuguer graduellement toutes les autres ».

« Cette époque est enfin arrivée et nos plus grands États d'Europe ont pris les armes pour défendre leur dignité et leur indépendance. Nous nous sommes unis avec eux par l'alliance la plus amicale et la plus étroite... et nous espérons avec l'appui de la Providence, contribuer au rétablissement de la tranquillité générale. C'est dans cette vue que nous sommes passés en Poméranie avec une partie de notre armée pour nous y réunir aux forces de la Russie et ensuite agir avec énergie suivant que les circonstances le demanderont. »

1. Elle devait payer 312 francs par mois et par homme, plus cinq mois de subsides pour l'équipement et la mise en campagne ainsi que 50.000 livres sterling pour la mise en défense de Stralsund. Le traité du 3 décembre 1804 avait déjà donné au Roi 60.000 £ à cet effet et 7.200 £ de subsides mensuels.

Le Roi dont l'esprit était faible et l'orgueil immense avait conçu le projet de devenir protecteur du corps germanique et de heurter de front la politique de Napoléon avec lequel il désirait se mesurer. Il voulait aussi, reprenant le projet de Gustave III, rétablir la maison de Bourbon sur le trône de ses pères.

Il déclara la guerre à la France, et ne sut tirer aucun parti de ses troupes ni de celles des Anglais, des Russes ou des Allemands. De plus, il ne brilla pas par son courage personnel, ce qui acheva de le discréditer et de détacher de lui la nation suédoise qui payait chèrement le prix des fautes de son Roi.

Malgré son fier morceau d'éloquence, au dernier moment, le Roi s'effraya du projet, et à l'arrivée des Russes, craignant une intervention de la Prusse et voyant les revers de ses alliés se multiplier, il renonça au commandement de l'armée coalisée. Il défendit aux Suédois de prendre part aux opérations et fit manquer ainsi l'expédition.

Le Roi devait promptement payer cher son imprudente intervention qui allait lui coûter la Poméranie d'abord, et bientôt après la couronne de Suède. Gustave IV s'était aussi lourdement trompé sur les sentiments de ses sujets à son égard que sur ses capacités militaires qui lui donnaient l'espoir de mettre à la raison le vainqueur de tant d'armées.

On commença en France par déclarer l'embargo sur les navires suédois en novembre 1805, et on ordonna à nos marins de « courre sus aux sujets du roi de Suède ».

Ceux-ci étaient désolés de l'attitude téméraire de leur souverain. Le comte Axel de Fersen lui-même au lendemain de la bataille d'Austerlitz, suppliait le Roi « de ne pas aller plus loin (*Lettre du* 13 *déc.* 1805, publiée par le *Journal de Hambourg* en septembre 1810). Il conjurait le Roi de faire sa retraite avec ses troupes pour éviter un désastre complet.

En effet, durant toute cette guerre les armes de Gustave-Adolphe devaient suivre le sort de celles de ses alliés et les armées de ce prince furent constamment battues.

La convention de la Suède avec l'Angleterre, l'obligeant

à lui livrer l'île de Rügen et Stralsund, devait attirer l'intervention de la Prusse engagée envers Napoléon à maintenir la neutralité de l'Allemagne du Nord. Elle notifia à la Suède que si son Roi agissait contre la France, elle occuperait la Poméranie. C'était d'ailleurs un acheminement vers le Hanovre qu'elle convoitait depuis longtemps [1].

Le Roi de Prusse, désireux de ménager le tzar, lui faisait dire en même temps que s'il occupait la Poméranie « c'était pour la défendre ».

En 1806 les Prussiens occupèrent le Hanovre évacué par les Français.

Gustave-Adolphe avait la prétention de se maintenir dans le duché de Lauembourg en qualité de protecteur. Il y fit entrer son petit corps d'armée en dépit des protestations du ministre anglais.

Mais bientôt, en face des forces très supérieures des Prussiens, les Suédois furent forcés de se retirer et ne durent leur salut qu'à la magnanimité de leurs adversaires qui auraient pu les écraser complètement.

Gustave IV persistait dans ses absurdes projets belliqueux.

Les Français commencèrent par le ménager, et le maréchal Mortier, après avoir battu une partie des troupes de Gustave IV qui s'étaient aventurées à l'attaquer alors qu'il évacuait la Poméranie pour marcher sur la Prusse, lui accorda très facilement un armistice (18 avril 1807).

Napoléon fit même quelques avances à la Suède. Il ne manquait pas les occasions d'en parler avec bienveillance, allant même jusqu'à exprimer le désir de son alliance en termes très flatteurs.

Gustave IV resta sourd à ses ouvertures et poursuivit sa chimère de restaurer les Bourbons sur le trône de France. Il eut même la maladresse lors d'une entrevue qu'il eut à Schlaskow avec maréchal Brune, qui avait succédé à Mortier dans le commandement, de lui proposer de trahir Napoléon pour s'attacher à la cause de la coalition (4 juin 1807).

1. Sorel, IV, p. 421.

Par la conduite maladroite du Roi, « la Suède perdait la seule occasion qui lui fût offerte depuis un siècle de se rétablir dans le rang d'où l'avaient fait descendre les disgrâces de Charles XII »[1].

Les amis de la Suède le déploraient et firent des tentatives pour éclairer Gustave IV sur ses véritables intérêts. Le Roi à dire vrai, le comprenait, mais son amour-propre exagéré était un obstacle insurmontable.

Le commerce et la puissance de la Suède périclitaient, le peuple s'épuisait pour subvenir à ces dépenses stériles.

En 1807, Verninac qui désirait se rappeler au souvenir de l'Empereur, lui adressa trois mémoires sur la Suède et le Nord.

Il démontrait tout le danger que l'attitude de Gustave IV faisait courir à son pays dont les intérêts et les sentiments étaient contraires à la politique que lui faisait suivre son Roi.

Il insistait sur les avantages que les deux pays trouveraient dans un rapprochement et l'appoint de 56.000 hommes de bonnes troupes que la Suède pouvait fournir.

Il conseillait, si l'orgueilleux monarque ne pouvait être ramené par l'octroi de subsides, de le châtier ailleurs qu'en Poméranie et de lui faire subir le sort de quelques princes d'Allemagne à qui leur hostilité à la France avait coûté la couronne.

Il estimait que les circonstances se prêtaient à pareille opération : le Roi, depuis longtemps, était peu agréable à ses sujets, sa conduite était jugée ridicule. Un mécontentement réfléchi existait dans tous les ordres de l'État. Le duc de Sudermanie écarté complètement des affaires nourrissait en secret un profond dépit ; l'armée, la flotte étaient mécontentes.

« Tout le monde en Suède est persuadé que Gustave IV est le fils du baron de Monck, ancien favori de Gustave III, et cette croyance remonte au temps même de la grossesse de la Reine, tout le monde considérant le Roi comme incapable

1. Arch. Nat., AFiv 1700. *Lettre de Verninac*, 9 mars 1807.

d'avoir des enfants[1]. La reine douairière avait toujours refusé de voir et de reconnaître l'enfant.

La noblesse abandonnerait le Roi, le peuple et le commerce lui sont hostiles ayant eu à souffrir par lui. L'argent lui manque, il est forcé d'en demander sans cesse à une nation déjà appauvrie.

Verninac préconisait le rétablissement de l'union de Calmar pour pouvoir opposer à la Russie le Danemark et la Suède unis [2]. Ce serait mettre en ligne sous un commandement unique 120.000 hommes contre la Russie. Les deux rives du Sund fortifiées, le passage en serait difficile [3].

Peu après ces événements, avait lieu l'entrevue de Tilsitt. La Russie concluait un armistice avec la France, la Prusse suivait cet exemple et le 8 juillet la paix était signée.

Après la paix de Tilsitt, on s'attendait à voir Gustave-Adolphe suivre l'exemple de la Russie et de la Prusse et se réconcilier avec la France.

Par un acte qui confinait à la folie, Gustave, sans écouter les sages avis de ses voisins [4], renouvela le traité d'alliance avec l'Angleterre pour conserver ses subsides.

L'attitude du Roi ne pouvait manquer de lui attirer le châtiment que tous prévoyaient.

Le maréchal Brune, gouverneur des villes hanséatiques, entra en Poméranie à la tête d'un corps d'armée.

1. En 1796, le baron qui résidait alors en Italie, après avoir été exilé de Suède, avait réclamé assez instamment une pension du Gouvernement suédois, faisant entendre qu'il possédait des documents tels que le sort de la couronne de Gustave IV était entre ses mains.

Ce chantage n'avait pas peu contribué à confirmer l'opinion que le baron était le père véritable du jeune Roi. (*Arch. nationales*, AFIII 80).

2. En 1808, on estimait la population de la Suède à 3.200.000 habitants, ce qui faisait environ 123 à la lieue carrée.

La flotte comprenait encore 12 vaisseaux de ligne et 8 frégates. L'armée se composait de 43.000 fantassins, 8.000 cavaliers, 3.700 artilleurs, sans comprendre les officiers.

On évaluait à 40 millions ses revenus et sa dette se montait à 250 millions de francs.

3. *Mémoire de Verninac,* 7 février 1807, Arch. nation. AFIV 1700.

4. Notamment du Roi de Prusse.

Le Roi voulut négocier et envoya un parlementaire à Brune qui continua à avancer.

Gustave IV se réfugia à Stralsund, mais abandonna bientôt ce dernier rempart et les Français prirent la ville (20 août 1807).

La Poméranie, y compris Rügen, était perdue pour la Suède par la témérité de son Roi.

Ce n'était sans doute pas encore assez, et la dure leçon n'avait rien appris à ce prince orgueilleux et entêté. Bien qu'isolé, il refusait d'adhérer au système du blocus continental que, d'après le traité de Tilsitt, la Russie devait faire adopter au Danemark et à la Suède.

La querelle s'envenima bientôt ; après avoir usé de pression pour l'amener à adopter ce système, la Russie, usant de la force pour faire prédominer ses vues et heureuse du prétexte qui lui permettait de réaliser ses ambitions de conquêtes depuis longtemps caressées, sans avoir à craindre l'intervention des Français, attaqua la Finlande, après une mise en demeure restée sans effet (février 1808).

La nation suédoise fut héroïque et mit plus de cent mille hommes sous les armes. Les Russes furent battus dans plusieurs rencontres, mais malheureusement Gustave IV voulut tout faire par lui-même et improvisa les projets les plus absurdes sans arriver à se décider à prendre un parti pratique.

Enfin les Russes se résolurent à faire un effort sérieux et envahirent la Finlande avec une trentaine de mille hommes.

Les Suédois se battirent bravement, mais inférieurs en nombre durent se retirer en bon ordre (21 février 1808).

Rien n'était préparé pour une résistance sérieuse. Bientôt les îles d'Aland, la forteresse de Sveaborg tombent aux mains des Russes.

Gustave-Adolphe, continuant son incohérente politique, déclara la guerre au Danemark parce qu'il restait fidèle à la France, mais se brouilla peu de temps après avec l'Angleterre qui refusait d'augmenter ses subsides.

Le Roi menait la Suède à sa perte, en vain ses sujets essayaient-ils de l'arrêter dans ses desseins insensés.

Le mécontentement était général, aussi apprit-on avec soulagement que le baron Adlesparre, qui commandait l'armée suédoise à la frontière norvégienne, après avoir signé un armistice avec les Danois, marchait sur la capitale. Il était l'âme d'une conspiration militaire qui n'attendait que cette occasion pour éclater.

Le Roi voulait fuir en emportant la caisse de la Banque Nationale. Les conjurés ne lui en laissèrent pas le temps. Le général Adlerkreutz se mit à leur tête et ils arrêtèrent le Roi abandonné par ses gardes dans son propre palais (13 mars 1809). On le transféra au château de Gripsholm et au bout de deux semaines Gustave IV signait son abdication (29 mars).

CHAPITRE XXXV

CHARLES XIII RÉTABLIT LA PAIX ET LES RELATIONS D'AMITIÉ AVEC LA FRANCE

Le duc de Sudermanie dès le début de la révolution avait été nommé administrateur du royaume.

L'état de guerre contre la France dans lequel se trouvait la Suède, causait les plus grands ennuis aux Suédois qui se voyaient fermer beaucoup de pays de l'Europe.

Leurs nationaux qui s'y étaient trouvés au moment de l'ouverture des hostilités n'avaient même pas pu trouver le moyen de rentrer tous dans leur patrie et ils étaient forcés de solliciter des permissions spéciales pour le faire.

Le premier soin du duc de Sudermanie fut de faire des démarches amicales auprès de la Russie, du Danemark et de la France pour rétablir les bonnes relations qui avaient jadis existé avec ces pays.

Aussitôt la révolution du 13 mars 1809 accomplie, le Régent fit demander au général commandant l'armée française qui, par un hasard singulier était Bernadotte, un armistice à terme illimité.

Le duc chargea le comte de Klingsporr d'écrire la lettre contenant cette demande (15 mars 1809). Bernadotte en référa aussitôt à l'Empereur, mais prit sur lui d'ordonner provisoirement au lieutenant général Gratien de suspendre les hostilités contre la nation suédoise et de recevoir sur les côtes les bâtiments suédois qui pourraient y chercher un asile contre les Anglais [1].

Presque aussitôt, la Suède demandait les bons offices de la France pour hâter la conclusion d'une trêve avec le Danemark [2].

1. Arch. Nat. AFiv 1700. *Lettre de Bernadotte*, Dresde, 30 mars 1809.
2. Arch. Nat. AFiv 1700. *Lettre de Champagny à l'Empereur*, 10 mai 1809

Le comte Nicolas de Romanzoff, ministre des Affaires Etrangères de Russie, écrivait au chambellan d'Alopeus, envoyé pour féliciter le duc de Sudermanie et lui faire connaître le désir des alliés de faire la paix avec la Suède :

« Le séjour que je viens de faire à Paris, des conversations réitérées que j'ai eues avec l'Empereur Napoléon pour la paix du Nord, me mettent dans le cas de vous dire, monsieur, que ce monarque est prêt à la conclure et à oublier le passé, dès que la Suède revenue à ses véritables intérêts, adhérera au système continental.

« En effet, monsieur, à l'instant où la Suède se montre elle-même convaincue que rien n'était plus désastreux que le système politique qu'on l'obligeait à suivre, tout présage qu'il lui sera facile de le quitter, et tout l'invite à le faire sans délai. »

Le baron de Schwerin envoyé à Pétersbourg pour conclure un armistice avec la Russie avait ordre du Gouvernement suédois de s'aboucher avec l'ambassadeur de France, le duc de Vicence, pour lui faire part du désir de la Suède de voir la France servir de médiatrice en cette occasion. La Suède par ses lois propres pratiquait déjà un système d'exclusion des produits anglais que l'Empereur Napoléon voulait donner comme base à son système commercial.

L'entrepôt accordé aux Anglais à Gothembourg cessait de fait avec l'alliance et avec la guerre. La Suède revenait au traité de commerce de 1661 qui n'avait pas cessé d'être en vigueur, malgré quelques légères modifications faites à titre temporaire.

Toutefois, pour éviter de grands dommages pour son commerce national, la Suède désirait ne pas rompre brusquement avec l'Angleterre, et se contenter de cesser ses relations d'alliance pour revenir à l'état précédent sans entreprendre une lutte par trop inégale.

La paix avec la Russie coûta à la Suède ce qui lui restait de la Finlande et elle renonçait à l'alliance anglaise pour entrer dans l'alliance russe.

Le duc de Sudermanie envoyait en même temps un né-

gociateur à Paris et faisait demander pour lui des passeports par le colonel de Suremain, ancien émigré français, qui était chargé de remettre une lettre autographe du Régent à l'Empereur pour lui demander la paix *(Lettre de M. d'Ehrenheim au comte de Champagny*, 17 *mars* 1809*)*.

Le duç de Sudermanie écrivait une lettre analogue au Roi de Danemark (23 mars).

La Suède espérait que la France se souviendrait de son ancienne amitié, pour l'aider à obtenir de son allié russe des conditions moins dures. Il était grand temps de traiter, l'armée russe menaçant la capitale elle-même en même temps que les provinces les plus éloignées.

A ce moment le comte d'Ehrenheim prenait sa retraite et était remplacé par le baron de Lagerbielke (29 mars 1809) qui continua les négociations qui allaient sauver l'indépendance de son pays.

Napoléon répondit au duc Régent le 12 avril 1809 : « Mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Altesse Royale du 17 mars. Elle n'a pas tort de croire au désir que j'ai de voir la Suède heureuse, tranquille et en paix avec ses voisins. Ni la Russie, ni le Danemarck, ni moi, n'avons fait la guerre à la Suède de plein gré, nous avons au contraire tout fait pour éviter des malheurs qui étaient faciles à prévoir. Je me suis empressé de faire part à ces cours des dispositions de Votre Altesse Royale. Je me flatte que leurs sentiments seront conformes aux miens et j'espère qu'il ne tiendra pas à nous que la Suède soit rendue au bonheur et à la tranquillité.

« Aussitôt que je connaîtrais les intentions de mes alliés j'en ferai part à Votre Altesse.

« En attendant, qu'elle ne doute pas de l'estime que je porte à sa nation, du bien que je lui désire et des sentiments que m'ont depuis longtemps inspiré les vertus et le caractère de Votre Altesse. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon frère, en sa sainte et digne garde.

« Votre bon frère,

« NAPOLÉON. »

Pendant que ces négociations se poursuivaient avec une certaine lenteur, vu les exigeances de la Russie victorieuse et le peu de bonne volonté du Danemark, comme toujours hostile aux intérêts suédois, la diète s'était réunie le 1er mai. Le 10, elle constituait son nouveau gouvernement. Les États généraux acceptèrent à l'unanimité l'abdication spontanée du roi Gustave-Adolphe IV et en étendirent l'effet sur sa postérité. « Jamais suffrages ne furent ni plus prononcés, ni moins partagés : dans une assemblée de plus de mille personnes, nobles, clercs, bourgeois et cultivateurs, pas une voix ne s'est séparée de l'opinion générale. »

L'assemblée décerna ensuite la couronne au duc Régent, qui, après avoir refusé, se décida à accepter malgré son âge avancé, pour sauver sa patrie et concourir à la tranquillité du Nord. Le 6 juin 1809, il écrivait à l'Empereur pour lui notifier son avènement au trône de Suède [1].

Le nouveau Roi confia le portefeuille des Affaires Étrangères au baron d'Engestrœm (juillet 1809), mais crut devoir envoyer auprès de l'Empereur un négociateur secret, le chevalier de Suremain, premier aide de camp du Roi et général adjudant (*Lettre autographe de Charles XIII à Napoléon*, 20 juillet 1809).

La Suède comptait sur sa vieille amie pour lui éviter la paix honteuse que les Russes voulaient lui dicter sur son territoire envahi par leurs armées.

Les Suédois désiraient ardemment la paix, mais ils voulaient sauver leur honneur.

En même temps, le Roi envoya à Paris le comte d'Essen et le baron Lagerbielke pour y traiter de la paix avec la France (*Lettre du Roi Charles XIII*, 2 août 1809).

La paix fut signée avec la Russie à Fridrichshamm, le 17 septembre 1809, et consacra pour la Suède la perte des Gouvernements de Kymmenegard, de Nyland, et Tavastehus, d'Abô et Biorneborg, des îles d'Aland, de Savolax et Carélie, de Vasa, d'Uleaborg, d'une partie de la Vestrobothnie.

1. Arch. Aff. Étrang., Correspondance Suède, vol. 293, p. 75.

Voilà ce que coûtait à la malheureuse Suède les folles et présomptueuses prétentions de Gustave-Adolphe IV.

L'Empereur des Français avait déjà assuré, mais en secret, de crainte de porter ombrage à l'Empereur de Russie, le nouveau Roi de Suède de son amitié et témoigné le désir de le voir signer la paix avec la Russie préalablement à celle qu'allait consentir la France.

Les ambassadeurs suédois arrivèrent à Paris le 28 septembre 1809, et l'annoncèrent aussitôt à M. Blanc d'Hauterive, conseiller d'État chargé du portefeuille des Affaires Étrangères.

Ces dignes patriotes suédois étaient « profondément affligés, humiliés, et encore consternés du rôle malheureux qu'un gouvernement insensé leur a fait jouer pendant cinq années et qui n'a pu finir que par une catastrophe dont les résultats ne sont pas encore déterminés et les laissent dans une incertitude sur leur destinée que la politique et la bienveillance seule de Sa Majesté peuvent dissiper » (*Lettre d'Hauterive au duc de Cadore,* 29 septembre 1809).

On craignait en effet qu'abusant de leurs forces les Russes ne réduisent la Suède à une véritable sujétion et on comptait sur la magnanimité de Napoléon pour éviter ce désastre à un pays pour lequel il avait toujours témoigné une réelle sympathie malgré les inconséquences absurdes de Gustave IV.

On espérait son intervention pour conserver l'île Aland à la Suède, sa possession pour la Russie devant la mettre « hors d'état de jouir du repos si chèrement acheté par la paix » (*Mémoire du comte d'Essen et du baron de Lagerbielke à l'Empereur*, 5 octobre 1809).

De retour à Fontainebleau, l'Empereur ordonna de renvoyer en Suède tous les prisonniers de guerre (28 octobre 1809) et nomma d'abord M. d'Hauterive, ministre plénipotentiaire, pour conclure la paix avec les ambassadeurs suédois. On regardait donc la guerre comme terminée. Il restait à rétablir les rapports qui devaient exister entre les deux pays.

Bientôt après, le duc de Cadore prit en main les négociations. Une grosse difficulté existait : Napoléon tenait essen-

tiellement à l'adhésion de la Suède au blocus continental, les ambassadeurs suédois au contraire craignaient que cette adhésion ne mît en péril les convois indispensables à la subsistance et au commerce de leur pays [1] et auraient voulu que l'Empereur se contentât de voir la Suède surveiller rigoureusement les importations des denrées coloniales dans ses ports, en les limitant au strict nécessaire de la consommation nationale pour empêcher toute fraude et la réexportation sur le continent.

Les Suédois espéraient de la magnanimité de l'Empereur la restitution de la Poméranie et ils avaient même l'intention de profiter de l'occasion pour rectifier avantageusement ses frontières.

Ils furent forcés de céder sur le premier point et d'adhérer au blocus continental (en se réservant seulement le droit de s'approvisionner de sel) et triomphèrent sur le second en obtenant la restitution de la Poméranie que Napoléon leur donna généreusement sans exiger en retour aucune cession territoriale.

On faisait jouir au point de vue commercial chacun des deux pays du traitement de la nation la plus favorisée.

Ce traité fut signé le 6 janvier et ratifié le 20 février 1810 [2], rétablissant ainsi entre les deux pays une amitié qu'il aurait mieux valu n'avoir jamais rompu.

L'ex-Roi Gustave-Adolphe IV et sa famille furent autorisés à se retirer en Suisse. Il quitta la Suède par Carlscrona où il s'embarqua pour l'Allemagne. On avait laissé tous ses biens au monarque déchu et la Suède y joignait une généreuse pension.

Ainsi finit le règne de ce Roi vaniteux et puéril qui marquera dans l'histoire comme un des plus néfastes que son pays ait eu.

La paix entre la Suède et le Danemark avait été signée le 10 novembre 1809, sans coûter à la première aucun sacrifice.

1. Notamment le sel pour leurs salaisons immenses.
2. Publié dans le *Moniteur universel* du 24 février 1810.

Napoléon nomma Desaugiers le jeune, qui était depuis quinze ans en Danemark, premier secrétaire de la Légation française en Suède, avec ordre d'y passer immédiatement pour surveiller l'exécution du traité. Il n'y avait pas encore de ministre français nommé pour occuper le poste de Stockholm (1er mars 1810).

On y nomma le 3 mars 1810, M. Alquier, qui avait été successivement ministre en Espagne, à Munich, à Naples et à Rome [1].

C'était un ancien membre de la Constituante, de la Convention et du Conseil des Anciens.

On le préféra à Lehoc que les ambassadeurs suédois avaient indiqué comme devant être très agréable au nouveau Roi, car malgré son esprit, son talent littéraire et ses 25.000 livres de rente, ce diplomate avait soixante-cinq ans, âge qui paraissait trop avancé pour qu'on le nommât à une situation que son mérite lui aurait valu [2].

Alquier, après vingt-huit jours d'un voyage rendu difficile par la saison, arriva à Stockholm le 8 avril 1810 et reprit les relations diplomatiques interrompues depuis le départ de Caillard.

1. Alquier, quoique ancien révolutionnaire, s'empressa de solliciter le titre de comte ou de baron, « la médiocrité de ma fortune, ajoutait-il, ne me permet pas de transmettre cette distinction à mes deux fils qui ont l'honneur de servir dans vos armées d'Espagne, mais cette grâce sera un témoignage de la bonté de Votre Majesté, elle honorera ma vie, elle deviendra pour mes enfants un noble motif d'émulation dans la carrière militaire. » (Arch. Nation. AFiv, 1700. Lettre d'Alquier à l'Empereur, Compiègne, 9 avril 1810.)

2. Arch. Nat. AFiv, 1700. Lettre de Champagny, duc de Cadore, à l'Empereur, 9 mars 1810.

Fin



MAYENNE, IMPRIMERIE CHARLES COLIN



